هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11 443 — VENDREDI 13 NOVEMBRE 1981

**Le chargé d'affaires américain à Paris échappe à un attentat**

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. Portugal, 20 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Réveil politique en Argentine

« Ce sont nos enfants qui nous ont mises au monde », répondent les « mères de la place de Mai », lorsqu'on les interroge sur la ténacité avec laquelle elles exigent des autorités militaires le retour de leurs fils, filles et proches enlevés dans les années 70 par des civils « inconnus », — inconnus d'elles, mais certes pas des autorités.

Elles ont obtenu, le 9 novembre, une grande victoire politique. La junte des cinq principaux partis, formée en juillet, s'est déclarée « solidaire de leurs revendications », exigeant en particulier que le sort des disparus soit éclairci par le gouvernement.

On peut mesurer le chemin parcouru ces derniers mois, lorsqu'on sait que cette junte avait été formée à l'initiative du parti radical, dont le chef, depuis lors décédé, Ricardo Balbin, avait déclaré qu'il fallait admettre que les disparus étaient bien morts.

L'intransigeance des militaires n'est pas pour rien dans cette radicalisation. Après avoir laissé entendre, avant son arrivée au pouvoir, le 29 mars, qu'il serait l'homme de l'ouverture, le général Viola a cédé aux pressions de ses « faucons ». Il a pu, certes, obtenir la libération de Mme Isabel Peron. Et l'un des quatre Français croupissant dans les geôles de Buenos-Aires a été récemment élargi. En revanche, le chef de l'Etat a dû renoncer à un retour rapide à la démocratie.

Le général Viola laisse dire à un ancien ministre galonné qu'il n'y aura pas d'élections en 1984. Et le statut des partis politiques, dont les grandes lignes ont, après deux ans d'atermoiements, été publiées, est très restrictif. Seraient ainsi exclues de la compétition les formations « réclamant un examen des actions menées au cours de la lutte contre le terrorisme ». C'est-à-dire, désormais, tous les grands partis, dont le péronisme...

L'évolution des esprits explique aussi le regain de pugnacité de la « junte politique ». Un événement a pesé lourd : l'Eglise catholique, après un lustre de silence assourdissant, a parlé. En juillet, elle a, par ses évêques, critiqué le gouvernement militaire, souhaité une réconciliation nationale « en vérité et en justice », et demandé un retour à la démocratie.

S'abritant sous cette aile, la C.G.T., d'obédience péroniste, officiellement dissoute, a, le 7 novembre, organisé une manifestation qui a réuni, pour la première fois depuis le coup d'Etat de 1976, des dizaines de milliers de personnes.

L'opinion se réveille donc, après des années d'hébétude. Elle est exaspérée par la crise économique qui fait de l'Argentine, malgré ses prodigieuses richesses naturelles, « l'homme malade » de l'Amérique du Sud. Les rumeurs de division au sein des armées entre tenants du « capitalisme sauvage » et officiers nationalistes d'extrême droite, partisans d'une protection de l'industrie nationale, encouragent les citoyens à parler. L'attitude belliciste de certains militaires dans la querelle frontalière avec le Chili, à propos du chenal du Beagle, rappelle que les conflits internationaux sont chose trop sérieuse pour être laissés aux seuls soldats.

Les militaires argentins — confortés, il est vrai, par une réelle « compréhension » internationale, où se rejoignent Washington et Moscou — pourront-ils ignorer ce réveil ? Y répondront-ils par la répression ? Ou admettront-ils qu'après « l'heure des brasiers » doit sonner celle de la réconciliation, qui exige, en effet, lucidité et presque héroïsme de toutes les parties ?

# Mme Gandhi à Paris

## Le premier ministre indien est reçu par M. Mitterrand en partenaire privilégié

*Mme Indira Gandhi, qui fait une visite officielle en France, est arrivée, ce jeudi matin 12 novembre, à Orly, où elle a été accueillie par M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Le premier ministre indien devait être reçu, en fin de matinée, par M. Mitterrand, qui offre un déjeuner en son honneur. Elle devait recevoir dans l'après-midi, à la Sorbonne, un doctorat* honoris causa *de l'université de Paris, et prononcer, à cette occasion, une allocution sur « l'Inde et la France ».*

*Mme Gandhi rencontrera le premier ministre, M. Pierre Mauroy, ainsi que les ministres des relations extérieures et de la culture, MM. Claude Cheysson et Jack Lang. Les conversations franco-indiennes porteront principalement sur les questions internationales et les relations culturelles entre les deux pays. New-Delhi ne s'attend pas à des résultats spectaculaires, notamment dans le domaine économique, mais apprécie, comme le rapporte notre correspondant, le rôle de partenaire privilégié qui lui est reconnu à Paris.*

De notre correspondant

New-Delhi. — « *Ne nous emballons pas.* » La formule résume assez fidèlement l'état d'esprit qui, à la veille de l'arrivée en France de Mme Indira Gandhi, régnait dans la capitale indienne. Il est vrai que la visite du ministre français des relations extérieures, en août dernier, à Delhi, avait d'emblée placé les rapports entre les deux pays à un niveau tel que le déplacement du premier ministre pouvait éveiller des espérances excessives.

Par la voix de M. Claude Cheysson, la France, socialiste et tiers-mondiste, s'était mise à l'écoute de l'Inde, intronisée interlocuteur privilégié, au même titre que l'Algérie et le Mexique, d'un pays soucieux « *d'être très actif dans le Sud* ». L'Inde, flattée et ravie, avait été incontestablement séduite par le représentant d'une nation qui l'invitait à un dialogue « *d'égal à égal* » et lui offrait son appui à la veille du sommet Nord-Sud. Cancun, où Mme Gandhi devait d'ailleurs rencontrer M. Mitterrand, confirmait l'« alliance » nouée à Delhi.

Aujourd'hui, la diplomatie reprend quelque peu ses droits. Un peu comme si, après le coup de foudre d'août dernier, les deux partenaires en revenaient au mariage de raison. Certes, on se gargarise toujours, de part et d'autre, de « *l'esprit de Cancun* », sous le signe duquel, affirme-t-on, se dérouleront les entretiens de Paris. Mais, parallèlement, on s'entend inviter à ne pas trop compter, sous peine d'être déçu, sur des résultats spectaculaires.

Evoquant l'achat probable de Mirage-2000, M. Rajiv Gandhi, fils du premier ministre, a déclaré récemment : « *Nous avons toujours cherché à diversifier nos sources d'approvisionnement, d'autant que l'attitude des Etats-Unis nous y contraignait.* » Il a ainsi situé les rapports franco-indiens sur un plan plus réaliste.

Ainsi est-il peu probable que l'accord sur les Mirage, donné, plutôt légèrement il est vrai, comme « *conclu* » par la presse locale, soit officiellement scellé à Paris. Certes, tous les obstacles techniques auraient été surmontés mais ni contrat, ni même lettre d'intention n'auraient encore été signés. De plus, comment envisager qu'une décision aussi importante puisse être annoncée à l'étranger alors qu'elle est loin de faire l'unanimité parmi les responsables et spécialistes indiens ?

PATRICK FRANCÈS.

(Lire la suite page 8.)

Pages 9 à 17 :

*Notre supplément*
L'INDE EN DÉVELOPPEMENT

# Dégradation au Tchad

## • De vifs combats ont lieu dans l'est du pays
## • La conférence de Lagos tente d'accélérer l'envoi de la force interafricaine

Au moment où devaient s'ouvrir, ce jeudi 12 novembre, à Lagos, les travaux de la conférence des sept ministres des affaires étrangères des Etats concernés par l'envoi d'une force interafricaine de maintien de la paix à N'Djamena — qui tentent d'accélérer l'envoi de cette force, — on apprenait que la situation militaire se dégradait gravement dans l'est du Tchad.

Près de la frontière soudanaise, de violents combats opposeraient, depuis mercredi, des éléments des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré à ceux du Conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.) de M. Acyl Ahmat, ministre tchadien des affaires étrangères, indique-t-on à N'Djamena. Les affrontements se dérouleraient à proximité des trois agglomérations d'Iriba, d'Adré et de Guereda, trois centres urbains dont l'agence libyenne Jana confirme l'évacuation par les militaires libyens, « dont la mission est terminée ».

Cette reprise des combats confirme les difficultés auxquelles aura à faire face le président Goukouni Oueddeï une fois le départ des Libyens acquis. Aussi, huit jours après la décision de Tripoli d'obtempérer à la demande formulée par le gouvernement tchadien d'avoir à retirer ses troupes du pays, les combats entre la tendance de M. Hissène Habré et celle du C.D.R. de M. Ahmat Acyl pourraient hypothéquer à brève échéance la « *sécurité et l'intégrité territoriale* » du Tchad, sur lesquelles se fonde précisément l'exigence tchadienne justifiant l'évacuation des forces libyennes.

Le Nigéria, pays hôte, le Kenya, qui assure la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), le Togo, la Guinée, le Sénégal et le Bénin, qui doivent fournir un contingent, devaient être en principe représentés dans la capitale nigériane, ainsi que le Gabon, qui apportera une aide essentiellement financière. Les autorités nigérianes, en revanche, n'avaient pas encore reçu confirmation, mercredi, de l'arrivée de la délégation zaïroise. C'est M. Robert Ouko, ministre kenyan des affaires étrangères, qui doit présider la réunion, à laquelle participera M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., arrivé à Lagos depuis lundi.

Les participants à la rencontre en cours devront arrêter notamment la date de déploiement des éléments de la force interafricaine, sa composition définitive, divers détails opérationnels, et déterminer à qui devra revenir le commandement.

Ph. D.

(Lire la suite page 3.)

**Un entretien avec Me Tajan**

**LE MARCHÉ DE L'ART FRANÇAIS EN DANGER**

(Lire page 42.)

POINT

## DÉGEL NUCLÉAIRE

*Après leur victoire de Plogoff, les « antinucléaires » avaient fait de Golfech un symbole de leur lutte et un lieu privilégié de leur action. Il ne s'est guère passé de semaines sans manifestations depuis le début de l'année dans le Tarn-et-Garonne. Le conseil régional de Midi-Pyrénées — sous l'impulsion de M. Jean-Michel Baylet, député radical de gauche et maire de Valence-d'Agen — s'était, il est vrai, vivement opposé aux projets nucléaires giscardiens. Le terrain était favorable.*

*Au ministère de l'énergie comme à l'E.D.F., on faisait donc de ce site gelé l'un des tests de la nouvelle politique nucléaire du gouvernement. Une plus grande consultation des populations était-elle compatible avec la nécessaire efficacité dans la construction des centrales ?*

*La décision de ce même conseil de Midi-Pyrénées de donner — sous condition — son accord à la construction de réacteurs à Golfech montre donc la maîtrise avec laquelle le gouvernement et son ministre chargé de l'énergie, M. Hervé, ont mené le « dégel » du programme nucléaire. Car les conditions mises par le conseil à son accord étaient inévitables après le double refus de l'établissement public régional dans les années passées, et E.D.F., qui affirme pouvoir faire retomber entre 500 millions et 1 milliard de francs de contrats dans l'alentour immédiat des sites, est toute prête à participer au développement socio-économique de la région.*

*Après les avis favorables donnés au niveau communal dans les Ardennes pour Chooz, dans la Vienne pour Civaux, en Moselle pour Cattenom, et désormais au niveau régional — une fois levés les préalables — dans le Tarn-et-Garonne, le gouvernement dispose déjà des sites nécessaires pour réaliser la politique qu'a ratifiée l'Assemblée nationale au début du mois d'octobre, sans même attendre la décision du conseil régional des Pays-de-la-Loire concernant Le Pellerin ou éventuellement un autre site.*

*Si la multiplication des expressions du suffrage universel — de la commune au Parlement — peut parfois amener à se demander quelle légitimité il faut faire prévaloir, nul ne peut désormais contester que les consultations ont bien eu lieu. On verra maintenant, affirment les responsables de la politique énergétique, qui est véritablement démocrate. Déjà amoindrie ces derniers mois, la condition d'écologiste contestataire va devenir difficile.*

# Un semestre de pouvoir socialiste

Six mois après l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République, les ministres et les militants socialistes s'aperçoivent que le changement qu'ils souhaitent mettre en œuvre, conformément à leurs engagements électoraux, se heurte à un certain nombre de résistances. Face à celles-ci, ils invoquent le nécessaire respect de la « volonté démocratique » qui s'est exprimée en mai et en juin derniers. Et ils s'efforcent de mobiliser.

Comment y parvenir ? Comment le P.S. peut-il s'insérer dans le jeu des institutions sans perdre sa force d'attraction ? Tel est le thème d'une série de deux articles dont nous commençons la publication aujourd'hui.

## I. — Gouverner, c'est mobiliser

par JEAN-MARIE COLOMBANI

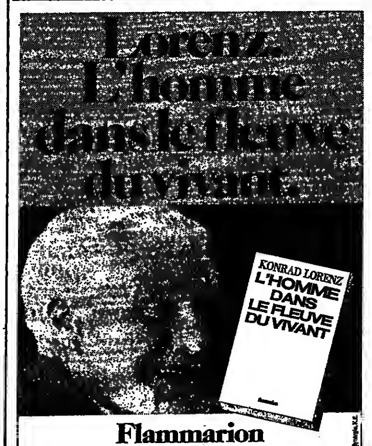
La baisse de la cote de popularité de MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy, mesurée par le baromètre mensuel de la Sofres, constitue pour le nouveau pouvoir un premier avertissement. Cette popularité reste cependant forte et le jugement global est positif.

Mais, déjà, au mois d'octobre, une étude de la même Sofres sur l'image du gouvernement faisait apparaître que beaucoup de personnes estiment d'une part que le gouvernement n'explique pas bien sa politique (40 %) et, d'autre part, que ce gouvernement agit au jour le jour et non à long terme.

Même si le bilan de ces enquêtes reste largement favorable, il est clair que l'attente prend désormais le pas sur l'« état de grâce ». En d'autres termes, il ne suffit pas d'invoquer le bilan du septennat précédent et de promettre des lendemains qui chantent. Vient le moment où l'on se préoccupe de l'efficacité d'une politique.

Or le changement tarde à produire des effets positifs. Sans doute le nouveau pouvoir s'est-il d'abord préoccupé de fixer le cadre légal du changement, de se donner les instruments de son action (nationalisations, décentralisation et bientôt droits des travailleurs). Sans doute le gouvernement voit-il poindre les premiers signes d'une reprise ; sans doute enfin le premier ministre, accueilli fraîchement par les invités du Forum de *l'Expansion* accorde-t-il au fait d'être applaudi parfois, en province, par des patrons de P.M.E. la valeur d'un signe annonciateur d'un nouvel état d'esprit.

(Lire la suite page 20.)




AU JOUR LE JOUR

## Travail

*Le commissaire Bergeron mène l'enquête et dira prochainement où, quand et comment les communistes travaillent à « noyauter » l'Etat.*

*Un enquêteur-journaliste américain « révèle » que, dans les années 50, M. Willy Brandt travaillait pour le K.G.B. et pour la C.I.A.*

*Des accusateurs diront que M. Bergeron travaille pour les Américains et que les Américains travaillent pour la droite allemande.*

*Les chômeurs aussi aimeraient travailler pour quelqu'un. Même secrètement.*

BRUNO FRAPPAT.

A.D.G., DARD, HAMMETT, SIMENON...

# *Les monstres sacrés du roman policier*

A soixante-dix-huit ans, Georges Simenon attend la mort. Il a donné ses vêtements et remisé ses meubles. Mais un écrivain ne peut vivre en se taisant. Depuis qu'il a mis un point final à son œuvre romanesque, il se raconte. Sa hantise reste la même : saisir l'homme dans sa nudité. Aujourd'hui, voici ses *Mémoires*, dédiés à ses enfants, dont l'un a choisi de mourir.

Autre monstre sacré du « polar », Dard, alias San Antonio, n'est guère moins sombre. Dans *Les clés du pouvoir sont dans la boîte à gants*, où s'affirme une sorte de « seconde manière », il s'interroge sur l'envie de mal faire, lancinante comme le désir.

A en croire son biographe Richard Layman et sa compagne Lilian Hellman, Dashiell Hammett, lui aussi, tirait ses livres d'une vie maudite et d'une vision désemparée du monde.

A.D.G., étoile montante du genre en France (*la Nuit myope*), manifeste de la jovialité, exception qui confirme la règle du pessimisme chez les auteurs de policiers.

La distinction entre ces derniers et des auteurs réputés plus littéraires n'a jamais été si inadéquate. En 1981, Dostoïevski publierait dans la Série noire...

Lire dans « le Monde des livres », page 23.

Le Monde — idées

# LES ARCHIVES ALGÉRIENNES

**L'éventualité du transfert en Algérie des archives de la colonisation a soulevé une certaine émotion en France, et pas seulement chez les « nostalgiques de l'Algérie française ». C'est sans doute parce que la question touche au vécu des hommes et à l'histoire des peuples. Guy Porte dresse un bref mais indispensable inventaire de ce secteur, dont on parle beaucoup mais qu'on connaît mal. Paul Balta se fait l'écho des voix algériennes, tandis que Pierre Boyer et Bruno Delmas donnent le point de vue de deux experts français.**

## Les arguments d'Alger

par PAUL BALTA

S'IL est un domaine délicat, épineux, toujours long et difficile à régler, c'est bien celui des archives, surtout lorsqu'il oppose deux Etats. Chaque fois que le problème s'est posé, il l'a été dans un contexte différent, qu'il s'agisse de la sécession des Etats-Unis d'Amérique, du rattachement de Nice à la France, de l'éclatement de l'empire austro-hongrois, ou du Canada, partagé entre ses origines françaises et britanniques, pour ne prendre que ces exemples.

Ce sujet, à bien des égards rébarbatif, n'intéresse apparemment que les spécialistes et les historiens, et pourtant il lui arrive de déchaîner les passions, car il touche, en réalité, au vécu des hommes et à l'histoire des peuples. Que la question de la restitution des archives de la période coloniale en Algérie (5 juillet 1830-1[er] juillet 1962) ait soulevé une certaine émotion en France, et pas seulement chez les nostalgiques de l'Algérie française, n'a donc rien de surprenant.

Le débat d'idées doit contribuer à clarifier les positions des uns et des autres, car cette affaire soulève des questions de droit et a des incidences pratiques. Aussi, mise à part la conférence de presse tenue à Alger par M. Mohamed Touili, directeur du Centre national des archives (*le Monde* du 28 octobre), peut-on regretter que les voix algériennes ne se soient pas fait entendre en France au niveau des médias, même quand elles étaient sollicitées. Silence d'autant plus regrettable que depuis 1963 l'Algérie a fait de nombreuses démarches diplomatiques pour récupérer ce qu'elle estime être son patrimoine, et qu'elle ne manque *pas d'arguments*.

Sur le plan des principes, elle souligne que le nouvel Etat qui a accédé à l'indépendance en 1962 avait une vie et un passé : légitime successeur de la puissance coloniale, il a le droit de disposer de ce qui constitue « *sa mémoire* ». Sur le plan théorique et juridique, les Algériens se fondent sur les recommandations de diverses instances internationales (1) pour souligner que les archives forment un tout. « *Le problème n'est pas seulement quantitatif*, disent-ils. *Les archives qui nous ont été laissées sont comme des épaves sans cohérence entre elles.* » Ils soulignent aussi qu'il n'est pas toujours facile de distinguer entre les archives dites de souveraineté et les archives administratives, et ne manquent pas d'exemples pour étayer leur argumentation.

Ainsi, la série F, rapatriée à Aix-en-Provence et concernant les domaines (communal, départemental et d'Etat) de l'Algérie, a-t-elle fait défaut aux autorités pour le partage des terres au moment de la révolution agraire. De même, comment peut-on imaginer que l'Etat ne soit pas intéressé par la série N sur la « priorité indigène », traitant en particulier des terres « arch » attribuées aux tribus ? Les documents concernant l'hydraulique (2), le séisme d'El-Asnam, la construction de monuments anciens, le tracé des frontières avec les Etats voisins ne seraient-ils pas plus utiles à Alger qu'à Aix-en-Provence ?

Sur un plan pratique, les Algériens font observer que la France n'a guère formé d'archivistes algériens pendant la colonisation, ce qui peut expliquer, sans les justifier, certaines lacunes, en particulier dans le secteur de la conservation. On comprend mieux aussi, dès lors, que ce ne soit qu'en juin 1971 qu'ait été créé le Fonds national des archives à Alger et qu'il ait fallu attendre décembre 1972 pour que soit instituée la direction nationale des archives.

### Sur un pied d'égalité

Inversant l'ordre des facteurs et s'insurgeant contre les formes déguisées de néo-impérialisme culturel, les Algériens se demandent si la notion de « *patrimoine* commun » défendue par la France à propos des archives n'implique pas une conception renouvelée de la coopération. Et de poser une série de questions : pourquoi faudrait-il partir du principe que les originaux devraient rester chez l'ancien colonisateur ? Pourquoi l'ex-puissance coloniale n'aiderait-elle pas un jeune Etat à conserver et à restaurer son patrimoine ? Pourquoi aucun archiviste algérien faisant un stage pratique en France n'a-t-il jamais été envoyé à Aix-en-Provence ? Pourquoi des Algériens ne seraient-ils pas associés, sur un pied d'égalité, aux travaux de classement et de tri de ces archives ? Pourquoi, *au-delà des archives, la coopération* ne s'étendrait-elle pas à l'archéologie, aux musées et aux bibliothèques ?

En fait, ce sont des questions que le gouvernement socialiste commence à se poser en France et auxquelles il a le mérite de vouloir apporter des réponses équitables. Y parviendra-t-il avant la visite de M. Mitterrand à Alger, fin novembre ?

(1) Ils se réfèrent, notamment, aux tables rondes de Varsovie, en 1963, et de Cagliari, en 1977, à la réunion du groupe d'experts de l'UNESCO en 1977 à Paris, aux résolutions de la vingtième conférence générale de l'UNESCO en 1978, et aux onze rapports sur le droit international publiés entre 1972 et 1980 par les Nations unies.

(2) Des documents concernant ce secteur se trouvent, apparemment, dans les deux pays.

## La souveraineté de la France

par PIERRE BOYER (*)

LE transfert à Aix-en-Provence d'une partie des archives d'Algérie fut organisé, dès 1961, par la direction des Archives de France avec l'accord personnel du général de Gaulle. Le fait d'avoir pris, à cette époque, pareille décision laisse penser qu'il n'entrait pas, dans l'esprit des responsables, que ces archives pussent faire l'objet d'un quelconque marchandage dans les négociations en cours. Effectivement, les accords d'Evian seront muets sur ce point.

Les archives de souveraineté, faisant seules désormais l'objet du litige, reflètent l'exercice du pouvoir central à son niveau local le plus élevé, en pratique à celui des cabinets des gouverneurs et des préfets. Les plus récentes sont dites politiques, les plus anciennes historiques. Le caractère « réservé » des premières ne peut guère être contesté : rapports des renseignements généraux, de la D.S.T., voire du SDECE, sur des personnalités locales, spécialement celles de l'opposition (nationalistes, communistes et, à l'occasion, syndicalistes et socialistes). Mais on aurait tort de croire qu'elles n'intéressent que les Algériens, européens ou musulmans. Les cabinets des gouverneurs recevaient, par exemple, les notices confidentielles établies par nos consuls en pays d'islam sur les affaires de leur ressort.

Le temps a, certes, atténué la virulence des archives historiques, dont la nature est identique. On y découvre, par exemple, les dossiers des déportés du Second Empire, ceux des troubles antisémites de 1901, des rapports sur les partis politiques qui, jusqu'en 1919, ne concernent que la minorité européenne. Les partisans de l'indépendance de l'Algérie ont assez reproché à la haute administration locale de s'être souciée en priorité des intérêts de cette minorité pour ne pas convenir que *ses archives intéressent* au premier chef celle-ci.

A ces papiers ont été joints les dossiers de colonisation qui touchent encore plus directement les rapatriés. Ils y trouvent à la *fois* les origines de leurs familles et le témoignage d'un siècle de peines et de joies.

De toute façon, l'éventuelle soustraction de ces archives à l'autorité française paraît poser un problème de droit. Dans quelle mesure ces documents, émanant de fonctionnaires français servant dans des départements français, peuvent-ils échapper à la loi qui en affirme l'imprescriptibilité (loi du 3 janvier 1979, articles 3 et 5). L'argument fondé sur les résultats du référendum d'avril 1962 ne peut être retenu. Les départements d'Algérie ont bien cessé, à cette date, de faire partie du territoire français, mais ce vote n'a en *rien* effacé leur appartenance à ce dernier, antérieurement à cette date.

Les gouvernements précédents avaient proposé à l'Algérie le microfilmage des archives de souveraineté susceptibles d'intéresser le nouvel Etat. C'était là une mesure méritant d'être retenue qui avait l'avantage de faire tomber les objections quant à la politique des autorités algériennes face à leurs propres archives. Sur leur ordre, en effet, le vaste bâtiment construit par la France pour abriter les archives régionales d'Alger fut transformé, dans les années qui suivirent l'indépendance, en annexe de la préfecture de police, à l'exception de deux étages. De ce fait, des cinq étages de dossiers laissés sur place, trois furent déménagés et jetés en vrac sous les voûtes du port. Le coopérant nommé en 1963 à la tête du service passa son temps, si l'on en croit ses rapports, à tenter de sauver ce qui en restait.

Ces arguments d'ordre juridique ou culturel sont facilement balayés, je ne l'ignore pas, par les tenants, souvent inattendus, du réalisme politique, qui ne manquent pas de faire miroiter les avantages économiques ou diplomatiques qu'un geste « de bonne volonté » entraînerait. A cela je répondrai que, une fois cédées, les archives le seront pour toujours, alors que personne ne peut se porter garant de l'état des relations franco-algériennes dans les dix années à venir.

(*) Conservateur en chef honoraire aux Archives nationales.



## Un indispensable inventaire

par GUY PORTE

UN bâtiment massif de cinq étages percé d'étroites ouvertures et habillé de pierres de pays : le dépôt des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence évoque une sorte de bastion moderne campé face à la faculté des lettres de l'université de Provence dans les quartiers sud de la ville. Inauguré en octobre 1966, il regroupe la plus grande partie des archives des anciennes colonies françaises de l'île Bourbon à Djibouti, des Indes à l'A.-E.F. et à l'Indochine, sauf celles des anciens protectorats, conservées par le Quai d'Orsay. Le fonds de l'Algérie représente à lui seul près de la moitié des documents rassemblés à Aix-en-Provence : deux cents tonnes de cartons, de registres et de liasses occupant 7 kilomètres de rayonnages. N'ont été *transférées que les archives dites* « de souveraineté », c'est-à-dire celles possédant un caractère politique, créées par la haute administration durant les cent trente années de présence française en Algérie et auxquelles se sont ajoutés les papiers du consulat de France à Alger sous l'ancien régime. Les documents de gestion courante, eux, ont été laissés sur place.

Selon le premier inventaire publié par les Archives nationales en 1980 (1), elles sont réparties en trois grandes catégories : celles provenant des ministères ayant eu à connaître des affaires algériennes (intérieur et production industrielle), du gouvernement général et des trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine. Elles recouvrent, à travers une quarantaine de séries, un vaste ensemble de questions concernant l'implantation française, la conquête, les affaires indigènes locales, le maintien de l'ordre, etc. Plusieurs de ces séries, bien qu'elles soient parfois disparates, présentent un vif intérêt économique ou historique comme, par exemple, le versement du ministère de la production industrielle relatif aux mines et aux recherches d'hydrocarbures à partir de 1896 ou de la correspondance politique provenant des cabinets des gouverneurs, complétée par les fonds Bugeaud et de Gueydon. Certaines sources importantes font cependant défaut : manquent, notamment, les archives des tribunaux et de la sûreté, dont une partie a été brûlée, celle du rectorat d'Alger ou encore les archives hypothécaires et territoriales qui n'ont pas franchi la Méditerranée. L'état civil a été partiellement rapatrié à Nantes. Quant aux archives de l'armée, elles sont pour l'essentiel cadenassées au fort de Vincennes.

Le dépôt d'Aix-en-Provence est géré par une équipe de dix-sept personnes appartenant au cadre des Archives de France. Mais le personnel scientifique ne comprend que trois conservateurs chartistes — dont un conservateur en chef et trois documentalistes de catégorie A — qui sont loin de suffire à l'immense travail de classement. De ce fait, la moitié seulement des archives de l'Algérie ont pu jusqu'ici être triées et répertoriées. Une infime partie a été microfilmée en fonction des demandes extérieures ou pour sauvegarder les documents les plus fragiles. Un microfilmage *systématique, dans le cas où* les autorités algériennes renonceraient à exiger la remise des pièces originales, demanderait des moyens et des délais importants (2).

Les archives conservées à Aix sont accessibles dans les conditions légales de communication qui protègent, en particulier par des délais spéciaux allant de soixante à cent cinquante ans, la vie privée des personnes (3). Elles sont, au demeurant, largement consultées par des chercheurs universitaires ou des étudiants des deux communautés, française et algérienne, et par des Français rapatriés qui sont, surtout, des généalogistes. Les Algériens se félicitent de l'accueil qu'ils reçoivent à Aix, tout en se plaignant de leurs frais de déplacement.

Les autorités algériennes auront-elles la même attitude ? En 1975, M. *Valéry Giscard d'Estaing* avait autorisé, lors de son voyage à Alger, la restitution des registres hérités de la période turque. Or le chercheur tunisien qui les avait répertoriés, M. Abdeljelil Temimi, s'en est vu, par la suite, refuser l'accès dans leur nouveau lieu de conservation. Faut-il y voir un fâcheux précédent ? (4).

(1) Etat général des fonds, tome 3, *Marine et outre-mer*.

(2) Le dépôt d'Aix-en-Provence ne dispose actuellement que d'un seul opérateur et d'une seule caméra.

(3) Loi sur les archives du 3 janvier 1979.

(4) N.D.L.R. — M. Temimi a raconté sa mésaventure dans la *Revue d'histoire maghrébine* publiée à Tunis, dans le numéro de juillet 1980. M. Touili, directeur des Archives algériennes, nous a déclaré qu'il s'était agi d'un regrettable malentendu.

## Les exigences de la recherche historique

par BRUNO DELMAS (*)

LES Algériens réclament les archives rapatriées en France en 1962, pour les raisons suivantes : les sources algériennes auraient été massivement pillées par la France ; sans ces sources, les services publics algériens ne pourraient fonctionner, ni l'histoire de l'Algérie s'écrire ; leur rétrocession ne serait que la juste réparation d'un abus de l'Etat français. Que valent ces arguments ?

Compte tenu des circonstances, des séries essentielles pour les ressortissants français, telles que l'état civil européen, sont restées sur place. Sont également restées les archives municipales (délibérations, gestion, services techniques, état civil musulman et européen), les archives des conseils généraux et des préfectures, des services extérieurs de l'Etat (archives techniques, économiques et financières telles que travaux publics, hydraulique, enseignement, santé...), réglementations préfectorales, etc., les archives des établissements et services publics.

Il faut souligner que les retraits qui ont été opérés ne sont *pas le fait d'un choix arbitraire*. La doctrine contenue dans les instructions de M. André Chamson, directeur des Archives de France en 1962, et approfondie par le Conseil international des archives de l'UNESCO (1), peut se résumer, dans le cas de l'Algérie, de la façon suivante : les documents réunis par une personne physique ou morale dans l'exercice de son activité forment une entité unique : *le fonds* d'archives de cette personne. Ce fonds ne doit pas être dispersé. Doivent être rapatriés les fonds d'archives dans lesquels s'inscrit la souveraineté de la France et les séries qui concernent les personnes rapatriées.

Pour fonder leurs revendications des archives de souveraineté française, les Algériens invoquent le principe de succession d'Etat. Mais, pour qu'il y ait succession, il faut qu'il y ait mort : l'Etat français n'est pas mort en 1962. Il y a eu, en fait, partition d'Etat. Le nouvel Etat algérien a hérité d'une fraction du territoire, de la population et de la souveraineté de la France sur ce territoire, et sur cette population à partir du 1[er] juillet 1962. Mais il n'a pas hérité de la souveraineté française : celle-ci est indivisible, elle demeure entière.

Les archives de la souveraineté française en Algérie, rapatriées à Aix-en-Provence, sont indiscutablement la propriété de la France, de même que les archives de la gestion française en Algérie, restées sur place, sont indiscutablement la propriété de l'Algérie.

Reste le problème de la recherche historique. Elle ne peut être le monopole d'aucun pays et aucun pays ne peut en être exclu, conformément à l'esprit des recommandations de l'UNESCO qui évoquent le droit pour chaque pays à la continuité historique.

*La nouvelle loi* sur les archives, votée le 3 janvier 1979 à l'unanimité par le Parlement, a aboli toute discrimination entre chercheurs français et étrangers : ceux-ci jouissent d'une égalité absolue pour la communication des documents. Qui plus est, l'état général des fonds des archives nationales (2) et la collection des guides d'archives des services d'archives départementales, fournissent *à tous le recensement* des archives françaises. Cependant, il est légitime que, s'ils le désirent, des pays étrangers puissent disposer chez eux des sources normalement accessibles en France qui les intéressent. Depuis plusieurs années, par exemple, le Canada organise des campagnes de microfilmage.

Les Algériens reprochent aux Français leur mauvaise volonté. Mais sait-on seulement, en France, que pour conserver et exploiter les mille six cents ans d'archives qui représentent la mémoire du peuple français, pour gérer les 2 500 kilomètres linéaires de documents d'archives publiques, satisfaire quatre-vingt mille lecteurs, communiquer un million de dossiers par an, la direction des archives de France dispose seulement de deux cent quarante conservateurs et, au total, de mille agents environ ? Sait-on que le budget du seul Théâtre national de l'Opéra de Paris est le double de celui de toute la direction des archives de France ?

En dépit de ces moyens, la France a construit en 1966 un dépôt d'archives à Aix-en-Provence. Plusieurs centaines de lecteurs différents, en provenance d'une quarantaine de pays, fréquentent chaque année la salle de lecture. Pourquoi, en ce qui concerne l'Algérie, l'Etat ne déciderait-il pas de donner des moyens très *importants pour accélérer* le microfilmage des fonds pour lesquels les Algériens souhaiteraient disposer en priorité d'une copie chez eux et réciproquement le microfilmage des fonds restés en Algérie intéressant nos compatriotes ? Et pourquoi, pour les autres fonds, ne pas instituer des bourses d'études afin de faciliter encore davantage le séjour à Aix-en-Provence des chercheurs algériens et même des chercheurs français en Algérie ?

(*) Professeur d'archivistique contemporaine à l'Ecole nationale des chartes.

(1) Conseil international des archives, table ronde de Cagliari, 1977. Vingtième session de l'UNESCO, 1978.

(2) *Les Archives nationales*, état général des fonds, quatre tomes publiés de 1978 à 1980. En vente à la Documentation française, quai Voltaire, 75007 Paris.

Le Monde

# étranger

## AFRIQUE

### Zimbabwe

*UN AN ET DEMI APRÈS L'INDÉPENDANCE*

# La réconciliation entre Noirs et Blancs demeure problématique

De notre envoyé spécial

Salisbury. — La plus coquette capitale d'Afrique n'est jamais si belle qu'en ce début de printemps austral, lorsque les jacarandas en fleurs lui offrent leur parure violette. Le dimanche après-midi, l'accent aigrelet des cornemuses s'échappe lentement du kiosque à musique. De jeunes gaillards, portant kilt et toque écossaise, s'essoufflent en mesure devant un parterre attentif, mi-blanc, mi-noir. C'est l'orchestre de l'école Churchill, « *le seul du genre à Salisbury* », précise fièrement une élégante « lady » aux joues poudrées. Images paisibles d'une réconciliation nationale réussie ? Fraternité dominicale en trompe-l'œil ? Cette scène anachronique et lénifiante est-elle reflet d'une réalité ou simple illusion ? Comme souvent dans ce pays complexe et déconcertant, la réponse se situe sans doute quelque part, à mi-chemin...

Mieux vaut poser d'emblée une certitude : un an et demi après l'indépendance, le Zimbabwe achève de liquider en douceur l'héritage de la guerre. Le délicat amalgame des trois anciennes forces militaires — la ZANLA de M. Mugabe, la ZIPRA de M. Nkomo, et l'ex-armée rhodésienne — a été effectué sous la houlette de cent cinquante instructeurs britanniques. Londres consacre à cet exercice la moitié de son aide militaire globale à l'étranger. Une partie des conseillers seront maintenus pendant deux ans à des tâches d'enseignement.

Le gouvernement a démobilisé vingt mille guérilleros et s'efforce de favoriser leur réinsertion sociale.

La nomination, à la tête de la nouvelle armée, du général Maclean, geste politique visant à rassurer la minorité européenne, s'est accompagnée d'une vaste africanisation de la hiérarchie galonnée. Une trentaine d'anciens responsables de la guérilla occupent maintenant les principaux postes de commandement, à la place d'officiers blancs, relégués à des fonctions administratives. Les tâches de sécurité — armée, police et services de renseignements — absorbent un quart du budget de l'Etat. L'existence probable de caches d'armes, dans les zones contrôlées de longue date par la ZIPRA, menace d'autant moins la stabilité du régime que les violents affrontements de Bulawayo — deuxième ville du pays, — en novembre et février derniers, ont révélé le loyalisme sans faille des anciennes unités rhodésiennes.

### L'exode des Blancs

En arrivant au pouvoir, M. Mugabe avait promis d'oublier un long passé de violence et de haine. Il a su, jusqu'à présent, tenir parole : pas un procès, nulle représaille, aucun prisonnier politique. Et pourtant, les Blancs quittent le Zimbabwe à un rythme croissant. L'émigration connaîtra cette année son taux record : 21 000 départs. En quatre ans, un tiers de la main-d'œuvre qualifiée a choisi l'exil. Deux mille employés sur un total initial de 6 000 ont démissionné de la seule administration des chemins de fer, vitale pour l'économie. Pour compenser cette hémorragie, le gouvernement recrutera prochainement 300 techniciens indiens et pakistanais.

La communauté blanche, à son zénith en 1976 avec 275 000 âmes, n'atteint plus que 190 000 personnes (soit légèrement plus de 2 % de la population globale). « *Le moral des Blancs s'est surtout dégradé au cours des derniers mois* », observe un journaliste d'Umtali : « *Avant, ils se demandaient : pourquoi partir ? Maintenant, ils disent : pourquoi rester ?* »

Cet exode accéléré a des causes diverses, dont certaines étaient prévisibles. L'africanisation de la fonction publique, en progrès constant (60 % des postes budgétaires sont occupés par des Noirs contre seulement 25 % il y a un an), anéantit, chez beaucoup de cadres blancs, tout espoir d'une promotion professionnelle rapide. Contraints de céder le pas aux diplômés fraîchement émoulus des universités étrangères, nombre d'entre eux rejoignent le secteur privé. M. Mugabe déplorait récemment ces démissions soudaines qui compliquent la planification, tout en rendant hommage à l'« *attitude responsable et coopérative de la majorité des fonctionnaires ayant servi les gouvernements précédents* ».

Du terrain de cricket au champ de courses, de la chaleur bruyante des pubs au confort des villas fleuries, le style et le niveau de vie des Blancs, de leur propre aveu, demeurent intacts. Mais combien sont prêts à consentir de réels sacrifices affectant un mode d'existence privilégié, reliquat d'une injustice historique et dont ils savent, en leur for intérieur, qu'il ressemblera de plus en plus, dans un système fortement égalitariste, à une prérogative exorbitante ? Les rares pénuries provoquées par une demande intérieure en forte hausse consolident leurs préjugés et attisent leur inquiétude. Ils y voient une atteinte intolérable à leur « *way of life* ».

Les Blancs redoutent surtout que la démocratisation, en matière d'enseignement et de santé, n'entraîne une dégradation de la qualité de ces services. Cette double crainte revient sans cesse au fil des conversations. Ils s'alarment aussi du projet d'abolition de la double citoyenneté qui les privera, souvent, de leur passeport britannique, critiquent la pression fiscale croissante et dénoncent les velléités de politisation des écoles.

Hypersensibles aux mises en garde officielles, comme au moindre écart de langage fut-il autorisé, ils apprécient et respectent M. Mugabe, mais font rarement l'effort de s'imaginer à la place de ce premier ministre trop soucieux de satisfaire l'immense et légitime attente de la majorité noire pour pouvoir prendre des gants avec la minorité. Les cinq mille fermiers blancs, eux-mêmes, pourtant choyés par le régime et gâtés par une récolte exceptionnelle sont en proie au doute.

Les candidats au départ ne peuvent emporter avec eux qu'une mince allocation en devises — sonnes, — une voiture usagée et sonnes — une voiture usagée et quelques meubles. Ils tiennent ces restrictions pour des « mesures vexatoires », se considèrent comme les « prisonniers économiques » du régime et s'estiment pénalisés par rapport aux exilés de la première heure qui, refusant l'avènement de la majorité, purent pourtant s'en aller dans de meilleures conditions. L'amertume des Blancs va de pair avec la déception qu'ils inspirent à M. Mugabe. Celui-ci attendait, de la minorité européenne, qu'elle modifiât ses comportements politiques. Espoir perdu.

### Le raidissement du pouvoir

Le Front rhodésien de M. Ian Smith est devenu Front républicain, tout en conservant ses initiales (R.F.). C'est plus qu'un symbole. Comme l'ont montré deux scrutins partiels, les électeurs blancs restent massivement fidèles au Front, à leurs yeux « parti refuge » apte à défendre au mieux leurs intérêts menacés. Un fermier libéral, M. André Holland, avait créé en avril, avec la bénédiction du pouvoir, le Parti démocratique. Son aventure électorale a tourné court au dam de M. Mugabe qui vit dans cet échec le signe d'une obstination injustifiée. Le ralliement à la ZANU-P.F. de quelque trois cents Blancs et métis dans les zones rurales de Qué-Qué et Fort-Victoria n'a sans doute pas suffi à atténuer la désillusion du premier ministre. Celui-ci s'accommoderait volontiers d'une communauté blanche à la fois moins nombreuse et plus loyale.

Qualifié de parti « *rétrograde..., n'ayant plus sa place dans un Zimbabwe indépendant* », le Front républicain n'est pas la seule cible de M. Mugabe. Depuis plusieurs mois, le pouvoir s'est raidi envers toutes les formations minoritaires. On a retiré leurs gardes du corps à l'évêque Muzorewa, chef de l'UANC, comme à M. Smith. On leur reproche des « déclarations subversives » et des « rencontres secrètes ».

On dit l'évêque « *vendu à Pretoria* ». M. Smith continue de s'exprimer haut et clair tandis que l'évêque tenait récemment une conférence de presse. Mais les deux anciens premiers ministres, qui ne passèrent jamais, il est vrai, pour des parangons de libéralisme, n'ont aucun accès aux médias officiels. Seul le quotidien officieux *Herald* fait discrètement écho à leurs propos. « *Le petit évêque est mal placé pour donner des leçons de démocratie* », tonne M. Eddison Zvobgo, ministre de l'administration locale et probable futur secrétaire général de la Zanu-P.F. « *Quand il gouvernait, notre parti était interdit. Lui, est libre aujourd'hui* », souligne-t-il. Situation en effet assez rare en Afrique pour qu'on la porte au crédit du régime.

Il n'empêche que M. Mugabe a sérieusement durci le ton. Tantôt, il prédit à l'évêque « *un cachot où il aura des bibles à profusion* », tantôt il promet aux opposants « *assez de corde pour qu'ils puissent se pendre* ». Il faut, certes, faire la part, dans ces menaces, de la véhémence propre aux réunions publiques. Comme tout chef africain s'exprimant dans la langue de son auditoire, le Shona en l'occurrence, M. Mugabe « en fait trop ». Il doit, de temps à autre, démentir des propos lancés dans la fièvre d'un meeting, premier ministre et chef de parti à la fois, ce double rôle l'oblige à se corriger, voire à se contredire.

Ces impairs témoignent d'une nervosité croissante. Réintroduisant des pratiques policières inaugurées par la Rhodésie blanche, le gouvernement vient de réglementer sévèrement la tenue des réunions politiques. Tout meeting doit être désormais annoncé une semaine à l'avance, et le ministère de l'intérieur s'est octroyé un pouvoir d'interdiction. Prises au nom de l'« ordre public », ces restrictions draconiennes ont pour principale victime l'U.A.N.C. de l'évêque Muzorewa. Coïncidence ? Nul doute que le gouvernement s'inquiète d'un regain d'activité — et d'audience — de l'U.A.N.C. Celui-ci peut cristalliser et récupérer à son profit le mécontentement d'une petite partie de la population urbaine.

Le thème du parti unique émaille de plus en plus souvent les discours officiels, ce qui n'a rien de surprenant. La formation idéologique de M. Mugabe, son souci de consolider l'unité nationale, l'influence de l'« environnement » politique africain, socialiste ou non : tout concourt à hâter l'avènement d'un monopartisme qui, de surcroît, a toujours eu les faveurs — avouées — du premier ministre.

Dans la plupart des villages, où la ZANU-P.F. règne sans rival, la question ne se pose plus. Juridiquement, l'affaire prête à controverse. Pour les minoritaires Noirs et Blancs, la Constitution du Zimbabwe, en garantissant la liberté d'association, exclut le parti unique. Toute modification de la déclaration des droits contenue dans la loi suprême requiert, selon eux, à la Chambre des députés, un vote unanime, donc par définition impossible (1). « *On peut amender la Constitution par référendum* », rétorque M. Zvobgo. L'essentiel est ailleurs : et si l'instauration du monopartisme avait pour principal effet de réveiller les rivalités tribales ? Tel est notamment l'avis de M. Joshua Nkomo, président du Front patriotique (P.F.) et chef de l'ethnie minoritaire des Ndebele (18 % de la population). « *On déstabiliserait le pays* », a-t-il mis en garde.

« *Nous aurons un parti unique* », assure M. Zvogbo. Au fond, qui en doute ? Tout dépend de quand et de comment. M. Nkomo n'est pas hostile, en principe, au monopartisme, à condition qu'il soit l'aboutissement d'une négociation permettant de préserver l'influence et la personnalité du P.F. Dans cet esprit, une commission bipartite fut mise sur pied il y a un an. Elle est aujourd'hui en sommeil. « *Nous ne sommes pas pressés* », affirme M. Mugabe. De fait, il ne semble pas accorder une priorité absolue à ce projet. Une chose est sûre : le parti unique ne pourra être imposé à M. Nkomo, sauf à risquer une crise aux conséquences incalculables.

Le gouvernement et la ZANU-P.F. subissent l'usure du pouvoir. Trop de dirigeants du parti avaient promis des changements radicaux « en une nuit ». La population n'eut que le tort de les prendre au mot. Ses espérances ne sont pas comblées et sa patience s'épuise. Les citadins souffrent de l'inflation et du chômage. Les grèves se multiplient. Des manifestations spontanées, parfois dispersées par la police, éclatent ici et là pour protester contre tel cas de favoritisme ou de corruption. On assiste à la naissance d'un phénomène de népotisme. La presse gouvernementale déplore cette vague contestataire qu'elle assimile à une « maladie contagieuse ». Il règne un désenchantement certain parmi une population qui attend du gouvernement plus que celui-ci ne peut offrir. Certains Africains ne surmontent pas le déracinement urbain, aggravé par l'évolution politique et sociale en cours. Selon une enquête d'une organisation catholique d'entraide, le nombre des suicides, chez les Noirs du Zimbabwe, a quintuplé en un an...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) La Chambre des députés (« *House of Assembly* », qui forme, avec le Sénat, le Parlement du Zimbabwe, comprend 100 élus, ainsi répartis : ZANU-P.F. (57) ; Front républicain (20), Front patriotique (20) U.A.N.C. (3).



### Tunisie

**DEVANT LE CONGRÈS DES JOURNALISTES FRANCOPHONES**

# M. M'Zali justifie les efforts de défense du pays par l'aggravation de la menace extérieure

**Une fois terminés les travaux de la commission mixte tuniso-américaine, M. Francis West, sous-secrétaire américain à la défense chargé de la sécurité internationale, est retourné au Maroc, où il s'était déjà rendu il y a quelques jours (« le Monde » daté 8-9 novembre), et a eu un entretien avec Hassan II le mercredi 11 novembre. Il a précisé que la conversation avait principalement porté sur les « formes d'aide » que les Etats-Unis pourraient apporter au règlement du conflit saharien. D'autre part, le souverain a invité M. Arap Moi, chef de l'Etat kényan et président en exercice de l'O.U.A., et M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'Organisation, à assister au sommet arabe qui s'ouvre à Fès le 25 novembre.**

De notre envoyé spécial

Tunis. — « *Notre espace aérien est constamment violé, nos frontières sont des passoires, nos côtes ne sont pas protégées* », a déclaré le premier ministre tunisien en recevant, mercredi 11 novembre, une centaine de participants du congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, réuni à Tunis. M. M'Zali entendait expliquer la récente visite d'une délégation militaire américaine conduite par M. West, sous-secrétaire à la défense. La Tunisie a délibérément consacré l'essentiel de ses ressources à l'éducation, mais « *nous sommes dans un monde où il y a beaucoup de loups* ». La Tunisie a donc besoin — elle s'en est aperçue après l'affaire de Gafsa — d'un minimum de moyens de défense qui lui impose une charge écrasante. Pour l'essentiel, la Tunisie, après avoir passé des contrats avec la France, négocie l'achat de fournitures militaires avec les Etats-Unis.

Interrogé sur sa position dans la phase actuelle du conflit du Proche-Orient, M. M'Zali a d'abord rappelé que le président Bourguiba avait été le premier chef d'Etat arabe à préconiser, dès 1965, l'établissement dans l'ancienne Palestine de deux Etats, l'un juif et l'autre arabe, ce qui lui avait valu à l'époque « *d'être considéré comme un traître à la cause arabe* ».

« *Certains événements irréversibles ont eu lieu*, a poursuivi le premier ministre, *comme la paix séparée signée par Sadate et Begin, qui a beaucoup affaibli la position arabe (...). Aujourd'hui, nous sommes en présence du plan saoudien du prince Fahd, point de vue pertinent, prometteur et qui sera encore plus consistant après son éventuelle acceptation par le prochain sommet arabe de Fès. J'espère que, tel qu'il est ou amendé, le plan Fahd sera adopté par consensus. Ce sera là alors une plate-forme de négociations ou de conversations.* » Cette appréciation rejoint celle de M. Mitterrand, qui avait estimé, après son voyage en Arabie Saoudite, que le plan Fahd n'était pas à prendre ou à laisser, mais se présentait comme une « *base de discussions* ».

M. M'Zali estime que la France a un « *rôle assez privilégié* » en raison de ses amitiés dans les deux camps et peut, « *en tant que telle ou au sein de l'Europe des Dix, apporter une contribution positive* ».

Enfin, M. M'Zali a estimé que l'essor de l'intégrisme religieux est un phénomène mondial résultant de la faillite des idéologies ainsi que de la crise. Celle-ci a été aggravée en Tunisie, a-t-il dit, par « *dix ans de socialisme pseudo-romantique, de coopérativisme effréné et d'un système étouffant qui a laissé la jeunesse en désarroi* », et, à propos de cette crise, le premier ministre « *fait son autocritique* ».

Quant à l'avenir, si le régime actuel « *arrive à être un modèle pour nos enfants (...) peut-être le dialogue* (avec cette jeunesse) *sera-t-il repris, à condition toutefois que nous arrivions à gagner la bataille du développement, c'est-à-dire à créer tous les ans cinquante mille à soixante mille emplois* ».

MAURICE DELARUE.

### Tchad

# De vifs combats ont lieu dans l'est du pays

*(Suite de la première page.)*

A ce sujet, on parle du Kenya, qui préside actuellement l'O.U.A., et du Nigéria, principal participant et maître d'œuvre de l'opération.

A N'Djamena même, on affirmait mercredi que l'arrivée de la force interafricaine était retardée en raison de la présence libyenne sur l'aéroport de la capitale tchadienne. Cinq cents soldats zaïrois étaient attendus, rappelle-t-on de même source, dimanche soir à bord de deux Transall et d'un DC-8 de l'armée française. Treize chambres ont été réservées à partir de cette date pour l'état-major zaïrois dans les deux hôtels de N'Djamena, apprend-on par ailleurs. Mais celles-ci restaient inoccupées mercredi.

Depuis quarante-huit heures, les rotations d'avions libyens sur l'aéroport de N'Djamena sont de plus en plus fréquentes, et ont lieu aussi bien de jour que de nuit. Pour la première fois, mardi, sept avions libyens (deux Illiouchine 76, deux Hercules C-130 et trois DC-8) embarquant du matériel militaire, se trouvaient en même temps sur la piste. Dans une déclaration à la presse, le commandant en chef des forces armées libyennes à N'Djamena, le colonel Radouane Salah Radouane, a indiqué que le départ des Libyens serait « *définitif dans deux jours* ».

Le colonel Radouane Salah Radouane a précisé que « *dans une première phase d'évacuation* » le matériel libyen était acheminé du Tchad vers Sebha, en Libye, et dans la bande d'Aouzou, située dans l'extrême nord du territoire tchadien. « *Cet équipement sera, ensuite, définitivement rapatrié en Libye* », a-t-il laissé entendre. Le colonel Radouane s'est toutefois refusé à indiquer si la bande d'Aouzou sera totalement évacuée par les forces libyennes. Cette bande de désert, le long de la frontière tchado-libyenne, réputée riche en minerai, appartient au Tchad, mais est convoitée et militairement occupée par la Libye depuis près de dix ans.

A la suite du retrait des troupes libyennes, la Communauté économique européenne envisage l'octroi d'une aide spéciale au Tchad, et, à Bruxelles, de hauts fonctionnaires des Etats membres et de la Commission européenne ont tenu leur première réunion dans ce but, mardi 10 novembre, dans la capitale belge, avant de se rencontrer, à nouveau, la semaine prochaine pour organiser l'envoi d'une mission d'étude au Tchad.

Ph. D.

## A TRAVERS LE MONDE

### Danemark

- VERS DES ELECTIONS ANTICIPEES ? — A quelques jours des élections municipales du 17 novembre, M. Joergensen a mis en jeu l'existence de son gouvernement minoritaire social-démocrate lors de la discussion par le Parlement, à partir du jeudi 12 novembre, d'un projet de loi sur l'utilisation du capital des caisses de retraite et d'assurances pour la relance de l'industrie. S'il démissionnait, des élections anticipées pourraient avoir lieu en décembre. — *(Corresp.)*

### Irlande du Nord

- PLUSIEURS MEMBRES DE L'ULSTER DEFENCE REGIMENT (U.D.R.), corps auxiliaire de l'armée britannique, ont été tués ces derniers jours par l'IRA. Le dimanche 8 novembre, un adolescent a été tué dans une explosion qui visait son père, membre de l'U.D.R. ; deux autres agents de l'U.D.R. sont morts dans des attentats lundi et mardi. — *(A.F.P.)*

### Luxembourg

- LA PRINCESSE MARIA-THERESA, épouse du prince Henri, héritier du trône grand-ducal du Luxembourg, a donné naissance, mercredi 11 novembre, à un fils prénommé Guillaume. D'autre part, la princesse Marie-Astrid, sœur du prince Henri, a annoncé son prochain mariage avec l'archiduc autrichien Christian de Habsbourg-Lorraine. — *(A.F.P.)*

# AMÉRIQUES

## États-Unis

SELON UN DOCUMENT INTERNE

### Le département d'État reconsidère sa politique des droits de l'homme

De notre correspondant

Washington. — Un changement très net — au moins verbal — se manifeste à Washington à propos de la défense des droits de l'homme. Dans un premier temps, l'administration Reagan avait tourné complètement le dos à la politique activiste de M. Carter, au point de confier le poste de secrétaire d'État adjoint chargé de ces questions à un conservateur notoire, M. Ernest Lefever, qui ne croyait ni possible ni même souhaitable un rappel à l'ordre des pays concernés.

Les protestations ont été si vives qu'il a fallu inviter M. Lefever à remettre sa démission, en juin dernier, avant même le vote de confirmation du Sénat. Un homme « plus présentable » a été trouvé en la personne de M. Elliott Abrams, un avocat âgé de trente-trois ans qui passe pour un modéré (*le Monde* daté 1er-2 novembre).

Mais on ne s'est pas contenté de changer de responsable. Tirant la leçon des derniers mois, le département d'Etat a changé aussi d'orientation comme le montre un document interne, approuvé par M. Haig et publié intégralement dans le *New York Times* du 5 novembre.

Il s'en dégage une idée essentielle, à savoir que la défense des droits de l'homme doit être au centre de la politique extérieure américaine. M. Lefever affirmait exactement le contraire. Ce n'est pas pour autant un retour aux méthodes de M. Carter, qui, dans ses relations avec certains pays d'Amérique latine, attachait une importance primordiale à la question des libertés.

Si les droits de l'homme ne sont pas *« au cœur de notre politique étrangère »*, celle-ci ne sera jamais *« crédible »*, affirme le texte du département d'Etat. *« La défense des droits politiques et des libertés civiles est d'ailleurs ce qui distingue les deux blocs. (...) Notre aptitude à résister aux Soviétiques dans le monde dépend en partie de notre capacité à établir cette distinction. Un échec*, affirme le document, *encouragerait le neutralisme en Europe, car on se demanderait : « Pourquoi s'armer, pourquoi combattre si les deux superpuissances sont moralement égales ? »*

Le département d'Etat estime qu'une politique de défense des droits de l'homme *« est essentielle, malgré son coût »*. Elle peut conduire à des *« choix difficiles, susceptibles d'affecter défavorablement certaines relations bilatérales »*. En disant cela, les auteurs du texte pensent aussi bien à l'Union soviétique qu'à certains pays alliés des Etats-Unis.

Le document envisage des dénonciations publiques de l'attitude de Moscou devant des instances internationales, comme les Nations unies. Washington pourrait également *« cesser de soutenir des pays amis ou même voter contre eux »* dans des organismes tels que la Banque mondiale. Cela dit, il faut que cette politique tienne compte des intérêts économiques, politiques et stratégiques des Etats-Unis. *« Les droits de l'homme ne progressent pas*, déclare le département d'Etat, *lorsqu'on remplace un mauvais régime par un autre pire encore, ou un dictateur corrompu par un politburo communiste zélé. »* La préférence de l'administration Reagan va toujours, semble-t-il, aux protestations discrètes : le document évoque le rôle que pourraient jouer à ce propos les attachés militaires américains en poste dans telle ou telle capitale.

S'agit-il d'un réel changement de cap ou d'un simple maquillage pour calmer certains secteurs de l'opinion publique en Europe et aux Etats-Unis ? La réponse sera donnée par les actes de l'administration Reagan.

ROBERT SOLÉ.

## Cuba

LE POÈTE ARMANDO VALLADARES EST EMPRISONNÉ DEPUIS PLUS DE VINGT ANS

### L'enfer des geôles castristes

L'écrivain espagnol Fernando Arrabal, qui vit à Paris, vient d'écrire au président de la République française pour lui demander de recevoir la femme du poète cubain Armando Valladares, enfermé dans les cachots et les camps de concentration castristes depuis plus de vingt ans, *« le record du monde d'emprisonnement pour un écrivain »*, dit-il. Ce qui se passait dans les geôles franquistes, affirme Arrabal — qui en a fait lui-même l'expérience — *« n'approchait ni de près, ni de loin, la barbarie »* avec laquelle est traité Valladares.

La femme du poète, Marta, parcourt les capitales européennes pour tenter d'alerter l'opinion internationale. De passage à Paris, elle relate avec une dignité exemplaire les souffrances endurées par celui qu'elle connut en prison, alors qu'elle rendait visite à son père, également incarcéré comme « anti-révolutionnaire », et qu'elle épousa peu de temps après.

*« Mon mari a été arrêté en décembre 1960*, dit-elle. *Il avait vingt-trois ans. Quinze jours après, il était condamné à trente ans de prison. Au départ, il était un sympathisant de la révolution, comme la majorité d'entre nous, mais il s'était dressé contre la communisation progressiste du régime. »*

*« En 1961, il a été transféré à l'île des Pins, baptisée l'île « de la Jeunesse », et a failli être fusillé parce qu'il avait tenté de fuir. Trois ans après, il a été astreint aux travaux forcés dans une carrière de marbre. Quand il partait le matin, il ne savait jamais s'il rentrerait le soir. Beaucoup de ses compagnons sont morts, tués par leurs gardiens.*

*» En 1966, nouveau transfert, cette fois à la prison de la Cabaña, à La Havane, une forteresse de l'époque coloniale, située au bord de la mer. Armando, qui est asthmatique, a beaucoup souffert de l'humidité des « fosses » — c'est ainsi qu'on les appelle — où il a dû vivre en compagnie d'autres prisonniers politiques. C'est là que je l'ai connu, en 1969. Ses parents et moi nous pouvions le voir en principe une fois par trimestre, pendant deux heures. Mais souvent les visites étaient supprimées.*

*» Il a été frappé, humilié sans cesse. Il fait partie des rebelles, de ceux qui n'acceptent pas le programme de rééducation communiste. S'il avait signé un document pour se renier, et proclamer les mérites de la révolution, suivi ensuite des cours d'endoctrinement marxiste, il aurait pu obtenir un allègement de ses conditions de détention. Mais il ne l'a jamais fait.*

*« Il a été également enfermé pendant trois ans dans une prison de la province de l'Oriente, où personne ne pouvait le visiter. Il vivait dans une cellule complètement hermétique, sans notion du jour et de la nuit. En 1974, de nouveau à la Cabana, il a été laissé, comme tous les prisonniers rebelles, plus de quarante jours sans manger. Six d'entre eux sont restés invalides, dont mon mari. Depuis, il se déplace sur une chaise à roulettes.*

*» En prison, il a commencé à écrire des poèmes, qu'il fait parvenir clandestinement à l'extérieur. Depuis que son premier recueil a été publié, en 1977, ses conditions de détention ont empiré. Il a été condamné plusieurs fois à la « solitaire ». Depuis deux ans, les visites et le courrier lui sont interdits. Il ne peut rien lire. La bible que je lui avais fait parvenir a été confisquée. La dernière lettre clandestine que j'ai reçue de lui date du 28 juin dernier. »*

Mme Marta Valladares nous la montre. Comme les poèmes, elle a été écrite en lettres microscopiques, au mercurochrome, sur du papier hygiénique. Dans la nouvelle prison de la Havane, le Combinat de l'Est, où il est incarcéré, *ils sont plus de trois cents* prisonniers « historiques » comme lui, des rebelles que M. Fidel Castro a refusé de libérer en même temps que les quelques milliers de détenus amnistiés à la fin des années 70. On a voulu les obliger à porter l'uniforme des droits commun. Ils ont refusé. Ils doivent vivre en slip.

Le poète raconte qu'il doit dormir sur du béton, dont la dureté a ouvert des plaies sur son corps. Sa cellule est privée d'air et de lumière. A côté de lui se trouve un tiroir de bois percé d'un trou : son pot de chambre. Il passe ses journées sur sa chaise d'infirme. Les autorités de la prison ne lui ont pas donné celle toute neuve, que lui avait envoyée un groupe hollandais d'Amnesty international.

Sauf en 1978, quand il a été hospitalisé pendant plusieurs mois à la Havane, il n'a jamais reçu d'assistance médicale. Sa femme, et lui-même, se sont vu proposer le marché suivant : en échange d'une rétraction publique — de tout ce qui a été dit et écrit sur les épreuves subies — le prisonnier pourrait être libéré, et ses parents autorisés à quitter Cuba. Le poète a refusé ce « suicide moral ».

Dans son cachot, il a dessiné un homme minuscule sur une chaise roulante, devant le mur gigantesque d'un pénitencier, survolé par des oiseaux, au milieu des fleurs. Et il a écrit : *« Plus mon espace physique rétrécit, et plus mes horizons spirituels s'étendent. Plus la répression et la torture sont intenses, plus ma charpente interne devient ferme et résistante. Je suis un homme libre. »* — C.V.

# EUROPE

## Espagne

*La crise au sein du P.C.E.*

### M. Carrillo fait expulser six membres du comité central

De notre correspondant

Madrid. — La lutte entre le secrétaire général du parti communiste espagnol (P.C.E.), M. Santiago Carrillo, et les « eurocommunistes rénovateurs », qui avait dominé, en juillet dernier, le dixième congrès de la formation et n'avait guère cessé depuis, a connu son épilogue, ce jeudi 12 novembre à l'aube. Après deux jours et une nuit de débats agités, le comité central a décidé d'expulser de son sein les six représentants du courant « rénovateur » (1). Parmi eux se trouvent notamment M. Manuel Azcarate, chargé des relations internationales et membre du comité exécutif (bureau politique), *ainsi* que Mme Pilar Brabo, député de Valence. Le vote a été acquis par soixante-sept voix contre vingt-quatre et huit abstentions.

Cette mesure était attendue. Les « rénovateurs » avaient organisé à Madrid une réunion publique d'appui à l'ex-secrétaire général du parti communiste basque, M. Roberto Lertxundi, en conflit ouvert avec la direction du P.C.E., et dont l'expulsion du parti vient d'être confirmée (*le Monde* daté 8-9 novembre.

M. Carillo et la majorité des membres du comité central exigeaient une rétractation publique de la part des promoteurs de cette réunion, qu'ils considèrent comme un véritable défi à leur égard.

Les débats ont été particulièrement durs. Les « rénovateurs » ont affirmé que le coût politique de la mesure prise à leur encontre serait énorme car elle montrerait que le P.C.E. était incapable d'appliquer chez lui les principes de l'eurocommunisme qu'il prône pour l'extérieur. Une crise dans les relations de la direction avec les intellectuels du parti apparaît maintenant inévitable, ont-ils dit, ce qui mettra à mal cette *« alliance des forces du travail et de la culture »* qui constitue pourtant un des fondements officiels de la stratégie actuelle du P.C.E. Les allusions n'ont pas manqué à l'expulsion controversée de MM. Fernando Claudin et Jorge Semprun, déclarés « coupables », en mai 1965, d'avoir défendu des positions proches de l'eurocommunisme à une époque où M. Carrillo ne les avait pas encore assumées.

#### Les décisions du congrès

Le secrétaire général, au contraire, a fait valoir que, pendant son dernier congrès, le parti avait démontré qu'il fonctionnait de façon démocratique. Les « rénovateurs » ont pu librement y faire entendre leur voix, a-t-il affirmé, mais leurs propositions, y compris celle de la reconnaissance des tendances, ont été rejetées par la grande majorité des délégués. Soutenir de manière systématique une thèse contraire à celle de la majorité de la direction revient en fait à essayer d'obtenir de manière indirecte le droit de fonctionner comme tendance organisée, a-t-il conclu, ce que le parti ne peut admettre sans remettre en cause toutes les conclusions du Xe congrès. Préoccupés par le risque d'éclatement qui pèse sur le P.C.E., la majorité des membres du comité central se sont ralliés à cette opinion. « *Si nous ne votons pas les sanctions aujourd'hui, nous devons le faire demain, mais elles s'appliqueront à un nombre beaucoup plus grand de personnes* », a affirmé M. Simon Sanchez Montero, dirigeant très proche de M. Carrillo.

Sans doute s'agit-il, pour M. Carrillo, d'une victoire à la Pyrrhus. Des résistances inattendues contre cette mesure draconienne sont apparues au sein même de la direction du parti. M. Nicolas Sartorius, secrétaire général adjoint du P.C.E. et virtuel « dauphin » de M. Carrillo, ainsi que M. Marcelino Camacho, secrétaire général des Commissions ouvrières, la centrale syndicale communiste, ont fait valoir qu'une telle crise ne pouvait être résolue en appliquant seulement les statuts et qu'une discussion politique de fond était indispensable. Ils ont donc demandé — sans succès — que le comité central diffère les sanctions. L'attitude de ces deux dirigeants, pourtant traditionnellement très proches de M. Carrillo, montre que le départ des « rénovateurs » du comité central n'empêchera pas la poursuite du débat qu'ils ont contribué à lancer au sein de leur parti.

THIERRY MALINIAK.

(1) Ils ne sont toutefois pas exclus du parti pour le moment.

## Finlande

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE. — En dépit de la ferme opposition des communistes orthodoxes, l'Union démocratique populaire de Finlande (qui regroupe communistes et socialistes de gauche) a désigné son actuel président, M. Kalevi Kivistö (socialiste de gauche) comme candidat à la présidence de la République.

## République fédérale d'Allemagne

### De nouvelles « révélations » contre M. Brandt

« IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE... »

*M. Willy Brandt n'a décidément pas de chance avec les affaires d'espionnage, qu'elles soient bien réelles ou nées de l'imagination d'informateurs qui ne lui veulent pas nécessairement du bien.*

*En 1974, l'« affaire Guillaume » l'avait contraint à démissionner de ses fonctions de chancelier, lorsque furent confirmés les soupçons du contre-espionnage ouest-allemand à l'encontre de son homme de confiance, identifié comme un agent de la R.D.A.*

*En 1977, le reporter américain Bob Woodward, l'un des « tombeurs » du président Nixon, avait publié des révélations fracassantes sur les prétendues activités d'agent secret de M. Brandt. Au profit, cette fois-ci, de la C.I.A., qui lui aurait versé des fonds secrets, ainsi qu'à d'autres chefs d'Etat et de gouvernement. La Maison Blanche devait démentir catégoriquement.*

*Aujourd'hui, c'est un autre journaliste américain, Jack Anderson, qui assure que l'ancien chancelier a confié « des informations sensationnelles sur l'Allemagne de l'Est à l'époque de la guerre froide » aux services de renseignement américains, mais qu'il aurait également vendu des informations symétriques au K.G.B., à Berlin, dans les années 50. Le texte de M. Anderson est longuement cité et analysé dans l'hebdomadaire* Stern *de ce jeudi 12 novembre.*

*Sa publication provoque une certaine effervescence à Bonn. Non que l'on y accorde en général le moindre crédit à ces nouvelles « révélations » sur les activités d'espionnage, aussi mystérieuses qu'éclectiques, de M. Brandt — qui en a été, jusqu'à preuve du contraire, victime plutôt qu'auteur. Mais on remarque que c'est au moment où l'on envisage un retour à de hautes responsabilités de l'homme d'Etat ouest-allemand que sort un « dossier » de nature à ternir son image dans l'opinion et chez les alliés de la R.F.A. Le propre de ce genre d'opérations est que les preuves, lorsqu'elles sont produites, sont elles-mêmes suspectes ; mais le calcul des adversaires de M. Brandt, s'il se confirme qu'il s'agit avant tout d'une manœuvre dirigée contre l'éventuel retour au pouvoir de l'ancien chancelier, est probablement qu'il « en restera toujours quelque chose ».*

B. B.

## Grande-Bretagne

### Une quarantaine d'agents des services secrets auraient trahi au profit de l'U.R.S.S. pendant et après la guerre

De notre correspondant

Londres. — Le roman d'espionnage à épisodes, qui passionne le public britannique depuis des années, vient de s'enrichir d'un nouveau chapitre. Un membre du réseau de M. Antony Blunt, cet ancien conseiller pour les arts de la Reine, qui, il y a deux ans, a reconnu avoir travaillé pour les services secrets soviétiques pendant et après la guerre, s'est découvert, plongeant dans l'embarras le gouvernement.

M. Léo Long, aujourd'hui âgé de soixante-quatre ans, qui, pendant la guerre, était membre du M.I. 14, chargé de recueillir des renseignements sur les armées allemandes, a admis dans une conférence de presse avoir fourni des informations à l'Union soviétique par l'intermédiaire d'un dirigeant du parti communiste britannique. M. Long avait été recruté par M. Blunt. Il a été interrogé en 1964 comme son ancien patron, par les services de contre-espionnage britanniques qui avaient promis l'impunité à M. Blunt s'il fournissait des informations sur ses anciens compagnons. A M. Long, ils avaient laissé entendre que des poursuites étaient « improbables » s'il se montrait coopératif. L'affaire est restée secrète pendant une quinzaine d'années jusqu'à ce que des journalistes se lancent sur cette piste.

On recherche maintenant un troisième homme qui, dans le réseau Blunt, a travaillé avec M. Long et qui a bénéficié jusqu'à présent de l'impunité.

Une quarantaine d'agents britanniques auraient ainsi trahi au profit de l'U.R.S.S. Beaucoup, dans les années 30, ont appartenu à l'université de Cambridge, à une société savante à moitié secrète baptisée les « apôtres ». Jeunes idéalistes quelque peu naïfs, dégoûtés par la faiblesse des démocraties occidentales, ils voyaient dans le communisme et l'Union soviétique le dernier rempart contre le nazisme et ils ne considéraient pas comme une trahison la fourniture, à un pays allié dans la guerre, de renseignements sur l'ennemi commun. Mais leur activité ne s'est apparemment pas arrêtée en 1945. Parmi les « apôtres » se trouvaient aussi de « gros poissons » comme MM. McLealan, Philby et Burgess, qui se sont réfugiés à Moscou.

Pressée de questions par les députés, Mme Thatcher a mis en garde, le mardi 10 novembre, contre une chasse aux sorcières qui créerait, un *« climat de culpabilité par association »*, à propos d'événements *« appartenant au passé »*.

L'affaire peut éclabousser les services secrets britanniques dans leur ensemble, non parce qu'ils seraient encore aujourd'hui infestés d'espions du K.G.B. mais parce que leurs responsables ont agi à l'insu des autorités politiques et judiciaires, en promettant l'impunité à quelques agents doubles. Plusieurs députés travaillistes les accusent de s'être placés ainsi au-dessus des lois et de tout contrôle ministériel. Mme Thatchr a refusé toute nouvelle enquête — la dernière sur les services de renseignements britanniques ne date que de quelques mois, — mais elle partage de toute évidence le mécontentement des parlementaires envers des hauts fonctionnaires qui, pendant des années, ont jugé inutile d'informer les premiers ministres successifs.

DANIEL VERNET.

## U.R.S.S.

# Moscou rejette la note de protestation suédoise sur l'affaire du sous-marin

De notre correspondant

Moscou. — L'Uninu soviétique a «rejeté catégoriquement», mercredi 11 novembre, comme «dénuée de tout fondement juridique et factuel» la protestation que lui avait adressée la Suède après la violation de ses eaux territoriales par un sous-marin soviétique.

Dans une déclaration remise à l'ambassadeur de Suède à Moscou, l'U.R.S.S. réaffirme la thèse de la panne d'instruments, rappelle qu'elle a exprimé ses regrets au gouvernement suédois et que *«dans un esprit de bonne volonté»* elle a *«accepté qu'à titre d'exception les autorités suédoises enquêtent sur les circonstances de la panne»*. Elle estime que ces autorités ont ainsi pu *«se rendre à l'évidence que le submersible soviétique s'est trouvé accidentellement dans les eaux territoriales de la Suède et que sa présence ne lèse en rien les intérêts de la sécurité de la Suède»*.

Si la note ne fait pas mention de la présence d'armes nucléaires à bord du sous-marin, l'agence Tass se charge de répondre à cette accusation dans un commentaire pnblié quelques heures avant la déclaration officielle. Tass fait observer que l'uranium 238 décelé par *«certains spécialistes de l'OTAN»* ne sert pas à la fabrication de l'arme nucléaire (1), et affirme d'autre part que de nombreux scientifiques *«doutent de l'authenticité des «preuves» présentées par les autorités suédoises»*. Le commentateur de l'agence qualifie les réactions occidentales d'*«élucubrations à des fins politiques»*.

L'attitude des dirigeants soviétiques témoigne de l'embarras dans lequel les a mis cet événement, dont les possibles répercussions sur l'opinion occidentale les inquiètent. Alors qu'ils plaident avec constance pour la création d'une zone dénucléarisée dans le nord de l'Europe et que leurs arguments commencent à porter sur une parite de la population de ces pays, le soupçon que cette histoire fait peser sur eux porte un coup sérieux à leur propagande. A la veille du voyage de M. Brejnev à Bonn, il leur fallait tenter de désamorcer cette affaire.

La façon dont la presse d'Europe de l'Ouest a rendu compte des faits a irrité particulièrement le Kremlin. Tass reproche aux médias occidentaux d'avoir profité de l'incident pour *«attiser les sentiments antisoviétiques et la psychose militaire»*. On observe avec quelque aigreur, à Moscou, que l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, une semaine après avoir publié l'interview de M. Brejnev qui couronnait une vaste campagne de séduction entreprise à l'intention du public allemand, a traité longuement de l'accident du sous-marin en mettant l'accent sur l'invraisemblance de la version soviétique. Les Soviétiques craignent ainsi d'avoir compromis stupidement en quelques jours un effort engagé de longue date et cela au moment même où les déclarations américaines sur la guerre nucléaire *«limitée»* semblaient les favoriser.

THOMAS FERENCZI.

(1) Les experts suédois qui l'ont détecté ont précisé que ce minerai est souvent utilisé pour former l'enveloppe des ogives, car sa densité empêche le repérage de plutonium ou d'uranium 235.

● *Troubles ethniques dans le Caucase.* — Ils ont eu lieu la semaine dernière dans la ville d'Ordjonikidzé, capitale de la République autonome d'Ossétie, dans le nord du Caucase, entre les populations ossète et ingouche, à la suite de l'assassinat d'un chauffeur de taxi ossète par un client ingouche. Des affrontements ont eu lieu au moment des funérailles. Des troupes et des véhicules blindés sont apparus dans la ville et le couvre-feu a été instauré. A présent, le calme serait revenu. — *(A.F.P.)*



## Pologne

## A L'OCCASION DU 11 NOVEMBRE

# Des milliers de manifestants ont exalté l'indépendance nationale

De notre correspondant

Varsovie. — Il y a trois ans, quelques centaines de militants de l'opposition démocratique s'étaient silencieusement réunis devant le tombeau du soldat inconnu pour célébrer un anniversaire interdit, celui de l'indépendance nationale, recouvrée le 11 novembre 1918 après cent trente années de partition du pays entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Mercredi, c'est au bas mot vingt mille manifestants qui se sont trouvés au rendez-vous.

Parti de la vieille ville vers 19 heures, le cortège remonte lentement la grande avenue Krakowskie Przedmiescie, applaudi par une foule de badauds. Des scouts en uniforme ouvrent la marche, suivis des survivants de l'Armée du pays, le mouvement de résistance lié pendant la guerre au gouvernement de Londres et dont les membres avaient été systématiquement persécutés par le régime jusqu'en 1956. Puis viennent les dirigeants varsoviens de Solidarité, les délégations d'usines, les étudiants, les lycéens qui se sont dotés récemment d'une organisation «indépendante et autogérée» et enfin, particulièrement nombreux, les militants de la Confédération de la Pologne indépendante. Le procès de leurs dirigeants, emprisonnés depuis un an, n'en finit plus de finir. Ce mouvement, auréolé par la répression et sans concurrence depuis l'autodissolution du KOR, est maintenant devenu une force politique non négligeable.

Sous les premières neiges de l'hiver commence un long appel des morts ponctué de la réponse incantatoire des manifestants : « *Ils sont tombés au champ d'honneur.* » C'est, en quelque sorte un Livre blanc sur les relations de la Pologne avec la Russie tsariste ou soviétique qui vient d'être lu.

Puis, M. Jaworski, dirigeant de Solidarité, explique qu'il faut « *rester unis sous la bannière de Solidarité et ne pas se diviser en groupes opposés. Aujourd'hui, le temps du travail est venu et même si nous devons organiser de nouvelles grèves, elles seront actives, afin que le travail ne s'arrête pas. Nous allons prendre sous notre pouvoir les entreprises et, de cette façon sauver la patrie, garantir l'existence de nos concitoyens. Nous ne nous soumettrons plus à qui que ce soit que nous ne jugerions pas dignes de nous gouverner.* »

Très applaudi, un représentant de la Confédération de la Pologne indépendante lance : « *Le diktat de Yalta a spolié notre pays du fruit de sa victoire. Mais, comme le disait le cardinal Wyszynski, notre nation est un arbre robuste ; quand on coupe ses racines, il sait en faire pousser de nouvelles.* » Puis il donne lecture d'un message écrit en prison par M. Moczulski, le président du mouvement : « *Tout est possible,* dit ce texte, *si nous avons la volonté d'agir. (...) Une révolution dure depuis un an en Pologne. Il faut qu'elle continue d'être une révolution sans révolution, sans affrontement, sans épanchement de sang. Mais il faut que la Pologne devienne un Etat indépendant et juste.* »

Enfin, le président du comité d'organisation, M. Ziembinski, ancien combattant de l'Armée du pays, vieille figure de l'opposition, conclut en rappelant que « *deux dictateurs ont fait périr six millions de Polonais. Quand Varsovie s'est insurgée, elle a combattu seule, abandonnée par ses alliés* ». Le programme de l'Armée du pays, dit-il, était la démocratie ; « *la démocratie, c'est la liberté de vivre sans peur* », d'avoir un gouvernement librement désigné (...) et l'égalité en droit de toutes les nations, « *afin que soit mis un terme aux tendances hégémonistes de certains pays* ». Les applaudissements éclatent. « *Dans ses relations avec la Russie,* poursuit M. Ziembinski, *la nation polonaise ne réclame rien d'autre que la reconnaissance des droits de la démocratie : le respect de l'héritage des combattants qui ont péri dans les ruines de Varsovie.* »

De semblables manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes. Le soir même, le dernier journal télévisé en diffusera des images déplorant seulement que des extrémistes aient pu pendre part à la cérémonie et lui aient donné une tournure « *antisoviétique et antigouvernementale* ».

Désormais, le 11 novembre n'est plus un sujet tabou. Le matin, la presse avait largement évoqué cette date historique, et le chef l'Etat, M. Jablonski, était allé s'incliner, à midi, accompagné de quelques centaines d'officiels, devant le tombeau du soldat inconnu.

### « Rencontre de travail »

Un communiqué a fait savoir, mercredi, que le gouvernement était disposé à procéder à une « *rencontre de travail* » avec les dirigeants de Solidarité. Il semble s'agir là d'une réponse à l'offre faite lundi par le présidium du syndicat d'entamer vendredi les négociations sur l'ouverture desquelles le général Jaruzelski, Mgr Glemp et M. Walesa s'étaient mis d'accord la semaine dernière. Ee le rendez-vous n'est toujours pas officiellement pris (1).

La propagande, pendant ce temps, fait tout pour présenter le président de Solidarité comme un homme de bonne volonté, paralysé par les extrémistes de son mouvement. On voudrait susciter un climat de méfiance au sein de la direction syndicale qu'on ne s'y prendrait pas autrement. En attendant, le parti commence à bâtir, sans Solidarité ni l'Eglise, cette « *entente nationale* » dont il a fait son slogan depuis la rencontre historique de la semaine dernière. Les dirigeants du POUP et ceux des deux autres partis officiels, démocrate et paysan, viennent de se mettre d'accord sur la « *convocation d'un groupe d'initiative représentant toutes les forces politiques, sociales et syndicales et dont l'objectif serait de préparer la création du conseil de l'entente nationale* ».

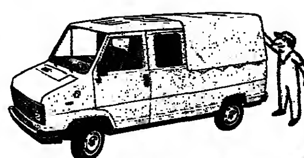
Le pouvoir tente ainsi de se donner le beau rôle, et si les négociations avec Solidarité, quand elles auront commencé, n'aboutissaient pas, il serait toujours temps d'accuser les « *extrémistes* » d'avoir refusé la main qui avait été tendue. Déjà, M. Olszowski, secrétaire à la propagande et membre du bureau politique, a précisé que ce projet d'entente nationale « *n'a rien à voir avec l'idée d'un gouvernement de coalition lancée par les extrémistes de Solidarité et qui ne pourra jamais recevoir l'accord du POUP* ». Le parti, a ajouté M. Olszowski, « *ne peut pas reculer* » sur la question de l'accès syndical aux mass media, car « *la propagande en système socialiste est partie intégrante du pouvoir* ».

BERNARD GUETTA.

(1) Mgr Glemp ne rentrera que le 14 novembre d'un voyage à Rome et à Paris.

# Les outils utiles.


CHÂSSIS CABINE


DOUBLE CABINE BÂCHÉ


FOURGON VITRINE

## Les nouveaux C 25.

Tôlés ou vitrés, châssis courts ou rallongés, fourgons de base ou surélevés, motorisations essence ou diesel : les C 25 comprennent plus de 40 modèles de base. Ça, c'est vraiment nouveau et c'est vraiment utile.

En plus, ils ont tous les avantages des camions-outils : robustesse, traitement anticorrosion mais surtout chargement facile, volume optimum, grande surface au plancher (traction avant et moteur transversal).

Mieux, ils ont toutes les qualités utiles des véhicules légers : maniabilité, nervosité, freinage assisté, confort.

Les C 25 sont de véritables outils utiles, prêts à rouler. Avec eux, une nouvelle génération d'utilitaires est arrivée. Une nouvelle génération qui vient s'ajouter à toute la gamme des "Autos Utiles" chez Citroën.



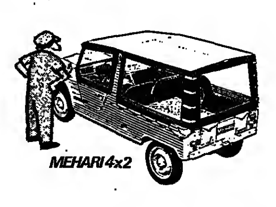
CITROËN

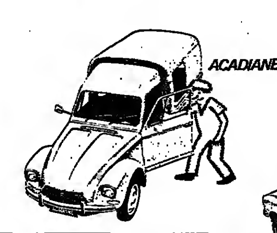

FOURGON DE BASE


FOURGON ISOTHERME SURÉLEVÉ

**C 25** Essence : 10 ou 11 CV - Diesel : 10 CV, Traction avant, moteur transversal, cabine semi-avancée, freinage assisté.
Fourgon de base :
Volume de base utile en $m^3$ : 6,5.
Poids total en charge en kg : Essence : 2800. Diesel : 2900.
Charge utile en kg : 1050 avec moteur Essence 10 CV ou Diesel 10 CV.
1405 avec moteur Essence 11 CV ou Diesel 10 CV.
Le C 25 existe également en versions fourgon rallongé, surélevé, vitré, châssis-cabine, etc. (Plus de 40 modèles de base, adaptations sur mesure).

**C 25 : PLUS DE 40 MODÈLES DE BASE !**


MEHARI 4x2


ACADIANE


GSA SPECIAL ENTREPRISE


LNA ENTREPRISE

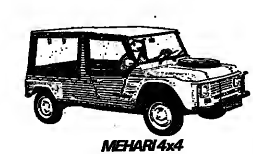
## Les autos utiles.

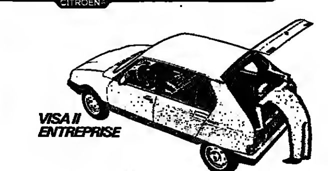
Elles sont infatigables, robustes, pratiques, économes : aucun métier ne leur fait peur!

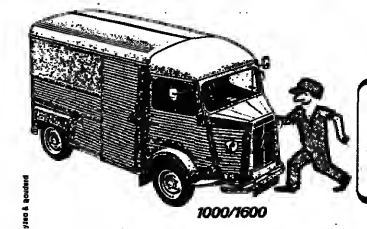
Modernes, sympathiques, originales, elles ont de l'espace à revendre.

Joindre l'outil à l'agréable, joindre l'auto à l'utile, une tradition qui vient de loin, chez Citroën.

CITROËN


MEHARI 4x4


VISA II ENTREPRISE


1000/1600



## Roulez utile.

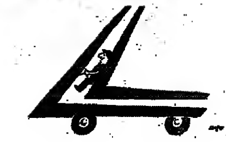
C 35 et 1000/1600 : chargez tranquille, roulez utile. Ils ont fait leur preuve dans tous les métiers, par tous les temps. Chargement, endurance, tous les records leur appartiennent. Économiquement forts, ce sont les plus infatigables travailleurs de la route.

CITROËN


C35L

CITROËN préfère TOTAL

## En avant Citroën !



هكذا من الأصل

# EUROPE

# La Hongrie vingt-cinq ans après

## IV. — Les yeux fixés sur la Pologne

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

**Depuis quatorze ans, les dirigeants hongrois se sont efforcés d'assouplir leur système économique en y introduisant les mécanismes du marché. Ils ont réussi à créer une « société de consommation socialiste » où chacun se débrouille pour « compléter » ses revenus officiels. Grâce à l'économie parallèle, la plupart des Hongrois sont à la fois des employés de l'Etat et des travailleurs indépendants** ( *le Monde*, des 10, 11 et 12 novembre).

Budapest. — Le lundi, à Budapest, c'est le jour de l' « université volante ». L'opposition se réunit dans l'appartement d'un ami pour s'informer de ce qui n'est jamais dit. Ce soir, un cinéaste raconte son voyage en Pologne. Il y a là, assis par terre, un homme qui a fait cinq ans de prison après 1956, des contestataires connus et une majorité de jeunes, dont quelques-uns prennent des notes.

L'idée qui s'est répandue parmi les Hongrois, sur la foi des informations officielles, c'est que les Polonais sont des êtres insensés qui « *veulent tout, tout de suite, sans travailler* ». L'auditoire n'attend pas qu'à la propagande soit opposée une contre-propagande. Il veut d'abord des « faits réels ». Les historiens et les sociologues qui ont participé depuis trois ans à l' « université volante » se sont surtout attachés à présenter de tels faits lorsque le régime les avait travestis ou cachés.

En ce soir d'octobre, comment ne pas parler de la Pologne ? Ce qui s'y passe alimente tous les espoirs et toutes les craintes. L'opposition se reconnaît dans le combat de Solidarité, car il consiste à conquérir des « zones de liberté ». Elle sait aussi, comme la majorité des Hongrois, que si les choses tournaient mal, là-bas, les répercussions, ici, seraient immédiates.

### La réforme économique

Au siège du P.C. — un bâtiment gardé comme une forteresse, sur les quais du Danube, — on se montre rassurant. « *Nous poursuivrons la réforme, quoi qu'il se passe en Pologne*, dit M. Janos Berecz, du comité central. *Celle-ci est née de nécessités internes. Elle ne peut dépendre de la situation internationale.* » Mais M. Berecz parle de la réforme économique, dont personne ne discute plus le bien-fondé. Les réformateurs ont réduit facilement leurs adversaires en disant : « *Si nous n'avions pas modifié la gestion de notre économie, nous en serions au même point que les Polonais.* »

Mais l'intelligentsia a en tête une autre réforme : celle des institutions politiques. Comment le libéralisme hongrois pourrait-il prendre corps, si les revendications de Solidarité débouchaient sur un drame ? Les plus lucides savent, en effet, qu'un tel libéralisme est précaire. Certes, il a le mérite d'exister. Pas de prisonniers politiques, du moins connus, pas d'arrestations, pas de tortures. Fait significatif pour un journaliste : aucun de nos interlocuteurs ne nous demande de taire son nom.

« *Pourquoi aurais-je peur ?* s'exclame un jeune historien rencontré par hasard. *Même si on m'espionnait, qu'est-ce que ça changerait ?* »

Il est vrai qu'il ajoute aussitôt :

« *Je peux dire ce que je veux. Mais je ne peux pas écrire ce que je veux.* »

C'est la définition la plus brève possible du libéralisme hongrois.

### « La censure existe dans notre tête »

Les rédacteurs en chef des journaux, les directeurs de maisons d'édition, les responsables d' « unités culturelles » sont tous nommés, directement ou indirectement, par le pouvoir. Cela signifie que pour être publié, montré, produit, il faut admettre certaines règles du jeu. Tout le monde connaît les sujets tabous — le « rôle dirigeant du parti », l'occupation soviétique, — ceux, aussi, que recouvre un voile officiel (les pauvres, le sort des minorités hongroises dans les autres pays socialistes). Et chacun sait qu'il doit accepter, à l'occasion, d' « arrondir les angles ».

« *La censure existe déjà dans la tête des gens*, dit l'écrivain Gyorgy Konrad. *Elle a été si bien assimilée qu'elle n'est plus consciente.* »

Ceux qui ne l'ont pas assimilée ne vont plus en prison, certes. Mais ils risquent leur emploi. Des philosophes ont perdu leur poste à l'université pour avoir relu *le Capital* à leur manière. D'autres pour avoir écrit une lettre à M. Janos Kadar pour la défense d'intellectuels tchèques condamnés. Certains contestataires ont été contraints à l'exil, tel le sociologue Ivan Szelenyi, en 1975.

Chaque Hongrois peut avoir deux passeports, l'un, de couleur rouge, pour les pays socialistes, l'autre, de couleur bleue, pour les pays de l'Ouest. Le voyage à l'Ouest est autorisé tous les trois ans. Le retrait du passeport fait partie des moyens de pression, discrets et quelquefois efficaces, dont disposent les autorités.

Non seulement les Hongrois n'écrivent pas ce qu'ils veulent, mais ils ne lisent pas non plus ce qu'ils voudraient. Ils ne trouvent pas les journaux étrangers dans les kiosques, ni certains livres politiques ou sociologiques dans les librairies. La « langue de bois » reste de rigueur dans les textes officiels.

« *L'idéologie reste très rigide*, remarque M. Andras Hegedus. *Ses points essentiels ne sont pas remis en question, à l'inverse de ce qui s'est passé en 1968, au début de la réforme. Nous vivons une période de réformisme honteux !* »

C'est un avis différent qu'exprime un éditorialiste de la capitale :

« *On s'exprime plus facilement qu'avant dans la presse. En littérature, d'autres options que le marxisme sont possibles. Les livres d'histoire et de sciences sociales sont plus proches des réalités. Le rôle de la social-démocratie dans notre histoire est réexaminé. Il y a une certaine compréhension à l'égard d'hommes comme Willy Brandt ou Mitterrand.* »

Autre signe favorable, selon certains observateurs : la latitude laissée à M. Rezso Nyers, l'un des promoteurs des réformes, d'écrire dans les revues officielles que les changements économiques doivent s'accompagner de transformations politiques.

« *Il est difficile de prévoir un retour au système multiparti*, dit-il. *En revanche, les syndicats, le Parlement, les conseils municipaux, les organismes professionnels pourraient devenir autant de forums démocratiques, capables de présenter des contre-projets. Les réformes vont engendrer de nouveaux rapports sociaux, qui devraient revêtir une forme politique. Mais cela ne dépend pas seulement de nous.* »

Selon M. Andras Hedegus, les tendances réformistes et dogmatiques s'équilibrent au sein du système : si la première l'emporte chez les économistes, c'est l'inverse chez les « politiques » du parti. Depuis des années, le libéralisme s'est imposé, mais « *le régime garde toujours la possibilité de revenir en arrière* ».

### Le consensus

Pour l'instant, il n'a aucune raison de changer ; de l'avis général, il bénéficie du consensus de la population. « *On fait des comparaisons avec nos voisins*, nous dit un journaliste de Budapest, *et on trouve que ce qui a été acquis, en fait de bien-être et de libertés, même relatives, vaut d'être conservé.* ».

Un tel pragmatisme est parfois présenté comme une caractéristique nationale. Pour Gyorgy Konrad, il est plutôt le fruit de l'histoire : « *Depuis quatre siècles, notre pays n'a été indépendant que durant de très courtes périodes. L'idée s'est répandue, parmi l'élite et les classes moyennes, que la Hongrie n'était pas assez forte pour être libre, qu'elle était obligée de s'inféoder à un pouvoir extérieur en comptant sur sa bienveillance.* »

On pourrait s'expliquer de cette façon la fidélité inconditionnelle de M. Kadar et des autres dirigeants à l'égard de Moscou si l'on ignorait ce que M. Hegedus appelle leur « *attachement sentimental à l'Union soviétique* ». Attachement sentimental qui ne les empêche pas, parce qu' « *ils sont intellectuellement, spirituellement émancipés* », de chercher une « *voie autonome* » pour leur pays.

Le même pragmatisme, on le retrouve chez ceux qui ne se sont ni intégrés ni résignés au système : quelques centaines d'opposants dont les autorités se gardent bien de faire des martyrs.

En voici quelques-uns qui défilent dans un studio du centre de Budapest, chez un jeune architecte, qui a placé côte à côte sur son mur une affiche de Lénine et une autre de Superman. Tous les mardis soirs, pendant deux heures, l'architecte vend 1 forint la page des textes dactylographiés, qui constituent ce qu'on appelle le « samizdat » hongrois : un samizdat qui n'est guère clandestin, car il fonctionne au su et sans doute au vu des autorités. Son responsable s'appelle Lazslo Rajk, tout comme son père, victime, en 1949, d'un des procès staliniens les plus célèbres de l'après-guerre ; ministre des affaires étrangères dans le régime Rakosi, il avait été pendu pour « titisme ». Or que dit son fils ?

« *Je n'éprouve aucune haine contre le régime. Ce qui s'est passé avec mon père n'est pas le point de départ de ma réflexion.* »

Les controverses sur le socialisme et le capitalisme n'agitent guère l'opposition, comme en témoigne un de ses leaders, M. Gyorgy Bence :

« *Même en 56 on ne pensait pas rétablir le capitalisme*, dit-il. *Nous partons du principe que le socialisme est un fait irréversible. Comme les Polonais, nous nous battons pour des choses concrètes : les droits des ouvriers, un Parlement véritable.* »

Ce qui exaspère les opposants, c'est qu'aucun changement ne puisse venir de la base.

« *Le parti admet qu'il peut commettre des erreurs*, dit l'un d'entre eux, M. Sandor Szilagyi, *mais il se dit seul habilité à les corriger* ».

A propos de la « bienveillance » du régime à leur égard, ils rappellent volontiers cette histoire, apparemment très connue à Budapest : « *Une institutrice parle de Lénine à ses écoliers et, pour leur prouver sa gentillesse, elle raconte qu'un jour celui-ci se promenait près d'une cour où des enfants jouaient au ballon. Le ballon était tombé aux pieds de Lénine, qui l'avait ramassé. Avec un bon sourire, il l'avait rendu aux enfants.*

« *En quoi cela prouve-t-il sa gentillesse ?* » *demandent les écoliers.*

» *Et la maîtresse de répondre :*

« *Il aurait pu tirer sur eux.* »

FIN

# PROCHE-ORIENT

## Les négociations égypto-israéliennes

### DES DÉSACCORDS SE MANIFESTENT SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL AUTONOME PALESTINIEN

Le Caire *(A.F.P.)*. — Les *conversations sur l'autonomie palestinienne* se sont ouvertes mercredi 11 novembre en début de soirée à l'hôtel Mena House, dans la banlieue ouest du Caire, dans une atmosphère cordiale, mais sans que les parties concernées se fassent trop d'illusions.

M. Kamal Hassan Ali, chef de la diplomatie égyptienne, a exprimé l'espoir en recevant la délégation israélienne qu'il y aurait une « percée » tandis que M. Burg, ministre de l'intérieur et chef de la délégation israélienne, souhaitait que les entretiens soient « utiles et fructueux ».

Alors que les Israéliens sont représentés à un très haut niveau — MM. Ariel Sharon et Yitzhak Shamir, respectivement ministre de la défense et des affaires étrangères accompagnent M. Burg — et les Egyptiens d'une façon « normale », la délégation américaine est, en revanche, limitée à ses deux ambassadeurs au Caire et à Tel-Aviv : MM. Atherton et Lewis. Cette discrétion n'est d'ailleurs pas du goût des Israéliens qui auraient souhaité une représentation plus étoffée.

Avant l'ouverture des discussions, la délégation israélienne a également exprimé son appréhension de voir les Egyptiens laisser « traîner les choses en longueur », alors qu'Israël souhaiterait en finir rapidement avec le problème de la composition du conseil autonome palestinien, ses pouvoirs et ses prérogatives, qui devrait être la question principale abordée au cours des prochains jours. Les Egyptiens souhaitent eux un conseil qui serait presque un Parlement, la partie israélienne préconisant, au contraire, une sorte de petit gouvernement pour gérer les affaires locales.

Par ailleurs, le parti du Rassemblement progressiste unioniste (R.P.U.) égyptien, dirigé par M. Khaled Mohieddine, a exprimé son soutien à la politique intérieure et économique du président Hosni Moubarak, tout en réitérant son rejet des accords de Camp David.

● *Le tribunal militaire israélien*, siégeant à Naplouse, a reconnu coupable, mercredi 11 novembre, quatre Palestiniens accusés d'avoir commis, le 2 mai 1980, l'attentat de Hébron, qui avait fait six morts et seize blessés parmi des colons israéliens. Le procureur militaire, le commandant Haïm Gruenwald, a causé une surprise en requérant la prison à perpétuité et non la peine de mort pour les quatre accusés, Adnan Jaber, Teissir Mahmoud Taha, Yasser Hussein El Zayadat et Mohammed Abdel Rahman Shoubaki, membres du Fath, âgés de vingt à trente ans. Au *président du tribunal, qui lui* demandait ses raisons, le procureur militaire a répondu qu'il avait eu « *des instructions* ». Le verdict devrait être connu le 17 novembre. — *(A.F.P., A.P.)*

## Syrie

### LE PARTI COMMUNISTE N'A PLUS D'ÉLU AU PARLEMENT

Damas *(Reuter, A.F.P.)*. — La totalité des 195 sièges du Conseil du peuple (Parlement syrien) mis en jeu lors des élections qui se sont déroulées lundi et mardi ont été remportés par les candidats du Front national progressiste, dominé par le parti Baas au pouvoir à Damas, a annoncé le ministre de l'intérieur, le général Nassereddin Nasser, mercredi 11 novembre.

Le Baas contrôle 60 % des sièges, le solde étant réparti entre *ses partenaires au sein de la coalition* gouvernementale (socialistes unionistes socialistes arabes, et Union socialiste) à l'exception notable du parti communiste, qui ne compte plus d'élu.

Ayant décidé de ne pas présenter de candidats sur les listes de la coalition, pour la première fois depuis la création du F.N.P. en 1972, le P.C. de M. Khaled Bagdache a vu ses six candidats, portant l'étiquette « indépendants », battus aux élections

## Les chefs d'État du Golfe soulignent la nécessité de maintenir la région à l'écart des rivalités étrangères

Le deuxième sommet du Conseil de coopération du Golfe a achevé ses travaux mercredi soir 11 novembre, au terme de deux jours de délibérations entre le roi Khaled d'Arabie et les souverains des cinq émirats de la péninsule Arabique (Koweït, Bahrein, Qatar, Emirats arabes unis et Oman). Un communiqué précise que les participants ont approuvé le plan Fahd pour un règlement du conflit du Proche-Orient et sont convenus de le soumettre à l'ordre du jour du sommet arabe qui se tiendra à Fès, à partir du 25 novembre, « *dans le but de définir une position arabe commune sur le problème palestinien* ».

Les dirigeants du C.C.G. se sont engagés à déployer « *des efforts intensifs pour parvenir à l'unité des rangs arabes* », sans faire toutefois allusion à l'Egypte, dont la participation à la Ligue arabe a été suspendue depuis qu'elle a signé un traité de paix avec Israël. Le communiqué souligne qu'il ne saurait y avoir de paix équitable au Proche-Orient tant qu'Israël n'aura pas évacué les territoires occupés et que les colonies juives qui y ont été implantées n'auront pas été démantelées.

Les dirigeants du Golfe ont également signé un accord économique qui couvre une grande variété de domaines allant du pétrole aux facilités de voyage en passant par l'unification des lois qui régissent les investissements et les réglementations du commerce extérieur entre leurs pays et le reste du monde.

En ce qui concerne les questions militaires, qui figuraient en bonne place à l'ordre du jour, le communiqué précise que les ministres de la défense du C.C.G. se réuniront pour définir les priorités garantissant l'indépendance et la souveraineté de chaque pays membre. Le communiqué rejette « *toute tentative de la part de puissances étrangères pour se créer des bastions dans la région* ».

Les chefs d'Etat ont souligné la nécessité de maintenir la région à l'écart des rivalités extérieures et critiqué, en particulier, la présence des flottes et des bases militaires étrangères. Ils ont en outre déclaré qu'ils étaient prêts à contribuer aux efforts entrepris pour mettre fin au conflit entre l'Iran et l'Irak, qui, ont-ils souligné, constitue une menace pour la sécurité et la stabilité du Golfe.

Ils ont estimé que la situation en Afghanistan constitue un danger pour la région et pour la paix du monde, et ont rappelé que le sommet islamique réuni en janvier s'est prononcé en faveur d'un règlement politique fondé sur le retrait immédiat des troupes soviétiques. Ils ont enfin décidé de réunir le prochain sommet à Bahrein en novembre 1982.

Par ailleurs, les ministres des affaires étrangères des pays du Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, Sud-Yémen, plus l'O.L.P.) se réuniront, le 17 novembre, à Aden, selon des sources palestiniennes, pour définir l'attitude qu'ils adopteront à l'égard du plan Fahd au sommet de Fès. La convocation d'une telle réunion avait été réclamée par la Libye.

Enfin, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a jugé « *regrettable* » la déclaration faite mardi par le président Reagan en faveur du plan Fahd (*le Monde* du 12 novembre), tandis qu'une mission parlementaire israélienne a entamé, mercredi, des entretiens avec les autorités américaines pour les dissuader de soutenir le projet saoudien. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Bombardement israélien du Sud-Liban.* — Pour la première fois depuis la trêve conclue le 24 juillet, l'artillerie israélienne a bombardé, mardi 10 novembre, la région de Aychiyyeh, au Sud-Liban, à une douzaine de kilomètres au nord de la frontière israélienne, a annoncé le porte-parole militaire des forces palestino-progressistes. — *(A.F.P.)*



# ASIE

## LA VISITE DE Mme GANDHI A PARIS

*(Suite de la première page.)*

On ne peut pas non plus attendre de résultats concrets en ce qui concerne l'important projet automobile, envisagé depuis maintenant plus d'un an par le gouvernement indien, bien que deux firmes françaises, Renault et Peugeot, soient sur les rangs (1). Ce dossier illustre *fort bien la patience requise* de tout partenaire étranger qui entend collaborer avec l'Inde.

Ainsi, la visite de Mme Gandhi à Paris ne semble devoir accoucher d'aucun « *projet-phare* » de l'ampleur de celui qui avait été décidé au terme de la visite de M. Giscard d'Estaing à Delhi, en janvier 1980, et qui concernait la *mise en œuvre*, par Pechiney, d'un vaste programme de production d'aluminium dans l'Orissa.

En fait, il faudra sans doute attendre encore un peu pour pouvoir apprécier les fruits de la nouvelle « *ère franco-indienne* » annoncée par M. Cheysson. Il y a de « *bons dossiers* », entend-on ici, mais ils ne sont « *pas encore tout à fait mûrs* ». En attendant, on se contentera donc de signer des accords plus limités, sur le charbon (la France se verrait *notamment confier l'exploitation d'un gisement minier dans l'Orissa*) et sur l'électricité, Paris étant chargé de la mise en œuvre d'un projet de 250 millions de roupies (2) à Bangalore. Il est également question d'un accord sur l'environnement et de la mise en place d'un groupe de haut niveau sur l'énergie.

### Coopération d'égal à égal

Côté indien, on aurait ressorti un vieux dossier concernant la création d'un port à Nhave-Sheva, près de Bombay, projet dont l'ampleur (5,5 *milliards de roupies*) exigerait un examen approfondi. La partie française place de grands espoirs dans la coopération en matière de télécommunications, domaine où sa technologie pourrait permettre à l'Inde de faire le bond en avant qui s'impose. Une offre globale serait avancée à ce sujet par la France, qui estime pouvoir répondre aux énormes besoins des Indiens.

Enfin, il aurait été décidé de créer un institut franco-indien pour les études avancées *(Indo French Institute for Advanced Studies)*, destiné à promouvoir, au plus haut niveau, des recherches conjointes dans des secteurs tels que l'électronique, l'informatique, l'espace, la physique, la bioconversion et l'énergie solaire. Cet institut, que l'on compare ici à ce que fut Princeton avant la guerre, constituerait ainsi une structure d'accueil pour les efforts français en Inde dans le domaine de la recherche.

Une initiative à laquelle la France attache une grande importance, dans la mesure où elle illustre cette coopération d'égal à égal, que Paris *entend également mener avec un* pays qui, rappelle-t-on, dispose de la troisième communauté scientifique et technique du monde. Reste l'effort financier que la France serait prête à consacrer à cette coopération. On l'annonce « important », sans vouloir en dire davantage. Toutefois, il sera difficile de faire moins qu'en janvier 80, époque à laquelle la France avait mis à la disposition de l'Inde, il est vrai « *à titre exceptionnel* », une somme de 1 milliard de francs, dont 400 millions destinés au financement du projet de l'Orissa.

Dans le domaine international, les rôles complémentaires joués par les deux pays dans leur zone d'influence respective — l'Asie et le tiers-monde pour l'Inde, l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique pour la France — pourraient leur permettre de favoriser la détente et le dialogue Nord-Sud.

Mais reste aussi, sur un tout autre plan, la constatation d'un journaliste indien qui relevait, mercredi, combien la France et l'Inde contemporaines étaient peu informées l'une sur l'autre et se demandait comment une coopération bénéfique et durable pouvait être bâtie sur « *une telle ignorance mutuelle* ».

PATRICK FRANCÈS.

(1) Selon un quotidien indien, la firme Citroën aurait également proposé à l'Inde une association en vue d'installer une usine automobile dans un pays africain.
(2) Une roupie = environ soixante centimes.

## Vietnam

● L'U.R.S.S. va allouer au Vietnam une aide d'urgence en produits de première nécessité. Cette assistance exceptionnelle porte sur « *des céréales, des denrées alimentaires, des produits pétroliers et biens de consommation courante pour la période de la fin de l'année 1981* ». Elle a pu être décidée à la suite de la visite au Kremlin, au début de septembre, de MM. Le Duan, secrétaire général du P.C.V., et To Huu, premier vice-premier ministre ; cette visite semble par ailleurs confirmer le rôle important joué par M. To Huu dans l'équipe gouvernementale en place.

هكذا من الأصل



# L'INDE en développement

PARCE qu'elle est la fille de Jawaharlal Nehru, idéaliste brillant qui gouverna l'Inde pendant quinze ans, après l'indépendance, en 1947, et contribua à la doter de structures modernes, parce qu'elle dirige depuis douze ans (après un effacement de 1977 à 1979) avec autorité, voire autoritarisme, un pays de 680 millions d'habitants, dont la plupart sont très pauvres, parce que, enfin, c'est une femme, Mme Gandhi jouit, à l'étranger, d'une popularité indiscutable quoique, parfois, controversée. Elle a fait, en janvier 1980, un retour triomphal au pouvoir, dont elle avait été chassée par une coalition hétéroclite, en mars 1977. Le parti gouvernemental, le Congrès-I (Indira) dispose de la majorité absolue dans la Chambre du peuple et, malgré les luttes de factions, semble assuré d'une certaine pérennité. Il contrôle aussi les principaux Etats de l'Union et obtiendra sans doute les deux tiers des sièges dans la Chambre haute, en avril 1982. Le premier ministre pourra dès lors, s'il le souhaite, amender la Constitution et instaurer un régime présidentiel.

Mais Mme Gandhi en a, depuis longtemps, épousé le style ; elle « règne » à nouveau souverainement. Sa force, c'est, en somme, la faiblesse et les divisions de ses adversaires. L'opposition modérée — conservateurs, hindouistes, libéraux, agrariens, socialistes — commence seulement à tirer la leçon de son échec de 1980 et de resserrer ses rangs. Les deux grands P.C., le prosoviétique et celui indépendant de Moscou et de Pékin (marxiste), parlent d'union, mais ont bien entendu du mal à passer aux actes. Ils ne peuvent en aucun cas menacer l'hégémonie du Congrès. Actuellement d'ailleurs, seul le P.C. marxiste « tient » l'important bastion du Bengale, en tirant avantage, si l'on peut dire, d'une situation sociale « explosive ». Cependant, le Congrès accepte mal d'autres formations que lui à la tête des Etats fédérés et cela réduit considérablement la liberté d'action, y compris dans le domaine économique, du gouvernement communiste de Calcutta. Durement réprimé, en 1971, le mouvement d'inspiration révolutionnaire maoïste qui avait pris naissance dans cette partie de l'Inde a fait long feu et certains de ses membres sont même, aujourd'hui, parlementaires...

Ni idéologue ni socialiste, avant tout praticienne de la politique, pragmatique rompue à l'exercice du pouvoir, mais quelque peu usée par lui, Mme Gandhi prépare-t-elle, à soixante-six ans, sa succession, avec des arrière-pensées de *dynastie ?* Après la mort accidentelle de son fils cadet Sanjay, l'aîné Rajiv s'est lancé, à son tour, en politique un peu contraint et forcé. Les médias indiens ont imposé de lui l'image d'un homme acceptable. Sous prétexte d'aider sa mère, il assure dans l'ombre, depuis son élection à la Chambre du peuple, un pouvoir occulte et se familiarise avec les dossiers.

Dans la mesure où ni l'opposition ni les syndicats ne sont menaçants, l'Inde est peut-être pour quelque temps à l'abri d'un nouveau régime d'état d'urgence, comme entre 1975-1977. Cependant, le gouvernement et l'administration comptent des partisans de la manière forte. L'interdiction des grèves dans les services essentiels risque de provoquer des réactions violentes. Les cultivateurs, choyés par la précédente coalition, ont eu l'occasion de manifester contre une politique des prix agricoles qu'ils ne jugent pas suffisamment encourageants. Mme Gandhi réclame des chefs des gouvernements locaux et des hauts fonctionnaires une loyauté inconditionnelle... Un système peu à peu s'impose, qui n'est pas tout à fait la démocratie dont se réclame l'Inde.

Certes, malgré la place qu'elle occupe dans la nation (un million de soldats de métier) et l'importance de son budget, l'armée, formée encore aux traditions britanniques et mobilisée à toutes les frontières du pays, n'aspire apparemment pas à prendre le pouvoir. Autre singularité : la complexité de la vie politique nationale et provinciale, qui intègre différents facteurs antagonistes : castes, religions, langues, régionalisme, etc. Ces facteurs et les disparités économiques et sociales énormes alimentent des tensions, campagnes d'agitation, qui sont autant de soupapes de sûreté. L'Inde tolère ainsi une forte dose d'instabilité sans que le gouvernement central ne s'en émeuve ou ne soit menacé. Il dispose de moyens répressifs étendus et n'hésite pas, le cas échéant, à appeler l'armée à la rescousse.

On ne peut nier que l'Inde ait fait dans le domaine économique et même social des progrès, ni que les inégalités, entretenues par le système, ne se soient aggravées. Avec un P.N.B. de 190 dollars par habitant, l'Inde demeure un grand pays sous et très inégalement développé. Elle est néanmoins au treizième rang des pays industrialisés, compte une classe d'entrepreneurs très actifs, des agriculteurs qui ne craignent pas d'innover. Longtemps compromises par des goulets d'étranglement, les industries de base commencent à se redresser depuis le début de l'année. Le nouveau gouvernement de Mme Gandhi met en place une politique économique un peu plus libérale, à grands renforts d'emprunts et d'aides extérieurs. La production agricole continue de subir les contrecoups de l'irrégularité de la mousson, mais progresse en moyenne, sans toutefois permettre un accroissement de la consommation individuelle de céréales et légumineuses. Le fait que la croissance de la population ne s'est pas ralentie autant qu'espéré y est, bien entendu, aussi pour quelque chose. L'Inde prévoit, pour le proche avenir, le même taux de progression de l'économie qu'au cours des trois années précédentes : 3,5 %.

Elle a déjà montré son niveau technique en fabriquant des fusées spatiales et des satellites, et en faisant exploser un engin atomique en 1974. Mme Gandhi a dit qu'elle jugeait nécessaire pour le développement de son pays de poursuivre ces efforts.

La politique extérieure de l'Inde est dominée par sa volonté de se poser en puissance locale dominante et les séquelles de conflits avec ses deux voisins, le Pakistan et la Chine. Les contentieux, notamment territoriaux, constituent évidemment des obstacles à toute amélioration des rapports avec eux.

Les Indiens se sont montrés préoccupés par l'intervention soviétique dans leur zone d'influence, en Afghanistan, mais, plus encore, par le fait que l'administration Reagan l'a prise pour prétexte pour voler au secours du Pakistan, devenu à nouveau l'allié privilégié des Etats-Unis en Asie méridionale. Les deux pays du sous-continent se trouvent de ce fait à nouveau lancés dans une course aux armements à laquelle la France prête de part et d'autre main-forte. Les relations de New-Delhi avec Washington manquent actuellement pour le moins de confiance, mais elles ne sont pas pour autant très chaleureuses avec l'U.R.S.S. Les Indiens ont tenu, par exemple, à ne pas célébrer avec éclat, en août, le dixième anniversaire du traité d'amitié et de coopération qui lie les deux pays. La sympathie, voire la compréhension, que l'Inde a manifestée à l'égard de la présence soviétique en Afghanistan et vietnamienne au Cambodge, même si ses sentiments s'expliquent par le souci de contenir l'impérialisme américain et l'action de Pékin, altère quelque peu l'image de l'Inde pays non aligné. Et si elle porte haut sa volonté d'indépendance, elle s'accommode tout compte fait bien d'une assez forte dépendance économique à l'égard du monde occidental, y compris des Etats-Unis.

GÉRARD VIRATELLE.

## La coopération franco-indienne : des possibilités sous-exploitées

EN visite officielle à New-Delhi, en août dernier, le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, évoquant l'état des relations bilatérales franco-indiennes, n'avait pas mâché ses mots. « *Sans vouloir critiquer personne,* avait-il alors déclaré, *il faut reconnaître que l'état de nos relations était, encore récemment, presque incroyable, compte tenu de la dimension de l'Inde.* »

Les chiffres, il est vrai, parlent d'eux-mêmes. Publiée au printemps dernier, une note des services d'expansion économique français en Inde relevait, par exemple, qu'en cinq ans, la progression du commerce bilatéral n'avait atteint que 40 % (en valeur), soit une moyenne annuelle de 7 %. Elle constatait également que nos importations s'étaient accrues plus rapidement que nos exportations (1) et que, traditionnellement déficitaires, nos échanges avec ce pays n'avaient été rééquilibrés, en 1980, qu'à la suite de nos ventes d'Airbus — dix appareils vendus jusqu'à présent — et de produits métallurgiques.

Ainsi, en 1979 (2), la France ne figurait qu'au onzième rang des fournisseurs de l'Inde, derrière, notamment, l'Irak, l'Iran, le Canada et la Malaisie, et au huitième rang de ses clients, derrière la Belgique et les Pays-Bas. En termes de part de marché, les chiffres illustraient encore mieux la faiblesse de notre présence en Inde, nos ventes ne représentant que 3,3 % de ses importations totales et nos achats que 3,1 % de ce qu'elle vendait à l'étranger. Quant à la place du commerce franco-indien dans nos échanges extérieurs, elle était encore bien plus faible, puisque l'Inde n'était que le quarante-septième fournisseur de la France, avec une part de marché de 0,26 %, et que nos ventes à l'Inde ne représentaient que 0,31 % de nos exportations, ce qui plaçait ce pays au quarante-cinquième rang de nos clients.

En matière de coopération technique et industrielle, la situation n'est guère plus brillante, surtout si on la compare à celle de nos principaux concurrents (les Etats-Unis, le Japon, la R.F.A. et la Grande-Bretagne).

Si dans les années 50 l'industrie française a participé à la mise en place de l'infrastructure indienne de base (sidérurgie, électronique, nucléaire, notamment), les hommes d'affaires français ont ensuite délaissé quelque peu un pays qui reste, certes, l'un des plus pauvres du monde mais qui n'en est pas moins la treizième puissance industrielle du globe, avec la troisième communauté scientifique et technique.

On note, cependant, depuis quelques années, une recrudescence de l'activité des sociétés françaises en Inde. Ce regain d'activité se concrétise, notamment, par des accords de coopération industrielle, constitués par des contrats de cession de licences et de savoir-faire, qui doivent être approuvés par le gouvernement indien en fonction de sa politique industrielle. Ce dernier protégeant avec minutie l'industrie locale contre les importations concurrentes, de tels accords sont, en fait, le principal, voire, dans certains cas, le seul moyen d'accéder au marché indien. On peut regretter, dans ces conditions, que seuls 270 contrats de ce type (5 % du total) aient été conclus, de 1957 à 1980, entre industriels français et partenaires indiens, ce qui situe la France au sixième rang des fournisseurs de technologie de l'Inde, loin derrière le Royaume-Uni (1 345), les Etats-Unis (1 096) et l'Allemagne fédérale (998), qui fournissent à eux trois près des deux tiers du total, loin aussi du Japon (502) et de la Suisse (328). En 1980, vingt-quatre accords de cession de licences ont été conclus entre firmes françaises et indiennes.

A noter que ces contrats, outre des cessions de licences rémunérées sous forme de versements de redevances ou de sommes forfaitaires, comportent, presque toujours, une clause d'assistance technique en personnel. Enfin, une trentaine de collaborations incluent également une participation financière dans le capital du partenaire indien. Tel est le cas, par exemple, de Creusot-Loire, de Pechiney, de Rhône-Poulenc et d'Ugine-Acier.

Reste que très rares sont les entreprises françaises qui vont jusqu'au bout de la logique industrielle et commerciale en acceptant d'investir en Inde, étant bien entendu que ce pays n'accepte d'investissements étrangers que s'il y a transfert de technologie (3). D'où la modestie des investissements français en Inde qui, en 1980, s'élevaient à environ 70 millions de francs (sur un total de quelque 10 milliards de francs) contre 4,5 milliards de francs pour les Britanniques, 2 milliards de francs pour les Américains et un demi-milliard de francs pour les Allemands.

PATRICK FRANCES.

(*Lire la suite page 10.*)

(1) Les importations françaises sont constituées pour l'essentiel de produits textiles, de matières premières agro-alimentaires, d'aliments pour animaux, de pierres précieuses et de bijoux. Les exportations sont constituées essentiellement de chaudières et machines de fonte, de fer et d'acier, d'avions et de produits du verre. Les produits à forte valeur ajoutée (biens mécaniques et électriques) représentent plus de la moitié de ces ventes.

(2) On ne dispose pas de statistiques douanières plus récentes. Cette année, nos exportations s'étaient élevées à 1 171 millions de francs, nos importations à 1 472 millions de francs. En 1980, elles étaient respectivement de 1 476 et 1 490 millions de francs. Pour le premier semestre de 1981, nos ventes se sont élevées à 846 millions de francs et nos achats à 786 millions de francs.

(3) Sauf pour les pays en voie de développement et exportateurs de pétrole qui, ayant de larges ressources financières mais pas de technologie à transférer, sont autorisés, sous certaines conditions, à prendre des participations dans les sociétés indiennes.



## La révolution verte : une croissance aux fruits mal répartis

par JACQUES POUCHEPADASS (*)

L'AGRICULTURE indienne se porte mieux qu'on le croit d'ordinaire. La population de l'Inde, entre 1951 et 1981, est passée de 361 millions à 683 millions d'habitants, soit une progression de 89 % en trente ans. Or, la production vivrière du pays (céréales et légumineuses), qui représentait en moyenne 58 millions de tonnes par an pendant les années 1951-1954, s'est élevée à 132 millions de tonnes en 1980-1981, très bonne année, il est vrai. Mais la moyenne des récoltes vivrières depuis 1975-1976 s'établit tout de même aux alentours de 120 millions de tonnes par an. Autrement dit, la production alimentaire a plus que doublé en moins de trente ans, dépassant ainsi quelque peu l'énorme croissance de la population. En terme de taux de croissance, le progrès n'est pas exceptionnel, mais il n'en est pas moins supérieur, par exemple, à celui de l'agriculture japonaise avant son démarrage du dernier après-guerre.

Ce progrès pendant les années 1960 a été obtenu en grande partie par l'augmentation de la surface cultivée, mais celle-ci, au cours de la décennie suivante, ayant atteint ses limites, c'est l'augmentation du rendement et de la productivité qui a permis de poursuivre la croissance.

La révolution verte, lancée au milieu des années 60, était un programme de substitution de variétés de céréales à haut rendement aux variétés traditionnelles robustes mais moins productives. Les nouvelles variétés exigeaient beaucoup d'engrais et d'eau, une culture très soigneuse, des traitements efficaces contre les maladies, auxquelles elles sont plus vulnérables. Pour atteindre rapidement le rendement le plus élevé, le programme fut appliqué dans les régions les plus fertiles et les moins vulnérables aux irrégularités de la mousson, c'est-à-dire bien irriguées. Il concernait avant tout le riz et le blé et, secondairement, le maïs et certains millets. En 1972-1973, les nouvelles variétés couvraient 22 millions d'hectares, soit près du quart de la surface totale affectée à ces cultures.

(*) Chargé de recherche au C.N.R.S.

(*Lire la suite page 15.*)

# La coopération franco-indienne

(Suite de la page 9.)

Les participations françaises se concentraient dans trois secteurs (aciers spéciaux, chimie et mécanique de précision) auxquels on pouvait ajouter la construction mécanique et électrique et la pharmacie.

La quasi-totalité des investissements français ayant été réalisés sous formes d'apports en nature (ce qui explique qu'il s'agit, le plus souvent, de participations nettement minoritaires), les intérêts français n'ont guère été concernés jusqu'ici par la législation indienne de 1973 sur les investissements étrangers, qui plafonne à 40 % la part maximale des capitaux de non-résidents dans une société locale. Un régime particulier est toutefois réservé aux entreprises fortement ou exclusivement exportatrices (la part peut alors aller jusqu'à 100 %) et aux projets faisant appel à des technologies très avancées et permettant d'approvisionner le marché intérieur indien, et pour lesquels la limite est portée à 74 %. D'une manière générale, les firmes indiennes entendent conserver la maîtrise des projets réalisés en collaboration avec des partenaires étrangers.

Reste que le manque d'agressivité des firmes françaises en matière d'investissements ne facilite pas leur conquête de nouveaux marchés, cette forme d'implantation, associée à un contrat de cession de licence, étant en effet la seule qui garantisse une certaine pérennité de la présence étrangère en Inde. D'une part, parce que les ventes au coup par coup sont systématiquement découragées. D'autre part, parce que les accords de coopération industrielle sont limités à huit ans. De plus, investir, c'est se permettre d'avoir une connaissance précieuse des milieux industriels indiens, et, aussi, de pouvoir apprendre à travailler avec un partenaire indien, ce qui peut être la clé de succès futurs.

Compte tenu du poids industriel et politique de l'Inde dans certaines régions du globe, notamment dans les pays du tiers-monde, la présence de l'industrie et de l'ingénierie indiennes, sur le marché mondial, déjà relativement importante, ne peut en effet que s'accroître dans l'avenir. Il est donc tout à fait possible d'envisager que des firmes françaises soient associées à des projets en pays tiers confiés à des entrepreneurs indiens. Une telle coopération peut être, pour une firme étrangère, un moyen d'accéder ensuite au marché indien. Or la filière de la « joint venture » (collaboration conjointe) avec des firmes indiennes est aujourd'hui très peu utilisée par des sociétés françaises.

Le dynamisme dont fait preuve en ce domaine l'industrie indienne explique qu'elle y ait remporté d'impressionnants succès, notamment dans les pays du golfe Persique. Or, à l'exception de la construction de l'aéroport d'Abu-Dhabi, la France n'est pratiquement associée à aucune firme indienne pour des projets en pays tiers.

Pourtant, les industriels indiens paraissent très bien informés des possibilités techniques françaises. Ainsi s'agit-il moins pour les industriels français de faire connaître leurs produits ou leur technologie que de savoir les proposer et de chercher, sur le marché indien, d'éventuels partenaires. D'où l'insistance avec laquelle une note du poste d'expansion économique de New-Delhi, consacrée aux « moyens de nature à élargir la présence française en Inde », préconise-t-elle la participation de firmes françaises aux foires locales ou à l'organisation de missions sectorielles et de semaines techniques (4). L'objectif étant de favoriser, d'une manière ou d'une autre, *« la venue d'industriels décidés à consacrer à l'Inde le temps et les moyens nécessaires pour nouer des relations d'affaires avec ce pays »*.

## Logistique et financements

Dans cette conquête du marché indien à laquelle ils sont désormais invités de manière pressante, les industriels français peuvent, d'ores et déjà, compter sur une logistique non négligeable, qui contribue de plus en plus au développement de la coopération franco-indienne. Au niveau public d'abord, avec un comité mixte franco-indien qui se réunit chaque année à l'échelon des ministres du commerce, et tous les six mois au niveau de hauts fonctionnaires. Dans le domaine de la coopération scientifique, technique et culturelle, des commissions franco-indiennes existent également. Enfin, un organisme dépendant du ministère français des finances, l'ACTIM, association pour la coopération technique et industrielle, organise des stages de formation technique au profit d'ingénieurs *et techniciens indiens*.

Au niveau privé, il existe, depuis 1976, une chambre de commerce et d'industrie indo-française, dont le siège est à Bombay et qui regroupe essentiellement les exportateurs indiens vers la France. Une chambre de commerce franco-indienne a été constituée récemment à Paris (5). Enfin, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie indiennes, la FICCI, qui représente environ cent mille entreprises et cinq millions de personnes, et le Centre national du patronat français (C.N.P.F.) ont décidé de créer, en juillet 1980, une entité commune, le Comité franco-indien, destiné à être un forum régulier et reconnu pour les discussions sur le commerce, l'investissement et les relations commerciales entre les secteurs privés et publics des deux pays (*le Monde* du 22 juillet 1980).

En ce qui concerne la structure bancaire, la Banque d'Indochine et de Suez vient d'ouvrir une agence à Bombay, où le Crédit lyonnais aura désormais un bureau de représentation qui viendra s'ajouter à ceux de la Société générale et de la B.N.P. (cette dernière a également des guichets à Bombay et à Calcutta) situés à New-Delhi. Plusieurs firmes ou organismes ont par ailleurs des délégués dans la capitale indienne, notamment l'OFEMA, Thomson, Renault, la Compagnie générale de radiologie et bientôt Pechiney.

Reste, bien entendu, le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent. Depuis 1961, la France participe au consortium d'aide à l'Inde. Depuis cette date elle a déboursé plus de 4 milliards de francs, contribuant ainsi pour 2,1 % au total de l'aide reçue par ce pays, contre 7,7 % pour la R.F.A. et 7,5 % pour la Grande-Bretagne. Les protocoles financiers annuels constituent la majeure partie de cette aide qui prend la forme de crédits privilégiés (prêts du Trésor et crédits commerciaux) destinés à l'achat de matériel français et comporte un « élément-don » de l'ordre de 30 %.

Aux termes du plus récent protocole, signé le 5 juin 1980, la France a mis à la disposition de l'Inde une somme de 1 milliard de francs, dont 400 millions pour le financement de la construction, par Pechiney, d'un complexe aluminium dans l'Orissa, 360 millions pour des projets industriels divers et 240 millions au titre de l'aide à la balance des paiements. A noter que des projets particuliers peuvent également être financés hors protocole.

Le milliard débloqué lors de la visite de M. Giscard d'Estaing en janvier 1980 risquant fort d'être rapidement croqué, notamment si des firmes françaises sont associées au projet d'usine sidérurgique de Paradip (Orissa), un nouveau protocole devrait être signé prochainement et pourrait être annoncé lors de la visite de Mme Gandhi à Paris. Ce n'est qu'à ce moment que l'on saura si la France, ainsi que l'avait laissé entendre M. Cheysson à Delhi, entend réellement « *faire plus* » en faveur de la coopération franco-indienne.

PATRICK FRANCÈS.

(4) C'est ainsi que se tiendra du 7 au 12 décembre, dans quatre villes de l'Inde, une semaine française des techniques avancées au cours de laquelle seront prononcées une *soixantaine de conférences d'un haut* niveau technique et scientifique. Cette manifestation est organisée par le C.F.C.E. avec l'appui d'organisations professionnelles indiennes représentatives.

(5) 4, boulevard Voltaire. Téléphone : 355-03-46.

## Réussir en Inde

L'ECOLE supérieure de commerce de Paris a sorti récemment un cahier d'études et de recherche intitulé *Réussir en Inde : les facteurs-clés du succès*. Ce cahier a pour objectif d'identifier les facteurs explicatifs de succès et des échecs en matière de collaboration économique et industrielle franco-indienne. Il décrit la réalité économique industrielle indienne, explique le fonctionnement de deux grands groupes du secteur privé indien (Birla et Tata), analyse les modalités de collaborations étrangères en Inde et le rôle des principaux interlocuteurs dans les deux pays, présente les collaborations franco-indiennes existantes, enfin, expose les facteurs-clés de succès pour des entreprises françaises qui désirent développer leurs échanges et leurs investissements dans ce pays.

Selon cette étude, les reproches les plus fréquents énoncés par les firmes françaises à l'égard de l'Inde seraient les suivants :

— L'administration y serait trop lente, lourde, complexe, autocratique, voire opposée au progrès ;

— Complexité des circuits de paiement, retards de paiement du secteur public, montant des royalties limité à 5 % du chiffre d'affaires du partenaire indien ;

— Nécessité de respecter et d'utiliser la technologie locale avec la recherche simultanée d'une technologie très sophistiquée, alors qu'il y a en Inde un manque de maintenance des équipements ;

— Lenteur et complexité des négociations, contrats pas toujours honorés, coûts élevés, prix offerts très bas ;

— Refus pur et simple des projets clés en main.

Du côté des partenaires indiens, on reprocherait aux Français :

— De ne pas répondre aux appels d'offres ou d'être trop chers par rapport à la concurrence (de 30 à 40 % parfois) ;

— De vouloir placer des contrats d'usines clés en main ;

— De ne pas avoir de technologies nouvelles disponibles ;

— De ne pas savoir négocier, accorder des conditions spéciales, rechercher la satisfaction de l'autre partie ;

— De ne pas être accueillants, notamment en France, d'être trop conservateurs, peu flexibles, de ne pas comprendre que le français reste insuffisant pour faire des affaires ;

— De ne pas être des commerciaux, mais plutôt des bureaucrates ;

— De méconnaître la puissance et le « boom » économique indiens.

En fait, observent les auteurs de l'étude, c'est surtout le manque d'information et de compréhension du fait indien qui complique les négociations. Pour aboutir à des contrats satisfaisants, il faut donc avoir une bonne compréhension des mentalités et des intérêts indiens. Aussi est-il pratiquement indispensable d'avoir une représentation locale ou d'être associé avec une entreprise indienne bien implantée.

Sur le même thème, une journée d'étude est organisée le 19 novembre à Paris.

★ E.S.C.P., 79, avenue de la République, 75011 Paris, tél. 355-39-08. Cahier d'études, n° 81-23.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



PORTRAIT

# Mme Gandhi : une force de caractère

par CHRISTINE HURTIG (*)

PEU d'hommes d'Etat auront vu leurs contemporains leur consacrer autant d'ouvrages : Mme Gandhi fascine amis et ennemis par les contrastes d'une histoire personnelle indissociable de celle de l'Inde, d'un personnage complexe élevé aux dimensions d'un mythe franchissant les frontières. S'identifiant à son pays depuis le jour où, enfant grave et précoce, la petite Indira fit un autodafé de ses poupées importées en réponse au mot d'ordre nationaliste *« achetez indien »*, elle a si bien persuadé l'Inde de cette consubstantialité, que des adulateurs avaient, en 1975, lancé avec succès le slogan *« Indira est l'Inde et l'Inde est Indira »*.

Ecartée du pouvoir en 1977, apparemment terrassée en 1979, Indira Gandhi redevient premier ministre en 1980. On pourrait la croire invincible ; elle n'est qu'invulnérable, tirant de sa force de caractère sa capacité de surmonter les pires revers de la fortune.

Née le 19 novembre 1917, deux ans avant le premier mouvement de masse lancé par le mahatma Gandhi, qui, sans être un parent, fut un peu un parrain pour elle, elle est la fille unique de Jawaharlal Nehru et de sa femme Kamala, emportée en 1936 par une longue maladie. Son enfance est donc tout entière marquée par les épreuves des dirigeants nationalistes, dont son grand-père Motilal Nehru et son père, plusieurs fois incarcérés. Très tôt aguerrie, elle se forge un caractère que ses biographes décrivent comme volontaire, méfiant et plutôt introverti. Plus tard, sa formation devra beaucoup à ses études à Shantiniketan, le collège du poète Tagore, puis en Suisse, où elle prend le goût de la culture française, à Oxford enfin, d'où elle est rappelée en Inde par la seconde guerre mondiale. En 1942, peu après son mariage avec le responsable nationaliste Feroze Gandhi, elle connaît à son tour la prison. L'indépendance venue, le couple sera tiraillé par le rôle d'hôtesse discrète, mais omniprésente, de la maison du premier ministre qu'elle assumera bientôt auprès de son père. En 1959, après la mort de son mari, elle devient pendant un an la présidente du parti du Congrès, et se signale à ces fonctions par l'impulsion décisive qu'elle donne au renversement de la coalition de gauche, à direction communiste, qui est parvenue au pouvoir dans l'Etat du Kerala, à l'extrême sud du pays, deux ans auparavant.

Nehru disparaît en 1964, miné par le choc de la guerre sino-indienne de 1962 autant que par la maladie. Son successeur, Lal Bahadur Shastri, homme modeste dont les qualités se révèlent cependant lors de la guerre indo-pakistanaise de 1965, meurt à Tachkent, en janvier 1966, après y avoir signé un règlement provisoire du problème du Cachemire. Homme de confiance de Nehru, il a le premier appelé Mme Gandhi au gouvernement comme ministre de l'information. Après lui, plusieurs vétérans du parti, dont Morarji Desai, briguent les fonctions de premier ministre. Mais un « syndicat » des dirigeants locaux du parti groupé autour de Kamaraj, le président du Congrès, préfère un premier ministre plus malléable : par deux fois, en 1966 et au lendemain des élections de 1967, il impose le choix de Mme Gandhi, considérée comme plus faible, pour diminuer l'emprise du premier ministre sur le parti. Mais, en 1967, après des élections qui ont vu un recul important du Congrès à la Chambre basse du Parlement fédéral et dans les Etats, un accord est nécessaire, qui fait de Morarji Desai un vice-premier ministre *détenteur* du portefeuille-clé des finances. Ce compromis désastreux prépare la reprise en main du Congrès par le premier ministre des reclassements politiques qui, souvent artificiels, faciliteront une concentration et une centralisation du pouvoir et provoqueront une érosion du consensus national.

## Les années de mutation

Le tempérament de Mme Gandhi, sa promptitude à parer aux attaques avant qu'elles ne prennent corps, contribuent aux inflexions rapides du système. Mais, au-delà des questions de personnes, le problème essentiel de l'Inde est celui du choc de la modernité. C'est en 1966 que commence la « révolution verte », qui va permettre un accroissement notable de la production céréalière ; les années suivantes, l'Inde développe sa capacité industrielle et technologique, comme en témoigne l'explosiou souterraine d'un premier engin nucléaire en 1974.

Les premiers acquis du mieux-être créent des aspirations qui traversent la société de courants contradictoires, en une politisation intense, souvent violente. Effet de la démocratie, l'explosion de revendications souvent particularistes en ébranle la légitimité. Sous la pression d'une gauche interne et externe au Congrès comme d'une droite qui relève la tête, Mme Gandhi cherchera souvent à concilier l'inconciliable pour manifester *in extremis* une rare détermination dans l'adoption des réformes. Ce faisant, elle sacrifiera plus d'une fois les cadres institutionnels à l'efficacité.

En juillet 1969, reprenant à son compte une partie du programme de radicalisation du Congrès que les « jeunes Turcs » socialistes du Congrès — dont M. Chandra Sekhar, l'actuel président du Janata — la pressent d'adopter, elle prend de vitesse ses adversaires au sein du parti : sur le point de se voir imposer l'actuel président de l'Union, M. Sanjiva Reddi, comme candidat à l'élection présidentielle du mois d'août, elle fait tout à coup voter une proposition de nationalisation des banques qui lui permettra d'écarter M. Morarji Desai du gouvernement. Puis elle se rallie à la candidature de M. Sanjiva Reddi pour favoriser ensuite celle, indépendante, du syndicaliste V. V. Giri et organiser son élection. Le parti se divise en un Congrès « O » (organisation) et un Congrès « R » *(ruling)* qui, dirigé par Mme Gandhi, pourra se targuer de la nationalisation des banques, effectuée en juillet, et du soutien d'une majorité de parlementaires congressistes mais qui restera néanmoins minoritaire au Parlement.

Pendant un peu plus d'un an, Mme Gandhi gouverne avec le soutien des gauches avant de faire dissoudre la Chambre basse sur l'échec d'une réforme que sa gauche réclame depuis 1967 — l'abolition des pensions et privilèges princiers. La révision constitutionnelle nécessaire n'ayant pas abouti, un décret présidentiel tourne la difficulté. La Cour suprême le déclare inconstitutionnel, mais, entre-temps, l'Assemblée a été dissoute, et Mme Gandhi réplique au *« chassez Indira »* de la *« grande alliance »* des partis de l'opposition non communiste par un *« chassez la pauvreté »* qui lui assure le soutien des masses et trois cent cinquante sièges sur cinq cent quinze dans la Chambre. Diverses réformes tendront à restreindre la garantie judiciaire des libertés constitutionnelles, provoquant un conflit des pouvoirs qui dure encore malgré de récents accommodements avec l'inamovibilité des magistrats du siège.

## Le faîte de la gloire et l'usure du progressisme

Fin 1971, la guerre de libération du Bangladesh, permise par le traité indo-soviétique du 9 août et gagnée après un défi lancé à la puissance américaine, renforce la popularité de Mme Gandhi. Des années de sécheresse, puis les premières hausses pétrolières, en grossiront les conséquences économiques. L'inflation, la montée de la corruption, dénoncée comme liée aux ressorts du système populiste qui s'instaure, sécrètent un mouvement libertaire bientôt dirigé par le vieux gandhien socialisant Jaya Prakash Narayan. Le mouvement obtient la démission d'un gouvernement corrompu au Gujarat, prend forme au Bihar, mais s'épuise. C'est alors que l'élection de Mme Gandhi est invalidée pour une irrégularité mineure et que l'opposition l'emporte au Gujarat.

Des conseillers suggèrent à Mme Gandhi de promulguer, en riposte, l'état d'urgence. Déclaré le 26 juin 1975 et justifié par un programme de réformes, cet état d'exception comporte l'incarcération des principaux parlementaires de l'opposition, des « jeunes Turcs » du Congrès, la censure de la presse, la suspension de toutes les libertés, des révisions constitutionnelles sur lesquelles un autre Parlement reviendra. Propagandiste de la *« nouvelle discipline »*, Sanjay Gandhi, second fils du premier ministre, devient, sans mandat, une personnalité politique de premier plan. Des erreurs, des excès de zèle administratif et policier, des campagnes de stérilisations massives, feront cependant perdre les élections législatives de 1977 au parti de Mme Gandhi.

Personnellement battue, elle oppose la raison d'Etat aux commissions d'enquête sur l'état d'urgence du nouveau gouvernement. Devenue victime, elle se fait réélire triomphalement, fin 1978, mais est exclue du Parlement. Elle parvient bientôt à redevenir l'arbitre d'une situation politique bloquée en jouant des divisions d'une coalition gouvernementale. Après l'éclatement de celle-ci, l'inévitable dissolution du Parlement prépare son retour au pouvoir. Elle y revient en janvier 1980, avec le concours de Sanjay, qui est, lui aussi, élu triomphalement et qui, ayant impulsé un renouvellement du personnel parlementaire, parachèvera son œuvre en faisant élire, en juin, dans les assemblées de neuf Etats, beaucoup de jeunes connus pour leur dévouement à sa personne. Devenu l'un des secrétaires généraux du Congrès Indira (ainsi appelé depuis la scission de 1978), Sanjay cumule honneurs et succès jusqu'au tragique accident d'avion dans lequel il trouve la mort en fin juin 1980.

Cependant, l'Inde a changé et la mystique de Mme Gandhi, figure maternelle souvent comparée à l'incarnation de l'ambivalente déesse hindoue, à la fois Lakshmi nourricière et implacable Kali, n'opère plus de miracles. Devant toutes les formes graves d'atteintes à l'ordre public qui paralysent les Etats du Nord-Est et secouent de part en part un pays divisé contre lui-même par des heurts entre communautés de plus en plus nombreux et violents, la répression demeure impuissante. En même temps, la présence armée soviétique en Afghanistan a créé une situation incertaine aux frontières. La politique étrangère requiert toute l'attention du premier ministre. Il faut à Mme Gandhi, qui est souvent desservie par des fidèles à la réputation controversée, un appui fiable et dévoué : au départ réticent, son fils Rajiv s'est fait élire au Parlement. Il n'a pas l'impétuosité cassante de son frère et est bien guidé par une *« servante de son pays »* qui oppose aux tempêtes la sérénité d'un délicieux sourire et le front d'airain d'une moderne Jeanne d'Are. Les débuts politiques de Rajiv méritent l'attention.

(*) Chercheur au C.N.R.S. (Centre d'études et de recherches internationales de la F.N.S.P.).




# STC porte le sceau de la qualité partout dans le monde.

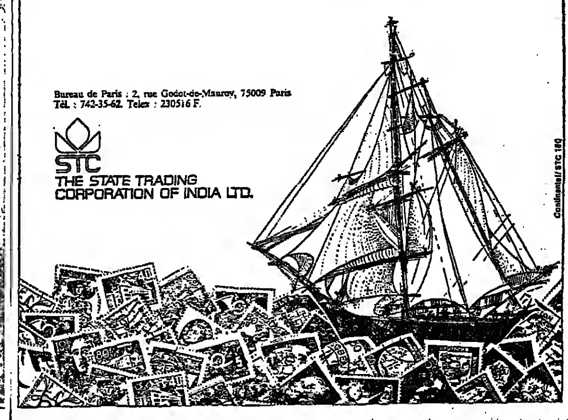
Il y a quelque trois cents ans un premier vaisseau français accostait sur la terre indienne. En dehors d'un commerce de troc, les deux pays partagèrent une similitude de conception de l'humanisme qui dure encore. Un exemple typique de cette vocation commune a été l'amitié qui s'est développée entre le mahatma Gandhi et le grand écrivain français Romain Rolland. Il s'ensuivit une interaction fertile entre l'Inde et la France, francs contre roupies ; ballets contre bharanatyam (1).

Dans les forums internationaux, les deux pays ont toujours exprimé un point de vue identique sur leur désir de paix dans le monde.

Parallèlement les échanges commerciaux se sont aussi développés.

Aujourd'hui S.T.C., la plus grande société de négoce international indienne, exporte en France de l'huile de ricin, des cotonnades, du prêt-à-porter, des oléagineux, des cuirs et peaux, des chaussures, des produits de la pêche, de l'argent, des articles de sport, etc., et elle importe de France des machines pour la transformation du cuir, de l'huile de soja, de l'huile de colza, des tissus de laine et autres produits pour alimenter les besoins grandissants de l'industrie indienne.

(1) Danse traditionnelle de l'Inde.




# De la vis la plus fine à l'usine clé en main, le nouveau visage de l'ingénierie indienne à l'exportation



Qui aurait pensé en 1955 date de la création de l'EEPC, que l'Inde se compterait aujourd'hui parmi les grandes nations industrielles ? Que l'ingénierie indienne serait mondialement respectée pour la qualité de ses services et de ses produits ? Cependant tout cela s'est réalisé.

Les ingénieurs indiens et les sociétés d'ingénierie réalisent maintenant des complexes industriels clé en main aussi bien chez eux qu'à l'étranger, tels que réalisations en urbanisme, conception et fabrication des raffineries de sucre, d'usines textiles, de centrales électriques et d'usines d'engrais.

Cela prouve au reste du monde que l'ingénierie indienne a atteint une renommée internationale aussi bien dans le degré de sophistication que dans l'ampleur des réalisations.

EEPC, après 25 ans d'existence, est fier d'admettre que son rôle de catalyseur a largement contribué au succès des exportations indiennes.

EEPC dispose d'un réseau important de bureaux à l'étranger, participe régulièrement aux expositions et foires commerciales, et l'on peut dire que les expositions biennales de l'ingénierie indienne en Asie du Sud-Est ont affirmé la qualité et la stature internationale de la technique indienne dans les milieux d'affaires du monde entier. Les visites en Inde de délégations et de missions d'études étrangères ont enrichi nos banques de données et contribué à cimenter de bonnes relations commerciales avec les pays concernés.

EEPC peut vous aider à créer des industries de tailles diverses en apportant son « know how » technique et la meilleure source pour vos fournisseurs.

Prenez contact avec nos bureaux aux adresses suivantes :
— Engineering Export Promotion Council (Inde).
— Indische Technische Handelsberatung, 4 Dusseldorf, Immermannstr. 59 (Allemagne fédérale).
— Engineering Export Promotion Council (Inde), 28/30 Cork Street Londres W-1 (Grande-Bretagne).

**Engineering Export Promotion Council**

SIEGE SOCIAL :
World Trade Centre, 4/1 B Ezra Street, Calcutta (700 001) (Inde).

AUTRES BUREAUX :
Chicago (U.S.A.), Dubai (U.A.E.), Djakarta (Indonésie), Los Angeles (U.S.A.), Manille (Philippines), Nairobi (Kenya), Singapour (Malaisie), Vienne (Autriche).



PRESSE

# Des journalistes courageux qui dénoncent les tares de la société

*La presse indienne est l'une des plus foisonnantes et des plus libres du tiers-monde. Certains grands journaux se contentent de refléter avec complaisance les points de vue officiels ; d'autres exercent un vif esprit critique ou même en rapportant simplement des faits, attirent l'attention sur diverses tares de* « la plus grande démocratie du monde », *et font réellement figure de* « quatrième pouvoir ».

*Depuis quelque temps,* l'Indian Express, *le quotidien de langue anglaise ayant la plus grande circulation nationale, publie des témoignages accablants, lance des défis aux autorités, qu'il invite au respect de leurs engagements.*

*L'affaire Antulay, du nom du premier ministre de l'Etat du Maharashtra, région de Bombay, protégé de Mme Gandhi, soupçonné d'avoir détourné des fonds, n'a pas, au demeurant, un caractère exceptionnel* (le Monde des 29 et 30 octobre). *Mais elle attire singulièrement l'attention sur certains aspects de la société politique indienne. Considérée comme incorruptible, Mme Gandhi n'en accorde pas moins sa confiance à des hommes parfois corrompus.*

*Le témoignage ci-dessous montre la liberté de ton d'un des* « redresseurs de torts » *indiens, qui dresse un réquisitoire contre le régime de New-Delhi, en* « tendant un miroir aux gens ».

Arun Shourie, quarante ans, est entré à l'*Indian Express* en janvier 1979. Du néophyte, il a la ferveur et le zèle. Et la foi, bien ancrée, en quelques principes simples. Adversaire déclaré de la corruption, de l'inégalité et de l'injustice, il est entré dans le journalisme comme on entre en religion ou comme on part en croisade. Mais avec le solide bagage d'un économiste de formation — c'est un maniaque des faits — et l'expérience de plusieurs années passées au service de la Banque mondiale, aux Etats-Unis, et de la Commission indienne de planification.

Son engagement remonte à l'état d'urgence, imposé en 1975 par Mme Gandhi. Aujourd'hui, il est de nouveau, avec l' « affaire Antulay », l'homme par qui le scandale arrive. Avant, il y avait eu la dénonciation de la situation faite aux personnes qui, en attendant d'être jugées, croupissent dans les prisons et, surtout, des sévices que des policiers du Bihar avaient fait subir à des suspects dont les yeux avaient été délibérément crevés (*le Monde* du 3 décembre 1980).

Maintenant, il instruit certes le procès d'un homme mais, là encore, son « *J'accuse* » s'adresse à la société indienne dans son ensemble. « *Mon journal,* explique-t-il, *je m'en sers comme d'un miroir dans lequel se reflète la réalité. Et ce miroir je le tends aux gens pour qu'ils constatent que, en dépit des preuves accumulées contre lui, Antulay est toujours en place, que, en dépit de l'exposé des crimes commis au Bihar, les policiers responsables sont toujours en poste et que, malgré notre campagne contre le maintien de milliers de suspects en prison, malgré la libération supposée de quarante mille d'entre eux, la situation n'a pas vraiment changé.* »

Inutile de dire qu'un homme comme Arun Shourie n'a pas que des amis. Surtout dans un pays où la presse se voit constamment reprocher, par les principaux dirigeants, de brosser de l'Inde un tableau trop noir et d'insister davantage sur ses tares que sur ses réussites. Mais là réside peut-être le principal mérite d'Arun Shourie : faire en sorte que la presse indienne, s'interrogeant sur elle-même, décide, malgré pressions et critiques, de poursuivre son chemin.

## Un seul recours, la justice

« *M. Antulay, dont vous avez mis en cause les agissements dès le 31 juillet, est toujours premier ministre du gouvernement du Maharashtra. N'avez-vous pas l'impression d'avoir échoué ?*

— Absolument pas. Le sort de M. Antulay ne m'intéresse pas. D'autant que, s'il part, il sera remplacé par quelqu'un de semblable. En fait, s'il reste en place, ma démonstration n'en sera que plus éclatante. Ainsi, si Mme Gandhi le garde, je gagne. Si elle le chasse, elle perd, car, ce faisant, elle se coupe une main. Là est en effet son dilemme. Les premiers ministres sont ses hommes, ses mains, au niveau des différents Etats. Mais la gangrène est dans les mains. Si elle les chasse, elle se retrouve sans mains. Si elle les garde, la gangrène s'étend au reste du corps. Ce n'est pas facile de se défaire de tels gens. Ce sont presque tous des criminels mais, d'une certaine manière, ils sont protégés, car ils en savent aussi beaucoup sur elle.

— *Si Antulay ne vous intéresse pas, que voulez-vous prouver ?*

— Savoir si le système, tel qu'il est aujourd'hui, offre encore des recours contre de tels forbans. Dans le cas présent, les faits parlaient d'eux-mêmes, les délits étaient patents. Or, qu'avons-nous vu ? Une Assemblée régionale en fureur pendant une semaine. Pour quel résultat ? Le Parlement central en émoi pendant deux semaines. Pour quel résultat ? En fait, chacun attend le verdict de Mme Gandhi. Et elle, qu'attend-elle ? De trouver enfin un honnête homme ? De trouver un moyen de récupérer l'argent impliqué dans cette affaire ? Ou d'apprendre de la bouche d'un astrologue la date la plus propice pour sa décision ? L'Inde, aujourd'hui, c'est six cent quatre-vingts millions de personnes qui se tournent vers Mme Gandhi au moindre problème, tandis qu'elle, elle consulte des astrologues. La réalité, c'est que toutes les institutions sont disqualifiées, à commencer par le Parlement, qui a été incapable d'agir. Il ne reste plus qu'un seul recours : la justice. Les tribunaux obligeront-ils Antulay à rendre des comptes ? Les délits sont clairs, la loi aussi. Il y a fraude, abus de pouvoirs, concussion, trafic d'influences. Autant de délits sanctionnés par le code pénal, le code de procédure civile, la loi contre la corruption ou celle qui réglemente la distribution des denrées essentielles (1).

— *Il semble que votre cible réelle, ce soit Mme Gandhi ?*

— L'Etat est devenu la propriété privée de criminels. Mon rôle est d'apporter le plus d'éléments possibles sur cette situation. Dans ce contexte, Mme Gandhi n'est qu'un symbole. Le plus visible et le plus puissant des symboles. Je me contente de montrer Mme Gandhi du doigt.

— *Mais chacun ici semble s'accorder pour reconnaître qu'il n'existe pas d'alternative à Mme Gandhi.*

— Il est vrai qu'elle est le seul leader de dimension nationale, le seul véritable homme politique du pays. Les autres, tous les autres, ne sont que des écoliers, des enfants de chœur. Mais elle n'est plus en mesure de diriger le pays. Quelqu'un a dit un jour : « *Mme Gandhi nous a appris qu'elle n'était pas la solution, il nous faut maintenant nous convaincre qu'elle n'est pas non plus un problème.* » Je crois qu'elle arrive au bout de sa route. De par sa propre faute. D'abord, elle a affaibli tout le monde autour d'elle. Aujourd'hui chacun est trop faible pour lui nuire mais aussi trop faible pour l'aider. Ensuite, elle a toujours privilégié les médiocres, ceux qui lui étaient avant tout loyaux. Aujourd'hui, elle est entourée de gens qui ne sont rien sans elle mais qui sont si médiocres qu'ils ne peuvent l'aider à diriger le pays. Enfin, elle a choisi des gens qui avaient des points faibles, sachant qu'ainsi ils la craindraient constamment. Résultat : elle est entourée de gens corrompus et, face à la situation actuelle, elle est impuissante. Son seul rôle est de créer l'illusion qu'il y a un gouvernement là où, en fait, il n'y en a pas.

— *Elle n'en a pas moins été reconduite au pouvoir par la volonté populaire !*

— C'est vrai. Et les électeurs disposaient pourtant de tous les éléments de connaissance. Ils étaient au courant des abus de pouvoir, de la corruption, de l'état d'urgence. Et, malgré cela, ils l'ont réélue, en chassant, il est vrai, une équipe incapable. A présent, ils vont en payer le prix, et les leçons de l'histoire sont toujours douloureuses.

— *L'avenir, aujourd'hui, c'est peut-être le fils aîné, Rajiv. L'* « *honnête Rajiv* », « *Mr. Clean* », *ainsi qu'on l'appelle. N'assiste-t-on pas à son irrésistible ascension ?*

— Il n'y a aucune ascension. Ce pilote [*avant d'entrer en politique, il exerçait le métier de pilote de ligne*] ne décollera pas. De plus, le fait qu'on insiste tant sur son image d'honnête homme est, en soi, un éclatant aveu.

— *Si les choses sont telles que vous les décrivez, que reste-t-il de* « la plus grande démocratie du monde » ?

— Le simple fait que je puisse écrire librement ce que je dis prouve qu'il reste encore quelques plages de démocratie. Dans le monde, il y a une vingtaine de pays seulement où je pourrais m'exprimer ainsi. Et si l'on ne considère que les pays en voie de développement, alors l'Inde doit être le seul. D'autre part, il y a des tribunaux, et le système électoral fonctionne encore relativement bien. Mme Gandhi a gagné en 1980 mais, en 1977, alors qu'elle disposait de tous les pouvoirs, elle a connu la défaite. Le problème, c'est que, si nous pouvons nous défaire d'un mauvais gouvernement, nous n'avons aucune assurance d'en mettre un meilleur à sa place. »

(*Propos recueillis par* PATRICK FRANCÈS.)

(1) Plusieurs plaintes ont été déposés contre M. Antulay, tant devant les tribunaux de Bombay que devant la Cour suprême.

U. R. S. S. — AFGHANISTAN — CHINE — PAKISTAN — CACHEMIRE ET JAMMU — Srinagar — HIMACHAL-PR. — PENDJAB — Chandigarh — HARYANA — NEW-DELHI — Indus — Brahmapoutre — BHOUTAN — SIKKIM — NEPAL — ASSAM — MEGHALAYA — NAGALAND — MANIPUR — MIZORAM — TRIPURA — UTTAR-PRADESH — Lucknow — Kanpur — Gange — Jaipur — RAJASTHAN — BIHAR — BANGLADESH — Calcutta — BENGALE OCC. — BIRMANIE — GUJARAT — Ahmedabad — MADHYA-PRADESH — I N D E — ORISSA — Cuttack — Puri — Nagpur — MAHARASHTRA — Bombay — Bombay High — Pune — GOA — Goa — Hyderabad — ANDHRA-PRADESH — KARNATAKA — Bengalore — Madras — Pondichéry — TAMIL NADU — KERALA — Lakshadweep — SRI-LANKA — MER D'OMAN — GOLFE DU BENGALE — Iles Andaman — Iles Nicobar — 0 km 500

DÉVELOPPEMENT

# New-Delhi fait un appel massif aux concours extérieurs

*Alors qu'elle avait élevé à la hauteur d'un article de foi l'autosuffisance et traditionnellement refusé de recourir au marché financier, faisant reposer son développement seulement sur l'effort interne et l'aide extérieure, l'Inde a fait, depuis le retour de Mme Gandhi au pouvoir, un appel massif à des emprunts extérieurs. Cette évolution répond non seulement au souci de compenser la réduction croissante de l'excédent de la balance des paiements, conséquence notamment de l'augmentation de la facture pétrolière, mais aussi à un choix délibéré : financer 10 % des dépenses publiques prévues dans le cadre du VI<sup></sup>e Plan (1980-1985) — lancé en avril, l'année dernière — par des ressources extérieures (aide et prêts commerciaux à parts sensiblement égales). Cela s'accompagne d'une inflexion très sensible de la politique de développement économique dans le sens d'un* « libéralisme » *tout relatif.*

LES pays occidentaux, le Japon et les institutions membres du consortium fournissant une assistance au développement ont déjà accordé à l'Inde, en juin, une aide s'élevant à 3,45 milliards de dollars (dont un peu plus de 2 milliards de dollars seront attribués par la Banque mondiale et sa filiale l'Association internationale de développement (AID) qui accorde des prêts sans intérêt et à très long terme. L'Inde a été jusqu'à maintenant le principal bénéficiaire des crédits de ces deux organismes : elle absorbe 40 % de ceux de l'AID. La visite d'adieu faite, en mars, par M. McNamara à New-Delhi, avait montré que les Indiens continuaient à compter, sans trop de réticences ou de scrupules idéologiques, sur cette assistance, malgré les anicroches auxquelles sa mise en œuvre se heurte parfois, malgré le fait que l'Inde se déclare attachée à l'« autosuffisance » et à l'amitié et la coopération avec l'U.R.S.S. son principal fournisseur d'armement.

## De nombreux emprunts

L'Inde est l'un des pays les plus endettés au monde, après le Brésil et le Mexique. Les encours de sa dette publique extérieure se montaient à 15,6 milliards de dollars en 1979 ; les remboursements en principal et intérêts à 12,3 % du P.N.B. Mais la ponctualité avec laquelle elle s'acquitte traditionnellement de ses créances lui a permis de faire, sans difficulté majeure, appel ces derniers mois au marché des capitaux.

En dépit du coût élevé de l'argent, l'Inde a emprunté 400 millions de dollars à la Banque mondiale et, pour la première fois, 200 millions d'euro-dollars, pour financer l'exploitation du champ pétrolier de Bombay High, au large de la capitale du Maharashtra, et 23 millions de dollars auprès de l'Exim Bank américaine. Mais ces emprunts sont considérés comme des broutilles par les responsables indiens, au regard des investissements estimés à 6 milliards de dollars, nécessaires pour atténuer la dépendance de l'étranger en matière énergétique et la note pétrolière. La volonté de réduire cette dépendance conduit généralement les pays en développement à se placer plus largement sous la dépendance... d'organismes financiers internationaux. L'Inde entend, d'une part, diminuer autant que possible sa consommation d'énergie pétrolière et, d'autre part, elle intensifie la recherche d'hydrocarbures sur son territoire et surtout en mer car les réserves y sont actuellement plus prometteuses. Pour cela, et après avoir jugé que la coopération avec l'U.R.S.S. lui avait sans doute fait prendre du retard, l'Inde a finalement fait appel aux compagnies — et donc aux technologies plus avancées — occidentales, et notamment françaises, pour l'exploration et l'exploitation. Certaines sociétés se sont cependant désistées car les conditions qui leur ont été proposées pour exploiter les concessions, et en particulier partager la production, ne leur ont pas semblé satisfaisantes.

Le pétrole et les produits pétroliers comptent pour près de la moitié de la valeur des importations (16 millions de tonnes) et représente 73 % de celles des exportations. Le gros gisement de Bombay High est considéré comme le plus important ; sa production, actuellement de 8 millions de tonnes, pourrait être portée à 19 millions de tonnes en 1985. Ainsi seraient freinées les importations, qui seront cependant encore nécessaires pour couvrir une consommation intérieure de 31 millions de tonnes et devant atteindre 42,6 millions de tonnes en 1985.

Les investissements prévus par le Plan, pour le seul secteur public, doivent s'élever à 122 milliards de dollars (au prix de 1980) : une large part est consacrée à l'industrie lourde, l'énergie, d'abord hydro-électrique, occupant la première place. Somme toute, l'Inde envisage d'emprunter un peu plus de 1 milliard de dollars par an, au cours des cinq prochaines années, sur le marché international. Elle a emprunté 680 millions de dollars auprès de banques européennes pour financer l'installation d'une usine d'aluminium dans l'Etat de l'Orissa, avec la collaboration française. Elle s'est tournée, pour financer d'autres investissements publics mais aussi privés, vers la filiale de la Banque mondiale, la Société financière internationale, et la Banque asiatique de développement — qui, l'une et l'autre, prêtent à des conditions commerciales — et leur a emprunté plus qu'elle ne l'avait fait au cours des vingt-cinq dernières années puisqu'elle recherchait alors les sources de financement les plus avantageuses. D'autres prêts en eurodollars sont à l'étude.

Le prêt demandé au F.M.I. a été souscrit dans le même esprit. Il est, de loin, le plus important jamais accordé par cette institution (New-Delhi en avait déjà obtenu un de 1 milliard de dollars en 1980).

Les 5,8 milliards de dollars, cette fois, sont destinés à favoriser un redressement de la balance des comptes extérieurs. Les réserves de changes ont baissé de 1,5 milliard de dollars en 1980-1981 ; elles sont actuellement de l'ordre de 5,2 milliards de dollars ; de quoi couvrir seulement trois à quatre mois d'importations.

Cette situation est, certes, principalement la conséquence des hausses pétrolières, mais elle est entretenue aussi par la détérioration des termes de l'échange, un tassement des transferts des travailleurs migrants au Proche-Orient — 3,4 milliards de dollars par an, actuellement — et l'augmentation des achats d'armes. Bien qu'elle demeure largement repliée sur elle-même, l'économie indienne est, ainsi, vulnérable à plusieurs facteurs externes. Le déficit de la balance commerciale, en hausse, atteint un niveau élevé : 6,1 milliards de dollars pour 1980-1981. L'Inde pensait, d'autre part, drainer une partie des excédents financiers de pays pétroliers du golfe Arabe — Mme Gandhi en a visité plusieurs, — mais les résultats, à ce sujet, ne sont pas, pour le moment, à la hauteur des espoirs ; quelques branches seulement (hôtellerie, hôpitaux...) attirent ces capitaux.

## Le plus important prêt du F.M.I.

Expliquant, au cours du récent sommet de Cancun, pourquoi son pays s'endette ainsi, Mme Gandhi a déclaré que les apports extérieurs n'étaient pas un substitut à l'effort interne traditionnel : l'Inde épargne environ 22 % de son revenu national. Mais, a-t-elle ajouté, nous ne pensons pas qu'un déficit important de la balance des paiements puisse être réduit en diminuant la demande nationale. Au-delà de ces arguments, il est de fait que les besoins de l'économie — mixte — indienne sont très élevés et que l'Etat, qui en contrôle les grands secteurs, peut d'autant moins couvrir toutes les charges d'investissements que certaines activités sont déficitaires.

L'Inde s'est tournée résolument vers la Banque mondiale et le F.M.I. parce qu'elle a craint que l'adhésion de la Chine à ces deux institutions ne lui enlève des possibilités d'emprunts... Elle aurait cependant reçu l'assurance qu'elle continuerait à bénéficier d'un *régime de faveur*. L'Inde compte parmi les pays du tiers-monde qui invitent régulièrement les pays riches à accroître leur aide au développement. Il s'agit de transferts productifs, a encore dit le premier ministre à Cancun, car les sommes ainsi investies contribuent à améliorer les productions alimentaires et énergétiques. Non sans cynisme et raison, le ministre indien des finances est allé jusqu'à déclarer : « *Si les pays développés n'octroient pas d'aide aux pays pauvres, ils ne pourront pas vendre leurs produits. C'est leur propre intérêt d'accorder une assistance.* » N'est-ce pas une autre manière de dire, comme la France aujourd'hui : « *Aider le tiers-monde, c'est s'aider soi-même.* »

Plus par pragmatisme que par conviction politique, le nouveau gouvernement de Mme Gandhi vient de prendre un « *virage* » économique notable. Le *Financial Times* ne s'y est pas trompé qui a souligné dans un éditorial, le 27 octobre, le « *changement significatif* » dans la politique économique indienne sur les plans intérieur et extérieur et « *le pas vers une politique commerciale et industrielle plus ouverte* ». Encore une fois, on voit la distance qui sépare les manifestes vaguement socialisants dont se réclame le Congrès, le parti au pouvoir, et sa pratique politique.

Les prêts du F.M.I. notamment sont assortis de critères et de contraintes que Mme Gandhi a dénoncés — en termes très modérés — à Cancun, mais auxquels son gouvernement a bien été obligé de se soumettre après avoir longuement négocié sur certains points. (Un « *adoucissement* » de ces conditions de crédits est l'un des thèmes de *revendications de la plupart des* pays en développement, y compris ceux qui sont les mieux disposés à l'égard de l'économie de marché). Dans le cas présent, le gouvernement indien a dû accepter d'abord de supprimer les subventions dont bénéficiaient les engrais, l'acier et certains produits pétroliers, et, en conséquence, une hausse de leur prix. Poussant plus avant la libéralisation de l'économie, il a quelque peu assoupli les dispositions concernant les investissements étrangers. Le nombre des opérations conjointes (joint ventures) montées entre compagnies indiennes et étrangères est passé de 280 en 1979 à 526 en 1980.

Les grandes sociétés indiennes — publiques ou privées — sont généralement peu favorables à l'entrée des multinationales sur leur vaste territoire national, qu'elles souhaitent voir autant que possible maintenu à l'abri de la concurrence internationale. Les filiales d'une douzaine de ces multinationales se sont tout de même vu octroyer, en 1980 et 1981, des licences pour étendre leurs activités.

New-Delhi a également libéralisé certaines importations afin de stimuler les industries locales, mais restreint parallèlement les importations de sucre, d'aluminium, de produits pétroliers pour limiter le déficit commercial et encouragé les industries de substitution des importations pour les engrais, le ciment, l'acier, les huiles comestibles. Le développement des ressources énergétiques traditionnelles ou nouvelles et renouvelables entre, bien entendu, dans le cadre de cette politique. Enfin, les Indiens s'emploient à promouvoir leurs exportations (voir « L'Inde industrielle, dans *le Monde* du 22 novembre 1980). Mais cette politique se heurte au fait que, en dehors de quelques secteurs, les productions indiennes destinées d'abord à un marché intérieur peu exigeant ont des difficultés à affronter celles des pays riches et même des pays nouvellement industrialisés.

## « Climat » plus favorable aux investissements

Au chapitre des contraintes imposées par les institutions bancaires internationales, on peut noter aussi la polémique qui oppose l'Inde à la Banque mondiale à propos d'un prêt de 700 millions de dollars — le plus important qu'elle accorderait à New-Delhi — pour moderniser et électrifier les chemins de fer indiens. La Banque mondiale aurait voulu, d'une part, imposer un système informatique, de préférence I.B.M. Or cette société a *préféré cesser ses activités* en Inde plutôt que de se soumettre à la réglementation sur les investissements étrangers sous le précédent gouvernement de Mme Gandhi. Les scientifiques indiens estiment, eux, qu'ils seront, dans quelque temps, en mesure de fournir des ordinateurs. D'autre part, la Banque mondiale souhaite voir adopter des mesures (relèvement des tarifs ferroviaires, réformes administratives...) très impopulaires, que, pour cette raison, les autorités ne peuvent s'engager à adopter. L'opposition a accusé aussi le gouvernement d'hypothéquer l'avenir en souscrivant à un prêt d'une telle ampleur auprès du F.M.I., et de s'être condamné, suivant ses suggestions, à dévaluer tôt ou tard la monnaie nationale.

C'est également à la lumière de ces « *contraintes* » qu'il faut voir la décision prise, fin juillet, d'interdire les grèves dans les services essentiels : chemins de fer, industries minières, ports, aéroports, banques, industries pétrolières et d'armements, postes et services de santé (voir *le Monde* du 27 juillet 1981). Certes les autorités ont avancé, pour justifier cette mesure *exceptionnelle* — toute incitation à la grève est justiciable de peine d'emprisonnement, — la nécessité d'en finir avec les conflits du travail entraînant des pertes parfois considérables de production (certaines branches fonctionnaient à la moitié de leurs capacités ; *43 millions de journées de* travail avaient été perdues en 1979). Certes, les 21 millions d'ouvriers et d'employés du secteur public et du secteur privé « *organisés* » bénéficient d'une protection salariale et sociale et font figure de privilégiés, en particulier par rapport aux sans-travail. *Mais le gouvernement a voulu* aussi couper court à toute revendication de salaires, alors que l'inflation atteint 16 % par an. Sous l'état d'urgence aussi, la même libéralisation économique s'était accompagnée d'appels à la « *discipline* » et d'un « *tour de vis* » social...

L'ensemble de ces mesures financières, économiques et sociales ont été, bien entendu, accueillies favorablement par les milieux industriels. Ils voient se créer ainsi un « *climat* » plus favorable aux investissements, encore que les pesanteurs bureaucratiques, les charges fiscales, la lenteur des décisions et le caractère des relations entre le gouvernement central et les Etats de la fédération ne soient pas des facteurs très stimulants. Mais, parce que le recours massif à des financements extérieurs (aide ou prêts commerciaux) accroît l'endettement du pays, l'initiative *privée peut se trouver stimulée.* Pour les firmes indiennes dynamiques et compétitives, ces sources extérieures accrues — même si elles ont pour conséquence des transferts de technologie — peuvent engendrer de nouveaux marchés. Aussi bien le gouvernement pourrait-il être conduit à faire des concessions et à accorder une plus grande liberté d'action aux milieux d'affaires pour qu'ils contribuent au remboursement de la lourde dette nationale grâce à un effort d'exportations. Or, ces milieux exercent déjà une pression importante sur les orientations économiques et le système politique, par le jeu notamment de la corruption, et cette pression pourrait être appelée à devenir plus forte encore. Aucun gouvernement n'a vraiment lutté avec détermination contre le fléau qu'est la spéculation sur les biens alimentaires, immobiliers, et sur les devises, ni contre l'évasion fiscale, qui entretiennent l'inflation, accroissent les inégalités et les distorsions économiques. Aucun gouvernement, non plus, n'a voulu taxer le revenu agricole, car les riches ruraux constituent traditionnellement avec les milieux d'affaires les principaux bailleurs de fonds du Congrès. Les cultivateurs relativement prospères, usuriers, notables qui « *tiennent* » les campagnes indiennes, ne trouveront rien à redire au fait que leur pays devient plus dépendant de l'étranger dans la mesure où cela ne leur impose aucun sacrifice et peut, au contraire, contribuer à dégager des ressources nationales pour l'agriculture.

Les dirigeants indiens pourront-ils désormais tenir, comme auparavant, un langage ferme et moralisateur vis-à-vis des Etats-Unis ? Mme Gandhi ne va *sans doute pas* cesser de dénoncer — parfois avec quelque excès — la politique américaine au Pakistan ou dans l'océan Indien. Le trésor américain, principal bailleur de fonds du F.M.I., avait exprimé des réserves devant l'ampleur d'un prêt qui, de surcroît, doit faciliter des *investissements publics. Mais, dans une* certaine mesure, l'orientation prise par le gouvernement indien correspond mieux à l'esprit de la nouvelle politique américaine à l'égard du tiers-monde. Certains observateurs de New-Delhi estiment que l'aide de la Banque mondiale et du F.M.I. ne sont, *somme toute*, que le pendant de l'assistance accordée par ces institutions à Islamabad, ainsi que celle, économique et militaire — 3,2 milliards de dollars en cinq ans — que l'administration Reagan a décidé, en juin, d'apporter au régime du général Zia Ul Haq. A la vérité, la balance penche nettement en faveur de l'Inde. Celle-ci prend toujours pour prétexte le « réarmement » de son rival (qui, dans le cas présent, ne fait que moderniser quelque peu des équipements largement obsolètes pour faire face à la présence soviétique à sa frontière, en Afghanistan) pour poursuivre son propre effort de défense, autrement dit d'armement. Le VI<sup></sup>e Plan prévoyait d'engager, à cette fin, 8 milliards de dollars de dépenses en cinq ans, à compter de mai 1980. L'U.R.S.S. doit livrer pour 1,6 milliard d'armements divers ; le contrat de Mirage 2000 porterait *sur une valeur de 3,2 milliards* de dollars. L'aide du F.M.I. vient donc compenser les ponctions que ces achats font, autant que ceux du pétrole, dans les recettes extérieures.

Actuellement l'Inde consacre près de 17 % de son budget total à ses dépenses militaires (le Pakistan 25 % !). Et ces dépenses continuent d'augmenter. Ce sont autant de dépenses improductives sur des ressources qui, ainsi, ne peuvent être mobilisées pour atténuer la pauvreté de la population. Il est vrai que la priorité est, pour l'heure, d'étendre l'infrastructure industrielle, *fût-ce au prix d'une plus grande* dépendance à l'égard des institutions financières occidentales.

GÉRARD VIRATELLE.

هكذا من الأصل



# Une croissance aux fruits mal répartis

(Suite de la page 9.)

Les résultats, il faut bien le dire, ont été inférieurs aux espérances. La croissance de la production alimentaire s'est indiscutablement poursuivie, mais son rythme n'est pas plus élevé qu'avant 1966-1967, date des premières récoltes des nouvelles variétés : il n'y a pas eu de bond en avant. Le succès a été impressionnant pour le blé, culture dominante du Pendjab, de l'Haryana et de l'ouest de l'Uttar-Pradesh. Il a été sensible pour le riz dans le Sud, mais insignifiant dans la grande ceinture rizicole de l'Inde orientale (Uttar-Pradesh oriental, Bihar, Bengale, Orissa), où les densités démographiques sont parmi les plus élevées de l'Inde. Alors que la production de blé a doublé entre 1964-1965 et 1971-1972, la production de riz n'a augmenté que de 10 %. Les résultats sont encore peu importants pour le maïs et les millets ; or le riz, de loin la principale céréale de l'Inde, et les millets tiennent une grande place dans la production vivrière.

Cette relative déception, dont les causes sont multiples et complexes, tient notamment à l'existence de certains goulets d'étranglement : avant tout, les nouvelles variétés vont nécessairement de pair avec l'irrigation. Or la surface cultivée indienne n'est irriguée que pour un tiers. Dans les zones non irriguées, le paysan se refuse, avec raison, à engager les frais élevés qu'impliquent les nouvelles cultures, car le facteur de risques est trop élevé. D'autre part, l'offre d'engrais, malgré des importations accrues, s'est révélée insuffisante pour faire face à la nouvelle demande. Le crédit, indispensable à la mise en œuvre de la nouvelle technologie, est insuffisant et trop cher. Il faut aussi, pour soutenir une croissance continue de la production, une croissance continue de la demande, c'est-à-dire une amélioration du niveau de vie de la masse de la population pauvre, car la population aisée consomme déjà toutes les céréales qu'elle requiert : on est loin du compte dans la plupart des régions. En fin de compte, pour expliquer en profondeur la réussite inégale des nouvelles variétés, il faudrait faire intervenir l'ensemble des caractéristiques socio-économiques propres à chaque région agricole : types traditionnels d'associations des cultures, répartition et mode d'appropriation de la terre, etc. Economistes et ethnologues ont ici fort à faire pour tirer les choses au clair, car la lumière est loin d'être faite. Le Pendjab, qui est abondamment irrigué depuis un siècle, où le blé est la culture dominante, où le niveau de vie général était déjà en hausse avant l'introduction des nouvelles variétés, réunissait le maximum de conditions favorables à la réussite du programme : Il est devenu la vitrine de la révolution verte indienne. Mais par le fait même de pareilles réussites, l'écart se creuse davantage entre régions avancées et régions attardées, avec un déséquilibre majeur entre les deux moitiés de l'Inde gangétique : modernisation et prospérité croissantes au Nord-Ouest, surpeuplement et pauvreté tragique à l'Est, où le climat social est en même temps le plus explosif.

## Le paysan riche principal bénéficiaire

C'est précisément dans le domaine social que la nouvelle stratégie pose, depuis son lancement, les questions les plus sérieuses. Il n'est pas niable, en effet, qu'une telle politique, qui mise sur le développement intensif d'une culture coûteuse dans les régions les plus favorisées, est plus productiviste que soucieuse de la diffusion égalitaire du mieux être. Il faut voir là, entre autres raisons, un effet du désenchantement suscité par l'enlisement de la réforme agraire, lancée dans l'enthousiasme vers 1950, et de la volonté de relancer la production après la crise agricole catastrophique de 1965-1967. La thèse la plus courante est que la révolution verte a accentué dans le monde rural la tendance à la polarisation entre riches et pauvres, que la politique de réforme agraire avait déjà développée. Celle-ci, tout en débarrassant les campagnes des grands landlords absentéistes et parasitaires, avait renforcé dans chaque village la position dominante des exploitants aisés. Voilà que la révolution verte est venue offrir un surcroît de bénéfices à ceux qui avaient assez de surface économique pour investir aux moindres risques, assez de crédits pour emprunter à bon compte aux coopératives, assez d'autorité pour acquérir en priorité les engrais et pesticides disponibles.

La réalité, en fait, est sans doute plus nuancée. Dans la zone du blé au moins, bon nombre de petits exploitants ont adopté la nouvelle technologie, même si les gros, en pourcentage, sont plus nombreux à le faire. Et la valeur produite par hectare est sensiblement la même chez les uns et les autres. Le profit augmente donc dans toutes les catégories, mais il est naturellement d'autant plus élevé que les coûts de production sont répartis sur une plus grande surface. Avec le temps, les petits exploitants n'en sont pas moins plus nombreux à faire le pas, après une phase d'expectative, qu'ils ne l'étaient au départ. Seules des enquêtes locales précises, portant sur des durées assez longues, permettront de trancher. Pour le moment, les données disponibles montrent le paysan riche comme le principal, sinon le seul, bénéficiaire de la nouvelle stratégie.

## Énergie chère et engrais rare

L'incidence sociale de la révolution verte est, en revanche, plus franchement négative à l'échelon le plus bas de la société rurale, celui des tenanciers pauvres et des ouvriers agricoles sans terre. La rentabilité accrue de la terre a poussé beaucoup de propriétaires à expulser les petits tenanciers, qui sont ainsi rejetés dans le prolétariat, pour passer à l'exploitation directe. Par ailleurs, un gros surcroît de main-d'œuvre, exigé par la nouvelle technologie, a converti les exploitants riches à la mécanisation. Le mouvement était d'ailleurs bien amorcé dans l'Inde du blé dès avant la révolution verte. La mécanisation est naturellement progressive et la révolution verte améliore l'emploi dans l'intervalle. D'autre part, toutes les machines ne sont pas destructrices d'emplois. Mais *moissonneuses* et *batteuses* constituent, à terme, des concurrentes redoutables. Du point de vue des salaires, le lancement de la révolution verte a déclenché une hausse rapide, non seulement des salaires nominaux, mais des salaires réels. Mais la hausse a rapidement faibli en raison de la croissance continue de l'offre de main-d'œuvre sur le marché du travail, et elle semble bien avoir été rattrapée par l'inflation dès le début des années 70.

Il n'a pas manqué de commentateurs qui, en schématisant les effets sociaux de la révolution verte, la présentaient comme une source potentielle de conflits sociaux : la polarisation croissante des campagnes entre paysans riches d'un côté, paysans pauvres et prolétaires de l'autre, la destruction des emplois ruraux par la mécanisation agricole, les hausses de salaires dévorées par l'inflation, l'absence de perspectives d'emplois hors de l'agriculture, auraient fait de la révolution verte un facteur inéluctable de déstabilisation sociale. Ce qu'on observe aujourd'hui dans les campagnes, près de quinze ans après le lancement du programme, ce sont toujours, notamment au Bihar, des éclats de *violence dispersés*, qui opposent les dominants locaux et les déshérités, souvent intouchables. La géographie de cette agitation ne coïncide qu'accidentellement avec celle de la révolution verte. De tels incidents sont rares dans l'Inde du blé, où elle a revêtu la plus grande ampleur ; ils sont nombreux dans l'Inde du riz, où elle n'a guère réussi. La révolution verte ne semble toujours pas près, pour reprendre l'expression consacrée, de virer au rouge.

L'agriculture indienne est maintenant entrée dans l'âge de l'énergie chère et de l'engrais rare, ce qui complique singulièrement la tâche des entrepreneurs agricoles d'allure capitaliste, auxquels la révolution verte a réussi. Mais la politique agricole officielle n'a pas fondamentalement changé et met toujours l'accent principal sur l'augmentation de la production, plutôt que sur la justice redistributive. La nouvelle priorité accordée au développement rural par Mme Gandhi au moment de l'état d'urgence (1975-1977), et réaffirmé avec éclat par la coalition Janata lors de son passage au pouvoir (1977-1980), demeure d'actualité. Les péripéties de la conjoncture politique, toutefois, lui ont fait perdre beaucoup de sa vigueur. En attendant, la ration journalière de l'homme du commun reste stationnaire, car un revenu annuel moyen de 190 dollars (en 1979) ne lui permet toujours pas de l'améliorer. Et 316 millions d'Indiens vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté.

JACQUES POUCHEPADASS.

« Le Monde » a publié ces dernières années deux suppléments : « Inde, pauvreté et volonté de puissance », les 27-28 janvier 1980 ; « L'Inde industrielle », le 22 novembre 1980, et deux « Dossiers et documents », en janvier 1975 et avril 1981.

PLURALISME RELIGIEUX ET LAICITÉ

# Un programme généreux, un pari difficile

par VIOLETTE GRAFF (*)

MEENAKSHIPURAM : un village du pays tamoul, dont le nom a fait le tour de l'Inde depuis que, en février dernier, quelque sept cents intouchables — les *harijans* du Mahatma Gandhi — s'y sont convertis en bloc à l'islam. Démarche de groupe qui est bien dans la ligne de ce qui se pratique au sein de la société indienne, où ce n'est pas un individu mais une communauté tout entière qui, ici et là, périodiquement, s'efforce de modifier le statut socio-religieux qui lui est reconnu dans un environnement donné. Un phénomène connu, donc, mais qui a cependant provoqué une onde de choc dont l'Inde subit encore les effets.

Pourquoi soudainement cette émotion ? Pourquoi ces contre-feux que l'on allume en toute hâte dans les milieux hindous qui se veulent « *responsables* » ? Et pourquoi enfin ces prolongements politiques, certes feutrés, mais qui se dessinent malgré tout très clairement au fil des discours et des rassemblements qui ponctuent la vie nationale indienne ?

On ne peut rien comprendre, en réalité, à l'« effet Meenakshipuram » si l'on ne se souvient tout d'abord qu'aucun Etat contemporain, et moins que tout autre une démocratie parlementaire, fragile de par sa nature même, n'est à l'abri des prises de conscience brutales et des interrogations dérangeantes (cf. « Copernic », en France, en octobre 1980).

Il faut se souvenir d'autre part que l'Inde, toujours travaillée par d'importantes forces centrifuges, connaît depuis plusieurs années une remontée inquiétante des tensions interconfessionnelles et inter-ethniques, ce qui n'a au demeurant rien d'étonnant si l'on prend la mesure de l'extraordinaire diversité d'un sous-continent où cohabitent en symbiose étroite, mais sans avoir jamais véritablement fusionné, les descendants des tribus ou des peuples qui, depuis des millénaires, cultivant, bâtissant, pillant ou convertissant, ont investi cet immense espace géographique.

Quatorze langues officielles, deux langues nationales, dont l'une, l'anglais, est seulement tolérée, alors que l'autre, l'hindi, n'est encore parlée que par la *moitié environ* de la population ; une religion ethnique, l'hindouisme, système qui détermine le comportement de plus de cinq cents millions d'êtres, mais aux frontières fluctuantes duquel coexistent des minorités importantes dont certaines, à tort ou à raison, ont l'impression d'être victimes de discriminations graves (80 millions de musulmans, 100 millions de *harijans*, 45 millions de tribaux) : la complexité des équations religieuses, sociales, linguistiques, a ainsi singulièrement pesé depuis trois décennies sur la démarche de dirigeants qui au moment de l'indépendance de l'Inde, en 1947, tout imprégnés qu'ils étaient de la grande tradition parlementaire britannique, avaient fait des paris aussi généreux que contradictoires. Ne se proposaient-ils pas en effet d'instaurer sans contrainte politique une justice véritablement égalitaire au sein d'une société où la tradition brahmanique avait « *institutionnalisé l'inégalité* » ? Et n'envisageaient-ils pas de pouvoir faire respecter les libertés dites fondamentales dans un régime pleinement « ouvert » alors que la modernisation ne pouvait qu'encourager une compétition *frénétique* pour le partage de ressources limitées ?

Leur pari concernant la laïcité de l'Etat n'était pas moins généreux ni riche d'illusions que les autres points de leur programme. Selon eux, et c'était là le fond du débat et du dialogue de sourds qui avait conduit la Ligue musulmane à formuler la théorie des deux nations (1), l'Etat devait et pouvait observer une neutralité absolue entre les diverses *confessions* représentées sur le sol indien. Les horreurs qui devaient accompagner le partage du sous-continent, en 1947, la confrontation armée avec le Pakistan, *nation* refuge des musulmans, surgie du fait du ralliement du souverain hindou d'un Cachemire musulman à l'Inde, rien de cela ne devait entamer leur conviction. Bien au contraire, les minorités n'ayant plus guère d'autre choix, après la sécession des provinces à majorité musulmane, que de se mettre sous la protection expresse de l'Etat laïque, le « sécularisme » devenait véritablement acte de foi. C'est ainsi que la Constitution promulguée en 1950 garantit à chaque Indien qu'il est un citoyen semblable aux autres, et qu'il ne doit y avoir aucune discrimination pour des raisons qui seraient fondées sur la langue, la race, la caste, etc. De même chaque citoyen, dans l'expression de ses convictions religieuses, est assuré d'une totale liberté de conscience et de profession, de pratique et de propagation de sa foi.

Qu'est-ce que cela veut dire cependant que de tels droits et de telles libertés (assortis de statuts collectifs concernant langues, cultures et écritures particulières), dans un pays où ce n'est pas seulement la foi religieuse, mais précisément aussi tous ses symboles, qui imprègnent chaque geste de la vie quotidienne ? Où le problème qui se pose n'est pas celui d'une quelconque séparation de l'Eglise *et de l'Etat*, mais celui de la crainte farouche, viscérale, qu'éprouve chaque communauté devant toute démarche qui pourrait menacer sa spécificité ? Et qui, dès lors, se crispe sur des privilèges et des tabous qui vont parfois à l'encontre de ses propres intérêts (2) ? Ainsi va-t-on de malentendu en malentendu, car l'Etat ne peut bien évidemment pas tolérer, au nom d'un pluralisme religieux nécessaire, le développement de contestations, d'agitation, qui entravent le processus normal d'intégration nationale.

La montée des tensions dites « communalistes » (entre communautés *religieuses ou ethniques*) n'est certes pas chose nouvelle en Inde, mais il était jadis tentant de les imputer aux seules manœuvres de l'impérialisme britannique. Or il faut bien voir que la tonalité profondément hindoue que nombre de nationalistes indiens ont donnée, au fil des ans, à l'expression de leur patriotisme n'a jamais été, n'est toujours pas, faite pour apaiser les craintes des minorités. Pas plus à cet égard la non-violence d'un Gandhi, malgré son œcuménisme militant et courageux, que la fièvre assimilationniste des intégristes hindous. Il allait falloir la passion que le Pandit Nehru (le père de Mme Gandhi) mettrait à imposer ses vues personnelles pour que, contre toute attente, dans les années 50, après une première période difficile, les signes rassurants d'une entente communautaire *tolérable* et *tolérante* se multiplient. Apaisement, détente, dont le Congrès se portait garant en maintenant un consensus politique et social qui n'allait *cependant pas sans ambiguïté*. Car, au fil des élections générales, chaque caste, chaque échelle, chaque tribu, chaque communauté religieuse, allait faire l'apprentissage du régime parlementaire, prendre conscience de sa force politique et se transformer en groupe de pression d'autant plus impatient d'agir que le vote majoritaire à un tour ne permet guère aux minorités de se faire entendre — sauf à *marchander leurs voix* dans les Etats de l'Union où leur concentration démographique donne parfois à leurs bulletins l'occasion de jouer un rôle-clé (3).

D'où une multitude de conflits *régionaux, linguistiques, communalistes*, qui, les difficultés d'ordre interne et d'ordre externe se multipliant, devaient prendre peu à peu un caractère de violence récurrent et préoccupant. En 1964, le pandit Nehru disparaît, accablé par les réactions en chaîne qu'a provoquées un larcin sacrilège dans une mosquée de Srinagar particulièrement chère aux musulmans du Cachemire. Au Pendjab, les Sikhs s'agitent. Dans le nord-est du pays, région stratégique sensible entre toutes, des tribus chrétiennes revendiquent leur droit à la différence (4). Il faudra des années pour que Mme Gandhi parvienne à assurer son pouvoir, à reprendre les choses en main, cependant que le Parti du Congrès I patine dangereusement et décourage peu à peu l'électorat de déshérités musulmans, intouchables, qui lui avait permis jusque-là de dominer le champ politique indien.

## Espoir passager d'une réconciliation

1977-1979. C'est une parenthèse déconcertante dans l'histoire contemporaine de l'Inde. Au lendemain d'un état d'urgence dont le caractère musclé a, de prime abord, emporté l'adhésion des classes défavorisées, qui se cabreront ensuite devant certains « *excès* », une vague populaire irrépressible porte au pouvoir une étrange coalition de partis d'opposition, à qui une longue méditation commune en prison a enfin permis de surmonter des divergences idéologiques et personnelles sérieuses. Musulmans et *harijans* ont basculé du côté des activistes hindous. Un espoir fou se dessine. Irait-on vers une réconciliation intercommunautaire moins artificielle que celle que les *éléments* laïques *militants* du Congrès ont tenté d'imposer, en ignorant souvent la sensibilité profonde des masses concernées ? Espérance vite déçue. Des émeutes sérieuses se produisent en divers points du pays. Flambées isolées, qui ne ressemblent en rien à certains holocaustes pas si anciens, mais qui réveillent précisément les vieux démons et qui démontrent surtout dramatiquement l'impuissance ou la partialité des polices locales.

Le reste, c'est l'actualité toute proche, avec le retour triomphal de Mme Gandhi aux affaires. L'électorat musulman et *harijan* — encore *lui* — n'est pas étranger à ce retour. Et, cependant, on sent un réel désenchantement. C'est que l'évolution de la situation internationale, les événements d'Afghanistan et d'Iran, l'espoir un instant caressé, vite évanoui, d'un rapprochement avec le Pakistan, ajoutent encore aux tensions intérieures. C'est ainsi que les émeutes qui, à la fin du ramadan de 1980, mettent aux prises des foules musulmanes avec les forces de l'ordre à Moradabad, en Uttar-Pradesh, surprennent l'Inde, puis la choquent. Jusque-là les diverses communautés islamiques du pays avaient semblé échapper aux remises en question, aux réveils, aux espoirs, aux inquiétudes traversant l'*Umma* (communauté *des croyants*). *Pourquoi alors cette* brusque rébellion ? Devait-on — ce fut la première réaction des autorités — y déceler la « *main de l'étranger* » ? Ou bien récoltait-on les fruits des intrigues d'éléments « obscurantistes » gagnés par la vague fondamentaliste venue du Proche-Orient ?

Sans doute l'émotion immédiate ne pouvait-elle que retomber après des mois de polémique autour de l'incident apparemment *mineur* — et classique — qui avait mis le feu aux poudres (un porc errant au milieu de la congrégation en prière). Mais toute prête désormais à la propagation des rumeurs les plus absurdes. En particulier, le grand rassemblement islamique qui se tient à Hyderabad en février 1981 autour de la Jamaat-i-Islami, une organisation politico-religieuse dont il est de bon ton de rappeler qu'elle a des sympathies pour les mouvements intégristes du monde islamique. Et la J.I.I. aura beau démentir, on retiendra seulement de cette réunion que son *amir* aurait appelé la population musulmane indienne à doubler en dix ans, ce qui la ferait passer de 100 millions à 200 millions d'âmes ! De là à dénoncer le taux de fertilité élevé des familles musulmanes, qui refusent généralement, en effet, toute contraception, et à s'inquiéter des mosquées et des écoles coraniques qui se multiplient sur le territoire national à l'initiative des pays du Golfe, il n'y a qu'un pas, vite franchi. Faut-il s'en étonner ?

Pensons encore une fois à « Copernic », et aux réactions de tous ordres que l'attentat a provoquées en France. Un pays « sécularisé » depuis les décennies est capable de pratiquer des amalgames surprenants. Que dire d'un continent où modernisation et tradition sont souvent irréductibles, et où, si les autorités ne sont pas constamment sur leurs gardes, il faut compter, comme récemment au Bihar, sur la seule présence d'esprit du premier ministre pour éteindre les flammes de l'émeute ? Le « sécularisme » n'est pas seulement une question de tolérance individuelle. C'est un exercice quotidien qui requiert tact et vigilance. Les populations en sont parfaitement conscientes. Aux politiciens de leur éviter les pièges de la démagogie.

(*) Chercheur au Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Théorie suivant laquelle les musulmans du sous-continent formaient une nation fondée sur l'appartenance à une même communauté religieuse, par opposition à la nation hindoue.

(2) Sur l'Islam indien, ses facettes multiples, ses sectes, ses difficultés d'adaptation et son attachement, notamment dans le nord du pays, à certains symboles qui lui paraissent menacés (la pratique de la langue *urdu*, le caractère intangible du statut de l'université musulmane d'Aligarh, le maintien de *son* droit coutumier), cf. « L'Islam d'Asie : Inde : une minorité imposante, meurtrie et courtisée », *le Monde* du 11 décembre 1979.

(3) *Ibid.*, « Lucknow et l'Uttar-Pradesh : un poids politique décisif en Inde », *le Monde* du 22 mars 1977.

(4) L'intouchabilité en tant que telle a été rayée du vocabulaire politique indien. La Constitution classe ces parias du système hindou dans la catégorie des « *castes cataloguées* » qui jouissent de droits particuliers. Les Sikhs ne se distinguent de la religion dominante que par les attributs qui soulignent le caractère « martial » de leur communauté : tel le sabre, qui a permis à certains d'entre eux, tout dernièrement, de détourner un appareil des Indian Airlines. Ils s'agitent périodiquement pour être seuls maîtres chez eux, dans un Pendjab qui a cependant déjà bénéficié de divers privilèges particuliers, notamment linguistiques. Les chrétiens sont bien intégrés dans l'ensemble du pays, notamment au Kérala, où catholiques, protestants, orthodoxes cohabitent harmonieusement avec les hindous et les musulmans locaux. Si dès lors les tribus d'Assam s'insurgent contre la tutelle de Delhi, ce n'est absolument pas au nom de critères religieux, mais pour des motifs beaucoup plus complexes, auxquels leur niveau de culture par rapport à celui des populations environnantes n'est cependant pas étranger.

### COMBIEN SONT-ILS ?

(Recensement de 1971)
Population totale de l'Inde : 548 millions
(684 millions selon les premiers chiffres connus du recensement de 1981.)

| Principales religions | Importance numérique (en millions) | % de la population | % d'augmentation 1961-1971 |
|---|---|---|---|
| Hindous | 453 | 82,7 | 23,7 |
| Musulmans | 61,5 | 11,2 | 30,8 |
| Chrétiens | 14 | 2,6 | 32,6 |
| Sikhs | 10 | 1,9 | 32,3 |
| Bouddhistes | 3,8 | 0,7 | 17,2 |
| Jains | 2,6 | 0,5 | 28,5 |

## Traditions et changements

SI rares sont pour le lecteur français les occasions de s'informer des développements récents de la recherche sur l'Asie du Sud moderne qu'il faut saluer la publication par les éditions du C.N.R.S. du volume intitulé *Asie du Sud, traditions et changements* comme un véritable événement (1). Ce volume rassemble les communications, dont certaines en français, présentées lors d'un colloque européen, qui s'est tenu à Paris en 1978.

Un thème principal, comme l'indique le titre, court tout au long de ce volume : celui de la tradition et du changement. Dans quelle mesure les sociétés sud-asiatiques modernes sont-elles encore marquées par les structures et les valeurs traditionnelles ? Quel a été l'impact des transformations socio-économiques commencées à l'époque coloniale et poursuivies depuis les indépendances ? Telles sont les questions essentielles auxquelles les intervenants se sont efforcés de répondre par une exploration des principaux domaines de la vie spirituelle et matérielle de ces sociétés ; la science, la littérature, la religion, la politique, le travail, la santé et l'alimentation, tels sont les sujets traités, dans une perspective multidisciplinaire qui mêle les approches sociologique, anthropologique et historique à celle de l'indologie classique.

### Une phase de transition complexe

De ces communications, malgré les différences de points de vue, se dégage l'idée que les sociétés d'Asie du Sud se trouvent dans une phase de transition complexe. Une tradition millénaire tente de survivre dans un environnement marqué par l'introduction de pratiques et d'idées nouvelles venues d'Occident.

Ainsi dans le domaine de la science médicale, l'étude de traités écrits dans les années 20 par un praticien « ayurvédique » permet à F. Zimmermann de montrer la contamination d'une discipline traditionnelle par des idées occidentales. En effet, dans *ces traités, une pharmacopée* restée presque entièrement conforme à la tradition classique de l'Ayurveda coexiste avec un système de diagnostic largement emprunté à l'Occident. Un processus d'acculturation est donc à l'œuvre, qui fait qu'une pratique médicale traditionnelle se maintient, mais qu'elle a perdu le fondement théorique qui en faisait un système cohérent.

Dans le domaine littéraire, la *persistance* de *formes traditionnelles* de récits populaires parlés ou chantés (comme les récits bhojpuri étudiés par C. Champion) contraste avec l'existence d'une « grande *littérature* » profondément influencée par les modèles occidentaux, dont la littérature bengalie (évoquée dans une communication de l'écrivain bengali A. Dasgupta) est l'exemple le plus achevé.

L'étude des idées *religieuses* fait aussi ressortir le choc entre la tradition hindoue et la vision occidentale chrétienne. La tentative de synthèse d'un Gandhi (dont les idées sur l'homme et la société sont évoquées par D. Rothermund) est, d'après *C. Thomas*, le signe d'une acculturation *profonde*.

Une série de communications sur la politique tentent de cerner de plus près le rapport entre tradition et changement dans les *structures* de *pouvoir*, *saisies* au niveau local. Pour H. Stern, étudiant un village du Rajasthan, c'est la continuité qui l'emporte. La dominance de la caste des Rajputs, malgré l'abolition des Etats *princiers*, *est restée* intacte au niveau local et a même eu tendance à se renforcer. A la lutte des factions, liées au système des castes, ne s'est pas encore substituée la lutte des classes. C'est un point de vue plus nuancé que défend A. Chowdhury à propos du leadership villageois au Bangladesh. Si la dominance des paysans riches n'est pas remise en question, l'élite villageoise a connu certaines transformations internes, avec la montée d'hommes instruits n'appartenant pas aux lignages traditionnellement dominants. Une étude de M. Gaborieau sur les musulmans du Népal montre la persistance des phénomènes de dominance dans un *contexte spécifique*, à la fois himalayen et islamique.

Plus marginales par rapport au thème central, d'autres communications ne manquent pas cependant d'intérêt. Elles portent sur les minorités (tribales musulmanes, chrétiennes), sur la nature du pouvoir d'Etat en Asie du Sud (parmi ces études, on retiendra celle de M. Zins sur le système congressiste et celle de V. Graff sur les rapports hin*dous-musulmans*), sur *l'histoire* de la main-d'œuvre pendant la période coloniale (en particulier celle d'*E.* Meyer sur les rapports entre paysannerie et main-d'œuvre des plantations à Ceylan), les problèmes de nutrition et de santé, la place des Etats d'Asie du Sud dans la vie internationale (on remarquera la communication de C. Hurtig sur les relations indo-américaines), et enfin sur les communautés *originaires* d'*Asie du Sud dans* le monde (dans ce dernier chapitre, trois articles intéresseront particulièrement le lecteur français : ceux de C. Berat et J. Nemo sur les Indiens de la Réunion, et celui de Singaravelou sur la politique de la France à l'égard des minorités indiennes des *Antilles françaises*).

Au total donc, un volume riche, inégal bien entendu et pas toujours très cohérent, mais plein d'aperçus fascinants sur la complexité des sociétés sud-asiatiques. Dans ces sociétés les structures semblent finalement avoir mieux résisté que les valeurs. Les idéologies occiden*tales ont pénétré en force, mais* le champ social échappe encore largement à leur emprise.

CLAUDE MARKOVITS.
C.N.R.S.

(1) Editions du C.N.R.S., 1980, 676 pages, 420 F.




**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 386 F | 661 F | 949 F | 1 238 F |

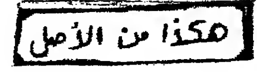
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل



LETTRE DE PURI

# Centre balnéaire et lieu de pèlerinage

DEUX villes très distinctes et cependant intimement liées coexistent en Puri : la station balnéaire et le lieu de pèlerinage. Un collage hindou de Lourdes et de La Baule. C'est ce qui constitue d'emblée l'originalité et la renommée de cette fervente cité vishnouite née aux onzième-douzième siècles et devenue, depuis l'Indépendance, le lieu de villégiature favori des Bengali de Calcutte et des Oriya (langue et ethnie de l'Etat de l'Orissâ) aisés de Cuttack et de Bhubaneshwar. Pendant plus d'un siècle, Puri a été pour les Britanniques de l'Empire des Indes la ville du « Juggernauth », déformation du nom du dieu Jagannath, qui, passé dans la langue anglaise, désigne un poids écrasant et représentait au dix-neuvième siècle le comble du fanatisme hindou. En effet, tous les ans, au cœur de l'été d'avant la mousson, se déroulait l'immense procession du *rath yatra*, au cours de laquelle les pèlerins vishnouites, au paroxysme de la transe, se jetaient sous les roues de l'immense char de Jagannath et périssaient broyés. Cette mort extatique leur valait une forme de réincarnation supérieure. En 1830, les Anglais mirent un terme à cette pratique. Les gigantesques roues du chariot de Jagannath descendent chaque année le Grand Road de Puri, mais, aujourd'hui, les fidèles se jettent sur le sol pour recueillir la terre sacrée foulée par le grand équipage de la divinité. Puri, l'un des quatre *dham* (porte sacrée) de l'Inde, est située dans l'Etat de l'Orissâ, à 500 kilomètres au sud de Calcutta, sur le littoral de l'océan Indien.

Les habitants de Calcutta appartenant aux classes moyennes et aisées tentent d'échapper le plus souvent possible à la congestion, à la chaleur et à la pollution de leur capitale. C'est pourquoi, d'octobre à février et de mars à juillet, les hôtels ne désemplissent pas et sont même combles pendant les week-ends. En l'espace d'une nuit, les citadins bengalis passent d'une Métropolis à la Fritz Lang à une petite gare de province aux quais fleuris de bougainvillées. Pas ou peu de voitures ; seul résonne dans l'air bleu le tintement des clochettes de rickshaws. Trois kilomètres de route en bordure de rivage menant à la station balnéaire proprement dite : une large avenue ensablée bordée d'un côté par une juxtaposition hétéroclite d'hôtels, de l'autre par la mer. De l'établissement le plus simple au plus luxueux, une seule constante demeure : la vivacité des couleurs, à laquelle répond en période d'affluence l'intensité du bruit.

## Subtile distinction de classes

Au sein de ce cubisme kitsch, une subtile distinction de classes s'opère entre la petite bourgeoisie et la bourgeoisie qui n'ont eu accès aux lieux et aux temps de villégiature que depuis les années 1947-1948, et la haute bourgeoisie qui a toujours pris ses moments de loisir quand elle le désirait. A Puri, cette dernière dédaigne généralement l'agglomération et se retire dans de vieilles maisons coloniales transformées en hôtels de luxe. Il existe dans cette ville une formule de séjour très répandue, particulièrement destinée aux classes moyennes : les « Holiday's Home », sorte de pension de famille réservées aux employés et aux cadres de compagnies privées ou nationales.

La vie balnéaire s'organise selon un rythme de loisir typiquement bengali. Le *bed tea*, première tasse de thé servie au lit avant le vrai *breakfast*, se prend un peu plus tard que d'habitude de sorte qu'il se confond avec le petit déjeuner. Jusqu'à une heure assez avancée de la matinée, les familles ou les jeunes couples en lune de miel, que Puri dispute à Srinagar, capitale du Cachemire, traînent nonchalamment en *kurta* et *longi* (chemise ample tombant sur un long tissu autour de la taille). Peu à peu, le rivage s'anime et arbore les couleurs vives des femmes en sari. La plage, à Puri, loin d'être une étendue uniforme de corps nus, bruns et immobiles, revêt un air de fête champêtre. Les marchands de colliers, de coquillages, de batiks, d'articles en peau de serpent, de frêles peintures sur feuilles de bambou ou des répliques de *maithuna* (sculptures érotiques) des temples de Jagannath et de Konarak, les vendeurs de thé chaud et de *pakhora*, genre de feuilleté de pommes de terre, arpentent inlassablement les kilomètres de plage, allant d'un groupe de promeneurs à l'autre. Rires des femmes qui se baignent en sari, timidement agrippées au bras vigoureux mais guère plus téméraire de leur mari qui peut se permettre de ne porter qu'un long short en guise de maillot de bain. Il n'est bien sûr pas question de bronzage après le bain, le teint clair étant par définition le critère de beauté et d'appartenance aux hautes castes.

Du rivage on passe insensiblement au cœur de la ville, en empruntant de petites rues encore mal dégagées du sable de la plage, bordées de palmiers et de vieilles maisons coloniales, pour la plupart délabrées, aux vérandas et aux fenêtres béantes, ouvertes sur le large. Déboucher sur Grand Road, à la tombée du jour, apercevoir au bout de cette immense avenue le haut *shikâra* (tour) curviligne du temple de Jagannath donne d'emblée l'exacte mesure de la dimension sacrée et onirique de Puri. L'avenue qui monte lentement vers le sanctuaire est ornée d'une quadruple rangée de petits boutiquiers dont les étals découvrent un monde magique : bracelets de verre ou de coquillage formant de véritables piliers multicolores qui semblent soutenir les fragiles cahutes de tôle, petits pots de bois peint et sculptés dans des noix de coco, soies Oriya qui pendent aux embrasures des magasins, marchands de fruits assis par terre, une lampe à pétrole éclairant des cônes de mangues, d'oranges ou de *nashpati* (mélange de pomme et de poire), et, plus loin, sous une bâche tendue aux abords du temple, résonnent les *khirtan*, mélopées dévotionnelles, coupées par les brèves et vibrantes exhortations du prêtre.

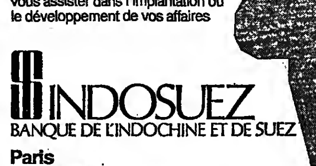
Jagannath, avatar de Vishnou auquel ces chants sont destinés, était à l'origine un simple tronc d'arbre, emblème totémique vénéré par les aborigènes Sarava. Il fut progressivement assimilé au panthéon hindou. Jagannath, toujours accompagné de son frère Balabhadra et de sa sœur Subhandra, est le dieu de l'Inde qui présente la morphologie la plus étonnante. Du tronc de bois originel il a gardé la forme monolithique, mais ses yeux se sont démesurément écarquillés, dotés d'une fixité inquiétante. Il fait l'objet d'un rituel quotidien harassant et donne lieu à plusieurs grandes fêtes annuelles dont la plus réputée est celle du *rath yatra* au cours de laquelle il est amené en grande pompe dans le Temple du Jardin de la déesse Gundicha où il reste sept jours avant de réintégrer sa demeure. Une journée dans la vie de Jagannath requiert la présence de plus de trente brahmines ou *Sevaka* dont chacun est chargé d'une tâche spécifique. Entre 5 heures du matin et 1 h 30 de la nuit suivante, vingt-trois *pûjâ* (offrandes) lui sont dédiées.

Ces innombrables rites maternants consistent principalement à éveiller la divinité, à la vêtir, lui servir les différents repas du jour, à ouvrir, le matin et le soir, les portes du temple aux fidèles qui viennent déposer leurs offrandes de riz, de fleurs et d'encens. Pour le déjeuner, vingt-quatre plats différents sont offerts au dieu (au lieu des trente-deux nourritures qui lui étaient présentées naguère), après quoi suivent les rites de la sieste. Les portes du temple sont closes jusqu'à 15 h. 30, moment où les pèlerins venus de toute l'Inde et les estivants, joignant l'utile à l'agréable, se pressent pour assister à la *pûjâ* du soir. Si ce dieu taillé dans le bois des jungles de l'Orissâ est selon les innombrables brochures religieuses vendues aux portes du temple, le symbole de la compassion, le compagnon des pauvres, l'emblème de l'égalité entre les hommes, les brahmines qui officient dans le temple ne semblent pas être des exemples diligents et représentatifs de ces qualités. Ceux-ci, aussi cupides que les prêtres des pièces de Kâlidâsha ou de Harsha, exercent une sévère discrimination envers les pèlerins : obséquieux devant les généreux donateurs, méprisants face aux paysans pauvres et aux non-hindous. Ils extorquent religieusement quelques paisas aux fidèles qui se rassemblent à l'entrée des différents sanctuaires.

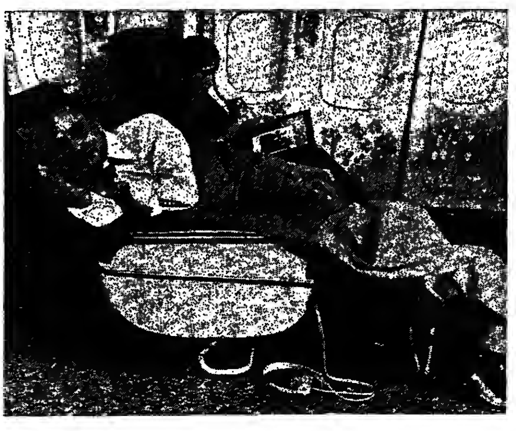
Lorsque la nuit est tombée et que la foule s'est dispersée, les *Sevaka* servent le dîner de Jagannath, repas moins copieux que le déjeuner puisqu'il ne comprend que seize plats consistant principalement en une variété de gâteaux et de riz cuit à l'eau. Le dieu est ensuite couché aux accents de la Gîta Govinda. A 1 heure du matin, les *Sevaka* purifient toute l'aire du sanctuaire ; c'est la dernière cérémonie consacrée à Jagannath qui, quatre heures plus tard, sera à nouveau réveillé pour une longue et douillette journée officielle.

CARISSE BEAUNE.







Le Monde

# politique

## — Libres opinions —

# LE SENS DES MOTS (sic)

par PATRICK COMBES (*)

L'ACTUEL vocabulaire politique de l'opposition donne à réfléchir : « *ayatollah, Goebbels, dictature, guerre civile* », et récemment ces lignes de M. Foyer dans le *Quotidien de Paris*, où il est question d'« épuration », d'« endoctrinement », de « bâillonnement » *(sic)* des opposants, etc. La prétérition dont use l'ex-garde des sceaux, justement dénoncée par Lionel Jospin (*le Monde* daté 8-9 novembre), rend les propos plus excessifs encore. Ces parlementaires, ces élus de l'ex-majorité, feignent de ne plus savoir ce que parler veut dire. L'indigence de leur discours politique, ces dernières années, fait place à sa duplicité concertée (l'un explique peut-être l'autre).

On pervertit aujourd'hui, de façon organisée, le langage public ; les mots, les références historiques, sont vidés de leur sens, toute mémoire, toute sémantique abolies. L'agit-prop la plus basse refleurit : plus les arguments sont grossiers et faux, plus l'opinion, calcule-t-on, s'en pénétrera. On sait que les mensonges les plus éhontés laisseront toujours une trace dans les esprits, c'est ce qui importe. Et de fait, des journaux complaisants jouent un actif rôle de relais de cette perversion depuis quelques semaines.

Cette rhétorique dévoyée est en train de pourrir une situation qui ne l'était pas : le terrorisme de l'excès porte lentement ses fruits. Ces poujadistes du langage se veulent aussi, cela va de soi, des donneurs de leçon, d'honnêtes moralistes n'ayant pour souci que l'intérêt national supérieur... Où est le sens des mots ? En 1968, le slogan « *C.R.S.-S.S.* », qui a tant choqué, n'était qu'une image, parfois douteuse certes, mais seulement une image. L'opposition de 1981 dépasse largement ce stade métaphorique : « *P.S.-S.S.* » ressortit à une corruption criminelle du langage, criminogène au moins (pourquoi les attentats dans les lieux publics se multiplient-ils précisément ces jours-ci ?). Ces braves notables humanistes dénoncent la main sur le cœur une violence qu'ils sont les premiers à mettre en œuvre : car tout commence par les mots, et, d'un langage perverti, il ne peut naître, l'histoire nous l'enseigne tous les jours, que des situations perverties, antidémocratiques.

Lorsque M. Foyer, père-la-pudeur du giscardisme, compare le gouvernement socialiste aux « *partis totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres* » (sic) — lisez : aux nazis — et évoque un prétendu souci de liquidation physique des opposants, cela marque, en réalité, un transfert de la haine homicide latente que la droite porte à la gauche. Ces fantasmes totalitaires qu'on prête à la gauche, ce sont d'abord ceux des épigones contemporains de Maurras ; dans l'appel au meurtre en filigrane, le nom de Mitterrand remplace seulement celui de Léon Blum. La rhétorique scandaleuse se déploie ; restent les nervis, les assassins de demain, qui, gageons-le, existent et attendent.

Une démocratie où les mots n'ont plus de sens est promise au déclin, à la mort. Notre pays est menacé, dans les deux acceptions, par une perte de sens : si les mots communs du langage social sont corrompus volontairement, il n'y a plus de signification nulle part, il n'y a plus de direction possible pour l'action publique ; la sémantique et l'avenir sont liés ; ils seront ruinés de concert si un certain personnel politique, responsable devant la nation, ne retourne pas promptement à l'école du langage et de la morale.

(*) Professeur.

## CORRESPONDANCE

# Réponses à M. Jean-Pierre Soisson

*Le point de vue exprimé par M. Jean-Pierre Soisson sur* « Le fonctionnaire sous un régime vraiment républicain », *dans le* Monde *du 3 novembre, continue de susciter des réactions.*

*M. Daniel Archambaud, professeur d'éducation physique et sportive dans les Bouches-du-Rhône, nous écrit notamment :*

Il faut savoir que M. Soisson, ancien ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a édicté une circulaire qui, en écartant toute prise en compte de la situation de famille des professeurs d'éducation physique et sportive candidats à un poste du secteur non scolaire, les privaient d'une des garanties essentielles de leur statut.

Cette circulaire vient d'être annulée par le Conseil d'Etat. Il est regrettable que, dans le domaine qui relevait de son autorité, M. Soisson n'ait pas jugé bon de mettre en œuvre les idées qu'il exprime aujourd'hui.

*M. Emile Berger, directeur départemental du temps libre, de la jeunesse et des sports de la Vienne, nous indique :*

De notoriété publique, M. Soisson a non seulement noyauté son administration centrale, mais aussi au niveau départemental et régional, systématiquement barré l'accès à de plus hautes responsabilités à tous ses fonctionnaires connus pour des sympathies politiques opposées aux siennes.

Proposée à l'unanimité de ses membres — y compris les représentants de M. Soisson — par la commission paritaire, à la direction départementale de la Corrèze, ma nomination a été remise en cause au dernier moment sur intervention politique, du simple fait que j'étais conseiller municipal socialiste.

∴

*Un lecteur de Paris, M. Thierry Vedel, relève notamment, à propos des citations de Jean Jaurès faites par M. Soisson et extraites d'un article paru en 1895 dans la* Revue socialiste, *sous le titre* « Organisation socialiste : l'Etat et le fonctionnaire » : *Jean Jaurès commence par décrire ce que devrait être, idéalement, le fonctionnaire :*

« (...) Théoriquement, le fonctionnaire, depuis le préfet et le trésorier général jusqu'à l'instituteur de hameau et au cantonnier, n'est que le serviteur de la souveraineté nationale (p. 397)... Il est l'homme de la nation et de la nation tout entière. Dès lors, il semble qu'il ne doit pas servir des intérêts de classe, mais les intérêts de la nation tout entière (p. 398)... »

*Mais Jean Jaurès ajoutait aussitôt :* « Il suffit de se rappeler comment, après sept ans de République nominale, la magistrature du 16 mai faussait la loi contre les républicains et préparait par des coups d'Etat judiciaires le coup d'Etat militaire. Comment la démocratie n'aurait-elle pas été ombrageuse ? Au moment même où toutes les puissances du passé, les états-majors monarchiques, l'ignorance subsistante d'une partie du peuple, l'Eglise, la grande propriété foncière, se coalisaient contre la liberté enfin reconquise, et redevenue légale, les premiers serviteurs de l'ordre légal et républicain le trahissaient ! Qu'on les surveille et, au besoin, qu'on les brise ! Que les comités républicains aient l'œil sur eux ! Que des ministres énergiques aient la main sur eux ! Qu'on leur demande des gages électoraux, des titres politiques aussi bien que professionnels, et puisque plusieurs d'entre eux ont conspiré silencieusement ou insolemment contre la République, qu'ils se rachètent tous ou de la trahison ou du soupçon en se compromettant pour elle ! Politique de combat, mais politique nécessaire et juste, puisqu'en effet pendant de longues années la vie de la République n'a été qu'un combat ! (P. 399.)

### M. MICHEL JOBERT INVITÉ DE R.T.L. - « LE MONDE »

M. Michel Jobert, ministre d'Etat, chargé du commerce extérieur, sera, le dimanche 15 novembre, l'invité de l'émission « le Grand Jury » organisée par R.T.L. et *le Monde*. Il répondra, de 18 h. 15 à 19 h. 30, aux questions des journalistes de la station et du journal.

● *A Chanteloup-les-Vignes (Yvelines)*, le maire, M. Yves Urbani (div. mod.), et cinq conseillers municipaux modérés, ont remis leur démission. M. Urbani, dont la gestion avait été contestée par une partie du conseil municipal, explique cette décision par le fait que sur les vingt-trois membres du conseil municipal, quatre se sont déjà démis de leur mandat (deux act. loc., un P.S. et un app. P.S.) et huit autres font figure de « conseillers fantômes » du fait de leurs absences régulières. M. Urbani, s'étant installé à Nice, ne sera pas candidat lors des élections partielles qui seront organisées. En 1977, le conseil municipal comprenait dix-huit modérés élus sur la liste de M. Urbani, et cinq de la liste d'union de la gauche (deux P.C., deux P.S. et un app. P.S.).

## L'EXAMEN DU BUDGET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

# ÉDUCATION NATIONALE : attentisme et réalisme

« *Il importe que la politique du gouvernement en matière d'éducation soit redéfinie.* » Et donc que des choix soient faits. M. Savary a choisi : il avancera sans précipitation, ne tirant de conclusions qu'après avoir poussé « *toutes les chances de concertation jusqu'au bout et en tenant* compte des *nécessités de la vie* ». Sur cette note s'est achevé, après plus de huit heures de discussions, le débat consacré au budget de l'éducation nationale. Il a, en fait, été l'occasion de tourner une page — celle de la « *dégradation continue observée au cours de la période récente* » plus que de tracer les grandes lignes d'une nouvelle politique (*le Monde* du 12 novembre).

S'il convient de l'ampleur de la *crise* de l'éducation, s'il *comprend* l'impatience de ses partenaires, notamment des communistes qui attendent un « *vaste* débat *national* », M. Savary veut encore réfléchir.

La préparation de la rentrée et du budget a fait émerger des problèmes et les difficultés qu'il y a à vouloir les résoudre. « *La situation des collèges*, a déclaré M. Savary, *est préoccupante. (...) J'ai donc décidé de mettre en place dans les plus brefs délais une commission de réflexion sur l'ensemble* de *ces problèmes.* » (1). « *La réforme du second cycle qui est actuellement en cours (...) sera accompagnée d'une réflexion d'ensemble sur les contenus de la formation à venir dans les lycées.* » Les établissements d'enseignement technique « *ont davantage servi la reproduction sociale que l'égalisation des chances* ». *Ce secteur doit s'ouvrir* sur l'extérieur et s'adapter de l'intérieur : « *Ce sont des opérations qui exigent du temps et des moyens.* »

En revanche, pour l'enseignement supérieur et l'école privée, les débats et concertations déjà annoncés sont confirmés.

La priorité de ce budget n'était pas, en fait, d'apporter des modifications au système éducatif existant, *mais* de *créer des emplois dans* toutes les catégories de personnel. C'est chose faite : dix-sept mille postes s'ajoutent aux quelque douze mille créés dès la rentrée 1981. Ce qui ne laisse que peu de temps pour définir les conditions de recrutement de ces personnels. Il ne sera cependant pas fait appel, a réaffirmé le ministre, à de *nouveaux* auxiliaires.

*Qu'ils appartiennent à la majorité* ou à l'opposition, les députés attendaient, d'autre part, une réponse à leur inquiétude sur l'insuffisance de l'aide aux familles et aux étudiants. Mais, *tout en rappelant* que les dispositions prévues amorçaient un « redressement », une « première étape », M. Savary n'a pu, comme eux, que *constater* l'insuffisance de cet effort.

*L'attentisme* dont *on pourrait taxer* le ministre témoigne sans doute de son réalisme devant la situation. Placé entre la volonté de reconstruire un édifice aussi fragile que monstrueux et la pression corporatiste des syndicats d'enseignants, le ministre semble ne pas savoir par où commencer.

La logique n'impose-t-elle pas — une fois n'est pas coutume — de *suivre la chronologie* de la *scolarité* ? Ainsi qu'il le relève lui-même en effet, c'est à l'école maternelle et à l'école primaire que « *se jouent les échecs scolaires qui se manifestent ensuite au collège* ».

CATHERINE ARDITTI et SERGE BOLLOCH.

(1) Cette commission sera présidée par M. Louis Legrand, professeur de sciences de l'éducation à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, qui a été, de 1966 à 1980, directeur de la recherche à l'Institut national de recherche pédagogique.

# ENVIRONNEMENT : la portion congrue

Pour défendre un budget qui, au fil du septennat, allait en s'effilochant, M. d'Ornano, dernier ministre de l'environnement de M. Giscard d'Estaing, avait coutume de dire qu'on ne mesure pas une politique à ses seules dépenses. M. Crépeau reprend presque mot pour mot la même argumentation. Alors que le budget général de l'Etat augmente, en 1982, de 27 %, le sien ne se gonfle très modestement que de 9 %. Autant dire que, l'inflation « aidant », il y aura l'an prochain moins de ressources pour l'environnement qu'il n'y en avait cette année (*le Monde* du 12 novembre).

Les chiffres sont cruels. En dépenses ordinaires — assurent le fonctionnement des services — et en crédits de paiement — investissements, — le ministère de l'environnement bénéficie de 512 millions en 1982 contre 470 millions en 1981. Il faut y ajouter, il est vrai, les sommes du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.), fournies à la fois par le budget et le P.M.U. : au total, M. Crépeau et ses fonctionnaires auront 655 millions, contre 600 l'an dernier (+ 9,2 %), soit 0,07 % des dépenses de l'Etat. Jamais depuis dix ans qu'existe le ministère sa portion n'avait été aussi congrue.

### Pour l'eau des centrales nucléaires...

Trois services se partagent ce budget. La *prévention* des pollutions en a la meilleure part avec 271 millions. Elle les emploiera à encourager la protection des nappes souterraines, l'accélération des programmes d'assainissement et la modernisation du système d'annonce des crues. L'agence de l'air que l'on attend depuis deux ans va avoir, enfin, un directeur, un siège et des moyens financiers. Les dépenses consacrées à la lutte contre le bruit devraient être augmentées, de même que les moyens de l'agence des déchets.

La plus grosse part des crédits de ce service (105 millions, soit 35 %) serviront cependant à élever des digues contre les crues et à construire des barrages (Villerest, Naussac, Aube), dont la fonction essentielle est d'assurer, en toute saison, de l'eau de refroidissement aux centrales nucléaires. On voit que l'environnement est ici entendu au sens le plus large.

La protection de la nature, de son côté, se voit attribuer 123 millions (toujours en dépenses ordinaires et en crédits de paiement). Les parcs nationaux qui ne parvenaient pas à payer convenablement leurs gardes en seront les premiers bénéficiaires. On va aussi lancer un inventaire systématique des sites naturels les plus précieux sur lesquels il serait opportun de créer des réserves, notamment dans les estuaires et les zones humides, si menacées. Le ministère compte passer des contrats avec cinq régions (la Corse et le Nord-Pas-de-Calais sont déjà retenus) pour qu'elles établissent elles-mêmes un schéma complet de leurs zones protégées (parcs nationaux, parcs régionaux, réserves naturelles, terrains du conservatoire du littoral, etc.). A partir de ces inventaires, on déterminera les secteurs dont la gestion doit rester à l'Etat et ceux dont peut se charger la région.

*La qualité de la vie, troisième* service du ministère, à la tête duquel vient d'être nommé M. Jean-Claude Roure, ne disposera en 1982 que de 118 millions de francs, contre 126 cette année. Il y ajoutera les ressources du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (F.I.Q.V.). Au total, M. Roure pourra dépenser 261 millions de francs. Sans doute compte-t-il étoffer les moyens de l'Atelier central d'environnement, qui doit juger « en appel » les études d'impact délicates ou contestées. Ce renforcement est, en tout cas, impatiemment attendu.

Le changement le plus notable promis pour 1982 portera sur le nombre des fonctionnaires de l'environnement. Ils étaient jusqu'ici cinq cent quatre-vingt deux. Ils seront deux cents de plus l'an prochain. L'essentiel de ces renforts sera constitué de quatre-vingt-sept inspecteurs chargés de surveiller les industriels pollueurs. Le nombre de ces « vigilants » était jusqu'ici notoirement insuffisant.

Cent autres techniciens se répartiront dans les délégations régionales à l'environnement, jusqu'à présent très chichement dotées. Enfin, le ministère subventionnera la création d'une soixantaine d'emplois temporaires. A défaut de pouvoir mener une politique de protection originale, M. Crépeau contribuera au moins, à son niveau, à la lutte contre le chômage. Serait-ce la seule chose qu'on ait exigée de lui ?

MARC AMBROISE-RENDU.

## LA PRÉPARATION DU VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

# MM. Laurent et Herzog répondent à des questions sur le passé récent

Le collectif fondateur de Rencontres communistes, dont les membres avaient été déclarés « *hors du parti* » par la direction du P.C.F., a publié, jeudi 12 novembre, une déclaration dans laquelle il affirme que « *la direction est contrainte de prendre en compte, à trois mois du congrès, l'émergence d'un débat contradictoire dans le parti* ».

Les animateurs de Rencontres communistes estiment, d'entre part, qu'« *il y a une contradiction insurmontable dans la position défendue par la direction* ». « *On ne peut en même temps*, déclarent-ils, *proclamer le bien-fondé des analyses antérieures (renforcement de l'influence du parti considéré comme préalable à tout changement ; virage à droite du P.S. ; poursuite, voire aggravation de la politique giscardienne en cas de victoire du P.S. ; absence de toute possibilité de changement sans un changement total, etc.) et justifier la participation des communistes au gouvernement dirigé par le P.S. et l'appréciation positive portée sur le bilan des premiers mois du nouveau pouvoir.* »

Les fondateurs de Rencontres communistes estiment « *essentiel que l'examen de la politique suivie depuis 1977 soit au cœur de la discussion* » préparatoire au vingt-quatrième congrès.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., et M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, se proposent, précisément, de répondre aux questions portant sur cette période, dans une interview publiée par *Révolution* daté 13-19 novembre.

M. Laurent déclare notamment : « *Le comité central de notre parti récuse le schéma selon lequel nous aurions assez bien agi avant 76-77, mais tout gâché à partir de la rupture avec le parti socialiste. En réalité, nous ne nous étions pas dégagés d'un retard historique pendant une longue période. Nous avons commencé à le faire dans des conditions difficiles à partir de 1977, et avec des inconvénients qui résultaient de notre retard.* »

M. Herzog précise la position du P.C.F. aujourd'hui. « *Nous nous différencions quand il le faut*, dit-il, *mais c'est toujours par souci de réussir, d'obtenir des résultats positifs. Notre objectif, c'est de créer les conditions pour que les travailleurs, notre pays, sortent de la crise.* »

*L'Humanité* publie, jeudi 12 novembre, dans la tribune de discussion ouverte pour le vingt-quatrième congrès du P.C.F., une contribution de M. Roger Bourderon, enseignant d'histoire à l'université Paris-VIII (Vincennes-Saint-Denis), qui critique la notion d'« étape », élément essentiel de la stratégie d'union appliquée par le parti communiste jusqu'en 1977. M. Bourderon estime que la « *relative perte d'identité* » du P.C.F. était due au fait qu'il s'identifiait au programme commun, signé par le P.S., et non au socialisme, qui était, pourtant, « *à l'ordre du jour pour la France* ».

M. Didier Bargas, de Paris (ministère de l'éducation nationale), se déclare « d'*accord sur la perspective d'ensemble du projet de résolution* », mais il se demande si les résultats électoraux du P.C.F. sont fonction de sa stratégie ou bien des positions qu'il défend à un moment donné.

Dans *l'Humanité* de mercredi, M. Jacques Girault, enseignant d'histoire à la Sorbonne, critiquait le fait que le projet de résolution, en fondant son analyse sur le « *retard stratégique* » que le parti communiste aurait pris en 1956, laisse de côté « *la tactique, la pratique politique* ». Les hypothèses retenues par le projet « *dévaluent*, écrivait M. Girault, *l'ampleur des grandes batailles politiques que les communistes ont dû mener pour des avancées importantes* ». M. Girault regrette que les majorités, qui s'étaient constituées, au sein du parti, pour permettre ces « avancées », semblent être aujourd'hui désavouées, sans que, en revanche, ne soit jamais « *distingué le bon grain de l'ivraie en matière de direction* ».

M. Jean Llante, de Toulouse, ancien membre du comité central, retraçait les circonstances dans lesquelles le P.C.F. avait dû affronter, après 1956, la question d'un renouvellement de ses conceptions. La partie de la contribution de M. Llante portant sur les « *éléments seconds, sans être secondaires* », qui pourraient, outre le « *retard stratégique* », expliquer le recul électoral du P.C.F., était seulement résumée.

« *Jean Llante*, était-il indiqué, *cite quelques exemples comme la formation des militants, notre attitude face aux médias, la portée de certaines de nos déclarations ou de nos actions. Il insiste enfin sur les répercussions positives de notre présence au gouvernement et souhaite que nous donnions davantage d'explications et d'arguments pour comprendre l'expérience en cours.* »

## Un ouvrage de Francis de Baecque et Jean-Louis Quermonne

# Administration et politique sous la Ve République

Sujet d'actualité s'il en est que celui des rapports entre l'administration et la politique. Avec les succès électoraux de la gauche, plusieurs signes indiquent d'ores et déjà une accentuation des liens entre la fonction publique et le monde politique, entre les fonctionnaires et les élus.

Par vocation la gauche est plus interventionniste, plus dirigiste que la droite, surtout lorsque celle-ci s'inspire du « libéralisme » et encourage l'initiative privée. De plus, l'élection en juin 1981 de nombreux députés issus de la fonction publique et spécialement de l'enseignement peut accroître encore la symbiose entre le pouvoir politique et le pouvoir administratif. Ainsi la nouvelle Assemblée nationale compte 53,15 % d'élus issus de l'administration contre 40,7 % dans la précédente et 31,5 % dans la Chambre élue en 1973. Il est toutefois encore trop tôt pour établir un bilan du nouveau septennat en ce domaine, d'autant que le gouvernement ne s'est pas encore réellement et de front attaqué à la réforme de la fonction publique.

C'est donc un élément important du dossier et un instrument de référence que viennent de constituer MM. Francis de Baecque, conseiller d'Etat, et Jean-Louis Quermonne, professeur de droit, en publiant un ouvrage sous le titre : *Administration et politique sous la Ve République*. Rassemblant de nombreuses contributions, les auteurs, qui font autorité en matière de science administrative, arrivent à une conclusion relativement claire lorsqu'ils écrivent : « *Sans se confondre avec sa haute administration, la Ve République, en tant que régime politique, ne saurait s'expliquer désormais sans qu'il y soit fait référence.* »

On constate ainsi qu'en vingt ans une évidente politisation de la haute fonction publique a accompagné une fonctionnarisation croissante de la classe politique. Si la règle traditionnelle de la séparation entre les agents de l'Etat et les élus du peuple n'a pas été formellement reniée, elle a été souvent transgressée dans les faits.

Les auteurs ne traitent pas à fond du problème de la politisation de la base de la fonction publique telle qu'elle s'est opérée après la libération et en 1968 mais ils notent que ce phénomène existe. Ils se consacrent davantage à la « politisation du sommet », c'est-à-dire aux relations entre les hauts fonctionnaires et le pouvoir politique depuis 1959. L'abandon progressif du principe déontologique de la séparation entre l'« administration de carrière » et les nominations politiques — abandon que déplore, par exemple, M. François Bloch-Lainé — est notamment dû au rôle accru du président de la République et à la permanence du pouvoir. La stabilité politique, l'absence d'alternance, la continuité, ont donc, dans une certaine mesure, altéré l'indépendance de l'administration. Celle-ci n'incarne plus, comme avant 1958, la permanence de l'Etat au-delà des crises gouvernementales.

Ainsi le pourcentage des anciens fonctionnaires parmi les ministres, qui était de 32,8 % sous la IVe République, est-il passé à 55 % sous la Ve République ; jusqu'en 1981, le cabinet le plus fonctionnarisé a été celui de M. Messmer en 1973 (66 %), suivi par celui de M. Barre (64 %), alors que sous la IVe République le moins fonctionnarisé était celui de M. Pinay (20 %).

Quant au phénomène inverse, c'est-à-dire celui de la participation des élus à l'activité administrative, il s'est accentué à partir de 1972 avec la nomination de « parlementaires en mission » et avec la participation d'élus à diverses commissions administratives.

Peu à peu, les fonctionnaires ont aussi apporté des exceptions — que le gouvernement a tolérées — au sacro-saint devoir de réserve.

Toutes ces évolutions sont étudiées à travers des exemples précis et des données statistiques. De nombreuses contributions d'universitaires et de praticiens du Centre de recherche administrative de la Fondation nationale des sciences politiques, de l'Institut français de sciences administratives et de l'Association française de science politique enrichissent l'ouvrage.

En conclusion, M. Quermonne constate que l'arrivée de la gauche au pouvoir manifeste davantage d'esprit de continuité que de volonté de changement quant à l'interpénétration entre la fonction publique et le pouvoir politique. Il est vrai qu'un des phénomènes sociologiques de cette seconde moitié du siècle réside dans l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante, qui englobe l'administratif et le politique et qui se recrute aussi bien dans la majorité que dans l'opposition... selon les années.

ANDRÉ PASSERON.

★ *Administration et politique sous la Ve République*, de Francis de Baecque et Jean-Louis Quermonne. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. 367 pages. Environ 140 francs.

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

## « L'ensemble de la communauté nationale doit se rassembler »

### *déclare M. Pierre Mauroy à Compiègne*

M. Pierre Mauroy a présidé, mercredi après-midi 11 novembre, près de Compiègne, les traditionnelles cérémonies organisées sur les lieux mêmes où fut signé l'armistice de 1918. Il a déposé une gerbe au monument des Alsaciens-Lorrains, à l'entrée de l'allée menant à la clairière de Rethondes et observé une minute de silence devant la statue du maréchal Foch avant que le cortège officiel n'aille visiter le camp de Royallieu qui fut, de 1941 à 1944, un centre de triage vers les camps nazis de concentration.

Dans une allocution, prononcée à l'issue des cérémonies de Compiègne, le premier ministre a répondu au maire de cette ville, M. Jean Legendre (CNIP), ancien député, qui avait souligné que « *cinquante pour cent des Français ne sont pas socialistes* ». Le premier ministre a notamment déclaré :

« *L'ensemble de la communauté nationale doit se rassembler. Grâce aux soldats de la Grande Guerre, chacun d'entre nous comprend mieux ce qui nous unit en profondeur. La guerre peut détruire physiquement des sociétés. La crise, le chômage et la misère peuvent aboutir au même résultat. On l'a bien vu au lendemain de la première guerre mondiale quand ressurgit le spectre que nous croyions disparu. Le temps a passé, mais le souvenir reste qu'une société qui se dérègle, c'est à terme le chaos qui s'ouvre.*

« *La France doit préserver son indépendance et demeurer fidèle à ses alliances. Pour bâtir une paix durable, l'équilibre des forces est un préalable, et l'existence de notre force de dissuasion nucléaire est indispensable. Cette attitude manifeste le sens que le sacrifice de ceux de 1914 a été bénéfique.* »

### Incidents divers

Les cérémonies du 11 novembre ont donné lieu à quelques incidents. A Blois, le maire de la ville, M. Pierre Sudreau (app. U.D.F.), ancien député, le préfet de Loir-et-Cher, Mme Yvette Chassagne, ainsi que MM. François Mortelette (P.S.), député, et Yves Genet (U.D.F.), vice-président du conseil général, sont volontairement restés à l'intérieur des locaux de la préfecture tandis que se déroulait, à l'extérieur, la cérémonie militaire — salut à l'étendard et revue des troupes sous le commandement du colonel Hausslein. L'origine de cet incident, qui est d'ailleurs passé inaperçu de la plupart des personnes présentes aux cérémonies — nous indique notre correspondante à Blois — remonte au 18 octobre.

Ce jour-là, devant le congrès départemental des médaillés militaires, le colonel Hausslein avait évoqué les craintes de certains militaires après la victoire de la gauche aux élections du printemps, « *craintes heureusement dissipées*, avait-il ajouté, *puisque la force de dissuasion est maintenue, le service militaire toujours fixé à un an et les comités de soldats interdits* ». Le sous-préfet de Vendôme, M. Yves Voirin, s'était publiquement étonné de cette déclaration qu'il avait jugée déplacée. Le colonel Hausslein doit prendre sa retraite en février prochain avec, en principe, le grade de général.

A Alençon (Orne), une quarantaine de pacifistes ont déployé des banderoles demandant un « *désarmement unilatéral* » au passage du défilé militaire.

En Lorraine, deux anciens combattants sont morts, victimes de troubles cardiaques, au cours de banquets organisés par les anciens « poilus » ; l'un à Charmes (Vosges), M. Alexandre Krelenko, quatre-vingt-cinq ans ; l'autre à Nancy, M. Robert Petit, quatre-vingt-douze ans, doyen des anciens combattants de la région, qui a succombé au moment même où il évoquait les combats de 1917 devant Douaumont.

A Chantilly (Oise), le monument aux morts a été barbouillé, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 novembre, d'inscriptions telles que « *A bas toutes les armées* » ou « *Pourquoi sont-ils morts ?* ». De même, à Nice (Alpes-Maritimes), des inconnus ont tracé à la peinture bleue et rouge sur le monument aux morts les mentions « *L'armée, c'est le crime* », « *Bourges, Hernu, même combat* » et « *Insoumis* ». Ces deux actions n'ont pas été revendiquées.

### LE SOUVENIR

Des tambours qui roulent et des clairons qui sonnent, dans la nuit de Paris soudain constellée de mille flambeaux ; l'ombre immense des trois couleurs tombant de la voûte de pierre criblée des noms de tant de combats et ces hommes désormais sans âge pour avoir trop vécu aux côtés de la mort, qui portent haut, avec des regards qui se souviennent, une forêt de drapeaux bruissants...

Il y a soixante ans, on mettait en terre sous cette dalle cent mille fois fleurie, où la flamme du souvenir n'a jamais cessé de trembler aux quatre vents, un cercueil anonyme, choisi par le hasard parmi tant d'autres. Un cercueil où dorment les restes d'un parmi bien plus d'un million d'hommes de boue et de sang, ce Français inconnu devenu à lui seul le symbole entier d'une guerre sans pitié, sans répit — presque sans fin...

Le souvenir était au rendez-vous, et avec lui l'émotion. Avant que retentisse une fois encore la sonnerie aux morts, et bien plus tard dans la soirée, quand une veillée a rassemblé les fidèles auprès de la dalle de pierre, des dizaines de milliers de Parisiens, des très vieux, d'autres moins âgés, mais aussi un grand nombre de jeunes, étaient venus rendre, à leur manière, un hommage silencieux à ces porteurs de torches, le front barré par le cuir du béret basque, la poitrine lourde de médailles, qui marchaient dans la nuit comme marchent les fantômes. — J.-M. D.-S.

● *Une commission de l'information historique pour la paix* sera créée en 1982. C'est ce qu'a confirmé mercredi 11 novembre M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, en indiquant : « *Je constate qu'il n'y a pas de semaine ou de mois sans que des manifestations de racisme, d'antisémitisme ou de néonazisme se produisent. Récemment encore, en Alsace par exemple...* »

D'où la nécessité, pour M. Laurain, d'un effort d'éducation et d'information méthodique.

*LE STATUT DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE NOIRE*

## Une reconnaissance française « au rabais » envers les tirailleurs sénégalais

La Haute-Volta, que les organisations internationales classent parmi les Etats les plus démunis de la planète n'équilibre sa balance des paiements que grâce à l'aide internationale et à d'importants transferts de l'étranger. Ceux-ci proviennent, soit des sommes versées par les travailleurs émigrés, installés à titre plus ou moins temporaire dans des Etats voisins comme la Côte-d'Ivoire ou le Ghana, soit du paiement de pensions à d'anciens militaires ayant servi dans l'armée française.

Comme les Sara du Tchad pour l'ancienne Afrique - Equatoriale française (A.E.F.), ce sont les Mossi de Haute-Volta qui, pour l'ancienne Afrique Occidentale française (A.O.F.) ont, avec les Bambara du Mali, fourni la plus grande partie des effectifs des troupes coloniales françaises. Ceux que l'on appelait à l'époque les « *tirailleurs sénégalais* », parce qu'après la création de ce corps de troupes par Faidherbe, il fut d'abord constitué par des recrues originaires du Sénégal, ont participé aux deux dernières guerres mondiales, aux campagnes d'Afrique du Nord (en Algérie, notamment), et d'Indochine. C'est ainsi que l'ancien président Sangoule Lamizana est un ancien combattant de la deuxième guerre mondiale, d'Indochine et d'Algérie. De son côté, le colonel Saye Zerbo, qui vient d'écarter ce dernier du pouvoir a, lui aussi, combattu en Indochine et en Algérie.

### D'insupportables différences

La Haute-Volta, dont la population dépasse six millions d'habitants, compte 150 000 anciens militaires et 12 750 titulaires de la carte du combattant. A des titres divers, 17 000 pensions sont versées régulièrement à des Voltaïques par la France : 1 750 pensions de réversion (1), destinées à des veuves ou à des orphelins, 1 230 pensions d'invalidité, 1 927 retraites versées à des combattants âgés de plus de soixante ans, 2 187 traitements au titre de la médaille militaire, 18 au titre de la Légion d'honneur, etc.

Il existe en Haute-Volta quarante-cinq maisons du combattant, quatre-vingt-cinq sections d'anciens combattants, et le nombre des mutilés de guerre (1914-1918, 1939-1945, Indochine et Algérie) est de cent cinquante-quatre.

Depuis son accession à l'indépendance, en août 1960, la Haute-Volta, comme les autres Etats africains et Madagascar se trouve concernée par l'article 71 de la loi du 26 décembre 1959. Ce texte prévoit le remplacement des pensions, rentes ou allocations viagères, imputées sur le budget de l'Etat ou d'établissements publics, servies aux nationaux des pays et territoires ayant appartenu à l'Union française ou à la Communauté ou ayant été placés sous le protectorat ou sous la tutelle de la France, par des indemnités annuelles en francs. Celles-ci sont calculées sur la base de tarifs en vigueur à la date de leur transformation.

Les dispositions de l'article 71, applicables à la Haute-Volta, ne le sont pas aux Etats qui n'ont jamais cessé d'appartenir à la Communauté — institution aujourd'hui tombée en désuétude, mais à laquelle ils n'ont pas dénoncé leur appartenance : Sénégal, République Centrafricaine, Congo, Tchad, Gabon, Madagascar.

Les pensions des ressortissants de ces six pays sont, contrairement à celles des Voltaïques, régulièrement augmentées par le jeu du rapport constant institué entre les pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et le traitement d'une catégorie de fonctionnaires. Ainsi, à chaque relèvement des traitements soumis à retenues correspond une augmentation corrélative des pensions d'invalides et d'ayant cause.

Depuis le 1er janvier 1962, en revanche, le montant des pensions servies aux Voltaïques était bloqué, comme c'est le cas pour les nationaux de Côte-d'Ivoire, du Bénin, et du Niger, et comme c'était le cas depuis le 1er janvier 1961 pour les nationaux du Togo, du Cameroun, du Mali et de la Guinée. Une majoration de 5 % est intervenue le 1er octobre dernier.

De telles différences de statut, établies entre des hommes qui ont servi la France dans des conditions identiques, apparaissent tout à fait arbitraires. Néanmoins, au seuil de la troisième décennie des indépendances africaines, rien ne permet d'affirmer que les pouvoirs publics français soient prêts à mettre fin aux inégalités. En effet, la décision de supprimer l'ensemble des pensions de réversion, adoptée le 1er octobre dernier (2), suscite une inquiétude certaine dans toutes les capitales de l'ancienne Afrique française. Partout prévaut l'impression que la parole donnée par la France n'est pas respectée, tandis que grossissent les rangs de ceux qui exigent que soit honorée « la dette du sang ».

PHILIPPE DECRAENE.

(1) L'article 265 du Code civil et militaire des pensions indique que la veuve a droit à une pension de réversion égale à 50 % de la pension d'ancienneté obtenue par le mari. Chaque orphelin a droit, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, à une pension égale à 10 % de la pension du père.

(2) Une instruction du ministère du budget en date du 1er octobre dernier indique que les ayants cause des pensionnés civils et militaires décédés à partir du 1er octobre 1980, c'est-à-dire les veuves et orphelins mineurs, ne peuvent plus prétendre ni au paiement des prorata d'arrérages échus après cette date, ni à des pensions de réversion.

## POLITIQUE

# Un semestre de pouvoir socialiste

*(Suite de la première page.)*

Force est toutefois de constater que la machine tarde à se dégripper et que chômage et inflation continuent sur leur lancée ; que la réticence, sinon la résistance, d'une partie du patronat est confortée, autant que suscitée, par celle de certains milieux bancaires, voire administratifs. Bref, le gouvernement se heurte à des « blocages », selon l'expression de M. Paul Quilès. Ces blocages justifient sans doute l'« *impatience* » manifestée par M. Mauroy au cours de ses déplacements en province. Comment les surmonter ?

Il est toujours possible de suivre les élans des congressistes de Valence et de « *couper des têtes* ». Le gouvernement en a le pouvoir puisque, comme l'a rappelé M. Anicet Le Pors, il existe quelque quatre cents postes à la discrétion de l'exécutif. Outre l'effet déstabilisateur qu'un mouvement de trop grande ampleur peut avoir, il faut cependant savoir que les blocages ne se situent pas nécessairement au niveau des hommes, même s'ils sont encore animés par « *la pensée Giscard* », selon l'expression de M. Jean-Pierre Chevènement.

Peut-être se trouvent-ils aussi dans un « *carcan* » administratif dont les effets paralysants pour tout entrepreneur peuvent difficilement être passés sous silence. Tout l'effort des services du premier ministre n'est-il pas, précisément, de rendre un peu de souplesse à ce système ? Une fois coupées quelques têtes, l'obstacle sera-t-il durablement surmonté ?

Il ne le sera, pense le gouvernement, que si le nouveau pouvoir parvient à mobiliser.

En 1936, au moment du Froot populaire, la mobilisatjoo avait été spontanée : les effectifs de la S.F.I.O. avaient été multipliés par trois ; les syndicats, ou plutôt le syndicat (la C.G.T.), n'était pas en reste. Surtout, l'occupation massive des usines avait contraint le patronat à accepter les accords Matignoo. Même si le P.S. a, aujourd'hui, accru ses effectifs (eoviron 25 %), même si l'espoir est réel, la victoire du 10 mai n'a pas suscité d'élan analogue. Peut-être faut-il voir là uoe conséqueoce du long et lent engourdissement dans lequel le septennat de M. Valèry Giscard d'Estaing avait plongé le pays. Peut-être faut-il aussi considérer que les Français oot pris l'habitude d'attendre de l'Etat la solution de tous les conflits et la satisfaction de tous les besoins.

### Débrouillez-vous

Ceux des socialistes qui ont conquis des municipalités détenues par la droite en 1977 ont rapidement analysé cet état d'esprit : « *Nous avons voté pour vous, à vous de vous débrouiller* », telle est la réaction dominante ; ni la vie associative, ni la participation à la vie locale, ni la prise de responsabilité, *ne sont*, au demeurant, contenues dans un bulletin de vote.

Il ne fallait donc pas compter sur une mobilisation spontanée. Reste la mobilisation organisée. Au départ, le propos du président de la République est on ne peut plus ambitieux. Mais il porte en germe sa propre limite.

La méthode ehoisie n'était peut-être pas la meillenre. L'idée était d'agir vite, et en profondeur, dès le début du septennat. Parce que, pensait le gouvernement, le changement serait plus difficile à faire accepter si l'on tardait trop. On a donc voulu tout faire en même temps. Le programme de travail dn Parlement a été surbargé, au point de contredire la volonté affirmée par le candidat Mitterrand de « *rééquilibrer les pouvoirs centraux* » au profit du législatif. L'exemple du Sénat est à cet égard probant : le grand conseil des collectivités locales est contraint de discuter à la hâte, donc dans de mauvaises conditions, d'un texte qui le concerne au premier chef. La chambre d'enregistrement n'est pas loin.

M. Pierre Mendès France avait, en d'autres temps, choisi une autre méthode en traitant les problèmes l'un après l'autre, ne s'attaquant à une question que lorsque la précédente avait été résolue. Il est vrai que l'ancien président du conseil n'a tenu que sept mois.

Le fait de disposer de sept ans n'est pourtant pas un atout décisif lorsqu'il s'agit de mobiliser. D'un côté, le président de la République affirme qu'il faut savoir gérer la durée, donc que toutes les promesses ne peuvent être satisfaites rapidement ; d'un autre côté, le pouvoir demande aux Français une mobilisation à court terme.

A cette contradiction s'ajoute une difficulté inhérente à la nature du projet du chef de l'Etat. Comme ses prédécesseurs, M. Mitterrand en appelle au rassemblement de « *toutes les énergies* ». Il imprègne son discours d'une tonalité « *union nationale* » propre aux premiers magistrats de la V[e] République. Mais tous n'avaient pas la même conception de l'union nationale.

Le général de Gaulle récusait les notions de gauche et de droite et se posait à la fois en garant de l'ordre et du mouvement. M. Mitterrand se range délibérément dans le camp du mouvement et développe une conception sélective du rassemblement. Dès son intronisation, le 21 mai dernier, il avait salué la coïncidence enfin obtenue entre la « *majorité politique* » et la « *majorité sociale* ». Vision de « gauche » s'il en est, que celle qui consiste à faire ainsi référence à la « base de classe » qui l'a porté au pouvoir.

### Les deux fractions de la bourgeoisie

Vision traditionnellement tournée vers la dénonciation de l'ennemi de classe, à laquelle M. Mitterrand a ajouté un contenu plus positif : on ne se contente plus de rassembler les « *forces populaires* » contre le capital, on s'efforce de constituer un « *front de classe* » autour d'un projet, celui qui a été défendu par le candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Faut-il alors « *radicaliser* » l'action du pouvoir pour éviter que des acteurs économiques ne cèdent à la tentation du « *sabotage* » ? Les congressistes de Valence semblaient le penser. Ne serait-ce que parce qu'il est plus facile, pour un parti politique, de mobiliser contre uo adversaire que pour un projet.

Le langage officiel du parti, comme du pouvoir, reste cependant celui du « *compromis* » qu'il faut passer avec ceux qui détiennent le pouvoir économique.

Les socialistes se heurtent en effet à un problème qui alimentait, jusqu'à présent, leurs débats théoriques : celui des alliances que la gauche peut nouer une fois conquis le pouvoir d'État. Certains socialistes plaident, traditionnellement, pour une alliance avec la fraction moderniste de la bourgeoisie (MM. Rocard et Delors par exemple) : d'autres (le CERES) souhaitent s'attacher la fraction nationaliste de cette bourgeoisie : d'autres enfin privilégient des secteurs plus traditionnels : c'est le discours du chef de l'État, du président de l'Assemblée nationale ou du premier ministre en direction des P.M.I. et des P.M.E., qui doivent cesser d'être la « *chair à pâté du grand capital* ». Tous pourtant s'accordent pour reconnaître que la bataille de l'emploi se jonera dans les petites et moyennes entreprises. Mais la difficulté est d'ordre idéologique : les petits et moyens entrepreneurs constituent, de longue date, une clientèle de choix (voire la clientèle la plus stable) pour les partis de droite. Il est sûr qu'en définitive chacun sait que la seule arme efficace dans ce domaine sera la reprise économique.

On ne peut s'empêcher, à ce stade, de constater une réelle analogie entre le discours traditionnel du P.C.F. et celui du nouveau pouvoir. Le premier prône, de longue date, une alliance « *antimonopolitiste* », excluant la fractioo « *monopolitiste* » do patronat et ses relais dans la haute administration : certains secteurs dn patronat et de la haute administration ne sont-ils pas, aujourd'hui, la cible favorite du pouvoir ?

### Le partage des rôles

C'est que le choix prioritaire du P.S. – et en ce sens le congrès de Valence marqne une parfaite continuité avec le congrès de Metz – est de ne pas rendre de terrain au P.C.F. et, si possible, de continuer d'en gagner à ses dépens. Il doit être d'autant plus attentif que les communistes peuvent estimer que leur participation au gouvernement leur donne la capacité de réduire l'écart. En utilisant, an moment opportun, au besoin par la surenchère, une meilleure implantation dans les entreprises, via la C.G.T., elle-même reprise en main.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'nne sorte de partage des rôles entre le chef de l'État et le parti socialiste se soit instauré. D'autant que le premier est assuré de la durée et représente un électorat très large, tandis que le second doit satisfaire des intérêts plus limités et plus immédiats : il lui faut, an fur et à mesnre des consultations électorales locales (1982 et 1983), puis nationales (1986 et 1988), confirmer son hégémonie au sein de la coalition gouvernementale.

Le chef de l'État et son gouvernement font donc valoir leur modération ; ils useront, en quelque sorte, de la carotte. Le parti joue sur un autre registre, celui de la radicalisation : le bâton n'est pas loin. Ce faisant, les socialistes prennent sans doute le risque d'une dramatisation sonhaitée par l'opposition. C'est qu'un tel dispositif nécessite, pour être efficace, un dosage subtil.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

*Prochain article :*

**DOMINER, C'EST COMPOSER.**





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde

# société

## UN PROCÈS A NEW-YORK

## Le père malgré lui

De notre correspondant

New-York. — Le tribunal de la famille de Manhattan a à connaître d'un cas bien étrange : celui de M. Frank Serpico, qui refuse de participer aux frais d'éducation d'un enfant qu'il a eu, en mars 1980, d'une hôtesse de l'air, Mme Pamela P..., sous le prétexte que celle-ci lui avait affirmé prendre la pilule contraceptive, alors qu'elle voulait, en fait, devenir mère.

M. Serpico est un ancien policier new-yorkais, dont les révélations avaient, en 1969, provoqué la formation d'une commission d'enquête sur la corruption de la police municipale. Ses aventures ont fait l'objet d'un film et d'une série de télévision à succès.

Revenu aux Etats-Unis, après plusieurs années passées dans une ferme qu'il a achetée aux Pays-Bas, M. Serpico affirme qu'il n'a eu avec Mme Pamela P... qu'un « échange sexuel » de courte durée et qu'il n'avait certes pas l'intention d'en avoir un enfant. Sa bonne foi ayant été surprise, il refuse d'avoir quel que ce soit à faire avec ce rejeton, aujourd'hui ou plus tard. Il précise d'ailleurs que son refus de la paternité est d'ordre philosophique : il serait volontiers père s'il pouvait être assuré que son fils jouisse de la liberté d'expression. « *Mais, dans notre société*, estime-t-il, *les enfants n'ont aucun droit.* »

### Défense féministe

L'avocat de M. Serpico est une féministe connue, Mme Karen Decrow, ancienne présidente de N.O.W. (National Organization for Woman). Elle plaide que, tout comme les femmes, les hommes ont le droit de choisir d'avoir ou non un enfant : « *C'est la logique féministe en pareil cas.* » Mme Decrow juge, d'autre part, que Mme Pamela P... appartient à la classe moyenne, a un métier et est parfaitement capable de subvenir aux besoins de cet enfant.

Les défenseurs de M. Serpico estiment qu'il n'a pas plus de raison de participer aux frais d'éducation de cet enfant que ne l'est quiconque est amené, contre son gré, à devenir le père biologique d'un enfant non désiré. Et ils citent, à l'appui de leur thèse, plusieurs arrêts concernant l'insémination artificielle sans le consentement du mari, un mariage nul contracté *en toute connaissance* de cause, ou la conception à la suite d'erreurs médicales ou pharmaceutiques.

Un premier juge a donné raison à M. Serpico, qui estime qu'il a été utilisé par Mme Pamela P... « *comme une simple banque de sperme* ». Mais Mme Pamela P... a fait appel. L'affaire a déclenché une vigoureuse querelle parmi les avocates féministes, dont certaines accusent Mme Decrow de « sexisme ». « *Si M. Serpico ne voulait pas d'enfant, il n'avait qu'à se faire stériliser* », déclare l'une d'elles, Mme Marjory Fields. Celle-ci estime que les arguments de Mme Decrow rejoignent le vieux stéréotype de la femme qui « ensorcelle » l'homme pour mieux le dominer.

NICOLE BERNHEIM.

## « LE PEUPLE FRANÇAIS N'EST PAS ANTISÉMITE » SOULIGNE Mme SIMONE VEIL DEVANT L'UNION MONDIALE DU JUDAÏSME LIBÉRAL

Le congrès de l'Union mondiale du judaïsme libéral, qui s'est réuni du 5 au 9 novembre à Paris sous la présidence de M. Gérard Daniel (Etats-Unis), demande aux gouvernements et aux peuples d'Europe « *de condamner avec la plus grande clarté et la plus grande détermination les tentatives de résurgence* d'un *antisémitisme qui défigure* l'*histoire de la civilisation occidentale. Il condamne les attaques contre les vies et les biens juifs et les maisons de prière à Paris, Vienne et Anvers* », et souligne « *le traumatisme ressenti, un tiers de siècle après l'holocauste de la seconde guerre mondiale, par les victimes de cet holocauste et leurs fils* ». Le congrès a demandé aux « *frères et sœurs des Eglises chrétiennes et à toutes les organisations qui se consacrent au bien de l'humanité de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour déraciner ces démons* ».

Au cours d'un dîner dont elle était l'hôte d'honneur avec M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël à Paris, Mme Simone Veil, président du Parlement européen, a mis en garde le congrès, et notamment les participants américains et canadiens, contre le sentiment que le peuple français est antisémite. Il ne faut pas nous laisser égarer par des actes terroristes internationaux, qui peuvent être le fait de l'extrême droite, de l'extrême gauche ou de Palestiniens. « *Si nous cédions à ce sentiment, nous céderions à une provocation et nous nous mettrions en dehors de nos communautés nationales.* »

## CORRESPONDANCE

### L'affaire Matencio et la peine de mort

*M. Daniel Mayer, ancien ministre, président de la Fédération internationale des droits de l'homme, nous écrit :*

Commentant le verdict condamnant Joël Matencio, bon nombre de confrères de la presse et de la radio ont cru bon d'affirmer que les jurés, ayant refusé toute circonstance atténuante, leur attitude, il y a quelques mois, avant qu'elle ne fût abolie, aurait abouti à prononcer la peine de mort. On ne saurait marquer avec plus de finesse la nostalgie qu'ils éprouvent à l'égard d'une pratique heureusement abolie. Mais le raisonnement, quoi qu'il en soit, est sujet à caution.

Il se peut, en effet, que certains jurés hostiles par principe à la guillotine ou considérant Joël Matencio comme un anormal, n'aient pas invoqué les circonstances atténuantes, justement parce que la peine de mort est abolie, mais qu'ils les eussent admises pour ne pas faire tomber une tête.

Qui veut trop prouver ne prouve décidément rien.



● *Des assises nationales sur le travail des femmes et les femmes dans le travail* sont organisées à Paris, samedi 14 et dimanche 15 novembre, sur l'initiative de la coordination nationale des groupes femmes de quartiers et d'entreprises, avec la participation du Mouvement français pour le planning familial, de militantes de Choisir, de syndicalistes, de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN.

Le collectif de préparation à ces assises « *appelle les femmes à venir nombreuses* » samedi 14 novembre à 14 heures à la Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau à Paris (10e) (métro République) et dimanche 15 novembre à 9 h. 30 salle Martin-Luther-King, rue Didot à Paris (14e) (métro Pernéty). L'accueil des enfants sera assuré.

★ Maison des femmes, 8, cité Prost, 75011 Paris, tél. : 348-24-91.

● *Manifestation contre la faim à Dijon.* — Une vingtaine de militants du collectif de soutien à Marco Pannella, parlementaire européen qui observe une grève de la faim pour que « *cesse l'holocauste de la faim dans le monde* », se sont enchaînés autour de la Table de Lucullus, le 11 novembre, jour de clôture de la Foire internationale et gastronomique de Dijon.

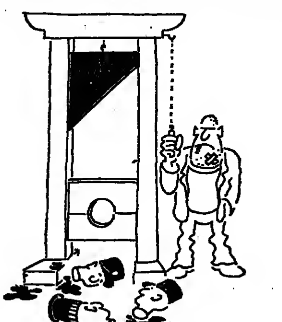
Les manifestants sont restés enchaînés une heure, tandis que des sympathisants brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *Ici la grande bouffe, là-bas la famine* », ou encore : « *Gastronomie pour nous, famine pour eux, cinquante millions d'êtres humains meurent de faim chaque année.* » — (Corresp.)

## JUSTICE

## Le débat sur la sécurité des policiers et la protection des juges

La protection et le rôle des juges d'instruction sont au centre d'un débat qui s'est ouvert après l'assassinat, à Marseille, du juge Pierre Michel. Le 6 novembre, M. Badinter a indiqué que les magistrats qui le souhaitent pourront bénéficier d'une protection policière. M. Robert Badinter a aussi annoncé que les magistrats instructeurs pourront remettre, sous pli fermé, aux chefs de juridiction « l'état de leur réflexion, l'indication de leurs soupçons et le nom de ceux dont ils pensent qu'une menace mortelle peut venir ». Cette mesure, estime le ministre de la justice, est de nature à prévenir des assassinats comme celui du juge Michel (« le Monde » daté 8-9 novembre).

Les déclarations de M. Badinter suscitent les « expresses réserves » du Syndicat de la magistrature. Celui-ci fait remarquer que la remise d'indications sous pli fermé « serait illégale dans la mesure où elle institutionnaliserait l'existence de dossiers parallèles ». Le Syndicat observe que la sécurité des juges d'instruction réside surtout dans la répartition de dossiers entre les magistrats, de manière telle qu'elle « évite de faire de certains d'entre eux la cible toute désignée de certains malfaiteurs ».


(Dessin de KONK.)

## La Fédération autonome des syndicats de police demande à être reçue « d'urgence » par M. Defferre

Après le hold-up commis à Paris, le mardi 10 novembre, dans une agence de l'American Express, au cours duquel un gardien de la paix, M. Patrick Quevilly, et le sous-directeur de l'agence, M. Richard Wall, ont été blessés, le premier très sérieusement, le second moins gravement (*le Monde* du 12 novembre), les syndicats continuent à réagir vivement. Ainsi, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), la plus représentative des organisations (1), a-t-il déclaré à Europe 1, ce jeudi matin, que la fédération qu'il représente a « *l'intention de demander à M. Defferre de la recevoir d'urgence* » de manière à ce que soient exposés au ministre de l'intérieur « *l'inquiétude des policiers et les suggestions qu'ils proposent* ».

Au nombre des moyens réclamés par la FASP figurent, notamment outre un accroissement des effectifs actuels — à maintes reprises, M. Defferre a déjà annoncé que six mille nouveaux policiers seraient recrutés en 1982, — l'augmentation des moyens matériels (véhicules, armement, matériel de transmission, etc.), l'instauration d'une action préventive suivie et, enfin, la refonte des méthodes de *formation des élèves policiers*, jugée encore insuffisante.

(1) La représentativité des différents syndicats de la police nationale à la commission paritaire administrative s'établit, actuellement, de la façon suivante (dernières élections professionnelles) :

*Personnels en tenue* (gradés et gardiens de la paix) :
FASP : 66,97 % ; U.S.C.P. : 19,28 % ; C.G.T. : 4,48 % ; F.O. : 3,48 % ; C.F.T.C. : 2,34 % ; C.F.D.T. : 1,26 % ; F.P.I.P. : 0,82 %.

*Commandants et officiers* :
S.C.O. (U.S.C.P.) : 55,68 % ; FNACOP (FASP) : 44,05 %.

*Personnels en civil* :
Syndicat des commissaires (FASP) : 86,03 % ; F.O. : 4,45 %.
Inspecteurs : SNAP (FASP) : 74,52 % ; F.O. : 10,51 % ; C.F.D.T. : 8,22 % ; C.F.D.T.-C.G.T. : 6,22 % (liste commune).
Enquêteurs : SNAPC (FASP) : 72,63 % ; F.O. : 8,09 % ; C.F.T.C. : 5,14 % ; C.F.D.T. : 6,78 % ; C.G.C. : 4,16 % ; C.G.T. : 3,12 %.

● *Une conférence de presse de M. Defferre annulée.* — La conférence de presse que M. Gaston Defferre devait réunir, ce jeudi 12 novembre, à 12 heures, au ministère de l'intérieur, pour présenter le projet de budget 1982 de la police nationale a été annulée, sans commentaire, ce même jour aux premières heures de la matinée. Aucune nouvelle date n'a été fixée. Le chapitre « police » du budget du ministère de l'intérieur doit être examiné par l'Assemblée nationale à partir du mardi 17 novembre.

## LES SUITES DE L'AFFAIRE DE L'ENTREPRISE MIALET

## Le maire (P.C.) de Vénissieux est inculpé de corruption passive

*M. Marcel Houël, maire (P.C.) de Vénissieux, ancien député du Rhône, vient d'être inculpé de corruption passive par M. Jacques Séguin, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, juridiction à laquelle avait été transmis, en février 1980, le dossier d'une information judiciaire, ouverte à Lyon en novembre 1979, et qui avait alors entraîné l'inculpation, pour abus de confiance, faux et usage de faux en écriture de commerce et escroquerie, du P.-D.G. d'une entreprise d'installations électriques, M. Louis Mialet* (le Monde *du 9 février 1980*).

Dès le début de l'enquête, l'examen des livres de paie de la société Mialet avait fait apparaître, parmi les salariés de l'entreprise, les noms de trois personnes qui, selon des témoins, n'y exerçaient aucune activité, mais appartenaient toutes au parti communiste avec des fonctions de permanents.

Un rapprochement avait été fait avec certains marchés conclus entre la Société Mialet et la ville de Vénissieux et pour l'obtention desquels les mêmes témoins assuraient que l'entreprise devait consentir à la municipalité le versement de ristournes sur le montant hors taxe des travaux à exécuter. Ces éléments amenèrent très vite le parquet de Lyon à estimer que le maire de Vénissieux était « *susceptible d'être inculpé* », ainsi d'ailleurs que MM. Jean Capievic et Camille Vallin, respectivement maires (P.C.) de Vaulx-en-Velin et de Givors (Rhône), mais pour lesquels l'affaire reste sans suite.

En application de l'article 681 du code de procédure pénale, il devait saisir la chambre criminelle de la Cour de cassation pour qu'elle « *désigne la chambre d'accusation qui pourra être chargée de l'instruction* ».

En application de cette procédure, M. Jacques Seguin s'est rendu à Lyon, mardi 10 novembre, où il a entendu MM. Houël et Mialet avant de notifier au maire l'inculpation de corruption passive.

Dans une déclaration qu'il a publiée, jeudi 12 novembre, M. Houël indique que les marchés passés par la commune de Vénissieux avec l'entreprise Mialet l'ont été « *selon les normes en vigueur et dans le respect de la concurrence* ». Et précise que « *à aucun moment M. Mialet n'a bénéficié de quelque monopole que ce soit* ».

Il ajoute que la ville de Vénissieux « *emploie plus de treize cents personnes* » et « *laisse la responsabilité et le ridicule de leurs affirmations à ceux qui voudraient accréditer l'idée qu'il était nécessaire à ma commune d'* « *emprunter* » *du personnel.* »

« *Il ne suffit pas*, conclut-il, *de s'appuyer sur les bruits et des on-dit pour réussir une opération dont le caractère anticommuniste saute aux yeux de façon évidente.* »

## POINT DE VUE

## Solitude

par YVES KLENIEC (*)

L'INSTITUTION du juge d'instruction est à nouveau mise en question avec l'assassinat, à Marseille, du juge Michel. Certains, en effet, comme ce fut déjà le cas après la mort du juge Renaud, *n'ont pas hésité à parler de « super-juge poursuivant la pègre ici et là, en France et ailleurs, hautement spécialisé et chargé des plus lourds dossiers »*. Cela, sans doute était vrai pour ce qui concerne le juge Renaud. C'est partiellement exact pour le juge Michel.

Cela revient à s'interroger sur l'institution même de ce que le droit appelle encore la « juridiction d'instruction ».

Car le juge d'instruction constitue aux termes de la loi une juridiction, en ce sens qu'il doit instruire à charge mais aussi à décharge. L'instruction dont il est saisi n'est pas le prolongement de l'enquête policière : il n'est pas un super-policier ; autrement dit, s'il doit dégager les éléments d'accusation, il doit aussi les vérifier, en sorte que la présomption d'innocence qui s'attache à tout citoyen puisse triompher d'indices de culpabilité qui seraient insuffisamment précis et concordants.

Le juge d'instruction constitue donc à lui seul une juridiction, qui se veut autonome et indépendante. Cela requiert, de sa part, beaucoup de force de caractère, de personnalité, d'indépendance et, par voie de conséquence aussi, d'expérience.

La question qui se pose est de savoir si, dans ce pays, le système mis en place est de nature à favoriser ces qualités essentielles chez un magistrat dont la responsabilité, rappelons-le, est immense : n'a-t-on pas dit fort justement que le juge d'instruction était le personnage de la République qui jouissait du plus *grand pouvoir* : celui d'incarcérer, et donc de porter atteinte à la liberté et à l'honneur, de placer sous scellés, sous séquestre, et donc de paralyser toute activité.

Or, force est de constater que dans le système actuel les juges d'instruction sont les plus jeunes, les plus esseulés, les plus inexpérimentés et donc les plus exposés à l'erreur, cela pour diverses considérations : d'abord ils font partie du système répressif qui, s'il est connu des mass media, est traditionnellement, par contre, méprisé par la hiérarchie pour qui, seul « le civil » est le droit noble, digne d'intérêt.

Par ailleurs, le juge d'instruction bénéficie de l'indice de rémunération le moins élevé de la hiérarchie : il suit de là que les magistrats qui bénéficient d'une certaine ancienneté et, par voie de conséquence, d'une expérience certaine récusent toute affectation à des postes d'instruction et, de fait, depuis de nombreuses années la chancellerie a pris le parti de nommer à ces fonctions de grande responsabilité de tout jeunes gens et jeunes filles dont les fonctions de juge d'instruction constituent la première affectation, alors qu'ils sortent frais émoulus, mais également inexpérimentés, de l'Ecole nationale de la magistrature de Bordeaux. Il en était ainsi du juge Michel à Marseille. Il en est ainsi de la quasi-totalité des juges d'instruction dans le pays.

Mais un autre danger guette le juge d'instruction : celui d'une trop grande spécialisation qui pourrait être la conséquence d'une affectation trop longue au poste qu'il occupe et qui l'amènerait à se convertir en super-policier et à transformer la juridiction qui est la sienne en une antenne dynamique du S.R.P.J. ou de la police antigang.

### Un super-policier

Il est bon que la police, dont c'est la fonction, poursuive le criminel et débusque le coupable, mais il n'est pas bon dans un système démocratique que le juge se transforme en shérif.

La pratique des parquets, qui tend à attribuer à certains juges d'instruction la connaissance d'un certain nombre d'infractions commises non seulement dans la circonscription judiciaire où ils ont compétence mais également hors des limites de cette circonscription et même à l'étranger, correspond sûrement à une bonne méthode d'enquête policière. Elle n'est assurément pas un moyen de rendre la justice. Elle transforme le magistrat en fonctionnaire de police.

Il n'est ni préparé à ces fonctions, qui ne correspondent pas à sa vocation, ni armé pour faire face aux nécessités de cette activité ni protégé lui-même, ainsi que malheureusement l'a révélé la fin dramatique du juge Michel.

Enfin, cette conception est une perversion du système à laquelle la démocratie ne peut s'accoutumer sans danger.

(*) Avocat à Aix-en-Provence.




## LE PRÉSIDENT DES LIMONADIERS DE L'AUDE EST ÉCROUÉ

Carcassonne. — M. Pierre Pavanetto, quarante-quatre ans, président du Syndicat des limonadiers de l'Aude et président de l'Association sportive carcassonnaise, équipe nationale de Jeu à XIII, a été inculpé, mercredi 11 novembre, de complicité de contrebande et d'achat d'alcool, et écroué à Carcassonne.

L'affaire a débuté le 5 juin par l'arrestation à la frontière andorrane de M. Jean Benmati, cinquante-huit ans, ancien commissaire principal de Carcassonne. Intercepté par un barrage douanier, M. Benmati avait pris la fuite. Un tireur d'élite l'avait alors stoppé en crevant les pneus de sa voiture. L'ancien commissaire transportait une centaine de bouteilles de whisky provenant d'Andorre. Inculpé de contrebande, il avait été écroué à Foix. Une perquisition dans sa villa de Cazilhac permit de récupérer plus de mille bouteilles. L'ancien commissaire travaillait, semble-t-il, à grande échelle et se rendait en Andorre deux fois par semaine depuis de nombreux mois. Au cours d'une récente perquisition, les enquêteurs ont trouvé une liste de clients sur laquelle figurait le nom de M. Pavanetto.

Interpellé lundi en qualité de témoin, M. Pavanetto, propriétaire d'un café et d'une boîte de nuit à Carcassonne, a reconnu au bout de trente-six heures, avoir écoulé dans ses établissements l'alcool de contrebande. — *(Corresp.)*

● L'Humanité *condamnée pour diffamation.* — M. André Laloue, directeur de la publication de *l'Humanité*, a été condamné, lundi 9 *novembre*, *pour diffamation*, à verser 5 000 F de dommages et intérêts à M. Yves Roucaute, auteur du livre *le P.C.F. et les sommets de l'Etat*. Le quotidien est en outre condamné, par la 17e chambre correctionnelle de Paris, à la publication du jugement dans ses colonnes ainsi que dans un autre quotidien du choix de M. Roucaute. Il est toutefois amnistié sur le plan pénal.

Le 6 février 1981, *l'Humanité* avait accusé M. Roucaute d'avoir effectué un « montage » et d'avoir donné une description erronée et tendancieuse du chiffrage du programme commun par le P.C.F., en 1977, dans l'annexe de son livre consacrée à une interview de M. Henri Sterdyniak, dit Rémi Bourgès, administrateur de l'INSEE et l'un des trois responsables du chiffrage réalisé par le P.C.F.

# ÉDUCATION

### Querelle municipale à Plédran (Côtes-du-Nord)

## Une élue socialiste peut-elle mettre son enfant à l'école privée ?

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Une élue socialiste peut-elle, sans se déjuger, mettre son enfant à l'école privée ? C'est la question de fond que soulève, à Plédran, commune de la banlieue de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), une querelle entre élus communistes et socialistes, survenue vendredi dernier, au conseil municipal, lorsqu'on a débattu du retrait des délégations de la quatrième adjointe socialiste, accusée d'avoir ainsi « *renié sa profession de foi* ».

La constitution d'une liste de *gauche, lors des dernières élec*tions municipales, à Plédran, n'avait pas été des plus faciles. Pas plus que la désignation des adjoints : entre les communistes majoritaires et les socialistes déclarés, le débat laissa quelques traces visibles au fil des réunions du conseil. L'affaire a éclaté avec la relation, dans le bulletin municipal d'octobre, d'une motion de l'amicale laïque dénonçant le retrait de l'école publique « *du fils d'une adjointe* » (en l'occurrence Mme Lollierou) qui l'avait mis à l'école privée. La réponse vint de... M. Lollierou. Dans un tract intitulé « *Vive la liberté* », il rappelait que « le fils d'adjointe » avait aussi un père responsable, et il invitait chacun à « *balayer devant sa porte* ».

La guerre scolaire est prompte à se réveiller en Bretagne. Les commentaires des uns et des autres attisant ce feu qui couve, le conseil municipal fut saisi. Malgré l'intervention du secrétaire fédéral du P.S., qui proposa sa médiation, malgré les quelques autres conseillers socialistes qui dénonçaient « *un jugement sommaire dans lequel l'accusé n'aurait ni défenseur ni droit d'expression* », la quatrième adjointe fut donc mise en accusation sous les applaudissements du public.

*Finalement*, M. *Daniel* Bellay, le maire (de tendance communiste), et le deuxième adjoint communiste ont jugé qu'un délai de réflexion s'imposait avant toute décision. « Pas question de nous *désolidariser* de *notre camarade*, dit M. Claude Saunier, le secrétaire fédéral du P.S. des Côtes-du-Nord. *Sa décision est un acte privé. Dans une région comme la nôtre, si on commençait* une *sorte de chasse aux sorcières des gens de gauche ayant des enfants dans le privé*, ce *serait la grande pagaille. Aucun parti de gauche n'y gagnerait.* »

« *La preuve*, dit M. Lollierou. *Regardez dans le conseil municipal de Plédran.* »

JEAN VIDEAU.

## Cent trente millions d'enfants ne sont pas scolarisés

De notre correspondante

Genève. — Près de 130 millions de jeunes enfants non scolarisés risquent de s'ajouter aux 814 millions d'analphabètes (1) recensés en 1980 dans le monde, a averti M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, lors de l'ouverture de la Conférence internationale de l'éducation qui réunit, depuis le 10 novembre, à Genève, sous les auspices du Bureau international de l'éducation, des délégués de cent dix-huit pays.

On pourrait avoir, au premier abord, une impression de progrès : en 1960, 343 millions d'enfants et d'adolescents étaient scolarisés à divers niveaux ; aujourd'hui, on en compte 692 millions. Mais cette progression s'explique, en grande partie, par l'explosion démographique de ces vingt dernières années.

Dans les pays industrialisés, qui ont connu une baisse de la natalité, le nombre d'élèves des écoles primaires a diminué entre 1970 et 1975, alors que le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire et supérieur a légèrement progressé. Dans les pays pauvres, les taux de scolarité se sont élevés entre 1970 et 1980 de 57 % à 79 % en Afrique, de 77 % à 84 % en Asie et de 93 % à près de 100 % en Amérique latine. Ces chiffres, cependant, sont à nuancer, par un nombre considérable d'enfants inscrits dans des écoles ne les fréquentent pas parce qu'ils sont réquisitionnés pour des travaux d'adultes.

Dans l'enseignement secondaire, où les chiffres sont plus significatifs, les taux ont grimpé pendant la même décennie de 11 % à 21 % en Afrique, de 29 % à 36 % en Asie et de 25 % à 45 % en Amérique latine. Pour l'ensemble du tiers-monde, ces taux ont progressé de 22 % à 32 % alors que dans les pays industrialisés, ils passaient de 70 % à 79 %.

Enfin, l'enseignement supérieur a aussi progressé : la proportion d'étudiants inscrits est passée en Afrique de 1,5 % en 1970 à 3,5 % en 1980, en Asie de 5,9 % à 8 % et en Amérique latine de 6,4 % à 15 %. Dans l'ensemble des pays du tiers-monde, cette proportion passe de 4,4 % à 7,2 % et dans les pays industrialisés de 23,4 % à 31 %.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) *Le Monde* du 10 septembre 1980.

# DÉFENSE

### A LA BASE AÉRIENNE DE COGNAC

## La Ligue des droits de l'homme demande l'assistance d'un avocat pour un appelé sanctionné

De notre correspondant

Angoulême. — L'offensive déclenchée par la Ligue des droits de l'homme contre la sécurité militaire (*le Monde* daté 8-9 novembre) a pris en Charente un *tour* nouveau. Le président départemental de la Ligue et un avocat de Bordeaux ont demandé — en vain — à être reçus par le commandant de la base *aérienne* de Cognac pour obtenir des éclaircissements sur le sort d'un appelé condamné à quarante jours d'arrêts.

Les faits remontent au 6 octobre, jour de l'incorporation de la classe 81-10. Devant la gare, des militants C.F.D.T. distribuent aux recrues des tracts signés par le comité des soldats de la base aérienne 709 de Cognac et appelant au renforcement des comités de soldats dans les unités, en liaison avec les syndicats locaux. A l'arrivée d'un second train, les gendarmes interpellent les militants, relèvent leur identité et demandent aux appelés de rendre ces tracts.

La sécurité militaire ouvre une enquête. Elle se rend notamment chez certains des militants C.F.D.T. A l'intérieur de la base, l'enquête aboutit à l'identification de quatre appelés ayant participé à la rédaction des tracts imprimés avec l'aide de l'union C.F.D.T. Trois d'entre eux seront légèrement sanctionnés. M. Hans Schiller, le quatrième, est puni de quarante *jours d'arrêts* : trente pour les faits eux-mêmes et dix pour détention de munitions après la découverte dans son paquetage personnel de plusieurs balles.

A la demande de sa famille et sur l'incitation de la Ligue qui entend poser le problème du droit à l'assistance d'un avocat de tout appelé sanctionné, un avocat bordelais, M^e^ Gérard Boulanger, a tenté d'obtenir des informations sur les motifs précis de la sanction infligée à M. Schiller, en se présentant, accompagné de M. Guillotteau, président départemental de la Ligue des droits de l'homme, à l'entrée de la base aérienne de Cognac. La délégation n'avait pas pris rendez-vous avec les autorités militaires. M^e^ Boulanger a demandé à être reçu par le colonel Casamea, commandant la base. La réponse négative arrivait au poste de garde cinq minutes plus tard, tandis que, depuis l'intérieur de la base, un militaire photographiait les visiteurs éconduits.

M. Bernard Villette, député socialiste de la Charente, avait initialement donné son accord pour faire partie de la délégation. Il s'est finalement récusé, préférant saisir directement le ministre de la défense du problème posé. De son côté, M^e^ Boulanger a adressé au ministre de la défense une lettre ouverte ; il y demande, notamment, l'annulation de la sanction prise contre M. Schiller.

● *Les jeunes appelés du contingent* recevront tous, à compter du 1^er^ décembre, le texte du règlement de discipline générale dans les armées dont une nouvelle édition vient d'être conçue avec des illustrations du dessinateur humoristique Piem. A ce jour, ce règlement, dont les fondements remontent à 1975 mais qui, depuis, a été libéralisé, n'avait jamais été systématiquement distribué aux appelés.

● *La direction de la gendarmerie nationale et de la justice militaire* prend désormais l'appellation de direction générale de la gendarmerie nationale, selon un décret du ministre de la défense paru au *Journal officiel* du mercredi 11 novembre. Par ses *effectifs (plus de quatre-vingt mille* hommes), la gendarmerie nationale est devenue une administration, de statut militaire, qui est l'équivalent d'une quatrième armée, dépassant, par exemple, les effectifs de la marine nationale (soixante-huit mille quatre cents hommes environ). De surcroît, le gouvernement a l'intention de confier à d'autres juridictions, civiles, les affaires relevant jusqu'à présent de la justice militaire.

# MÉDECINE

## LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le décret fixant les attributions respectives de la direction de la santé et de la direction des hôpitaux est paru au *Journal officiel* du 11 novembre. M. Jacques Roux, qui a le titre de directeur de la santé (et non de directeur général comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 11 novembre), partage avec M. Jean de Kervasdoué la responsabilité de la formation des personnels hospitaliers : c'est de ce dernier que relève, entièrement, en effet, comme nous l'avions indiqué, « *le recrutement, la gestion, les statuts* » de ces personnels. Il était donc logique qu'il contrôle aussi leur formation.

Une erreur de transcription nous a, d'autre part, fait écrire que le service qui relève de l'autorité de M. Roux assume des tâches « *de concertation* » : il fallait lire « *de conception* ».



# RELIGION

## Deux cent quarante prêtres au travail à la Mission de France

*La Mission de France, fondée par le cardinal Suhard, a quarante ans. Mgr Jean Vilnet devrait, en principe, en devenir l'évêque en tant que président de la Conférence épiscopale. Le comité épiscopal de la Mission de France, qui comprend sept membres, est présidé par Mgr Jean Remond, seul évêque de France à exercer régulièrement une profession (il est employé administratif dans une compagnie d'assurances à Paris).*

*La Mission de France est relativement peu touchée par la crise des vocations. Vingt et un prêtres ont été ordonnés depuis vingt et un ans. Une quinzaine d'autres le seront probablement d'ici à 1985. La moyenne d'âge est en baisse. Ils sont trois cents au total, dont 80 % (240) effectuent un travail salarié : conducteurs de tracteur, journaliers, laveurs de carreaux, employés de bureau, agents de marketing, cuisiniers ou serveurs dans l'hôtellerie, travailleurs du tourisme, sociologues, etc.*

*Un livre collectif vient de paraître sous le titre* Aujourd'hui la Mission de France. L'espérance *infatiguée, présenté par Pierre Gerbé et Yves Deniel (1). Cet ouvrage veut surtout par ses témoignages qui expriment le parti pris des prêtres désirant partager le destin des milieux réputés imperméables à la foi et à l'Eglise. En tout, il y a en France un millier de prêtres ouvriers, mais on en parle si rarement que la plupart des gens ignorent leur existence. Quoi pourtant de plus important que cette insertion de l'Eglise institutionnelle dans le milieu ouvrier ?*

*« Si Dieu, estiment les auteurs, crée l'homme à son image, les multiples images de l'homme ne sont-elles pas nécessaires pour découvrir quelques facettes du mystère de Dieu ? (...) La foi en l'homme se renouvelle dans la conviction que l'Esprit parle dans les profondeurs mêmes de l'athéisme professé. »*

*Au moment où la conférence de l'épiscopat français s'évertue non sans mal à dégager des perspectives missionnaires, la Mission de France se trouve, par sa vocation spécifique, concernée de plein fouet. L'Eglise ne saurait trouver un deuxième souffle si elle se révélait incapable de rendre l'Evangile perceptible au monde de l'incroyance, dont les convictions ne manquent pas de fondement.* — H. F.

(1) Editions du Centurion, 85 F.

### UN COLLOQUE INTERNATIONAL A ROME

## L'Europe à la recherche d'une «révolution de l'intelligence»

Correspondance

Rome. — *Sur l'initiative de l'université catholique de Lublin (Pologne) et de l'université pontificale du Latran, a eu lieu à Rome, du 3 au 7 novembre, un important colloque international — réunissant des chercheurs de vingt-trois pays — sur « les communes racines chrétiennes des nations européennes ». Les deux universités voulaient ainsi donner suite à l'appel lancé, le 3 juin 1979 en Pologne, à Gniezno, par Jean-Paul II.*

Il s'agissait, au travers de l'histoire et malgré les différences qui ont marqué les évolutions des Eglises d'Orient et d'Occident, de souligner leurs valeurs communes, qui sont à la base des nations de toute l'Europe, « *un continent appelé à reconstruire son unité* », a affirmé M. Virgilio Levy, vice-directeur de *l'Osservatore romano* et secrétaire général du colloque, « *aussi bien pour sa propre survie que pour la contribution unique qu'il est en mesure d'apporter aux relations entre les autres continents* ».

Le thème d'une Europe de l'Atlantique à l'Oural n'est pas nouveau, mais l'originalité de ce colloque a été d'insister sur le fait que cette unité Est-Ouest « *peut devenir un fait concret, moins à partir des mouvements sociaux et politiques que* d'*une révolution de l'intelligence aujourd'hui assoupie* », a souligné M. Lévy, ajoutant que le dialogue culturel rend évident les égalités de fond et le fait qu'« *il n'existe pas deux Europe, mais une seule avec tous ses peuples* ».

L'ouverture des travaux a été saluée par deux messages, l'un de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et l'autre de l'écrivain russe émigré, M. Soljenitsyne. Parmi les chercheurs de l'Europe de l'Est, les plus nombreux — quatre-vingt-sept — étaient les Polonais ; un grand nombre de « dissidents » russes, roumains, tchécoslovaques ont participé aux travaux. Comme pour bien souligner qu'il s'agissait avant tout d'un colloque culturel, le secrétaire d'Etat, M. Casaroli, n'a pas participé à l'ouverture des travaux. En revanche, Jean-Paul II a reçu en audience, le 7 novembre, les participants, insistant dans son discours sur la nécessité « *de chercher les fondements spirituels de l'Europe et de chaque nation pour trouver une plate-forme d'entente entre les divers sujets de tension et les différents courants de pensée, afin d'éviter de nouvelles tragédies* ».

MARC SEMO.

هكذا من الأصل



Le Monde

# LIVRES

## Le roman policier et ses monstres sacrés

# Simenon enquête sur son passé

**Georges Simenon vient, sur plus de sept cents pages et à soixante-dix-huit ans, de replonger par écrit en lui-même. Depuis 1972, il ne se servait presque plus que du magnétophone pour ses « Dictées ». Les « Mémoires intimes », énorme tombeau pour sa fille Marie-Jo, qui s'est tuée d'une balle de pistolet il y a trois ans, donnent peut-être enfin la meilleure clé de l'énigme Simenon.**

**Tour à tour Parisien de la place des Vosges, marin vivant sur les canaux européens, rancher dans l'Arizona, patriarche maniaque en Suisse, collectionneur de destinées, de bouffardes, de femmes et de maisons, qui est-il en vérité ? Les enquêteurs, biographes et exégètes, acharnés à percer son « mystère » sous le puzzle d'une œuvre aussi vaste qu'un continent, ont perdu de vue ce qui fait de lui un maître ingénu en transformations : il a la précieuse innocence des créateurs.**

**Et si, pendant des heures, la pipe au bec, buvant des chopes de thé froid, il nous a joué, dans sa petite maison rose de Lausanne, la comédie du retraité affable, ne nous y trompons pas. Ce déguisement ultime, son air bonasse, la présence attentive de celle qui l'accompagne depuis vingt ans, Teresa, voilà les signes qui doivent abuser ceux qui n'ont pas su lire, au fil de ses vingt et une « Dictées », le message d'un homme décidé à regarder l'univers de sa fenêtre. Voici enfin Simenon, tel qu'il se révèle, ou se masque, dans l'entretien qu'il a accordé à Raphaël Sorin.**

# « Enfermé dans mes souvenirs, sans notes »

*— Vous étiez devenu ermite, cloîtré dans ce studio. Et puis, avec les* Mémoires, *vous surprenez encore.*

— Les journalistes viennent me voir. Ils s'assoient en face de moi, comme vous. Et puis nous causons. Je leur montre mes pipes, sur cette cheminée. Chacune correspond à un moment de la journée. Je n'en ai pas d'autres ici. Celles que l'on m'envoie d'un peu partout sont dans des caisses, au garde-meubles. Les journalistes veulent aussi toucher le cèdre dans le jardin. Nous sortons. Ensuite, presque tous, ils écrivent des choses incroyables sur moi. Ils parlent d'un Simenon que je déteste.

» J'ai commencé ces *Mémoires* le 16 février 1980, pour ma fille. J'écrivais huit heures par jour, assis au petit bureau là-bas. Enfermé dans mes souvenirs, sans notes. Le soir, à force d'avoir les jambes pliées, je pouvais à peine marcher. Teresa devait me conduire jusqu'à notre lit. C'était dur. Très dur. Je pleurais en écrivant. Les dernières pages, avant la nuit, étaient presque illisibles. Mon écriture se tassait comme moi. En novembre, pour taper le manuscrit terminé, il a fallu le microfilmer. On projetait les pages agrandies. La frappe a pris plus de quatre mois.

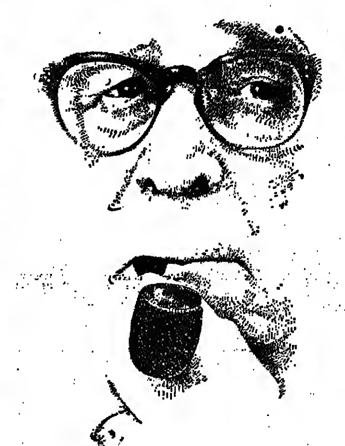
*— Ce livre est une longue lettre que vous adressez à vos quatre enfants. Les célébrités et les grands événements en sont absents.*

— J'ai toujours admiré Montaigne qui, pendant le siège de sa ville, Bordeaux, ne s'intéresse qu'à sa maladie de la pierre. Il en souffre et il le dit. J'avais écrit *Pedigree*, en 1941, parce qu'un médecin me donnait seulement deux ans à vivre. Ces *Mémoires intimes* sont le « Pedigree » de ma fille, de sa mère et de ses trois frères.

Les grands hommes ne m'impressionnent pas. J'ai souvent dit que je cherchais « l'homme nu ». Par-delà les classes ou les nations. Cette règle vaut aussi pour moi. En mettant dans mon dernier livre les lettres, les chansons et les poèmes de Marie-Jo, j'ai voulu rejoindre ma fille. J'ai trouvé, deux ans après sa mort, le ton de la confidence, sans le chercher. Je parle à l'oreille de mes enfants. Ils sont réunis autour de moi, tout petits : ils grandissent, ils souffrent, ils s'éloignent. C'est pour les rassembler que je me suis décidé à sortir de mon silence.

» Et pourtant, j'en ai croisé des gloires ! Depuis Foch à qui, gamin, j'ai posé une seule question sibylline pour la *Gazette de Liège*. « *Irez-vous à Varsovie ?* » Il m'avait répondu : « *Oui.* » J'avais sauté dans son train spécial, en gare de Bruxelles. Ce fut mon premier scoop. Il fit la une de la presse mondiale. Foch allait signer la Petite Entente... Derrière, il y avait Dantzig !

» J'ai vécu dans le même hôtel que Hitler, à Berlin, juste avant l'incendie du Reichstag...



Dessin de Bérénice CLEEVE.

J'ai retrouvé pour *Paris-Soir* une partie des bijoux de Stavisky... J'ai interviewé Trotski sur l'île aux Princes, dans la mer de Marmara. Il avait l'air d'un comptable... Et je ne suis pas prêt d'oublier les yeux de tigre de Mustapha Kemal, un type invraisemblable, qui buvait deux litres de raki par jour.

*— Vos amis n'étaient quand même pas n'importe qui : vous fréquentiez Chaplin, Miller, Guitry, Pagnol, Renoir et Raimu.*

— Je les aimais. Miller et Chaplin ont fait connaissance chez moi. Bon. Mais je n'ai jamais cherché, comme Rubinstein, à collectionner des noms. J'ai eu ma période mondaine, mes années de grand reporter, ma part d'Amérique. A chaque fois, c'était la curiosité qui me poussait.

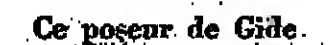
» Par exemple, dès mon arrivée à Paris, en 1922, j'ai rôdé dans Montparnasse, à cause de ma première femme, qui était peintre. J'ai connu les vrais Montparnos. Kisling, Vlaminck, Foujita et Zadkine. J'ai même vu Soutine quand il peignait son *Bœuf écorché*. Il avait pendu une moitié de bœuf faisandé dans son atelier. Les asticots dégringolaient. Et ça puait ! Je lui ai acheté une toile.

» Mais l'avant-garde, les surréalistes, l'écriture automatique, ça ne me disait rien. Et je n'étais, à ce moment-là, qu'un pauvre fabricant honteux de petits contes « galants » pour *Frou-Frou*, *Paris-Plaisirs*, *Sourire*. J'écrivais jusqu'à sept histoires dans la même journée. Sous des pseudonymes, comme Jean du Perry ou Gom Gut. Vous me voyez abordant Breton ou Aragon au café !

» J'étais lié avec Desnos et Youki. Lui, je l'avais connu à *Paris-Soir*, chez Merle. Avec Man Ray aussi, à qui j'ai commandé une couverture pour un Maigret, chez Fayard, celle d'*Un crime en Hollande*. Magnifique ! Je l'ai retrouvé à Hollywood, pendant la guerre.

*— En 1934, pourtant, vous devenez un auteur Gallimard. Et Gide vous couvre de fleurs.*

— Gallimard a dit à Florent Fels qu'il voulait me voir. Tout le monde l'appelait « Gaston ». Il déjeunait avec ses écrivains ou les emmenait au bordel. Je lui dis : « *Je ne vous appellerai jamais « Gaston » ni ne déjeunerai avec vous. Enfermons-nous dans votre bureau avec mon avocat et votre secrétaire.* » Le contrat a été signé. Je n'ai jamais eu de problèmes avec lui. C'est Malraux qui a imaginé la couverture de mes romans pour Gallimard.



### Ce poseur de Gide

» Gide avait été très emballé par *le Coup de lune*. Il a voulu me connaître. Gallimard m'a invité à l'une de ses fameuses garden-parties du vendredi. Toute la crème des grands intellectuels parisiens, Benda en tête, était là. Gide m'a pris à part. « *Quand avez-vous créé » votre personnage ? — Mon » personnage, vous voulez dire » Maigret ? — Non, votre per- » sonnage à vous. Tout le monde » se crée un personnage. — Eh » bien ! pas moi. Je vous jure » que je ne me suis jamais créé » un personnage.* »

» Je l'intriguais. Il n'a jamais réussi à écrire un seul vrai roman. J'étais, à ses yeux, le romancier brut, le phénomène. Il voulait que je lui révèle mon secret. Depuis j'ai ouvert un album de photographies de lui. Il pose d'une façon inimaginable ! Avec des chapeaux romantiques, un béret basque ou un casque colonial, la joue sur la main, des regards pénétrants. Le grand écrivain, quoi !

*— Vous n'aviez pas de recettes mais des trucs : les notes jetées au dos d'enveloppes jaunes, les crayons bien taillés...*

— J'ai composé mes romans comme un artisan qui refait toujours la même chaise. D'abord j'ai appris à écrire vite, sur n'importe quoi, en donnant un billet quotidien pour la *Gazette de Liège*. Les petits contes de quatre sous m'ont montré tout ce qu'il ne fallait pas faire. Le pathos, la sensiblerie, le lyrisme facile... on ne trouve pas ça chez moi. Je ne supporte même pas le grand lyrisme, celui de Giono, par exemple. Ce n'est pas dans ma nature. Le bonhomme était pourtant fort sympathique.

» Il faut que vous sachiez que j'ai beaucoup lu jusqu'à vingt-huit ans. Les Russes. Gogol. Et il y a des romans qui m'ont laissé une impression extraordinaire : *le Club des suicidés*, de Stevenson, ou *Au cœur des ténèbres*, de Conrad. Et Faulkner, le plus grand des Américains. Mais je ne voulais pas être influencé par mes lectures. C'est la vie qui me nourrissait, comme elle nourrissait Cendrars. J'ai vu de près la misère, les bouges du monde entier. J'ai vu les riches et participé à leurs orgies.

Propos recueillis par
RAPHAEL SORIN.

(Lire la suite page 28.)

## Tombeau pour Marie-Jo

SIMENON se livrait peu dans ses romans. On se souvient de *Pedigree*, où il raconte ses seize premières années, de *Lettre à ma mère* et des *Dictées*, divagations entrecoupées de réminiscences. Mais, de février à novembre 1980, pour comprendre ce qui s'est passé le 20 mai 1978, jour du suicide de sa fille Marie-Georges, il a tenté l'impossible : tout dire et sans tricherie.

Les *Mémoires intimes* sont une lettre familière, destinée d'abord à sa fille. Puis, sur le même ton uni, brisé parfois par l'émotion, par l'entêtement à tout démêler, ils s'adressent à ses fils, Marc, Johnny et Pierre. Avec des redites, des repentirs, ils remontent parfois loin en arrière, comme, par exemple, à ce soir de pluie, de misère et d'inquiétude où Simenon débarque gare du Nord, en décembre 1922.

Enfermé dans un mausolée d'encre et de papier qui ne ressemble à rien de connu, Simenon examine sous le regard de ses quatre enfants les points douloureux de son existence. Il n'en esquive aucun, ne passe aucune « crise », dénombre les neurologues, psychanalystes ou psychiatres qui, bien sûr, n'ont rien pu faire. Il essaie surtout de faire revivre les moments heureux, depuis Marc, naissance après naissance, maison après maison. Il convoque, pour ainsi dire, toute sa vie dans un long procès.

Il y a une victime : Marie-Jo. Une suspecte : Denise, sa mère, démolie par l'alcool et la folie. Des pièces à conviction — les cahiers, la correspondance, les agendas, les poèmes et les cassettes de la jeune morte, — qui, publiées à la suite des *Mémoires*, y ajoutent un second livre. Des témoins : le défilé des souvenirs. Un jury : les trois garçons. Et le juge ? Simenon refuse d'endosser cette défroque-là. Il propose peut-être à chacun de nous, ses lecteurs, et inconsciemment, de le remplacer.

Aucune hypothèse, même si nous nous prenions pour Maigret, n'épuisera l'effet terrible de cette entreprise de déballage. Mais, adossé à son œuvre, Simenon, soyons-en sûrs, vient de sauver le noyau dur, indestructible, qui, pendant plus de cinquante ans, l'a aidé à tenir le coup. Son ami Jean Renoir l'avait compris mieux que personne, parce qu'il lui ressemblait, et, dans un texte écrit en 1961, il le peignait tel qu'il est encore aujourd'hui : « *Il n'est pas le prêtre qui donne l'absolution. Il est le pécheur qui se frappe le front sur le banc du confessionnal. C'est un confessionnal très bien fréquenté. N'y pénètre pas qui veut. Dans ce confessionnal, Dostoïevski a déballé tout ce qu'il avait sur le cœur.* » — R. S.

★ MEMOIRES INTIMES, SUIVIS DU LIVRE DE MARIE-JO, de Georges Simenon. Presses de la Cité, 754 pages, environ 95 F.

## le feuilleton

### Le dernier San-Antonio

# Délivrez-nous du mâle !

DEVANT les éloges des intellectuels, Frédéric Dard prend des airs rougissants de journalier remarqué par le château. Il tourne son béret sur son ventre (c'est une image) : mes « conneries » d'écrivaillon natif de Bourgoin-Jallieu (Isère) ne méritent pas tant d'honneur, ces messieurs-dames sont trop bons, fallait pas... Ces assauts d'obséquiosité signalent, comme souvent, le comble de l'orgueil. En fait, aucune consécration ne saurait rehausser, à ses yeux, sa naissance dauphinoise et ses tirages mirobolants. Que la Sorbonne et la presse pensante se penchent sur lui, il n'en a, comme qui dirait, rien à cirer.

Ça le gênerait plutôt. Il est de ces best-sellers dont la vocation et le succès de parias autodidactes se sont affirmés contre l'« establishment », sa vie, ses œuvres, sa morale et sa syntaxe. Il a besoin d'un ordre à compisser : d'où son anarchisme de droite nostalgique des traditions à poigne et le fantasme, entretenu contre toute réalité, d'une armée de « grammairiens bilieux » l'empêchant d'enrichir une « langue-musée ». Bref, que Dard se cherche d'autres brevets de marginalité que le dédain des journaux réputés gardiens des bonnes mœurs littéraires : l'un d'eux va encore le couvrir de fleurs !

D'ABORD parce que son dernier livre, comme l'avant-dernier, n'abuse plus, précisément, des provocations faciles contre on ne sait quelle orthodoxie grammaticale. En quatre cent vingt pages, on ne compte pas dix calembours ! L'auteur, dirait-on, a mieux à faire ; plus urgent. Il l'explique quelque part : être écrivain, ce n'est pas écrire des livres mais permettre à des livres de s'écrire. Dard leur court après sans jamais les rattraper ; à l'image du temps, de la vie. Sans tomber dans le « blabla psychologique » dont il disait à ses débuts qu'il « n'est pas son fort », San-Antonio n'hésite plus à s'intéresser en profondeur à ce qui fait être et agir ses personnages. Il lui arrive même d'écrire Grand Siècle : « *... ainsi se comportent certains justes qui abandonnent l'injustice à ceux qu'elle n'effraie pas* » (p. 384).

### par Bertrand Poirot-Delpech

Puissent de telles remarques convaincre leur auteur, autant que nous-mêmes, qu'elles valent bien leur pesant de contrepèteries...

Les professeurs qui consentiront à prendre Dard au sérieux, et non pas seulement le « phénomène San-Antonio », façon de ne le reconnaître qu'à demi, avec des pincettes sociologiques, devront classer à part ses deux derniers titres. On ne sait encore s'il s'agit d'une « seconde manière » appelée à durer, mais le fait est que l'ambition de l'écrivain s'est amplifiée, de même que le nombre des pages, depuis *Y a-t-il un Français dans la salle ?* (1980), dont la suite paraît aujourd'hui. Après avoir montré le Mal à l'œuvre, avec la superficialité qu'exigeait sa goguenardise naturelle, tout se passe comme si le romancier s'interrogeait, à travers la fiction foisonnante qui reste sa manière instinctive de philosopher, sur les racines de ce Mal. Il y a chez le nommé Eric, face au bonheur comme à la morale, une indétermination et un sens de l'expérience qui en font, en loubard lout des années 80, l'héritier (pas l'égal, je précise pour qu'on ne bricole pas une pub' style dithyrambe et pavé de l'ours), oui : l'héritier du Raskolnikov de *Crime et Châtiment* ou du Goetz du *Diable et le Bon Dieu*.

IL se trouve qu'Eric, ses commanditaires et ses victimes appartiennent au monde politique. On comprend que les auteurs de polars mélangent de plus en plus truands et politiciens, vu les liens qui se sont tissés depuis vingt ans entre ces deux catégories socio-professionnelles. Sans mettre les leaders de tous bords dans le même... s.a.c., comme le fait Dard, car, enfin, de Ben Barka au procès de Broglie en passant par le suicide de Boulin et la tuerie d'Auriol, une certaine famille politique, du fait même qu'elle était aux commandes, a davantage défrayé la chronique criminelle, non ? c'est un fait que le pouvoir ne se conquiert, ni ne se conserve, sans salissures. Un fait, aussi, que ces messieurs font subir leurs caprices aux peuples, des princesses raciniennes aux bisbilles Pétain-de Gaulle ou Giscard-Chirac. C'est enfin une croyance solide, sinon avérée, que ces excellences portent aux choses du sexe un intérêt frisant l'obsession. Autant de motifs à affrioler San-Antonio !

Il ne faudrait pourtant pas que son dernier titre — *les Clefs du pouvoir sont dans la boîte à gants* — et que la couverture montrant une Marianne pendue haut et court fassent croire à un roman sur la gent politicienne. L'action pourrait aussi bien se situer chez des garagistes de Levallois ou au château d'Elsenaur. C'est l'histoire, vieille comme la famille, d'une succession.

(Lire la suite page 29.)

# la vie littéraire

## Max Frisch à Paris

Après les manifestations autour de Samuel Beckett, c'est un autre grand écrivain, depuis longtemps « nobélisable », qui est présenté au public parisien. Max Frisch n'occupe pas encore en France, il est vrai, la place importante qui lui est reconnue en Allemagne et aux Etats-Unis. Suisse de nationalité, cet écrivain de langue allemande, âgé de soixante-dix ans, qui vit à New-York, a commencé sa carrière de dramaturge sur les traces de Brecht, dont il fut l'ami, vers la fin des années 50 (*Monsieur Bonhomme et les incendiaires*, *Andorra*). Il s'est rattaché aussi, dans ses romans (*Je ne suis pas Stiller*, *Homo Faber*), son journal (*1946-1949, 1966-1971*) et ses récits (*Montauk*), à une tradition égotiste qu'il a profondément renouvelée.

A l'exception de *Stiller*, classique de la littérature « existentialiste », traduit chez Grasset, l'œuvre de Max Frisch est publiée en France chez Gallimard, qui va faire paraître son dernier récit, *Der Mensch erscheint im Holozän* (*l'Homme apparaît à l'olocène*), admirable méditation d'un vieil homme sur l'univers et la mort.

L'ensemble des manifestations, soutenues par la Fondation suisse de la culture « Pro Helvétia » (tél. : 271-44-50), se déroulent pendant quatre semaines aux :

— Forum-Cinémas, Les Halles : *Max Frisch, Journal I-III*, film de Richard Dindo. Séances quotidiennes jusqu'au 1er décembre ; projection spéciale, le 26 novembre, 20 heures, suivie d'un débat public avec le cinéaste et l'écrivain.

— Centre Pompidou, Beaubourg (petite salle) : Journées de lectures (romans et récits), par des comédiens, les 14, 15, 28 et *29 novembre, de 14 heures à 24 heures.* — « Théâtre-portrait », mise en espace de l'œuvre dramatique, conçue par Gabriel Garran et Henri Delmas, le 16, 20 h 30. — Débat sur le théâtre de Frisch en France, avec notamment J.-C. François, G. Dumur et les metteurs en scène B. Carlucci, J.-P. Miquel et A. Steiger, le 25, 18 heures. — « Situations, écritures », rencontre-débat entre l'auteur et les critiques littéraires F. Bondy, M. Contat, A. Gisselbrecht, H. Meyer, le 30, 20 h 30.

— Petit-Odéon : *En chemin*, adaptation scénique du *Journal II*, par André Steiger, du 24 au 28 novembre, 21 h 30. — *Les Miroirs de l'écriture*, fragments des récits, mis en voix et en espace par Michel Simonot, du 1er au 5 décembre, 21 h 30.

— *Goethe-Institut (17, avenue d'Iéna, 16e) :* Dialogue des écrivains suisses alémaniques Otto F. Walter et Urs Jaeggi sur le rôle de Frisch dans la littérature de leur pays, 18 novembre, 20 h 30. — Lecture (en allemand) de *Holozän*, par l'auteur, le 24, 18 heures. — *Das Unglück-l'Accident*, adaptation cinématographique d'une « esquisse » de Frisch, par Georg Radanowicz, versions allemande, le 2, française, le 5 décembre, 20 h 30, suivies d'un débat avec le réalisateur.

## Une coûteuse correspondance

Un jeune médecin italien vient d'acheter, lors d'une vente aux enchères, à Bari, trente-huit lettres du poète du dix-neuvième siècle Giacomo Leopardi, pour 42 millions de lires (210 000 F), annonce l'Agence France-Presse.

Il s'agit d'une correspondance entre le grand Leopardi et son ami Antonio Ranieri, qui porte sur la fin de l'année 1832 et les premiers mois de l'année suivante. Contenues dans un album relié en peau, ces lettres témoignent de la véritable passion amoureuse que le poète nourrissait pour son correspondant, auquel il écrit « *Amami, anima mia* » (Aime-moi, mon âme). Les manuscrits ont été *mis en vente à Bari par le duc Antonio* Carafa, lointain descendant de Ranieri.

## La poésie française vue par un professeur chinois.

*Le plus savant connaisseur de notre littérature* en Chine, M. Lo Ta-kang, né en 1909, professeur à l'université Pei-ta de Pékin, membre de l'association des écrivains chinois, puis jeté aux camps de la révolution culturelle, où il écrivit en français des poèmes publiés dans la N.R.F., en septembre 1931, vient d'arriver à Paris. Après de longues études en France puis en Suisse (1933-1946) au cours desquelles il écrivit divers ouvrages sur la poésie chinoise (dont *Homme d'abord, poète ensuite*), il rentra dans son pays en 1947. Il y publia de nombreux *articles sur les* écrivains français du vingtième siècle. Après 1949, il devint professeur d'université, puis chercheur du plus haut niveau à l'Académie des sciences sociales. Mais ses qualités le désignent à la haine de la veuve Mao et de sa bande. Réhabilité, il est chargé de diriger l'ensemble de la littérature française pour la nouvelle Encyclopédie chinoise en gestation. Traducteur d'Eluard et des *Lettres persanes*, d'Aragon et des *Essais littéraires* de Lafargue, c'est un écrivain autant qu'un savant. C'est pourquoi il est invité par le Collège de France à faire une conférence, le 24 novembre, à 17 heures. *Il traitera de* notre poésie : « *Le délire conscient : réflexion sur la poésie française moderne* »

## Profession : écrivain public

Les handicapés de l'orthographe sont légion. C'est sans doute pourquoi un des plus vieux métiers du monde, celui d'écrivain public, retrouve actuellement un nouveau souffle. Un écrivain public est cette personne qui écrit pour une autre lettre d'amour, *curriculum vitae* ou demande d'emploi. Qui vient le voir ? Des travailleurs immigrés, certes, mais aussi des cadres d'industrie, des enseignants, des techniciens. Et puis des solitaires et des angoissés en proie à leurs chimères, à leurs détresses.

Pour mieux défendre leur profession qui n'a pas encore de statut précis, pour échanger leurs expériences et leurs soucis, une cinquantaine d'écrivains publics — en majorité des femmes — ont créé en avril dernier une « Chambre nationale des écrivains publics ». Ils se sont retrouvés récemment à Valence (Drôme) pour un mini-congrès autour de leur président Pierre Porte, écrivain public à La Seyne-sur-Mer, et de leur vice-présidente, Michèle Reverbel, écrivain public établie en échoppe à Valence. Durant ces deux journées fructueuses, les écrivains publics présents ont mis au point un code éthique qui fait notamment référence au secret professionnel. Un large échange de vues a eu lieu, qui a permis de mieux cerner le profil de l'écrivain public « idéal ». Puis on promit de se retrouver bien vite. On fit *échange de plumes d'oie et de plumes* sergent-major. — ANDRE LAUDE.

★ Chambre nationale des écrivains publics, C/O Michèle Reverbel, 7, rue Briffaut, 26000 Valence.

# vient de paraître

### Mémoires

MICHEL JUNOT : *l'Illusion du bonheur.* — Le député européen et maire adjoint de Paris se penche sur son passé, des « années folles » aux années noires de l'occupation. (La Table ronde, 288 p.)

ISABELLE, COMTESSE DE PARIS : *Tout m'est bonheur (II). Les chemins creux.* — La comtesse de Paris conte sa vie familiale, du retour d'exil à la mort de son fils François en Algérie. (R. Laffont, 276 p.)

### Récit

KERJEAN et RASTOIN : *Aventures sur l'Orénoque.* — Deux jeunes Français nourris des relations de voyage d'Alexandre de Humboldt empruntent l'itinéraire du célèbre géographe, à travers l'Amazonie. (R. Laffont, 294 p.)

### Biographie

FRANÇOIS FEJTO : *Henri Heine.* — La vie et l'évolution esthétique d'un des hommes les plus brillants du XIXe siècle, médiateur sensible des cultures allemande et française. Réédition d'une biographie publiée à Liège en 1946. (Olivier Orban, 316 p.)

### Critique littéraire

GERARD VALBERT : *Albert Cohen ou le pouvoir de vie.* — Un essai sur l'œuvre d'Albert Cohen et une approche de l'homme, mort récemment, à travers ses écrits. (L'Age d'homme, 171 p.)

DANIEL OSTER : *Monsieur Valéry.* — Le « mauvais esprit » de la IIIe République, un intellectuel multiforme et allègre. Par un romancier et essayiste fidèle à l'ironie valéryenne. (Seuil, 184 p.)

### Documents

WANDA PRZYBYLSKA : *Journal de Wanda.* — Wanda a douze ans quand elle commence son journal, quatorze ans quand elle meurt, tuée pendant l'insurrection de Varsovie. Le cri de cette adolescente polonaise contre la haine et la guerre constitue un bouleversant témoignage. Présentation et traduction de Zofia Bobowicz. (Cana, 150 p.)

JACOBO TIMERMAN : *Mémoires d'un « disparu ».* — Comment un journaliste argentin, juif et fier de l'être, enlevé par des soldats de son pays, subira, durant trente mois, des tortures d'une bestialité inouïe. Un témoignage sur l'antisémitisme des militaires argentins. Traduit de l'espagnol par Benito Pelegrin. (Mazarine, 246 p.)

### Essais

SAMIR AMIN : *l'Avenir du maoïsme.* — L'auteur considère le maoïsme comme une étape non dépassée dans la transformation socialiste du monde et montre les questions qui se posent aujourd'hui au pouvoir socialiste. (Editions de Minuit, 150 p.)

JEAN-MARC LEVY-LEBLOND : *l'Esprit de sel.* — La contribution du directeur de l'excellente collection « Science ouverte » du Seuil au grand débat national sur la recherche. L'auteur propose trois confrontations : science et science, science et culture, science et politique. (Fayard, 298 p.)

ROGER GARAUDY : *Promesses de l'islam.* — Un plaidoyer en faveur d'un dialogue entre l'Occident et l'islam. (Seuil, 184 p.)

JEAN-MARIE APOSTOLIDÈS : *le Roi-machine.* — Comment le pouvoir politique se donne à voir dans les spectacles au temps de Louis XIV. L'auteur est professeur à Harvard. (Editions de Minuit, 164 p.)

### Société

PIERRE ROSANVALLON : *la Crise de l'Etat-providence.* — A partir de la situation française actuelle, un des meilleurs théoriciens de l'autogestion propose sa contribution à la définition d'un modèle post-social-démocrate. (Seuil, 186 p.)

### Histoire

HENRI AMOUROUX : *les Passions et les Haines.* — Dans ce cinquième volume de « La grande histoire des Français sous l'occupation », Henri Amouroux retrace la période d'avril à décembre 1942, du retour au pouvoir de Laval à l'intensification de la chasse aux juifs. (Robert Laffont, 550 p.)

GENERAL CHAMBE : *Route sans horizon.* — L'historien militaire analyse les conséquences de l'entrée de la Roumanie dans la Première Guerre mondiale et raconte les premières manifestations de la révolte russe. (Plon, 314 p.)

# colloque

## Les écrivains et l'affaire Dreyfus

PLUS de quatre-vingts ans ont passé. Loin d'être renvoyée aux oubliettes de l'histoire, l'affaire demeure. Non qu'il y ait aujourd'hui beaucoup de personnes pour mettre en doute l'innocence du capitaine. Mais les problèmes débattus pendant cette tourmente agitent encore notre fin de siècle.

Ainsi s'explique le succès qu'a remporté le colloque international sur les écrivains et l'affaire Dreyfus, organisé par le centre Péguy d'Orléans et son directeur, Géraldi Leroy, avec le concours de l'Université, les 29, 30 et 31 octobre. Une trentaine de communications, dues entre autres à Jacques Julliard, Angelo Prontera, Madeleine Rebérioux, Zeev Sternhell, Marcel Thomas et Nelly Wilson, apportèrent de riches éclairages, avec une passion toujours contrôlée par le désir de comprendre.

On vit défiler les grands noms attendus : Maurras, Jaurès, Clemenceau, Alain, France, et d'autres moins connus : Herr, Suarès, Trarieux. La figure de Barrès ne ressortit pas sans dommage d'un examen sévère de sa pensée politique, plus moderne que celle de Maurras en ce qu'elle est fondée sur une sociobiologie capable du pire.

Sans que fût oublié le rôle capital de *J'accuse*, la célébration de Zola céda le pas à celle du véritable initiateur de l'affaire : Bernard Lazare. Des informations neuves mirent en lumière les attitudes contrastées d'un Valéry, antidreyfusard rationalisant l'injustifiable, et d'un Tchekhov, dreyfusard ami des droits de l'homme. Entre les deux, Romain Rolland, au-dessus de la mêlée, fit piètre figure.

On tenta de définir la notion d'intellectuel telle qu'elle se forme à l'époque, et l'on montra comment le rationalisme dreyfusard se nourrit aussi de mythes. Proust et Péguy fournirent l'occasion, à travers la *Recherche* et *Notre jeunesse*, d'observer l'entrée du dreyfusisme dans la littérature.

Les échos internationaux soulevés par l'affaire furent évoqués à travers la presse allemande, autrichienne, espagnole et italienne, le partage se faisant comme en France sur l'antisémitisme, le rôle de l'armée et la morale politique.

La recherche la plus originale fut celle amorcée dans le champ féministe, où le clivage s'opère entre dreyfusistes (Séverine, Marguerite Durand, Clémence Royer) et antidreyfusardes (Gyp, Marie Maugeret, Marie Duclos) sans briser pourtant la notion toute neuve de « sororité ».

JEAN BASTAIRE.

★ **LES « PREUVES » DE JAURÈS, qui réunissent les textes fondamentaux du dirigeant socialiste sur l'affaire Dreyfus et publiés à chaud en 1898, sont réédités avec une préface de Madeleine Rebérioux. (Editions du Signe, Le Billehou, 91190 Gif-sur-Yvette. Envoi franco contre 105 F.)**

# en bref

● **LE JURY DES PRIX MEDICIS** français et étranger, qui seront décernés le lundi 23 novembre au Cercle interallié, a retenu les œuvres suivantes :

— Pour le Médicis français : « la Sultane », de Catherine Clément (Grasset), « la Chute de l'Ange », de Claude Delarue (Balland), « le Testament amoureux », de Serge Rezvani (Stock), « l'Enfant d'Edouard », de François-Olivier Rousseau (Mercure de France), « Grouge », d'Eric Villeneuve (Hachette P.O.L.), « Vallée suspendue », de Bernard Waller (Gallimard).

— Pour le Médicis étranger : « les Puissances des ténèbres », d'Anthony Burgess (Acropole), « la Cité de la nuit écarlate », de William Burroughs (Bourgois), « Un homme », d'Oriana Fallaci (Grasset), « Guérilleros », de V.-S. Naipaul (Albin Michel), « le Jour de la comtesse » (Gallimard), « Le Transport de A.H. », de Georges Steiner (Julliard), « le Choix de Sophie », de William Styron (Gallimard).

● « **REFERENCES** » est le nom d'une collection en format de poche dans laquelle les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07) publiera des inédits et des rééditions fondamentaux dans le domaine des sciences sociales, de l'histoire et de l'économie, à l'intention d'un large public. On annonce pour la première livraison des ouvrages de Lucien Sfez (« Critique de la décision »), d'Hélène Carrère d'Encausse (« Réforme et révolution chez les musulmans de l'empire russe, Bukhara, 1867-1924 »), de Pierre Renouvin et René Rémond (« Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937 ») et de Guy Bois (« Crise du féodalisme »).

● **PARINOIR.** — Un album du jeune Camerounais Nicolas Eilatan intitulé « Parinoir », consacré à une série de photos d'immigrés de l'Afrique et des Antilles à Paris, vient de paraître. Une galerie de portraits qui n'ont en commun que la couleur de leur peau. « Il y a, écrit le préfacier Alfred Melon-Degras, les ministres et les présidents, les balayeurs et les gaziers, les nègres flics, les nègres profs et les avocats ; il y a ceux qui triment ou qui trichent dans le métro ; il y a la vedette et le sportif, la pute et le saltimbanque, le couple mixte et le marabout, le négrophile et le négrophobe »... Introduction de J.-C. Pomonti (B.P. 53, 93802 Epinay-sur-Seine Cedex France).

● **LES CONSEILS GENERAUX DE LA LORRAINE** décernent chaque année un prix spécial de 8 000 F, qui récompense l'auteur d'un ouvrage faisant ressortir la vitalité de la région par l'histoire ou l'économie. Le dépôt des candidatures doit être fait avant le 31 janvier prochain. (Renseignements auprès de la commission interdépartementale, 189, boulevard d'Haussonville, 54041 Nancy Cedex ; tél. : (8) 328-52-79.)

هكذا من الأصل



portrait

# Pierre Gascar ou la métaphysique par les plantes

● ***Sept nouvelles sur « le Règne végétal ».***

LE nostoc, par temps sec, est invisible à l'œil nu : de la poussière le long du chemin. Mais un bon déluge, une lumière sombre, certaines conditions astrales et atmosphériques peuvent ressusciter des stocks de nostoc. Le nostoc n'est ni un mucilage vomi par les hérons qui ont mangé des grenouilles, comme le croyaient les paysans d'autrefois, ni un ingrédient pour pierre philosophale, comme l'espéraient les alchimistes. Le nostoc est globuleux, visqueux, informe, translucide, laid et parfois dangereux : on peut glisser sur du nostoc. Qu'est-ce que le nostoc ?

Tout simplement le sujet de la dernière nouvelle de Pierre Gascar dans *le Règne végétal*, où nous découvrons qu'il s'agit du plus ancien végétal du monde, d'une algue bleue, la seule à survivre en dehors de l'élément liquide, et la seule qui durera plus longtemps que la dernière étoile. Quand le soleil deviendra rouge, avant de s'éteindre tout à fait, quand toute vie végétale aura disparu, seul le « crachat de lune », autre nom du nostoc, subsistera.

Le nostoc existe, Pierre Gascar l'a rencontré, comme il a rencontré les fougères, le champignon géant, le saule « pleurard », les bizarres herbes séchées, et chinoises, le blé et le pavot qui animent son dernier livre. A côté de ces plantes-personnages, il a connu des plantes de tous les jours qu'il a cultivées lui-même dans son jardin de curé, près de Beaume-les-Messieurs. Familier aussi des plantes d'album, il a passé des centaines d'heures à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle. Il y fait en ce moment des recherches pour son prochain livre, une biographie sur Buffon, autre explorateur du monde végétal.

Depuis trois ans, Pierre Gascar a quitté le Jura — « *les hivers y devenaient trop longs* » — et il habite en plein boulevard Montparnasse une maison qui semble sortie de ses livres avec son lierre en cascade, un vrai cerisier dans le jardin, une pelouse un peu usée. Lui, le sourcil et le cheveu gris anthracite, en pull-over bleu marine et chemise bleu ciel, a ce genre de physique neutre qui ne doit pas faire un malheur chez Pivot. Dommage. Le nostoc pourrait devenir une vedette à « Apostrophes ».

Les sept nouvelles du *Règne végétal* sont des récits autobiographiques, où les plantes jouent toujours un rôle de révélateur. « *Chaque histoire*, dit Pierre Gascar, *montre le narrateur dans une situation difficile, en plein conflit extérieur ou intérieur. Chaque fois, plus ou moins consciemment il cherche dans ce qui l'entoure une réponse, ou plutôt une raison supérieure qui ramènera ce qu'il vit à d'autres proportions, le réduira à l'essentiel. Dans la première nouvelle, par exemple, je raconte l'importance que prennent les fougères pour un prisonnier. La fougère, il le sait, existait déjà à l'ère primaire. Les forêts foisonnaient de fougères, hautes comme des arbres... Pour ce prisonnier que la mort menace, ces plantes représentent le temps immobile. Si le temps est immobile, la mort, d'une certaine façon, n'existe pas. Les fougères lui apportent la paix.* »

Dans un autre récit, il décrit la lente mise à mort d'un saule pleureur devenu gênant. La tronçonneuse, la hache, puis le poison : le saule est indéracinable. Plus on l'ampute de sa partie visible, et plus s'accroît sa vie souterraine. Le narrateur, troublé par ce massacre, finit par comprendre que son malaise provient — en partie — d'une identification à l'arbre. « *Je me fortifiais de la pensée que pour l'arbre coupé et pour l'homme vieillissant, l'approche de la mort ouvre une ère d'approfondissement. Que la connaissance de l'envers de la vie précède et souvent d'assez loin le moment où celle-ci prendra fin. Ce n'est pas une affaire de sagesse, de travail sur soi. C'est l'effet d'une loi naturelle...* »

Dans ce très beau livre-forêt, Pierre Gascar nous montre que son besoin de nature va bien au-delà d'une soif d'oxygène et de chlorophylle. Aux plantes, aux arbres, il cherche un sens, et veut lire « *l'invisible dans le visible* ». Il questionne le règne végétal à tous les temps présent, futur et passé très antérieur. Il le questionne si intensément que la réponse finit par lui être donnée, d'ordre plus métaphysique que physique. « *Je savais désormais — profit inattendu de cet été pluvieux — qu'il existe une « âme ». Et qu'elle est d'ici-bas.* »

JACQUELINE DEMORNEX.

★ LE REGNE VEGETAL, de Pierre Gascar. Gallimard, 180 p. Environ 53 F.

## La revanche de la princesse Palatine

LAIDE au-delà du possible, grasse à pleine peau, sans charme aucun et bien décidée à ne pas tricher avec la nature, aussi rude de langage que d'aspect, c'est une rustaude qui débarque à la Cour de France, en 1671, toute en pleurs d'avoir quitté son Palatinat natal. Elle a dix-neuf ans, le roi vingt-huit. En dépit d'une opposition certaine entre eux, quand Mme de Maintenon aura pris une influence dont elle est jalouse sur son « grand homme », « Liselotte » s'entendra bien avec Louis XIV, qu'elle amuse par sa franchise et ses « mots ».

Et le mari, dans tout cela ? Homosexuel notoire, ayant fait plusieurs enfants à Madame et donc rempli son rôle, Monsieur, frère du roi, retourne à ses mignons, ce qui n'est pas, pour son épouse, un crève-cœur.

Reste la Cour et son étiquette rigide, une vraie prison ; reste la guerre, toujours renaissante, entre le pays natal et celui d'adoption, et il faut faire bonne figure quand le second écrase le premier ; reste la solitude terrible dans un vase clos où l'on se bouscule, chaque geste épié, chaque soupir commenté, les cancans marchant bon train et la calomnie plus vite encore. Madame écrit aux siens, qu'elle aime tendrement, une dizaine de correspondants auxquels, durant un demi-siècle, elle raconte sans fard ce qu'elle voit, entend, éprouve.

Dans ce flot, où souvent les anecdotes se répètent, il faut choisir. L'édition, traduite de l'allemand et annotée par Jaeglé en 1880, a servi de base à Pierre Gascar, qui y ajoute bon nombre des lettres fort importantes adressées à la duchesse-électrice Sophie de Hanovre (édition Rolland de 1863) et celles à Leibniz avec leurs réponses : un bel ensemble, vif, dru, regorgeant de ce bon sens qui est une vertu rare, au dix-septième siècle déjà.

Parce qu'elle est vraie et dit tout ou presque tout, la Palatine est un révélateur corrosif. Sous sa plume apparaissent, dans une hideur saisissante, les corruptions et les ignominies, la médiocrité des esprits, toutes les faiblesses invisibles du régime, mais qui, sournoisement, préparent sa chute. « *C'est le premier document qui désacralise la monarchie française et concourt, aujourd'hui encore, à ruiner en partie un mythe national* », avance Pierre Gascar. Sur le mot de « mythe » — un mythe qui a duré mille ans et réalisé pas mal de choses, — on pourrait discuter, question d'opinion politique, pas d'histoire. On ne peut qu'applaudir, en revanche, quand est soulignée la virulence innocente de cette chronique : la grosse Allemande, si souvent moquée par les courtisans, prend là sur eux une belle revanche.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LETTRES DE LA PRINCESSE PALATINE. Préface de Pierre Gascar. Coll. « Le Temps retrouvé », Mercure de France. 198 pages. Environ 85 F.

roman

# Pierre-Jean Rémy mélomane

● ***Sous l'inspiration de Schubert***

LES romans de Pierre-Jean Rémy continuent à se succéder à une vitesse vertigineuse. Comme ils ne se ressemblent ni par l'écriture, ni par la psychologie, ni par le ton, on peut conclure que le romancier se renouvelle et qu'il adapte à chaque sujet une matière littéraire à densité variable. Il y avait beaucoup de lyrisme et d'exotisme dans *le Sac du palais d'été*, portrait d'un Pékin disparu. Il y avait des tremblements intimes dans *Ava*, livre tout de pudeur et de retenue. Il y avait du flegme et de l'humour dans *la Vie d'Adrian Putney, poète*. A l'inverse, *Orient-Express* rappelait Dekobra ou Frondaie, tandis que *Pandora* jouait aux coups de théâtre faciles et au mélodrame à clins d'œil. *Salue pour moi le monde* multipliait, en des nostalgies wagnériennes, les images d'un mode en accord avec le génie de la musique.

C'est encore de musique qu'il s'agit dans *Un voyage d'hiver*, peut-être le livre le plus grave et le plus dense que Pierre-Jean Rémy nous ait donné depuis plusieurs années. Moins prolixe, plus surveillé, plus moelleux aussi, il applique remarquablement son mimétisme au génie des *lieder*, en particulier ceux de Schubert. Son roman est, en effet, divisé en partitions courtes, romantiques, tristes et radieuses à la fois, comme il convient à tout récit qui parle d'amour et qui ne peut éviter, à la fin, de suggérer la mort.

Le narrateur est un intellectuel soucieux de son confort : la littérature est sa profession ; l'obéissance, sa nature ; la musique, sa consolation. Il n'est *ni* heureux ni malheureux : il supporte bien ses limites. La femme qu'il rencontre un jour supporte, de son côté, les siennes : musicienne et chanteuse, elle ne prétend pas à la gloire et se range, malgré des aventures fréquentes, presque interchangeables. Ces deux êtres ont en commun de ne se surpasser que devant un concert, face à une mélodie, dans la zone trouble où on se donne le temps de réfléchir abstraitement au peu qu'on est, bercé par tel ou tel compositeur du passé.

Le miracle se produit cependant : ces deux personnes sages finissent par s'accorder, malgré mille souvenirs, mille actes divers, mille obstacles. Paris est gris, et Vienne n'est pas moins grise : de ces deux grisailles, on peut, à la longue, faire une harmonie. Quelque chose se met à vibrer, et le réel, si encombré, soudain s'écarte devant une passion qui en vaut de plus explosives, de plus contraignantes. D'un bout de l'Europe à l'autre, les amants, qui ne sont pas sans rappeler Lewis et Irène, dans le roman du même nom de Paul Morand, parviennent à se retrouver et à se comprendre.

Commencé dans la componction, ce roman s'épanouit dans la rigueur veloutée, et parvient à une étrange et belle émotion.

ALAIN BOSQUET.

★ UN VOYAGE D'HIVER, de Pierre-Jean Rémy. Gallimard. 306 p. Environ 59 F.

# au fil des lectures

## romans

### LES BRODERIES D'ANNE-MARIE SUPERVIELLE

Clotilde, une jeune fille à l'« âme pleine de moineaux », est un jour attirée par une petite annonce : « *Vous qui croyez aux bouteilles à la mer, qui que vous soyez, venez nous voir. Nous ne vous ferons point de mal. Posez votre ennui comme un oiseau sur la branche. 10, rue des Heures.* » Elle se rend à cette adresse : c'est une grande maison où un jeune homme désœuvré, Teddy, pour meubler une vie oisive, héberge des inconnus de passage.

Tout se passe sur le mode du caprice inoffensif jusqu'au jour où deux méchants, Jack et Jane, enferment dans une chambre les deux rêveurs, Teddy et Clotilde. C'est en fait comme si chacun accomplissait ses désirs secrets. Loin de chercher à s'enfuir, Terry et Clotilde découvrent la peur, la passivité, et, sombrant ensemble dans une sorte de tendresse métaphysique, s'entretiennent longuement du diable et du Bon Dieu.

D'abord gentiment fantasque, le roman progresse, l'air de rien, vers une inquiétante gravité. Qu'elles séduisent ou agacent, les broderies délicates et insolites d'Anne-Marie Supervielle ne laissent pas indifférent.

MONIQUE PETILLON.

★ *Voulez-vous m'assassiner ?* d'Anne-Marie Supervielle, La Table ronde, 184 p. Environ 53 F.

### LES SORTILÈGES D'ODILE MARCEL

Dans son premier roman, Odile Marcel, philosophe, fille de philosophe passée à l'art magique, révélait ses sortilèges au lecteur envoûté : ce prêtre au soufre, griffonneur de grimoire, qui habite *dans* un mur de Saint-Sulpice ; ce Paris souterrain où l'on descend par la fontaine Médicis quand vient la nuit, et ces sabbats, ces prodiges...

Cette fois, ce sont encore les mystères de Paris. Adèle sécrète ces merveilleuses, fabuleuses, effrayantes vérités que tout le monde prend pour des contes, sauf l'enfant qui s'initie avec terreur et délices. *L'Amazonie*, vous croyez d'abord que c'est tout bonnement le pays des femmes : tout en haut d'une maison penchante, toujours entre Saint-Sulpice et Luxembourg. C'est ça et bien plus encore : la forêt sauvage, ses maléfices et ses bénéfices, le pays non seulement des femmes, mais de tous les autres animaux. Ça a commencé par l'invasion des insectes. Et puis sont venus la couleuvre et le cobra, le lynx et la martre, le puma et la panthère sans doute, le lion peut-être ; mais aussi le cerf, le sanglier.. Tous vivent en paix dans la « sauvage douceur » et « l'odeur d'aube » : le paradis terrestre à un cinquième étage du sixième arrondissement. Le paradis terrestre avec ses surprises et ses complications.

Car Adèle disparaît un jour, suivie de ses bêtes. Il ne restera au cinquième étage que toute la vieillerie du monde qui soudain se défait. Et une enfant obstinée qui se promet, mais au conditionnel comme dans les jeux : « *Plus tard, je finirais par grandir... J'habiterais l'Amazonie.* »

YVES FLORENNE.

★ *L'Amazonie*, d'Odile Marcel, Le Seuil, 160 pages. Environ 43 F.

### LE MAUVAIS RÊVE D'AGNÈS PAVY

Comment vivent, dans le Paris d'aujourd'hui, une femme en rupture s'asile, son fils et un drôle de zèbre néo-zélandais ? Agnès Pavy répond en trente-six chapitres, mélange leurs monologues, écoute les bruits de la ville. Elle note aussi les conversations de la rue ou fait le mur, en chambre, de son malheur.

Du talent ? Elle en a à revendre. Il en faut pour fixer le mauvais rêve de la vie, « un rêve qui sue le sang et qui hurle à l'oreille ». Du talent et autre chose, d'assez rare, une rage d'écrire avec les mots simples de tous les jours et de filer la litanie de cette pauvre aventure.

Voyez au chapitre 16, « Le kiosque », comment deux putains, Gigi et Zaza, en vraies filles de Queneau, égrènent des vérités premières, la pilule, le vélo, les types. Pavy boucle de main de maître leur petite comédie, et ça devient, en quelques pages, tout à fait beau.

Paris aujourd'hui, du talent à revendre, des vérités premières, des éclairs de poésie, avec ça, Agnès va loin. On risque de trouver anodin ce qui, en fait, touche à toutes les cordes sensibles des petits enfants de ce siècle. Les questions immenses du jour, comment sortir de la fosse aux serpents du monde de la marchandise, elle les effleure à peine, mais, comme l'Australie de nos rêves est encore lointaine, c'est beaucoup.

B. S.

★ *Tu crois qu'on ira en Australie ?*, d'Agnès Pavy, éditions B.F.B., 203 p. Environ 59 F.

### UNE FANTAISIE POLITICO-POLICIÈRE

Un roman policier, qui tient de l'exercice de style et du canular pour initiés : c'est la forme qu'a choisie Guy Konopnicki, ancien responsable des étudiants communistes, pour exprimer les craintes que lui inspire l'attitude de la gauche au pouvoir. Il résume cette attitude ainsi : « *La gauche présente les notes laissées par la droite, afin de pouvoir, par la suite, changer radicalement la société.* »

Cette façon de promettre un changement d'autant plus radical qu'il est *davantage retardé* et, en attendant, de ménager le conservatisme, relève, selon Konopnicki, d'une entente tacite entre toutes les puissances pour durer ensemble aux moindres frais. Le P.S., le P.C., les groupes trotskystes, les syndicats, le patronat et les autres en prennent également pour leur grade. L'auteur nous les montre tous d'accord pour que rien ne bouge.

L'humour de Konopnicki le conduit là où son sens politique, s'il avait le dessus, lui interdirait de s'égarer : mais ce que l'analyse perd à ce jeu est autant de gagné pour le divertissement : sourire assuré à presque toutes les phrases, jusqu'à un dénouement qui, hélas ! ne tient pas les promesses d'un suspens habilement créé.

PATRICK JARREAU.

★ *Les bouchent se ferment*, de Guy Konopnicki. Editions Albin Michel, 169 pages. Environ 39 F.

## récits

### LE RIRE ET LA TRAGÉDIE DU MELLAH

Enfant, quand je voulais voyager, je m'échappais de la médina de Fès et je montais au mellah. Je circulais dans ces ruelles basses, guidé par la voix d'un vieux sage qui, dans un arabe dialectal truffé de mots hébreux, réglait son compte à Dieu et au diable. En lisant les nouvelles de Bouganim Ami, juif marocain — né à Mogador il y a trente ans, émigré en Israël à l'âge de dix-huit ans, — j'entendais la voix de cet homme en marge.

Avec un humour souvent noir, Rahamim s'adresse à Dieu avec une liberté de ton, avec une audace plus belle que toute hérésie. Il rappelle que si Dieu est mort (en Occident), « *il est mort dans un camp de concentration* », non en tant que victime, mais en tant que responsable qui a observé le silence, et il lui dit : « *Six millions de juifs ont été massacrés en Europe et tu n'as même pas levé le petit doigt pour les secourir.* » Ce même Dieu a dû « *intervenir à l'ONU* » pour créer l'Etat d'Israël, événement qui plongera le mellah dans la perplexité, la confusion et la peur. « *Ah Seigneur ! encore un de tes tours !* », commentera-t-il. Rahamim changera : il deviendra un idéologue opportuniste, puis, saisi par le doute, sombrera dans un délire dérangeant. Un juif d'Alaska viendra vider le mellah de son âme et emmènera en Israël les fous et les mendiants qui le peuplaient.

Les nouvelles de Bouganim Ami restituent l'esprit, le rire et la tragédie de ces hommes du crépuscule à qui on vient vanter les vertus d'une terre lointaine. En quittant le mellah, ils savent qu'ils entament un nouvel exil sans pour autant voir apparaître le Messie tant attendu, voués à l'impossible oubli des racines natales.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ *Récits du Mellah*, de Bouganim Ami. Coll. « Judaïques », J.-C. Lattès, préface d'E. A. E. Malleh. 230 pages. Environ 50 F.

## lettres étrangères

### UN ROSE ENNUI

Les romanciers homosexuels américains semblent avoir un certain faible pour les courses poursuites. Après John Rechy et bien d'autres, Larry Kramer se propose de nous raconter quatre journées de la vie du dénommé Fred Lemish qui craint d'entrer dans sa quarantième année *sans avoir connu* le véritable bonheur.

De saunas en gymnases, de bars en boîtes de nuit, Fred cherche parmi les 2 556 596 homosexuels de New-York (chiffre donné par Kramer) l'âme frère de ses rêves. Trouvera, trouvera pas ? On peut se reporter tout de suite à la dernière page du récit pour savoir que le pauvre n'aura pas le joyeux anniversaire qu'il s'était promis.

Il faut trois cent soixante deux pages à Larry Kramer pour nous le dire. Et c'est long. Son roman n'est en effet qu'un tissu de lieux communs, de vulgarité gratuite, et d'infantilismes. L'éditeur français a cru bon de signaler sur la couverture que ce « *livre a scandalisé l'Amérique* ». On croirait plus volontiers qu'il l'a rasée.

BERNARD GENIES.

★ *Fags*, de Larry Kramer. Texte français de Brice Matthieussent. Ed. Les Presses de la Renaissance. 262 pages. Environ 75 F.



## société

### GRISELIDIS, COURTISANE

Grisélidis est un personnage de rêve et de cauchemar. Surgie des nuits d'Alexandrie — ses parents l'appelaient le petit démon d'Egypte, — elle s'est fixée à Genève où elle tapine sur le trottoir des Pâquis. Elle est fichée aux mœurs comme « ouvrière à domicile » et inscrite comme « courtisane » sur la liste des écrivains suisses-romands depuis qu'elle a raconté, en 1974, dans *Le noir est une couleur* (éd. Balland) sa vie clandestine dans le Münich d'après-guerre.

Jean-Luc Hennig a rencontré Grisélidis ; elle le fascinait ; il est vrai que c'est une prostituée peu banale : anarchiste, elle publie ses « carnets noirs » dans la revue *Le fou parle* et distribue à ses clients des documents sur les prisons, les banques, le nucléaire, la torture. Pendant des nuits, Grisélidis a parlé avec une sorte d'allégresse désespérée de sa vie d'artiste-putain. Sans jamais gémir sur son sort. « *Pour elle*, note Hennig, *la misère passe toujours par la caresse d'un homme.* »

En l'écoutant, je songeais au poète jurassien Francis Giauque, suicidé en 1965, dont elle est si proche. Je les imaginais, épaves sublimes dansant le flamenco dans un bistrot pourri ; rebelles sans cause, crevant de solitude, ricanant, pleurant et jouissant, le regard happé déjà par la folie et le suicide. « *J'écris*, dit Grisélidis, *pour me vomir telle qu'on m'a faite, j'écris pour me perpétuer telle qu'on m'a aimée et blessée, caressée et ressuscitée. Aucun acte n'est raisonnable, s'il n'est pas suscité tout au fond de nous-mêmes par nos désirs cachés. Il faut leur donner la parole sous peine de mort.* »

R. J.

★ *Griselidis, courtisane*, par Jean-Luc Hennig. Ed. Albin Michel, 179 pages. Environ 45 F.

### LA PASSION DE LA CUISINE

Il est sympathique, le héros d'Yves Courrière, petit-fils de Marie Aubarède, qui lui a transmis la passion de la cuisine et le « don » : pour devenir un grand chef, le « métier » compte, le « don » encore plus, car c'est d'art qu'il s'agit, on le voit dans les apprentissages d'Antoine Coste auprès du pâtissier-traiteur. L'héritier et, au *Robert*, sous la férule du chef des « brigades », Julius Grand, et de Charolais, le « poissonnier ».

De l'enfance corrézienne à sa réussite dans le minuscule restaurant qu'il a ouvert à Paris, *le Conado*, bientôt lieu de rencontre de célébrités en tous genres avec la « Nouvelle Cuisine », nous assistons à la naissance et à l'épanouissement d'une vocation. Nous vivons, avec Antoine, dans l'envers du décor, un milieu mal connu et passionnant, dont l'agitation à la fois fébrile et méthodique, aux heures de pointe, est parfaitement rendue.

Dommage qu'Antoine Coste manie le style avec moins de grâce que, dans ses « russes » (les casseroles), la coriandre ou le court-bouillon. Trop de laisser-aller agace la lecture. Un roman populaire, soit, mais fallait-il pour autant l'écrire à la diable ?

G. G.-A.

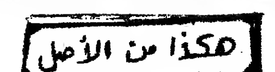
★ *La Toque dans les étoiles*, d'Yves Courrière. Plon, 382 pages. Environ 63 F.











هكذا من الأصل



**histoire**

# Comment fut étouffé le «terrifiant secret»

● ***L'historien américain Walter Laqueur dénonce la conspiration du silence autour de l'Holocauste.***

CHAQUE année sortent en librairie d'innombrables ouvrages consacrés au IIIe Reich : littérature souvent malsaine et de qualité fort médiocre. Rien de tel cet automne, où nous arrivent, sur le sujet, trois livres importants parmi lesquels *le Terrifiant Secret* fera date.

Dans cette étude exemplaire par son objectivité, Walter Laqueur, professeur au Centre de recherches et d'études stratégiques de Washington, établit en effet, pour la première fois, de manière irrécusable, un fait capital : à savoir que dès 1942 le monde entier disposait déjà d'informations substantielles sur l'extermination des juifs mais que partout, ou presque, la nouvelle se heurta à un véritable mur du silence. Trente-six ans après la fin de la seconde guerre mondiale l'un des derniers tabous s'effondre ainsi, et personne assurément ne sort grandi de cette enquête, dont les conclusions feront certainement grincer les dents des ultimes survivants.

Les responsabilités des Allemands ? Au risque de raviver de vieilles plaies, l'auteur démontre, pièces en main, que, même si, à l'époque, seule une poignée de *hiérarques* connaissaient l'existence des chambres à gaz, il est invraisemblable qu'une grande partie de la population n'ait jamais eu vent de la sinistre rumeur, puisque de nombreux soldats avaient participé à l'élimination des israélites. A l'appui de sa thèse notre historien cite d'ailleurs cet aveu de Franck, gauleiter de Pologne, au procès de Nuremberg :

« *Il ne faut pas croire ceux qui prétendent qu'ils ne savaient rien.* » Un mot qui, soit dit en passant, aurait parfaitement pu s'appliquer à Mussolini, auquel le Führer expliqua, début 1942, le vrai sens de l'expression « solution finale » et qui nota à la main en marge du mémorandum : « *nulla osta* » (nulle objection).

## L'attitude des démocraties

Sans refaire le procès de Pie XII, Walter Laqueur souligne également, à bon droit, ce que l'on peut appeler, sans forcer l'expression, la complicité passive des pays et des organisations neutres. La Croix-Rouge, bien sûr, beaucoup trop prudente en l'occurrence, mais aussi la Suède, qui ne commença à souffler mot de l'affaire qu'après que le vent eut tourné, et, enfin, la Suisse, qui à plusieurs reprises, par crainte de représailles allemandes, censura des journaux, comme *le National*, qui avaient publié des descriptions détaillées des camps de la mort.

Si regrettables qu'aient pu être de telles attitudes, que dire de celle des Anglo-Saxons, qui, en toute connaissance de cause, refusèrent soit de regarder la vérité en face, soit, l'ayant acceptée, de la divulguer à la face de l'univers ? A cet égard le dossier réuni par l'historien américain est aussi précis qu'accablant. Des exemples ? Ils abondent. En Grande-Bretagne, le *Daily Telegraph* ne fit qu'une allusion très discrète à l'Holocauste, épousant en cela l'opinion du Foreign Office, qui s'obstinait à nier la possibilité du génocide, et ce en dépit d'un communiqué paru en octobre 1941 à Londres dans un journal de langue allemande, communiqué indiquant clairement que dans l'esprit du Führer tous les israélites arrêtés étaient promis au trépas.

De même aux Etats-Unis le président Roosevelt ne prêta-t-il qu'une oreille assez distraite aux bruits inquiétants qui lui parvenaient, assez affaiblis il est vrai, puisque son ambassadeur en Suède lui communiqua un récit émanant d'un témoin oculaire avec ce commentaire : « *Cette histoire est si invraisemblable que j'hésite à en faire l'objet d'un rapport officiel.* » A Washington, de toute façon, certains milieux influents ne souhaitaient manifestement pas qu'une large publicité fût donnée à de telles informations. Après une déclaration de principe très vague, le 17 décembre 1942, aux termes de laquelle les gouvernements alliés condamnaient les crimes de Hitler, une chape de plomb s'abattit sur les nouvelles en provenance d'Allemagne, et très vite l'ambassadeur des Etats-Unis à Berne fut prié de ne plus transmettre à des particuliers les renseignements dont il pouvait disposer. Walter Laqueur n'a donc pas tort de remarquer que, en dépit de ses sentiments très peu philosémites, le gouvernement polonais en exil eut une conduite plus positive que bien d'autres, puisque son représentant auprès des alliés, Edward Raczynski, présenta le 9 décembre 1942 un long rapport qui constituait l'étude de loin la plus complète sur la « solution finale ».

Pourquoi des hommes que tout opposait au nazisme agirent-ils d'une manière aussi légère, pour ne pas dire aussi coupable ? A l'évidence, les raisons n'étaient pas partout identiques. En Grande-Bretagne, les autorités craignaient, semble-t-il, avant tout que la découverte de l'horreur ne réussît à ranimer, par un « effet boomerang », un antisémitisme latent. Aux Etats-Unis, Roosevelt redoutait plus simplement et plus cyniquement que, à la suite de ces révélations, l'attention ne fût détournée de ce qui était à ses yeux l'essentiel, « *la poursuite efficace de la guerre* ».

Mais pour bien comprendre les erreurs des uns et des autres, il ne faut pas oublier, comme le souligne Walter Laqueur, que des informations fantaisistes avaient troublé les esprits, que les Soviétiques minimisèrent délibérément dès le départ le nombre des israélites exterminés, et, enfin et surtout, que les organisations juives elles-mêmes mirent beaucoup de temps à admettre l'ampleur des massacres. Les journaux hébraïques de Palestine estimaient que les agences de presse rivalisaient à qui transmettrait les détails les plus horribles sur les atrocités, et les rares miraculés qui parvinrent à sortir de l'enfer ne furent pas immédiatement crus, notamment par leurs coreligionnaires d'Europe centrale.

S'agissant de communautés menacées, éprouvées, vivant en quelque sorte dans un état second, une pareille réaction est explicable, et aujourd'hui il ne viendrait à personne l'idée de jeter la pierre à ces malheureux qui s'accrochèrent à un ultime espoir, au mépris des évidences. Bien plus grave, en revanche, reste le cas de ceux qui au quatre coins du monde contribuèrent volontairement à étouffer le « terrifiant secret ». Sans doute en 1942 était-il trop tard pour empêcher l'irréparable mais, si un front uni s'était constitué, les hitlériens auraient peut-être hésité à poursuivre leur projet satanique, et beaucoup de vies humaines auraient pu être sauvées.

⁂

Le caractère sinistrement singulier du nazisme, Gunther Schwarberg, rédacteur au journal *Stern*, nous en donne une nouvelle preuve dans le volume très documenté qu'il vient de consacrer aux expériences médicales pratiquées par les S.S. sur des enfants, en vertu d'un ordre exprès de Hitler : celui-ci, en 1942, avait décidé « *qu'en principe, s'il en allait du bien public, l'expérimentation sur l'homme était permise et qu'on devait à cet effet utiliser les prisonniers* ».

A chaque page la honte éclate dans ce récit où l'on voit au camp de Neuengamme de prétendus médecins inoculer des bactéries tuberculeuses à vingt petits juifs âgés de cinq à douze ans. Epuisés, martyrisés par d'incessants prélèvements, ils furent en fin de compte froidement pendus dans la nuit du 19 au 20 avril 1945 lorsque l'avance des armées anglaises se confirma. Et pour que nul témoin ne subsistât, des milliers d'autres déportés furent noyés ensuite au large de Hambourg. Seul survit aujourd'hui le bourreau, le S.S. oberstumpführer Strippel qui demeure libre et impuni en R.F.A., au scandale des familles des victimes et de leur porte-parole Me Klarsfeld.

⁂

Tout aussi insoutenables sont les souvenirs d'Isabelle Vital-Tihanyi, une Hongroise d'origine juive, qui, après la disparition de son mari dans un camp et la mort de son père à Auschwitz, assista à Budapest au carnage de ses frères lorsque les Croix fléchées (1) entreprirent de les abattre jusqu'au dernier. Par quel prodige réussit-elle à échapper aux tueurs en compagnie de ses deux enfants ? Aujourd'hui encore on s'interroge tant est extraordinaire l'histoire qu'elle nous raconte. Dans son aventure, la chance a pu jouer un rôle, mais plus encore son étonnante force de caractère et un courage qui, ensuite, lui permirent de venir en aide aux siens grâce à l'appui du consul de Suède Wallenberg et aux importantes fonctions qu'elle occupait au sein de la Croix-Rouge suédoise.

ÉRIC ROUSSEL.

★ **LE TERRIFIANT SECRET. LA « SOLUTION FINALE » ET L'INFORMATION ETOUFFEE, de Walter Laqueur. Gallimard, Collection « Témoins ». Traduit de l'anglais par Antoinette Roubichou-Stretz, 290 p. Environ 90 F.**

★ **ILS NE VOULAIENT PAS MOURIR ; LES ENFANTS MARTYRS DE BULLENHUSER DAMM, de Gunther Schwarberg. Préface de Serge Klarsfeld, traduit de l'allemand par Catherine Cassin et Henri Morgenstern. Presses de la Renaissance. 240 pages. Environ 59 F.**

★ **LA VIE SAUVE, d'Isabelle Vital-Tihanyi. Editions de Minuit. 168 pages. Environ 37 F.**

(1) Nazis hongrois.

## Canaris ou l'apprenti sorcier

DE tous les grands dignitaires du IIIe Reich, l'amiral Canaris, chef de l'Abwehr, est l'un des plus mystérieux, et jusqu'à présent la plupart de ses biographes allemands s'étaient efforcés de le peindre sous les traits d'un opposant clandestin. Aujourd'hui, la monumentale et excellente étude que vient de lui consacrer Heinz Höhne, journaliste au *Spiegel*, démontre que cette appréciation rassurante mérite d'être fortement nuancée.

Au départ, Canaris fut incontestablement séduit par Adolf Hitler. Issu de la grande bourgeoisie, officier de marine traditionaliste, mêlé à d'innombrables complots d'extrême droite contre la République de Weimar, comment ce nostalgique de la grandeur perdue aurait-il pu ne pas être fasciné par l'homme qui promettait à son peuple de refaire de l'Allemagne une puissance de premier plan ? Peu sensible, certes, à l'idéologie, mais attiré par le nationalisme exacerbé de l'ancien caporal autrichien, le petit amiral se fit, au moins jusqu'en 1937, l'exécutant fidèle de ses desseins : partisan résolu de l'Anschluss, on lui doit aussi, selon certains, l'invention de la sinistre étoile jaune.

Si la légende d'un Canaris antinazi a pu se développer, c'est seulement parce que, à partir de 1937, ce conservateur-né perdit quelques illusions. Militaire de la vieille école, il était en effet heurté par la vulgarité du milieu national-socialiste, scandalisé par certaines méthodes (telle l'élimination des généraux Blomberg et Von Fritsch compromis à tort dans une affaire de mœurs), et son opposition irréductible au marxisme fit de lui un adversaire du pacte germano-soviétique. Convaincu à partir de cette date que la guerre était perdue, en contact avec les Alliés, il souhaitait un effacement du dictateur, mais non l'écroulement du régime : le fait qu'il ait pu faire un instant cause commune avec Himmler contre les jusqu'au-boutistes prouve d'ailleurs assez bien quels étaient ses sentiments véritables.

Passionnant, riche de nombreuses pièces inédites, l'ouvrage de Heinz Höhne fait revivre de manière saisissante l'une des figures les plus ambiguës de l'histoire du vingtième siècle, un homme qui prépare *la tuerie* avec *ardeur* avant de la déplorer et qui, empêtré dans ses intrigues, finit par être exécuté au lendemain de l'attentat de 1944. En marge de cette destinée singulière, notre confrère allemand ramène aussi à de justes proportions les qualités « professionnelles » de cet apprenti sorcier qui, tout à sa conception romanesque de l'espionnage, laissa (heureusement !) se développer dans ses services une indescriptible anarchie permettant ainsi à beaucoup d'antinazis de se placer. — E. R.

★ **CANARIS, LA VERITABLE HISTOIRE DU CHEF DES RENSEIGNEMENTS MILITAIRES DU IIIe REICH, de Heinz Höhne, traduit par Jean Clem. Balland, 660 pages. Environ 79 F.**

**étude**

*Le roman policier*

★ *Dessin de CAGNAT.*

# Dashiell Hammett ce dur à cuire

● *Raconté par Richard Layman, son biographe, et Lilian Hellman, sa compagne.*

L'EXECUTRICE testamentaire de Dashiell Hammett, Lilian Hellman, son amie durant les trente dernières années de sa vie, a toujours saboté les tentatives des biographes. En lisant le livre « prosaïque » de Richard Layman, ridiculement titré *Dash* par Fayard, on se dit qu'elle n'a pas tort. *Hammett*, comme Chandler ou Goodis, ne mérite pas d'être la proie des imbéciles. Avant la sortie du film improbable de Wim Wenders, on relira plutôt, même tronçonné par Gallimard, le *Hammett* (1) de Joe Gores.

Pourtant, si l'on a le goût de l'ombre, quel roman noir que cette vie ! Les épisodes s'y enchaînent implacablement, tous mystérieux et pathétiques. Détective privé pour l'agence Pinkerton, à Baltimore et à San-Francisco, écrivain chic pour *The Smart Set* et « dur à cuire » dans *Black Mask*, romancier prolifique entre 1927 et 1934, avec *Moisson rouge* et *le Faucon de Malte*, scénariste à Hollywood, communiste condamné à six mois de prison ferme pour avoir refusé de donner des noms, il meurt ruiné, seul, miné par la tuberculose et l'alcoolisme.

Incapable de juger un homme ou un texte, le biographe niais se noie dans les détails, résume maladroitement les intrigues des nouvelles et des romans, perd le droit-fil d'une carrière si étrange. Sur le silence soudain qui succède aux années fécondes, il a même ce commentaire : « *C'est l'alcool, les femmes, l'argent et la célébrité qu'il faut accuser.* » Jusques à quand faudra-t-il répéter que l'asthme de Proust ou la paresse de Beckett furent la condition de leur œuvre ? Hammett, sans ce qui allait le détruire, n'aurait pas écrit une ligne.

Sa légende de dandy brûlant ses vaisseaux l'un après l'autre, sa figure de martyr, son allure, risquent de faire oublier qu'il fut un écrivain conscient, cherchant sa voie et l'abandonnant. S'il admirait tant Simenon, c'est parce qu'il reconnaissait en lui un cas de malédiction surmontée. Plus faible, moins obstiné, ayant moins de choses à dire, il n'a pas su, ni voulu, se préserver. Il n'aura sauvé aucun meuble.

Le chapitre que Lilian Hellman lui consacre, à la fin de son autobiographie, *Une femme inachevée*, tombe à pic. S'il est subjectif et désordonné, il nous fait entrevoir le « vrai » Hammett, à partir de sa rencontre avec Lilian, dans un restaurant à Hollywood : « *Les cinq jours de saoûlerie avaient défraîchi son merveilleux visage, et sa silhouette très grande et maigre était fatiguée et légèrement affaissée.* »

On comprend son mépris des épanchements intimes, son sens de l'honneur hérité des principes de chez Pinkerton, sa lucidité et sa ferveur envers le P.C. américain, sa désinvolture devant l'argent, sa curiosité qui l'entraînait des sagas irlandaises à la philosophie de Hegel. En terminant ses souvenirs sur la mort de Dashiell Hammett, à l'hôpital, Lilian Hellman elle-même échappe au pathos. Alors, oublions les biographies d'Hammett pour le retrouver dans ses livres.

R. S.

★ DASH, LA VIE DE DASHIELL HAMMETT, de Richard Layman, traduit de l'américain par Philippe Mikriammos. Fayard, 388 pages, environ 79 F.

★ UNE FEMME INACHEVÉE, de Lilian Hellman, traduit de l'américain par Alain Lemoine. 214 pages. Stanké, 6, rue Saint-Florentin, 75005 Paris.

(1) Série noire.

# Des modèles chinois ?

● *Une anthologie de récits policiers de la Chine du quinzième siècle.*

SOUS le titre *Sept Victimes pour un oiseau*, André Lévy nous présente un ensemble de neuf récits chinois qualifiés de « policiers ». Il est de fait que ces histoires sont centrées tantôt sur une énigme, tantôt sur une enquête, ou qu'elles ménagent un suspens qui tient le lecteur en haleine. Cependant, qualifier ces contes de « policiers » ne peut se faire qu'en écartant le type occidental du genre.

L'auteur chinois a deux soucis principaux : tenir l'attention éveillée, rendre croyable l'incroyable et crédible l'inopiné. C'est donc l'inverse de la conception occidentale qui accepte l'invraisemblance dans la mesure où elle dramatise l'intrigue et la passionne. Dans ces récits chinois, une multitude de petits faits vrais, de détails réalistes banalisent en quelque façon l'intrigue, tout en la rendant plus fascinante.

*Robert Van Gulik*, ce diplomate hollandais amoureux de la Chine, a laissé un traité capital sur l'érotisme chinois, mais aussi une série de romans policiers dont le personnage constant est le juge Ti Van Gulik, avant de mourir en 1967 et de devenir un personnage romanesque de Pierre-Jean Remy, avait donné, en anglais, une anthologie de ces mêmes récits « policiers » chinois. Il jugeait qu'ils avaient précédé la naissance du genre en Occident, ce qui est vrai ; mais il supposait que le « policier » chinois avait été à l'origine du « policier » occidental, ce qui est peu probable. Bref, c'est à partir de ces récits fixés par écrit vers les quatorzième et quinzième siècles que Van Gulik a inventé son juge Ti et composé sa longue suite policière.

On voit, en outre, ce qui requérait l'attention de Van Gulik lorsqu'il avait sous les yeux des pages comme celles de *Sept victimes pour un oiseau* : chacun des contes s'agrémente de citations prises dans la poésie chinoise, ce qui fait intervenir un arrière-plan culturel essentiel à l'organisation même du récit. Enfin, l'érotisme joue un rôle considérable dans chacune de ces histoires.

*Le lecteur* d'aujourd'hui sera sensible surtout à l'étonnante finesse de ces récits, à l'ironie romanesque qui les parcourt de bout en bout, à l'étrange ivresse sensuelle dont ils regorgent. Il y découvrira l'image d'une certaine Chine et un tableau des mœurs du temps. Il y verra fonctionner la justice impériale, et il assistera à son triomphe, qui est la mort infiniment cruelle du coupable.

HUBERT JUIN.

★ SEPT VICTIMES POUR UN OISEAU, histoires chinoises. Traduction, notes et introduction par André Lévy. Flammarion, 285 pages. Environ 65 F.



# Simenon enquête sur son passé

*(Suite de la page 23.)*

« Mes trucs, comme vous dites, c'est de la frime. Nicolle, l'élève de Pasteur qui a découvert le vaccin contre le typhus, a écrit un essai génial sur la physiologie de l'invention. Il est introuvable mais lisez-le. Jeune homme, j'ai entendu un jour Duvernois dire une chose très émouvante : « *Quand on ne peut plus baiser, on ne peut plus écrire. Je me recopie. Je fais du Duvernois.* » Il avait seulement soixante ans !

— *Le Festival de Reims vient de vous rendre un hommage. Que pensez-vous du « polar » actuel ?*

— « Polar », le mot m'agace. Je n'ai jamais fait de distinction entre les Maigret que j'écrivais pour mon plaisir et mes romans « durs ». Ecrire un policier est relativement facile. On a une « rampe », l'intrigue, un mort, des suspects. Même si l'un des chapitres est faible, le lecteur continue jusqu'à la fin.

» Les jeunes romanciers américains me lancent parfois un clin d'œil en passant, un petit bonjour de loin qui me fait plaisir. Par exemple, ils mettent le nom de Lucas (l'adjoint de Maigret) dans leurs histoires. D'ailleurs ce qu'écrit McBain avec son cycle de *Carella* et *Meyer Meyer* ressemble beaucoup à ce que je faisais autrefois.

» Après les premiers Maigret, Xavier Guichard, un grand policier qui avait arrêté Bonnot, m'a invité au quai des Orfèvres. Je ne connaissais que les commissariats de quartier. Plus tard, en 1937, j'ai écrit un reportage dans *Paris-Soir*, « Police secours ou les Nouveaux Mystères de Paris ». Je voulais tracer la carte du meurtre et de la violence par arrondissements. Je passais la nuit avec les agents, à attendre les appels. Grâce à ma voiture grand sport très rapide, j'étais souvent sur les lieux avant la police. J'ai découvert au bout d'un mois d'enquête que chaque secteur a sa « spécialité ». Dans le seizième, tentatives de suicide aux somnifères. Dans le dix-huitième, « défenestrations » ; les gens âgés et pauvres se tuent en sautant par la fenêtre. Place d'Italie, un « Baroy », tapage d'ivrognes.

— *Avez-vous dit votre dernier mot dans* Mémoires intimes ?

— Je terminais ma dernière « dictée », *Destinée*, par cette phrase : « *Je ne conçois pas qu'il me soit possible de vivre en me taisant.* » Ces Mémoires achevés, j'espère être enfin en paix avec moi-même.

J'ai essayé de comprendre, sans porter de jugement. Vous avez passé quelques heures avec nous, et je me suis laissé aller à un déballage décousu de souvenirs, ce qui est le propre et, peut-être, la raison d'être des vieillards. D'habitude, nous allons marcher pendant deux heures. Je regarde les nouvelles à la télévision. Je lis le journal. Toutes mes affaires passent par mon secrétariat en ville. Je signe un minimum de cinq contrats par semaine. Cinq producteurs, en dix jours, se battent maintenant pour avoir les droits de *la Chambre bleue*, un roman dont on a très peu parlé. Quatre autres se disputent *les Fantômes du chapelier*, que doit réaliser Chabrol, avec Aznavour. On m'écrit du Japon, de Russie. Des étudiants, des inconnus.

» Ici, je n'ai rien gardé. Pas un seul exemplaire de mes livres. Je n'en supporte plus la vue. J'ai donné mes costumes, mes chapeaux, les accessoires, à une troupe de théâtre de Lausanne. Mes tableaux sont au garde-meubles.

» L'université de Liège abrite le Centre Georges-Simenon. On y conserve ma correspondance, mes documents, tous les livres écrits sur moi, presques toutes les thèses, toutes les traductions de tous mes livres, beaucoup de films. Aucune feuille ne doit sortir du Centre. Tout est à consulter sur place.

» J'attends la mort. C'est, certes, un moment assez désagréable à passer, mais elle ne m'impressionne pas spécialement. »

Propos recueillis par RAPHAËL SORIN.

● Une exposition consacrée à Georges Simenon et organisée par le centre culturel de la communauté française de Belgique à Paris se tiendra 127-129, rue Saint-Martin, à partir du 4 décembre.

● *Mystère magazine*, qui a joué un rôle important dans la découverte de la littérature policière en France pendant plus de trente années, reparaît dans une nouvelle formule après une interruption de deux ans.

Une grande partie de l'ancienne équipe collabore à la nouvelle formule, qui se veut, comme par le passé, « terre d'accueil » de tous les auteurs. On retrouve Luce Geslin à la rédaction en chef, Maurice-Bernard Endrebe et Georges Rieben, etc., au comité de lecture du mensuel. Marc Bourgès-Maunoury est le directeur de la publication.

Au sommaire du premier numéro, daté décembre, on relève des chroniques sur les livres et les films, des entretiens avec Eric Ambler, Alex Varoux et Honoré Gevaudan, des documents, une enquête sur l'espionnage de la vie privée et cinq nouvelles inédites, etc. (En librairie : 12 F.)

## Règlements de comptes

CETTE petite femme insignifiante, les cheveux tressés en bandeau, *l'œil petit*, mobile et guère tendre, et qui, alors, signait Denise (pas encore Denyse, la prétention vint plus tard !), Georges Simenon nous la présenta, à Michel Simon et à moi, un soir de juin 1952. C'était chez Lasserre, nous mangions des moules et des frites !

Avec une fausse modestie elle minaudait : « Oh ! je ne suis qu'une petite Canadienne un peu sotte ! »

Plus tard, dans son livre *Un oiseau pour le chat*, elle donnera d'elle une autre image. Pas sotte du tout la secrétaire à 3 000 dollars par mois (une somme à l'époque). *Un oiseau pour le chat*, c'était un règlement de comptes, mais, après tout, on sait qu'il n'y a pas de grand homme pour sa femme, surtout si elle a commencé par être sa secrétaire.

J'ai revu Denise Simenon plus tard, à Epalinges, dans cette monstrueuse maison dont elle avait *dessiné* les plans : la maison de sa névrose. Elle régnait. Il est des règnes plus ou moins heureux.

Et voilà que, sous le pseudonyme d'Odile Dessane, Denyse (avec un « y ») Simenon publie le *Phallus d'or*.

« *Toute ressemblance avec un ou des personnages ayant existé ne serait dans ce roman que pure coïncidence* », indique-t-on, selon la formule consacrée. C'est donc *par hasard* que le « Vieux » habite à Lausanne une petite maison rose avec celle qui a *remplacé* la narratrice, comme Simenon. Par hasard, qu'il a eu d'un premier mariage un fils marié à une comédienne, comme Simenon. *Par hasard*, qu'il a, de son second mariage, deux garçons et une fille qui s'est suicidée, comme Simenon ?

Personne ne saurait s'y tromper mais la bienheureuse petite phrase permet de jouer l'innocence. Il ne s'agit ici que d'un roman, voyons ! Un roman sur une famille dont tous les membres se haïssent cordialement, *et la mort du « Vieux » fait de* celle du père Goriot une sortie à l'eau de rose.

On imagine difficilement tant de haine alliée à tant de mauvaise foi.

Aujourd'hui paraît le dernier livre de Georges Simenon (qui a mis d'autre part fin à ses *Dictées*) : *Mémoires intimes*. Cette œuvre bellement et tragiquement humaine est suivie du *Livre de Marie-Jo*. La fille de Georges et de Denise, on le sait, s'est suicidée il y a quelques années. Plaie toujours ouverte pour Simenon : ses cendres ont été semées dans le jardin de la petite maison de Lausanne.

*Mémoires intimes* est en quelque sorte une réponse au *Phallus d'or*. N'en déplaise à la petite Canadienne devenue accusatrice abusive, car rien n'est si simple, n'est-ce pas ? Et peut-être seule la sincérité excuse la haine, la haine boomerang !

Si le héros du *Phallus d'or* n'est qu'un mythe, sa famille née de l'imagination d'une femme malheureuse, cela en dit long sur son être profond. Si ce veut être une autobiographie, n'est-ce pas plus significatif encore ?

« *Que Simenon soit aujourd'hui notre plus grand romancier*, c'est *ce que demain je ne serai plus seul à dire* », écrivait André Gide. C'est lui aussi qui l'a constaté : « *On ne fait pas de littérature avec de bons sentiments.* » Seulement, si Denise Simenon se cache cette fois sous un pseudonyme, elle ne nous empêchera pas de lui dire qu'en la circonstance ces mauvais sentiments n'ont pas réussi à faire de bonne littérature.

COURTINE.

★ LE PHALLUS D'OR, d'Odile Dessane. Encre, 212 p. Environ 49 F.

## Le fonds de l'université de Liège

IL n'est pas commun qu'une université détienne les archives d'un écrivain du vivant même de celui-ci. C'est le cas de l'université de Liège qui a vu Georges Simenon lui faire don d'un vaste ensemble de documents relatifs à son œuvre et à sa carrière. Par ce geste, le romancier manifestait une fidélité à sa ville natale en même temps qu'il saluait le travail accompli sur son œuvre par une équipe groupée autour du professeur Piron au cours d'une année d'enseignement. Depuis lors existe à Liège un Fonds Simenon (bibliothèque générale de l'université, 1, place Cockerill, 4000 Liège) qui offre à la *consultation des chercheurs et* des amateurs une riche réserve de documents comprenant dossiers et manuscrits des romans, traductions, correspondance, documents filmiques et photographiques, etc. Parallèlement s'est créé un Centre d'études G.-Simenon que dirige Maurice Piron et qui se donne notamment pour objectif de stimuler les recherches sur l'auteur des Maigret et sur son œuvre.

Une première expression des ressources offertes par le Fonds Simenon est le tout récent *Lire Simenon*, publié dans la collection « Dossiers Media » par Fernand Nathan-Editions Labor. Il est l'œuvre de cinq auteurs, tous Liégeois et donc proches du Centre Simenon, qui ont tenu le pari d'appliquer certaines méthodes universitaires d'analyse à un écrivain qui, par son statut, est sans doute plus du côté de la littérature populaire que du côté de la littérature « cultivée ». Agrémenté d'illustrations, l'ouvrage contient cinq études substantielles qui tentent de couvrir l'œuvre entière, mais en s'attachant aux romans dits psychologiques plus qu'aux romans policiers. Ces études, signées Cl. Gothot-Mersch, J. Dubois, J.-M. Klinkenberg, D. Racelle-Latin, Chr. Delcourt, vont d'un examen de la position de classe du romancier à une interprétation de son écriture en référence à une esthétique ensembliste. Elles s'interrogent également sur la genèse d'une œuvre englobant plus de deux cents titres et sur le substrat personnel que cette œuvre recèle. L'ouvrage met en question certains des mythes qui entourent la personne et la production de Simenon et, par là notamment, il tend à rompre avec une critique de célébration. Il est un peu un test sur la façon dont l'œuvre siménonienne résiste aux approches d'une critique actuelle. Aux lecteurs de *Lire Simenon* de dire si l'auteur de *Pedigree* résiste bien à l'épreuve. — J. D.

هكذا من الأصل



# et ses monstres sacrés

## A.D.G. n'aime pas Alain Fournier

FACILE de lui hérisser le poil : il suffit de lui parler du *Grand Meaulnes*. L'un des deux Alain Fournier devra s'effacer devant l'autre. On imagine ce que le petit Fournier — Tourangeau de surcroît — a pu maudire la fâcheuse idée que ses parents ont eue de le prénommer comme le « grand ». D'où ce goût pour les pseudonymes-parapluies : Alain Camille, Alain -Dreux-Galloux et, plus ramassé, cet A.D.G. qui claque comme un sigle de multinationale...

Quand ces initiales apparurent la première fois, en 1970 sur la célèbre couverture de la *Série noire*, des commentateurs attribuèrent la paternité de *la Divine surprise* soit à un « super truand », soit à un auteur familier de la supercherie littéraire, tel Queneau.

Auteur de quatorze *Séries noires*, d'adaptations télévisées et de bandes dessinées d'un goût plus ou moins douteux, A.D.G., trente-quatre ans, n'a rien du super truand, costaud et cousu de cicatrices. Au contraire, rien n'accroche dans ce petit homme rond, au visage rond et orné de lunettes cerclées et d'une belle moustache courbe. Cela explique-t-il son goût pour la provocation ?

« *Je suis de droite* », proclame-t-il d'emblée. Et pour fixer solidement les points sur les « i », il ajoute : « *Et même d'extrême droite* »... Comme il exerce aussi les fonctions de conseiller de direction à l'hebdomadaire *Minute*, cette précision n'était sans doute pas utile...

### « M. Jadis »

Il fait partie d'une couvée de six enfants, d'une famille qui s'inspire de préceptes socialistes de Léo Lagrange. Très tôt, il assume son rôle de vilain petit canard : à douze ans, il est volontaire pour une école d'enfants de troupe, attiré par « *le prestige de l'uniforme* ». Plus tard, il sera réformé...

Il interrompt des études classiques en troisième. Il affronte le métier de cuisinier durant quinze jours au bout desquels on « *le jette à la porte par la peau des fesses* ». Pendant deux ans, M. Alain Fournier est employé de banque. Il adhère à la C.G.T. parce qu'il n'y avait qu'un seul autre membre au redoutable syndicat. A deux, on est tranquille. Il se souvient avec émotion du « *coffre-fort entouré d'eau, près des archives* »...

Il participe, dans le même temps, à l'activité d'un groupe de douze poètes qui se donne un beau nom légèrement antithétique : « Jeune force poétique française. » Il apprend ainsi l'édition à compte d'auteur et devient, pour l'occasion, Alain Dreux Galloux « *parce que ça sonne bien* ».

Puis Alain Fournier se marie et s'en va faire le bouquiniste à Blois. Il a vingt ans et « *n'est pas doué pour les affaires* ». Etre de droite — même d'extrême — ne vous fait pas adopter à coup sûr par l'argent. Ces temps-ci, par exemple, il paie mensuellement les conséquences d'une distraction : il avait oublié de remplir sa déclaration de revenus. Les clichés de l'homme de droite ne collent pas à son personnage. Ainsi quand, sortant de sa communauté de poètes, il vint à Paris, avec « *les cheveux longs jusque-là* » — ce n'est plus le cas, — il dut convaincre un interlocuteur qu'il n'était pas un gauchiste, mais bien un homme de droite (d'extrême).

Dans son bureau s'amassent les livres. Sur une collection complète des œuvres de Céline, y compris les pamphlets antisémites, se dresse une carte postale représentant un buste de l'auteur de *Mort à crédit*, par Arno Brecker. Mais Céline n'est plus son auteur favori. On ne prend pas A.D.G. en défaut. Il préfère le Jacques Laurent des *Corps tranquilles*, et surtout Nabokov, celui de *Feu pâle*.

Il écrit ses romans policiers en six jours. Il se lève à l'heure où les Parisiens sont encore endormis, sort son chien Giskar, puis s'installe devant la machine à écrire jusqu'au soir... Il lui faut de l'action et une histoire, le plaisir de raconter. Non, il n'écrira pas de roman romanesque : « *C'est trop chiant.* »

A.D.G. aime la vie, la fête. Il y a peu, il a passé une journée, pour ivresse, au commissariat « littéraire » de Saint-Sulpice. Il évoque Antoine Blondin, il se souvient avec ravissement de l'incartade saint-sulpicienne : « *J'étais M. Jadis.* », dit-il rêveur...

BERNARD ALLIOT.

## Délivrez-nous du mâle !

(Suite de la page 23.)

HORACE TUMELAT, président du « parti le plus français de France » (entendez : le plus à droite), sent-il, en cet hiver 1980, la montée de la gauche, ou bien celle de l'âge (soixante et un ans) ? Il a décidé, en tout cas, de passer la main. Finis les rêves d'Elysée et la teinture aux cheveux. Avant de devenir promoteur ou d'écrire ses Mémoires, il met, comme on dit, de l'ordre dans ses affaires. Entre autres, il se venge d'une journaliste de gauche tendance cashmere (Eve), congédie son emmardaresse d'épouse, reprend à son côté, ou plutôt à ses pieds, comme une chienne, la petite maîtresse brûlée au visage dans le tome précédent (Noëlle), et obtient d'elle qu'elle pardonne à l'incendiaire, son ex-secrétaire Ginette, qui meurt en prison d'un cancer inopérable...

Le tout est manigancé avec un cynisme assez immonde mais qui n'excède pas, au fond, l'honnête moyenne. Si Tumelat semble monstrueux, c'est qu'en bon fils du peuple — père breton péri en mer, enfance en galoches — il ne s'embarrasse pas d'apparences bourgeoises, qu'ayant fait son deuil de toute ambition il n'a plus rien à perdre, et que, de nos jours, les mauvais coups, ça ne se planque plus, ça se « revendique ». Qu'il veuille couvrir d'eau bénite ses dernières crapuleries relève du caprice tartuffe ou peut-être, en secret, d'un pari pascalien sur l'éternité. (« *Qui n'est pas croyant !* », pense Dard.)

Au vrai, ce patriarche à la Gabin n'est pas le personnage principal du livre, pas plus que la belle journaliste qu'il s'est juré de perdre. Le vrai héros est son porte-coton, exécuteur des basses œuvres, continuateur et fils plus que spirituel : Eric. Pourquoi ce dernier accepte-t-il un tel rôle ? Parce que son père, le merveilleux Charles, lui a volé son amour d'enfance, l'idéale Marie. Au lieu de vivre en Ardèche au paradis de la ferme familiale, il va chercher à se venger de cette dépossession originelle par tous les moyens : la moto de course, l'ambivalence sexuelle, le chantage, le meurtre, le sadisme et les sacrilèges variés, de préférence envers ce à quoi il n'ose plus croire, le pur amour.

Ce révolté sans cause style *Orange mécanique*, que la journaliste, tombée dans ses rêts, aura raison de trouver « pathétique », et en qui Gérard Depardieu ferait merveille, n'est pas affublé par hasard de tant de malfaisance. Il pose à lui seul l'antique et insoluble question, remise en vogue par le vacillement des valeurs admises : sauf à se conduire par routine, pourquoi choisir de faire le bien plutôt que le mal, tellement plus fascinant ?

La réponse, ce n'est pas dans la vie qu'on la trouvera. Telle que Dard la voit, la « garce » ne sait que faire tomber les cheveux et les seins. Dès la naissance elle te mitonne déjà une agonie tsoin-tsoin. La mort, il n'y a que ça qui l'intéresse. D'ailleurs, la Terre entière s'éteint, inexorablement foutue. Si l'homme s'y maintient, c'est parce qu'il s'y trouve, j'y suis j'y reste, et, par bouffées, à cause de deux ou trois choses pas déplaisantes : le jour qui se lève, une entrecôte saignante, le « cul ».

Et encore, ce « cul » — appelons-le l' « instinct », nous sommes dans un journal comme il faut, que diable ! — incite au mal plus qu'au bien. C'est lui qui pousse les parents à nuire aux enfants et change ceux-ci, d'angelots à ballons rouges, en chiens et chiennes. L'amour sécrète malheur et tyrannie (c'est toujours Dard qui pense). Si les hommes règnent sans titre et si les femmes rampent, c'est la faute à la nature, voyez les cerfs de Laponie, aucun M.L.F. n'y pourra rien. Femmes, enfants et civilisations ne marchent, ne sont heureux, qu' « *à coups de pompes dans les miches* »...

POUR bien faire, faudrait-il supprimer ce sexe, par ailleurs source de moments bénis, et unique avant-goût du ciel ? Tout « macho » qu'il paraisse, Dard n'est pas loin de le suggérer. Sa prière de mec pourrait se dire : « Délivrez-nous du mâle ! » Ce n'est pas sans raison qu'Eric hésite sur son désir autant que sur sa morale. « Saint à auréole noire », il va au bout de l'ignoble « pour voir », des fois que le ciel, ou la nature, se rebiffent enfin, et le tirent de l'incertitude où ils nous ont jetés étourdiment.

Non, Dard n'est pas Dostoïevski, ni Sartre. Mais ses histoires de coups fourrés et ses parties de fesses à l'air reflètent, mieux que la plupart des romans cravatés, nos temps de jungle.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LES CLEFS DU POUVOIR SONT DANS LA BOITE A GANTS, de San-Antonio. Fleuve noir, 418 pages, environ 60 F.

## 100 millions d'exemplaires

LE commissaire principal San-Antonio, avec un trait d'union et tous ses avantages intrinsèques, est né discrètement en octobre 1949 chez un petit éditeur lyonnais, dans *Réglez-lui son compte*, que viennent de rééditer les Editions du Fleuve noir. L'année suivante, en décembre, sort le premier titre de la série « Fleuve noir » : *Laissez passer la fille*.

Le titre, prémonitoire, du premier chapitre de ce vrai premier San-Antonio : « Un bon début. » Un début un peu lent du reste, un seul titre en 1950, en 1951, en 1952, et des tirages modestes : 10 000. Mais la mayonnaise prend : quatre titres en 1953, cinq en 1954.

Ce sera désormais, avec quelques années creuses cependant, la vitesse de croisière de l'intuable commissaire : un livre par saison, quatre par an. La formule trouve son public et les tirages s'envolent : 50 000 vers 1955, 200 000 dix ans plus tard, 400 000 dans les années 70, 600 000 (vrais !) aujourd'hui.

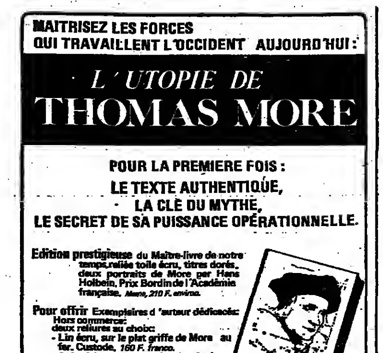
Sans préjudice des cycles parallèles, celui en particulier de l'immonde Bérurier, nous en sommes donc, avec ce *Réglez-lui son compte* ressuscité, au cent septième San-Antonio. Comme les réimpressions vont bon train dans le même temps, le commissaire doit « peser » à cette heure dans les 100 millions d'exemplaires vendus.

Personne n'ignore aujourd'hui que l'auteur des San-Antonio est Frédéric Dard. Mais ce secret de Polichinelle n'a jamais été officialisé dans la collection elle-même. Les San-Antonio ne sont, au pied de la lettre, que des épisodes successifs de l'autobiographie du commissaire.

### A lire

● San-Antonio, *Je le jure*. Recueillies et transcrites par Sophie Lannes, 200 pages de confidences de Frédéric Dard. Un beau livre, dont la chaleur, la pudeur, l'intelligence, font tout pardonner à San-Antonio : ses obsessions, ses outrances, ses outrages au bon goût, sa naïveté, sa cruauté, son débraillé et j'en passe (224 p., Stock, 1975).

● De Renée Boviatsis, professeur de philosophie et auteur d'une thèse sur l'humanisme de Bergson, *l'Humanisme de San-Antonio*. Pourquoi pas ? Sans être convaincante — on trouve tout ce qu'on veut trouver dans une œuvre aussi démesurément incohérente, — Renée Boviatsis donne du commissaire (en fait, de son créateur) une image sympathique (la Pensée universelle, 1979). — J. C.










## lettres étrangères

# Pour relire Chesterton

● *Un esprit paradoxal épris de vérités.*

CHESTERTON, ce « journaliste » célèbre en son temps « *pour sa corpulence et ses paradoxes* », n'a pas encore parmi nous l'audience qu'il mérite. On sait qu'il a écrit des romans policiers, — avec le fameux prêtre-détective, le père Brown — on se souvient vaguement de lui comme d'un auteur de boutades, et il viendrait à peu de gens l'idée de le prendre au sérieux comme écrivain, précisément parce que ce n'est pas un écrivain sérieux... Deux études pourtant qui viennent de lui être consacrées, plusieurs rééditions de ses œuvres, donnent l'occasion de réviser ce jugement hâtif et de revenir à un auteur à demi oublié, injustement, malgré l'estime que lui témoignent un Borges ou un Auden par exemple.

C'est qu'on peut être sérieux, bien évidemment, de deux manières : par le style et le ton, ou par le propos de l'intention ; et si le style de Chesterton, presque systématiquement paradoxal, abonde en épigrammes, facéties, pirouettes et jeux de mots, ce style est au service d'une pensée essentiellement sérieuse, disons d'une pensée tout court.

Malgré une importante œuvre imaginative sur laquelle le livre de Ribstein attire justement l'attention, Chesterton, comme le *héros de ce merveilleux récit* qu'est *le Nommé Jeudi*, est passionnément épris d'un certain nombre de vérités qui lui paraissent mériter d'être passionnément défendues, car elles sont trop souvent abandonnées dans le champ des controverses comme des héroïnes sans champion.

Ce combattant simplifie parfois les choses en un dualisme fondamental qui est le propre des combats. Les duels qui, selon l'excellente formule de Ribstein, sont « *l'expression romanesque du dualisme* », remplissent ses récits. Mais si l'épée du duelliste brille, ce n'est pas qu'il l'agite en esthète, pour le plaisir de produire des éclats de lumière, c'est qu'il se bat avec le maximum d'énergie et d'agilité. Ainsi paradoxes et jeux de mots, et jusqu'aux allitérations qu'il affectionne, ne sont que l'expression d'une pensée qui se démène. Style de bouffon de *cour, disait de lui un critique* qui le connaissait bien. Mais la fonction du bouffon n'est-elle pas de dire aux hommes leurs vérités, la vérité ?...

Le sérieux de Chesterton n'est pas inventé par un raffinement de critique qui chargerait des fantaisies d'un poids qu'elles ne sauraient porter. D'abord Chesterton n'est pas toujours un bouffon : il suffit de lire ses poèmes — et *c'est un poète non* négligeable, — ses biographies ses essais, et même ses contes pour s'en persuader et percevoir au contraire son intensité.

Ensuite il faut bien comprendre sa gaieté : ce n'est pas celle d'un optimiste (espèce qu'il avait en horreur), ou alors il s'agit d'un optimisme conquis sur le nihilisme et le désespoir ; l'angoisse, le cauchemar, la folie affleurent sans cesse dans son œuvre — Borges a très bien vu cela, — et l'humour est non seulement, comme le dit Ribstein, défense contre l'envahissement de cette angoisse, remède à la folie, mais signe même de santé de l'esprit. Si le « *sérieux rend fou* », comme le dit Chesterton lui-même, l'humour n'exorcise pas seulement la folie, mais manifeste qu'on en est à la distance qu'il faut pour ne pas s'y engloutir.

Cette attitude n'est d'ailleurs possible selon lui que parce qu'en fin de compte elle correspond à la nature des choses, qu'elle est justifiée métaphysiquement. Si l'on préfère, c'est une affirmation métaphysique, et l'expression très exacte de son christianisme, de ce sentiment qu'il a d'avoir reçu, comme un de ses héros, « *une impossible bonne nouvelle* » : formule qui résume à merveille et la raison de sa joie et celle de ses paradoxes.

Enfin cet humour, ces paradoxes *sont des moyens* que Chesterton emploie pour tenter de faire voir ce qu'il *voit* : c'est en effet avant tout un homme de vision — un voyant et non un visionnaire, comme le dit très justement Christiane d'Haussy, car il s'agit toujours de percevoir le réel, et parfois dans le réel le surréel. Ainsi le soudain éclair de l'intuition — niché « *au creux d'un essai sur le fromage* » ou dans quelque autre lieu improbable — vient frapper le lecteur et l'éveiller de sa trop fréquente torpeur.

Pas sérieux, Chesterton, ce « *franc-tireur de la pensée* », selon l'heureuse définition de Christiane d'Haussy ? Il ne faut pas oublier que, selon lui, si les anges volent, c'est qu'ils se prennent à la légère...

IRÈNE FERNANDEZ.

★ G.K. CHESTERTON, CRÉATION ROMANESQUE ET IMAGINATION, par Max Ribstein. Klincksieck 1981. 296 pages. Environ 100 F.

★ LA VISION DU MONDE CHEZ G.K. CHESTERTON, par Christiane d'Haussy. Didier Erudition 1981, 40, rue du Fer-à-Moulin, 75005-Paris.

## Un sérieux non-sérieux

*SUPERVIVANT* est peut-être l'un des contes les mieux construits et les plus allègres de Chesterton, et un bon exemple de son sérieux non sérieux. Les personnages du récit, réunis conventionnellement dans un même lieu, comme sur une scène de pantomime, voient entrer dans leur vie, tel un vent vivifiant, un individu étrange, qui commet de telles extravagances qu'on le croit d'abord fou, ou pire. N'est-il pas accusé de vol, d'abandon de famille, de polygamie, et même de meurtre ? Ne le voit-on pas d'ailleurs tirer sur un des honorables assistants, coupable uniquement d'une sorte de pessimisme distingué ?

Dans le procès burlesque que lui font alors ses amis, on va découvrir qu'*Innocent* Smith — innocent en plus d'un sens — est un criminel singulier : il entre par effraction dans sa propre maison, pour mieux l'apprécier ; il s'en va au bout du monde, pour retrouver son propre pays comme une île nouvelle : il réépouse plusieurs fois sa propre femme, sous des déguisements différents, pour la découvrir toujours comme la première fois. On reconnaît là une des méthodes favorites de Chesterton, regarder le connu comme si c'était l'*inconnu*, pour en découvrir toute la saveur. Et si son héros enfin *tire sur* les pessimistes, c'est dans le même esprit, car rien ne fait tant apprécier la vie que la mort...

Ce n'est pas là une banalité, comme le montre la scène remarquable, à la fois drôle et profonde, qui oppose Innocent et son maître de Cambridge : ce philosophe défend le pessimisme comme philosophie, précisément, mais soudain il découvre, sous la menace du revolver de son élève, non seulement qu'il a envie de vivre, mais qu'il parlait sans penser, et que, au-delà de sa vie à lui, l'être, décidément, veut mieux que *le* non-être...

***

*La Sphère et la Croix* est un récit fantastique, dont il n'est dit nulle part, comme pour *le Nommé Jeudi*, que c'est le récit d'un rêve. Les personnages sont plus allégoriques que jamais, et l'intrigue, à la fois simple et extravagante, a des ruptures et des rebondissements oniriques. Elle se passe d'ailleurs sur deux plans distincts, comme dans ces tableaux anciens où l'on voit à la fois ce qui se passe sur terre et dans le ciel.

Un combat met aux prises sur les routes d'Angleterre un catholique fervent et un athée non moins fervent. Ils veulent se battre en duel au nom de leurs principes mêmes, mais ce duel sans cesse interrompu devient bientôt impossible, non seulement parce que *les* héros sont poursuivis par la police, mais parce qu'ils cessent de le vouloir réellement. Ils découvrent en effet très vite à quel point *ils* s'estiment l'un l'autre : ils sont les seuls, après tout, dans un monde d'indifférence spirituelle, à prendre *au* sérieux le problème qui les divise, mais qu*i les* unit aussi.

Leurs immenses discussions font souvent de ce conte un essai à bâtons rompus. Dans ces évocations des totalitarismes de gauche et de droite, la fantaisie chestertonienne dévoile toute l'acuité de sa perception de la réalité. — I. F.

★ SUPERVIVANT, de G. K. Chesterton, traduit de l'anglais par Maurice Rouneau. L'Age d'homme, 192 p. Environ 55 F.

★ LA SPHÈRE ET LA CROIX, de G. K. Chesterton, traduit de l'anglais par Charles Grolleau. L'Age d'Homme, 225 pages. Environ 35 F.

### L'œuvre en français

— Gallimard : CHAUCER (Collection blanche) ; CE QUI CLOCHE DANS LE MONDE (Monde entier) ; FATHER BROWN, LA SAGESSE DU PÈRE BROWN, LE SECRET DU PÈRE BROWN (Monde entier), 1975 ; LE POETE ET LES LUNATIQUES (Monde entier), 1975 ; HÉRÉTIQUES (Idées), 1979 ; LE NOMME JEUDI, UN CAUCHEMAR (Monde entier et Folio), 1979 ; LE NAPOLEON DE NOTTING-HILL (Monde entier), 1980 ; LE CLUB DES METIERS BIZARRES, 1980.

— Dominique Martin-Morin : L'HOMME ETERNEL et S. THOMAS DU CREATEUR, 1975.

— L'Age d'Homme : SUPERVIVANT, 1981 ; LA SPHERE ET LA CROIX, 1981 ; LE SCANDALE DU PERE BROWN (à paraître).

## La vie sexuelle d'un professeur japonais

« ATTENTION, chef-d'œuvre ! » : cet avertissement mériterait de figurer sur tous les exemplaires de l'ouvrage de Mori Ogai : *Vita sexualis*, admirablement traduit par Amina Okada et qui paraît dans la collection « Connaissance de l'Orient » (série japonaise).

*Vita sexualis* retrace avec précision, pudeur et humour l'apprentissage érotique, à la fin de dix-neuvième siècle, d'un professeur de philosophie, Kanai Shizuka. Ce dernier, après avoir publié une thèse assez singulière sur l'étude comparative de la philosophie indienne non bouddhique et de la philosophie grecque présocratique, s'est voué exclusivement à son enseignement. Néanmoins, comme il lit beaucoup, il est étonné de voir la place exorbitante que tient la sexualité dans les œuvres de son époque. *Intrigué par ce fait, il* en vient à se demander si lui-même, indifférent au sexe, ne serait pas atteint d'une disposition anormale qu'il nomme, en latin, *frigiditas*.

En outre, lorsqu'il apprend que les psychiatres eux-mêmes soutiennent que « *chaque instant de la vie d'un homme participe du désir sexuel* », les doutes qu'il nourrit à son égard s'en trouvent renforcés. Comme, simultanément, il tient à écrire quelque chose « *sans marcher sur les traces de ses prédécesseurs* », il décide de raconter l'histoire de sa vie sexuelle. Il saura de cette manière si elle est normale ou non.

Confession d'une extrême froideur et d'une authenticité totale, *Vita sexualis* valut à Mori Ogai les pires ennuis de sa carrière ; publié en 1909, ce récit fut interdit et son auteur, brillant haut fonctionnaire du service médical de l'armée japonaise, reçut un blâme du ministre de la guerre.

Kanai Shizuka est à l'auteur Mori Ogai ce qu'Adolphe est à Benjamin Constant : un double. Une fois le récit achevé, Mori Ogai le commente brièvement. Il note qu'un être sans passion n'est pas apte à produire une autobiographie, et que Kanai Shizuka, enfant déjà, avait une trop parfaite connaissance de *lui-même* : il n'était pas impuissant, mais « *il avait dompté le tigre de ses désirs et l'avait terrassé* ».

« *Pour ma part*, écrit Mori Ogai, *je ne crois pas qu'il y ait une œuvre d'art, quelle qu'elle soit, qui ne soit une autojustification. Car toute vie humaine est autojustification, comme l'est également l'existence de tout organisme vivant.* » Rarement autojustification aura pareillement suscité l'intérêt du lecteur : cette *Vita sexualis*, avec son détachement hautain, son absence de pathos et d'apitoiement sur soi, son élégance formelle, tranche singulièrement avec les « confessions » des écrivains occidentaux. On sent que le christianisme n'est pas passé par là.

ROLAND JACCARD.

★ VITA SEXUALIS, de Mori Ogai. Gallimard, « Connaissance de l'Orient ». Trad. du japonais par A. Okada, préface d'Etiemble, 166 pages.





# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MAISON

### NOUVEAUTÉS A BATIMAT

**Du vendredi 13 au dimanche 22 novembre, Batimat s'installe au Parc des expositions de la porte de Versailles. Ce salon biennal, devenu en vingt-deux ans le premier au monde dans sa catégorie, est le point de rencontre de tous les professionnels de la construction.**

Ce salon permet aussi à ceux qui ont un problème d'équipement ou de rénovation à résoudre de trouver — en un seul lieu — les interlocuteurs spécialisés. De nombreuses nouveautés sont présentées dans les diverses sections du salon, en particulier pour les économies d'énergie (par une meilleure isolation), la protection électronique contre le vol et le confort sanitaire.

Un nouveau complexe de doublage de mur, pour isolation thermique et acoustique, associe une plaque de plâtre et de la laine de roche volcanique (« Placolaine », Placoplâtre). Pour isoler des combles perdus, *dont l'accès est difficile, un* procédé consiste à pulser de la laine de roche granulée pour réaliser une couche d'isolant uniforme (Rockwool - isolation). Pour isoler des baies vitrées, des stores vénitiens ont des lames thermo-isolantes qui s'*orientent soit vers la fenêtre* (pour éviter les fuites de calories en hiver), soit vers la pièce pour se protéger de la chaleur en été (« *Thermo-stop* », Hunter-Douglas). Par ailleurs, l'E.D.F. réunit sur son stand plusieurs procédés d'isolation, notamment par *l'extérieur, avec démonstrations* de leur mise en œuvre.

Pour la rénovation de maisons anciennes, des menuiseries extérieures en aluminium anodisé, ton bronze foncé, s'adaptent à des fenêtres à linteau cintré ou à petits bois (« Rustic », DURSAPT). Un système de commande à distance permet la manœuvre de volets traditionnels, dits « à la française », sans ouvrir la fenêtre. Un circuit électronique incorporé assure l'ouverture et la fermeture de l'un ou de tous les volets d'une maison (« Boy », Confort Expansion). Pour une meilleure protection des immeubles, un portier électronique est doté d'un système vidéo (avec *mini-écran* dans chaque appartement) qui permet de voir qui demande à entrer (Néophone).

Dans l'importante section sanitaire du Salon, de nouveaux lavabos et vasques sont décorés de motifs assortis à des carreaux de céramique (Jacob Delafon, Villeroy et Boch). La nouvelle génération des robinets mélangeurs ou mitigeurs est équipée de têtes à disques céramiques (supprimant les joints classiques) et permet un *réglage* du débit plus précis (Allia-Doulton, Hansa, Piel). Pont-à-Mousson présente une robinetterie de lignes contemporaines, également à plaquettes en céramique. La sécurité électrique dans la salle d'eau est améliorée avec de nouveaux appareils : interrupteur différentiel protégeant les prises de courant (Baco) et plafonnier et applique d'éclairage (Parscot) pouvant être posés à proximité d'une baignoire.

JANY AUJAME.

★ **Porte de Versailles, du 13 au 22 novembre. Tous les jours de 9 h. 30 à 18 h. 30, le vendredi 20 novembre jusqu'à 21 h. Entrée : 15 F. Les mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 novembre, l'entrée est réservée aux porteurs de cartes professionnelles ou d'invitations.**

**INTERCLIMA.** — Après un accord conclu avec Batimat, tous les matériels de chauffage, climatisation et régulation sont présentés, cette année, par Interclima qui ouvre ses portes le 13 novembre mais les fermera deux jours plus tôt que Batimat, le 20 novembre.

Ce salon technique du chauffage et de la climatisation est destiné surtout aux professionnels mais il accueille aussi le public. Celui-ci pourra s'informer sur les possibilités de remplacement des chaudières classiques par des appareils polycombustibles ou par des pompes à chaleur, ainsi que sur les nouvelles techniques de chauffage à basse température s'adaptant aux diverses énergies, dont le solaire, la biomasse ou la géothermie. Les systèmes de régulation et de récupération des calories seront également représentés.

★ **Porte de Versailles, hall Victor, du 13 au 20 novembre. Tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30. Entrée : 15 F.**

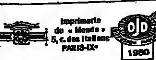
*CHASSE AUX TRESORS.* — *Pour se* débarrasser de meubles et objets, ou en acquérir d'occasion, la formule du « dépôt-vente » se développe. Récemment ouvert, près de la porte de Vincennes, « le Dépôt-vente de Paris » a une prédilection pour tout ce qui est ancien. *Le vendeur fixe* son prix (après conseils éventuels) et celui-ci est abaissé de 10 % après un mois de dépôt, et chaque mois suivant. La marge de 20 % revenant à ce dépôt-vente est calculée sur le prix de vente réel (et non sur celui de départ) ; il n'y a aucun droit fixe d'exposition. Les objets mis en dépôt sont assurés contre le vol et l'incendie.

★ **Dépôt-vente de Paris, 81, rue de Lagny, 75020 Paris. Tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h 30 à 18 h 30.**

APPRENDRE LA CUISINE. — *Passant* des Halles à la rive gauche, Katherine Bouret a transféré son école de cuisine dans une petite rue face au Pont-Neuf. Les cours ont lieu tous les après-midi (sauf le mercredi, réservé aux enfants), de 14 h 30 à 17 heures et les élèves emportent *les plats réalisés* avec les ingrédients fournis sur place. Chaque séance coûte 275 F ; possibilité d'abonnement pour six cours dans le mois (1 375 F) et d'inscription pour un petit groupe venant de province. Katherine Bouret inaugure un service « traiteur », avec des plats cuisinés à l'ancienne (faciles à réchauffer) et de savoureux desserts.

★ **« Les toques de la cuisine », 8, rue de Nevers, 75006 Paris. Tél. : 633-68-42.**

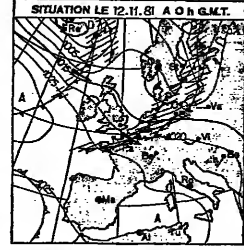
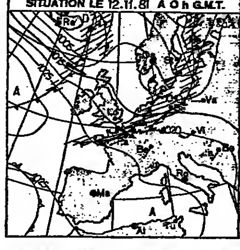
Édité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.






Commission paritaire n° 57 437.

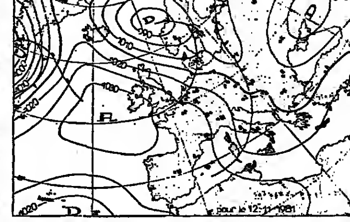
## MÉTÉOROLOGIE


PRÉVISIONS POUR LE 13.11.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas ... dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)




**Evolution probable du temps en France entre le *jeudi 12 novembre* à 0 heure et le vendredi 13 novembre à 24 heures :**

Des masses d'air froid recouvraient encore jeudi matin la moitié sud de la France. Elles s'éloigneront vers la Méditerranée et de l'air plus doux et humide, venant du nord-ouest, s'étendra sur tout le pays.

Vendredi 13 novembre, le temps sera couvert et faiblement pluvieux le matin sur la Normandie, le Nord, la région parisienne et le Nord-Est. Partout ailleurs, le ciel sera seulement nuageux, mais il y aura des brouillards de l'Aquitaine au Massif Central. Enfin, il fera plus doux que la veille, surtout dans la moitié sud. Au cours de la journée, les nuages abondants gagneront la Bourgogne et le nord des Alpes en donnant quelques *faibles pluies*, tandis qu'ailleurs des éclaircies se développeront. Les vents, faibles, viendront généralement du nord-ouest.

Le jeudi 12 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum* enregistré au cours de la journée du 11 novembre; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 10 et 3 ; Bordeaux, 11 et —2 ; Bourges, 6 et 0 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 9 et 6 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 9 et —7 ; Dijon, 6 et —1 ; Grenoble, 4 et 0 ; Lille, 7 et 7 ; Lyon, 5 et —4 ; Marseille, 12 et —1 ; Nancy, 2 et 1 ; Nantes, 13 et 0 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 13 et 2 ; Rennes, 10 et 9 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 10 et 7 ; Toulouse, 11 et —3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : 6 et 5 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, Alger, 20 et 6 degrés ; Amsterdam, 4 et 6 ; Bonn, 4 et 2 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 27 et 16 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 6 et 7 ; Dakar, 32 et 25 ; Genève, 4 et —6 ; Jérusalem, 16 et 11 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 11 et 6 ; Madrid, 18 et 2 ; Moscou, 0 et —2 ; Nairobi, 27 et 16 ; New-York, 14 et 9 ; Palma-de-Majorque, 18 et 10 ; Rome, 12 et 2 ; Stockholm, 5 et —2.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

### SAMEDI 14 NOVEMBRE

« La rue de Varenne », 10 h. 30, 77, rue de Varenne, Mme Zujovic.

« Les grands personnages de l'histoire de France racontés aux enfants », 14 h. 30, grilles du Panthéon, Mme Brossais.

« Musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 10 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel Potocki », 15 heures, 27, avenue Friedland, Mme Legrégeois.

« Les Cathares », 10 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Castres », 10 h. 45, 72, rue de Varenne, Mme Zujovic (*Caisse nationale des monuments historiques*).

« Mosquée de Paris », 15 h. 15, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

« Musée Carnavalet », 11 heures, 23, rue de Sévigné (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Du bouddhisme lamaïque au bouddhisme tantrique », 15 heures, 6, place d'Iéna (Mme Haulier).

« Salons de la Banque de Paris et des Pays-Bas », 18 heures, 93, rue de

« Le palais Soubise », 14 h. 45, 60, herbe (Paris et son histoire).
rue des Francs-Bourgeois (M. de La *Roche*).

« L'Institut de France », 15 heures, 23, quai Conti (Lutèce-Visites).

« La Banque de France à l'hôtel Gaillard », 15 heures, 1, place Malesherbes (Paris et son Histoire).

« Aqueduc gallo-romain et château des Guise à Arcueil », 15 heures, sortie gare d'Arcueil-Cachan R.E.R. B (Paris pittoresque et insolite).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Exposition Léon-Spilliaert », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Le vieux Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Les fastes du gothique », 14 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

## CONFÉRENCES

15 h. 30 : Hôtel Sofitel, 8-12, rue Louis-Armand : « La connaissance du Véda ».

14 h. 30 : Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. H. Bour : « Table ronde sur les hormones naturelles et de synthèse ».

15 h. : 26, rue Bergère : « L'illumination supramentale et la conception divine » (Foi chrétienne et spiritualité hindoue).

14 h. 45 : 64, rue du Rocher, M. le Duc de Castries : « La Terreur blanche » ; Mme K. Arnault : « L'amour complice de l'histoire » ; M. P. Lépine : « Pourquoi le nucléaire ? » (Club du Faubourg).

16 h. 30 : 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Silence de la pensée. Découverte. Réflexion. Recherche. Créativité » (Psycho-Intégration).

## CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin pour le recrutement d'un médecin à temps complet de protection maternelle et infantile.

Les candidatures sont à adresser, avant le 30 novembre, à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin, cité administrative P.B. 2028 F, 67070 Strasbourg Cedex.

## XXXV^e SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE

**Du 13 au 15 novembre 1981 - 39, av. de Wagram, 75017 Paris**

Manifestation philatélique au cours de laquelle le Grand Prix de l'Art Philatélique Français sera attribué au plus beau timbre-poste français de l'année, le Grand Prix de l'Art philatélique européen sera décerné au plus beau timbre-poste italien et le Grand Prix Jean-Goujon récompensera l'œuvre personnelle d'un maître-graveur ou d'un dessinateur de timbres-poste agréé auprès du ministère des P.T.T. Enfin, le jury, composé de personnalités du monde philatélique, littéraire, artistique (dont *MM. Pierre-Yves Trémois et Mathieu*) et journalistique devra décerner le Grand Prix des Nations Africaines et Malgache francophones et des Territoires d'Outre-Mer de la République française.

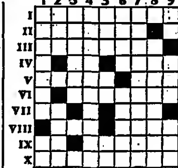
Il faut noter aussi que les graveurs et dessinateurs de timbres-poste sont invités à y signer leurs œuvres. M^e Albert Decaris se tiendra au stand du « Monde des Philatélistes », le vendredi 13 novembre, de 13 heures à 18 heures, pour signer *le feuillet-souvenir* qu'il a gravé à l'occasion du XXX^e anniversaire de ce mensuel.

Une bourse de négociants fonctionnera pendant ces *journées* consacrées à *la philatélie*.

*Tous renseignements : Salon philatélique d'Automne, tél. : 236-42-53*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3059



### HORIZONTALEMENT

I. Règne sur un brillant paradis faisant rêver les filles d'Eve. — II. Il est recommandé de ne pas la pousser jusqu'à l'extrême. — III. Épithète touchant communément la gent féminine et une chose peu commune. — IV. Préposition. Faces polyédriques. — V. Circulent beaucoup quand elles sont de service. Avec lui, on n'a que l'embarras du choix. — VI. Forme d'usure à long terme. — VII. Préposition. Excellent certificat de travail. — VIII. Groupe de rebelles qui sont de mèche. Tête de rubrique nécrologique. — IX. Démonstratif. Qui a su se maintenir sur un siège à caractère éjectable. — X. Embrassera énergiquement. — XI. Part pour le « continent ».

### VERTICALEMENT

1. Création souriante. Pied bourguignon. — 2. Panier de crabes placé sous le signe de la colombe. Fleuve ou filet d'eau. — 3. Terme peu flatteur pour une fine langue. Connaissance. — 4. Invitation au voyage. — 5. Basse couche sociale des bas-fonds. Situe l'Espagne en Europe. *Gigantesque réserve de grains* plus assoiffante que nourrissante. — 6. Bar à Marseille. Localité du Finistère. — 7. Pour qui la faim ne connaît pas de fin. — 8. Forçait beaucoup sur le rouge pour recruter des bleus. — 9. Note. Précède le Noble dans un pays de basses extractions. Presque dramatique de l'ingratitude familiale.

**Solution du problème n° 3058**

*Horizontalement*

I. Vocaliser. — II. Ogive. Ise. — III. Irritées. — IV. Secs. Tsar. — V. Patio. — VI. Nuis. Gé. — VII. Statue. Fi ! — VIII. Eton. Pin. — IX. Oripeaux. — X. Rio. Près. — XI. Ennemie.

*Verticalement*

1. Voisins. Ore. — 2. Ogre. Utérin. — 3. Circulation. — 4. Avis. Stop. — 5. Let. Une. — 6. Etage. Api. — 7. Sieste. Pure. — 8. Essai. Fixe. — 9. Ré. Robin. Su.

GUY BROUTY.

## BREF

### TEMPS LIBRE

**PHOTO ET ENREGISTREMENT.** — Le centre régional Temps libre, jeunesse et sports Poitou-Charentes propose, dans ses installations audiovisuelles, un cycle de trois stages de formation dans le domaine de la photographie et de l'*enregistrement* sonore.

★ **Centre régional temps libre, jeunesse et sports Poitou-Charentes, château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers. Tél. : (49) 53-31-24, 53-31-25, 53-31-28.**

### VIE QUOTIDIENNE

**GUIDE D'ACHATS.** — La revue « Comprendre » vient de publier son numéro spécial annuel répertoriant les multiples appareils pour la maison, les loisirs (photo, musique), le bricolage et le jardinage. Plus de trois mille appareils sont classés par gamme de prix, avec des tableaux comparant leurs caractéristiques et leurs performances.

★ **« Guide 1982 de vos achats », 20 F, en kiosque ou au siège de la revue « Comprendre », 112, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 297-52-30.**

### VIVRE A PARIS

**LES ENFANTS A L'HEURE JOYEUSE.** — Sous le titre « Novembre, à l'heure joyeuse », une exposition est organisée, jusqu'au 28 novembre, les mardi, jeudi, vendredi, de 13 h. 30 à 18 heures, et les mercredi et samedi, de 10 h. 30 à 18 heures, à l'intention des enfants auxquels sont proposées aussi des animations diverses.

★ **Ville de Paris, bibliothèque municipale pour la jeunesse, heure joyeuse, 6-12, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris. Tél. : 325-83-24.**

# SPORTS

## ESCRIME

## Les Soviétiques boudent les championnats d'Europe

De notre envoyé spécial

Foggia. — *Cent trente-six escrimeurs, représentant dix-huit nations, participent, du 11 au 15 novembre, à Foggia (Italie), aux premiers vrais championnats d'Europe (organisés jusqu'en 1939, ils étaient, à l'époque, ouverts à tous et tenaient lieu de championnats du monde). Le titre féminin a été gagné par la fleurettiste italienne Annarita Sparaciari, championne du monde des moins de vingt ans, à Southbend (États-Unis) en 1979. Elle a nettement dominé, en finale, sa compatriote Dorina Vaccaroni. La championne du monde, l'Allemande de l'Ouest Cornelia Hanisch, a obtenu la médaille de bronze, alors que la mieux placée des Françaises, Véronique Brouquier, a terminé sixième.*

*M. Gian Carlo Brusati, le président de la Fédération internationale d'escrime (FIE), a annoncé officiellement que les championnats du monde 1982 se tiendraient, du 15 au 27 juillet, à Rome.*

En escrime, les meilleures individualités sont européennes. Le palmarès des championnats du monde de Clermont-Ferrand (*le Monde* du 14 juillet) est à cet égard suffisamment éloquent : vingt-trois des vingt-quatre médailles distribuées étaient revenues à des tireurs du Vieux Continent. La Chinoise de République populaire Luan Jujie, deuxième de l'épreuve au *fleuret*, constituant l'heureuse *exception. Quatre mois* après cette démonstration, était-il besoin d'organiser ces championnats d'Europe dont les résultats ne pouvaient, de toute évidence, que confirmer la hiérarchie établie ?

Les Soviétiques ont répondu par la *négative*. Aucun de leurs champions n'est à Foggia, malgré le prix que l'U.R.S.S. attache d'ordinaire à la course aux médailles. Il va de soi que le forfait des Soviétiques, vainqueurs de quatre titres à Clermont-Ferrand, porte un rude coup à ces championnats d'Europe. Sous prétexte que les absents ont toujours tort, M. Brusati entend cependant renouveler l'expérience.

L'obstination de la FIE aura pour effet de ne pas mécontenter les nations de modeste réputation dans le domaine de l'escrime qui réclamaient à cor et à cri la création de cette nouvelle compétition. D'après elles, la présence de trois tireurs par arme et par pays, au lieu de cinq aux championnats du monde, devait leur offrir davantage de chances de se mettre en vedette. Naïveté ou inconscience ? En tout cas, malgré le renoncement des Soviétiques, mais aussi des Allemandes de l'Est, souvent très brillantes, une seule fleurettiste, inconnue des spécialistes, la Bulgare Diliana Lakova, s'est classée parmi les seize premières sans pour autant vraiment sortir de l'anonymat. Il y a du reste gros à parier que les tournois à l'épée (ce jeudi), au fleuret *masculin* (samedi) et au sabre (dimanche) ne seront guère plus favorables aux sans-grade.

Doublon avec les championnats du monde, bouderie des Soviétiques, échec des petites nations dans leur entreprise de séduction, participants en forme précaire, ces championnats d'Europe auront toutefois le mérite de meubler le calendrier international à une période où généralement les escrimeurs ont à peine repris l'entraînement et de souligner une fois de plus l'*efficacité* des Italiens lorsqu'ils préparent une compétition d'envergure avec sérieux.

JEAN-MARIE SAFRA.

## D'un sport à l'autre...

AUTOMOBILISME. — *Ferrari, qui utilisait depuis quatre ans les pneus Michelin en formule 1, a signé un contrat de trois ans avec Goodyear.*

BASKET-BALL. — *Les trois équipes françaises engagées dans la coupe Korac se sont qualifiées, mercredi 11 novembre, pour les quarts de finale. Orthez, qui avait été battu à Anderlecht 93 à 86 au match aller, s'est imposé 83 à 72. Limoges et Tours, qui avaient un avantage respectif de 29 points (106 à 77) et de vingt-huit points (98 à 70, sur Salonique et El Ferrol (Esp.), ont préservé leur qualification en concédant des courtes défaites, 88 à 77, et 100 à 96.*

RUGBY. — *Les All Blacks néo-zélandais ont fait match nul 6 à 6 avec une sélection française, mercredi 11 novembre à Perpignan. Le Castrais Rui a marqué un coup de pied de pénalité et un drop, tout comme Rollerson pour les All Blacks.*

TENNIS. — *L'équipe de France féminine a été battue 3 victoires à 0 par la Grande-Bretagne en huitième de finale de la coupe de la Fédération, organisée à Tokyo. Sue Baker bat Corinne Vanier, 4-6, 6-2, 10-8. Virginia Wade bat Catherine Tanvier, 6-2, 6-3. Sue Baker-Virginia Wade battent Catherine Tanvier-Sophie Amiach, 5-7, 6-1, 6-2.*

Le Monde

# culture

## DANSE

### « Esplanade », de Paul Taylor, salle Favart

#### Fugue, vol et fanfare

*L'Opéra-Comique a pris jusqu'au 21 novembre — une dizaine de soirées — le relais du palais Garnier, momentanément clos, pour présenter les ballets de l'Opéra dans un programme de danse moderne, dont une création du chorégraphe américain Paul Taylor, intitulée* Esplanade, *constitue l'originalité. Un spectacle qui aurait certainement fait recette sur notre première scène, mais qui n'a attiré place Boieldieu, pour la première, lundi 9 novembre, qu'une demi-salle. Preuve flagrante que les trois quarts du public de l'Académie nationale est attiré par la splendeur du monument et qu'il serait stupide de vouloir le désaffecter.*

*En attendant, tout est frais, allègre, virevoltant, rondes folâtres et sarabandes débridées, dans cette* Esplanade *que traversent à toute vitesse six jeunes filles en jupe et sandales légères, alliées à trois garçons en tee-shirt sur deux concerts pour violon de Jean-Sébastien Bach. La partie de cache-tampon est rompue un moment par des reptations ou des marches à quatre pattes, nullement inesthétiques.*

*Mais la fugue reprend son vol et les couples retrouvent ce tournis aérien, les mains brassant l'espace très haut au-dessus de la tête, figures de flèche du style fluide que Paul Taylor avait personnalisé, déjà d'une manière remarquable dans* Auréole *(présenté en lever de rideau et inscrit au répertoire de l'Opéra depuis mai 1979). On assiste pour finir en fanfare à une débauche de roulés-boulés et de billets de parterre prestement escamotés au milieu des entrées et sorties endiablées des... coureurs à pied — car il s'agit autant de course à pied que de danse. A ce jeu à perdre haleine, nos b a l l e r i n e s, singulièrement Mlle Viviane Descoutures, qui possède le plus beau physique théâtral qu'il m'ait été donné de voir, font merveille. Il est bien révolu le temps où ce malheureux Gene Robinson, titulaire d'une classe de jazz à l'Opéra, se voyait snobé par ces demoiselles, celles-ci ayant trop peur de démolir leur précieuse technique classique.*

*Au tableau d'honneur d'*Esplanade, *les solistes virtuoses de l'orchestre, MM. Pierre Doukan, Roland Daugareil et Serge Blanc, fermement dirigée par M. André Girard. Le programme affiche comme temps fort* Vaslaw, *hommage de John Neumeier à Nijinsky, créé au palais Garnier il y a un an, que je persiste à ne guère priser, malgré l'interprétation saisissante de Patrick Dupond.*

OLIVIER MERLIN.

★ Salle Favart, à 20 heures. *Auréole*, jusqu'au 14 novembre. *Vaslaw* et *Esplanade*, du 17 au 21 novembre.

### Andy Degroat au Centre Georges-Pompidou

#### Plaisir de la connivence

Voilà un des spectacles les plus réconfortants de cet automne parisien. Andy Degroat nous rappelle opportunément que la danse est avant tout un bonheur de vivre, une connivence.

*Rope Dance Translations* ouvre le programme simplement pour rappeler que, en 1974, le jeune Andy Degroat, plus familier des boîtes à disco que d'une quelconque formation technique, avait trouvé plaisant de tourner inlassablement sur une musique de crincrin de Michel Galasso, entraînant dans son vertige pseudo-chamanique toute une cohorte de néophytes. Cela ne faisait pas très sérieux, mais peu à peu, derrière l'adepte désinvolte du « spinning », un chorégraphe s'est révélé, fantasque et imprévu, mais obstiné et de plus en plus sûr de lui.

Il y eut les envols d'oiseaux migrateurs d'*Einstein on the beach*, les parcours éperdus de *Red Notes* sur un texte de Gertrud Stein, la somptueuse *Danse des éventails* et un *Portrait de danseurs*, qui est la plus belle preuve d'amitié qu'un chorégraphe puisse donner à ses interprètes saisis dans leur vérité profonde.

On peut revoir ces ballets au Centre Georges-Pompidou et aussi des choses nouvelles, très différentes, comme si le temps avait affiné l'imagination du chorégraphe : *Gravy* est une œuvre un peu pesante en raison sans doute de la partition de Julius Eastman, qui évoque l'angoisse apocalyptique de notre temps. Mais quel plaisir radieux procure *Thin Ice* (glace mince). On croirait voir des poneys sauvages évoluer ivres d'espace et de liberté : la toute petite Viviane Serry avec le grand Jon Harriott, Harry Sheppard, souple et drôle, Jean Guizerix « prêté » par l'Opéra de Paris, roulant savoureusement des épaules dans un numéro narcissique qui, pris au second degré, rappelle qu'Andy Degroat sait être c r u e l dans l'humour.

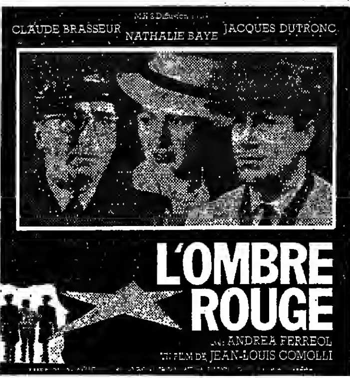
Ce qui frappe le plus chez lui, c'est sa lucidité et sa distanciation. Chacun de ses ballets est une référence à la sensibilité du moment (le « spinning », la danse de cour, la marche, le répétitif), mais toujours présentée avec un clin d'œil — ne serait-ce que cette marche funèbre pour le « post-modern », enlevée par toute la compagnie d a n s un immense éclat de rire.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 15 novembre (Festival d'automne).




POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES




## VARIÉTÉS

### AU PALAIS DES SPORTS

### Les voyages de Bernard Lavilliers

Bernard Lavilliers est un chien fou du spectacle, une sorte d'anti-héros, d'anti-star qui aime les grands éclats musicaux, qui s'y plonge par désir de fraternité, pour s'adresser à ce qu'il y a de plus résistant et de plus fort chez les autres, pour les aider à sortir d'eux-mêmes, à se dépasser.

Lavilliers a conservé de son enfance passée dans le monde ouvrier la chaleur, le goût du vécu, le besoin de nouveaux espaces, de soleil et de liberté.

Et puisque la vie a parfois des odeurs de mort, il a rêvé d'une autre planète, loin de certaines illusions, habitudes, démissions, soumissions, certitudes. Il a commencé une errance à certains moments pathétique. Il est devenu un homme de rencontres, un voyageur qui cherche à entrer à l'intérieur d'une communauté, à se pénétrer de son âme, à connaître sa mémoire, à s'imprégner de ses couleurs, de ses odeurs, à jouer le jeu du partage avec des gens qui transpirent, souffrent et survivent grâce à la musique.

Les images et les sons restituent ses voyages, la sensualité des matières et le dialogue avec des gens fragiles et de contradiction, mais aussi l'ambiguïté du regard de celui qui se place entre le reporter et le conteur. Car Lavilliers reconstitue, recrée des histoires, mêle à tel point les éléments fictifs et réels que ceux-ci parviennent à se fondre. La chanson devient alors une ivresse de mots qui se nourrit d'une musique faite de « *violence et de sang, d'ignorance et de prophétique* ».

Bernard Lavilliers aime l'ouvrage bien fait. Habitué du Palais des Sports, il a eu le temps de se familiariser avec le lieu et avec ses possibilités. Ainsi, le spectacle qu'il présente actuellement est remarquable par la qualité de sa mise en scène, par le beau travail effectué avec les lumières. Le jeune public qui remplit tous les soirs le vaisseau de la porte de Versailles ne s'y trompe pas et apprécie en connaisseur le déroulement du show et l'exemplarité de sa finition. Lavilliers lui-même a éliminé de son interprétation une rigidité qui, autrefois, pouvait susciter un malaise. C'est un chanteur flamboyant, à la démarche féline, qui lance des bouffées de voyage et de lyrisme, joue avec les variations de couleurs, avec les silences ponctués, avec les émotions et le non-dit. C'est un auteur-compositeur inspiré dont les dernières chansons (*Betty*, *Eldorado*, *la Malédiction du voyageur*, *C'est du rock'n'roll*), toujours portées par l'aventure, sont magnifiques.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pour des « raisons techniques », la représentation du dimanche 15 novembre en matinée a été annulée. Les billets seront valables pour le spectacle de 20 *h.* 30, le même dimanche.

★ Palais des Sports, 20 h. 30.

### JOSÉ AFONSO AU THÉATRE DE LA VILLE

Auteur-compositeur d'une chanson (*Grandola, Vila morena*) célèbre en 1974, au moment de la « révolution des œillets », le Portugais José Afonso travaille sur le patrimoine musical populaire de son pays, ressuscite des chansons traditionnelles vieilles de plusieurs siècles, donne une nouvelle fraîcheur à des ballades paysannes que les temps actuels tendent à faire disparaître, compose lui-même de magnifiques chansons où il chante les utopies de la « révolution des œillets », mais aussi le nord du Portugal et la Galicie.

Avec la collaboration de quatre musiciens exploitant d'une manière heureuse une diversité d'instruments — certains artisanaux, d'autres devenus, en traversant l'Océan, instruments traditionnels du Nord-Est brésilien, — José Afonso a juste le temps, en une heure de récital, de nous offrir quelques odeurs, quelques couleurs d'un univers riche et fraternel. — C. F.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30, jusqu'au 14 novembre.

DERNIÈRE LE 15 NOVEMBRE







## ARTS

### ACQUIS PAR LE MUSÉE DE CLEVELAND

### Un tableau de Poussin a été exporté frauduleusement

Première découverte des récentes exportations illicites d'œuvres d'art, et non des moindres : un tableau de Poussin est sorti de France illégalement et se trouve aujourd'hui au musée de Cleveland. Il s'agit de la *Madone à l'escalier* (1648), peinture dont l'existence est bien connue des musées de France puisqu'elle appartenait à Mlle Thérèse Bertin-Mourot, nièce de Paul Jamot, l'ancien conservateur en chef du Louvre.

Un doute planait sur son attribution : est-elle un authentique Poussin, ou une copie ? Car il en existe une seconde version à la National Gallery de Washington, qui l'avait acquise peu après la seconde guerre mondiale. Anthony Blunt, le spécialiste anglais de Poussin, pensait que la version de Washington est la bonne, tandis que, pour le spécialiste français Jacques Thuillier, c'est au contraire la *Madone* de Bertin-Mourot qui est l'authentique.

Les conservateurs du Louvre n'ont jamais pu se prononcer sur ce tableau, étant donné qu'il n'a jamais été exposé depuis son arrivée en France au début du siècle, après avoir été acheté en Angleterre, et ne leur a jamais été soumis pour examen.

Or, pendant l'été 1980, M. Sherman Lee, directeur du Cleveland Museum of Art, s'adresse à M. Hubert Landais, et lui demande si ce tableau, à l'attribution discutée, recevrait un permis d'exportation. La réponse du directeur du Louvre fut : on vous le dira lorsqu'il nous sera présenté pour examen, examen qui n'eut jamais lieu puisque le tableau a quitté la France, sans doute en janvier 1981. Les gens du Louvre ne l'ont appris que quelques mois plus tard. Or tout tableau quittant l'Hexagone doit être accompagné d'un permis d'exportation.

Aujourd'hui, entre Cleveland et Washington, il n'est plus question que de l'authenticité des deux Poussin. Or on sait bien qu'à cette époque de sa vie Poussin ne peignait pas de versions différentes d'un même tableau. L'un des deux est donc sans doute une copie ancienne, et une copie non autographe. Si le musée de Cleveland a acheté la *Madone à l'escalier* comme un Poussin authentique, il a dû le payer à peu près au prix qui fut celui du Poussin (*la Sainte Famille*) acheté récemment à Londres par deux musées à la fois, Norton Simon et Getty, soit environ 20 millions de francs.

Les conservateurs du Louvre sont ulcérés : qu'un musée avec lequel ils entretiennent de bons rapports, comme celui de Cleveland, se soit prêté à une affaire d'exportation illicite, ce n'est pas dans l'éthique des grands musées du monde. Ils s'en sont d'ailleurs expliqué dans une lettre que publie le numéro de novembre du *Burlington Magazine*. Quant à l'affaire d'exportation frauduleuse — et sans doute du non-rapatriement de l'argent versé (le tableau aurait été déclaré à son entrée aux Etats-Unis pour un prix très bas), — elle regarde les douanes, qui ne s'intéressent pas seulement au transfert illégal de pièces d'or...

JACQUES MICHEL.

### MORT DU PEINTRE JEAN SOUVERBIE

**Nous apprenons la mort, le 6 novembre, à Paris, du peintre Jean Souverbie, membre de l'Académie des beaux-arts. Il était âgé de 90 ans.**

[Né le 21 mars 1891 à Billancourt (Seine), Jean Souverbie, après avoir été l'élève de J.-P. Laurens et de Maurice Denis, fut surtout influencé par Braque, dont il interpréta à la fin des années 20 le cubisme sage dans un sens décoratif. On lui doit d'ailleurs de nombreuses décorations murales (de la rotonde du Musée des travaux publics, en 1938, et du palais de Chaillot, en 1937, aux paquebots de la Compagnie générale transatlantique, après 1945), ainsi que des décors pour l'Opéra. Professeur à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de 1945 à 1962, où il forma les élèves pour le Prix de Rome, il avait été élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1946.]

■ Une des six ou sept répliques du « Baiser » de Rodin produites par le fondeur de l'artiste a été vendue le 11 novembre chez Koller, à Zurich, pour la somme de 500 000 francs suisses (environ 1,5 million de francs). Le nom du vendeur n'a pas été révélé, ni celui de l'acheteur.

## CINÉMA

### Réactions après la mort d'Abel Gance

**La mort d'Abel Gance (« le Monde » du 12 novembre) suscite les réactions de circonstance. Pourtant, cette fois, les hommages rendent un son un peu particulier, tant il paraît incroyable que notre époque n'ait pas su, n'ait pas voulu, donner à un créateur dont elle reconnaissait l'importance les moyens de travailler.**

● M. PIERRE MAUROY : « *Il avait à la fois le sens de l'épopée et le lyrisme du mythe. Il savait ressusciter, avec des images muettes et des techniques nouvelles, la beauté de l'histoire et de ses grands hommes. Alors qu'il avait tant lutté contre les guerres et qu'il avait tourné le terrible* J'accuse, *il meurt à la veille du 11 novembre, qui commémore l'armistice. L'histoire, pour son dernier rendez-vous, lui aura été fidèle.* »

● M. JACK LANG : « *Cinéaste visionnaire, il a suivi le conseil donné par Louis Delluc en 1917 et n'a jamais cessé de voir trop grand (...). A cette heure où tant d'hommes pleurent sa disparition, il ne faut pas oublier que son aventure fut le plus souvent un chemin de croix et que, sur ce long parcours, il connut surtout la misère ou l'indifférence. Que cette leçon-là ne soit pas non plus oubliée, et que ses glorificateurs d'aujourd'hui sachent donner leurs chances aux vrais talents de demain.* »

● NELLY KAPLAN : « *Je regrette essentiellement qu'on ait attendu si longtemps pour lui retrouver du talent. On l'a laissé pendant des décennies sans lui donner les moyens de s'exprimer (...). Abel Gance était un homme d'une culture absolument universelle. Rien de ce qui était humain et même surhumain ne lui était étranger. Aucun obstacle technique ne lui faisait peur, et quand il avait besoin de quelque chose pour la réalisation de ses films, et qui n'existait pas, il l'inventait.* »

■ Le Onzième Festival du film fantastique s'ouvre ce jeudi 12 novembre, au Grand Rex, par la projection du film de David Hemming « The Survivor », en présence du réalisateur et de son interprète, Robert Powell. Puis, suivra un court métrage français et un hommage à Lucio Fulci, « le Chat noir ». Jusqu'au 22 novembre, à raison de deux séances par soir, sont présentés trente-deux longs métrages, dont dix-huit en compétition (1, boulevard Poissonnière, Paris 1er).

■ Les obsèques de Jean Eustache (« le Monde » du 7 novembre) auront lieu le 13 novembre à Paris, dans la matinée, au cimetière parisien de Bagneux. Le service religieux est à 10 h. 30, à l'église Saint-Antoine (66, avenue Ledru-Rollin, 12e).

# SPECTACLES

## théâtres

**SPECTACLES NOUVEAUX**

Goldoneh, Théâtre noir (797-85-15), 20 h. 20.
Faust, Chaillot (727-81-15), 20 h.
La Duchesse d'Amalfi, Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h. 30.
Qui a peur de Virginia Woolf ? Chelles, C.A.C. (421-20-78), 20 h. 45.
Pantagruel, Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h. 30.
Job, Nanterre, Théâtre par le Bus (775-91-64), 20 h. 30.
L'absent, Marie-Stuart (508-17-80), 22 h.

### *Les salles subventionnées et municipales*

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Soirée de ballets (Auréole, Vaslaw, Esplanade).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Soirée littéraire Jouvet-Giraudoux.
Ddéon (325-70-32), 20 h. 30 : Médée.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Claude Barthélémy.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Gobineau, un écrivain maudit ; la Couleur du temps ; à 20 h. 30 : Groupe d'étude et de réalisation musicale.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h. 30 : José Alfonso ; 20 h. 30 : Peer Gynt.

### *Les autres salles*

Antoine (207-77-71), 30 h. 30 : Potiche.
Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : lo Foulon.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h. 30 : la Bête dans la jungle.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Centre d'Arts celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Pinok et Mathn.
Centre Confluence (387-67-38), 20 h. 30 : Mille et Une Nuits.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Vita e morte di Arlecchino.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques ; Grand Théâtre (589-67-57), 30 h. 20 : la Fausse Suivante.
Comédie Caumartin (742-45-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 30 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h. 30 : la Servante amoureuse ; 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Comédie de Paris (281-00-11), 30 h. : Sandwich on the blues ; 21 h. 20 : les Aventures de Georges Larrère.
Daunou (261-69-14), 21 h. : la Vie est trop courte.
Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Fausses Confidences.
Edouard-VII (742-57-49), 30 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 30 h. 20 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Montrez-vous ; 20 h. 30 : la Mouette.
Essaïon (278-46-42), salle 1, 30 h. 15 : Incendie au sous-sol ; 21 h. 30 : Attention copy-right. — Salle 2, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ? ; 22 h. : Cheese ou la vie en rond.
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-38-35), 21 h. : le Roi Gordogane.
Fontaine (874-74-40), 30 h. 30 : les Trois Jeanne ; 22 h. : la Tour de la Défense.

Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Anatole.
*Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.*
Huchette (326-38-99), 18 h. 30 : André Frère ; 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon ; 22 h. 30 : les Armes secrètes.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 30 h. 30 : Faut pas faire ça tout seul. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Don Quichotte ; 20 h. : les Amis. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Maison des Amandiers (797-19-5.), 20 h. 30 : les Pantins.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Sacrilèges.
Marigny, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-30-30), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirelia.
Montparnasse (320-30-90), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes.
Œuvre (874-46-82), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-91), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Chorimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-15), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h. : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 18 : Vinci avait raison ; 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire. — II, 23 h. 15 : le Chant du bouc.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), petite salle, 20 h. 30 : le Roi se meurt.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 35 : Si jamais je te pince...
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : Nos merveilleux amis ; Petite salle, 20 h. 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 h. : Vera Baxter.
Tristan-Bernard (822-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-00-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin (269-29-35), 20 h. 15 : A la rencontre de M. Proust ; 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I. 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. II. 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 23 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), I. 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electrochoc. — II. 20 h. 30 : D. Herczog, 21 h. 45 : Zéphir et Aquilon.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.
Fanal (233-91-17), 30 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 18 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 21 h. 30 : la Guichet.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II. 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les bl[in]is.
La Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Josy Coiffure.





## *Jeudi 12 novembre*

Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : Papy fait de la résistance.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.

### *Les music-halls*

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : Le Grand Orchestre du Splendid.
Hippodrome de Paris (287-11-64), 20 h. 30 : Barbara.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), petite salle, 20 h. 45 : D. Bailly ; 22 h. 18 : Alexandre Reverend.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Richard Bohringer.
Potinière (261-44-18), 20 h. 45 : Alex *Métayer*.
Théâtre de Ménilmontant (636-87-67), 20 h. 30 : Paris-show retro music-hall.

### *La danse*

Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Création, les dieux de l'Inde.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet Moïsseiev.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : New-York Blues.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 45 : Sangre Flamenca.
Théâtre 18 (226-47-77), 20 h. : All that love.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez Français.
Deux-Anes (306-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

### *Les comédies musicales*

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : Barbe verte.

### *Les concerts*

Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Elyséen (Mozart, Martinu, Brahms).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h. 30 : Trio Merson, Pietz Staroh (Dvorak, Schumann).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Ravel, Berlioz).
Salle Cortot, 21 h. : Trio de France (Beethoven, Ravel, Mendelssohn).
Lucernaire, 21 h. : G. Milloretti (Beethoven, Franck, Berg).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : L. Lindgren (Schubert, Debussy).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Chorale Saint-Thomas d'Aquin, ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalès, sol. A.-M. Miranda (Mozart).

### *Jazz, pop, rock, folk*

Cardinal Paf (272-54-86), 21 h. : J. Lacroix.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : S. Guérault, B. Vasseur.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h. : Tito Puente.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 : John Lee Quartet.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Songs Prepost Behop.
Elysées-Montmartre (606-38-79), 20 h. : Defunkt.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Tropique du cancer.
Jazz Unité (770-44-26), 21 h. 30 : A. Lincoln.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : G. Lefebvre et son ensemble.
New Morning (523-51-41), 21 h. : G. Surton.
Palace (246-10-87), 18 h. 30 : A. Lee.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Big Boss Band.

Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : J. Ch. Capon, R. Galiano, M. Perrin.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc.
Vieille Herbe (329-06-91), 20 h. : Goun.

### *Festivals*

**FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)**

THEATRE

Athénée, 20 h. 30 : Salto Mortale.
American Center, 21 h. : 3 + 1, Hamlet.
Ivry, Studio, 30 h. 30 : Compagnie.

LA DANSE

Centre Pompidou, 18 h. 30 : Ton Simons ; 21 h. : A. Degroat.

EXPOSITION

*Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière*, de 12 h. à 20 h. : Architecture.

**MUSIQUE CONTEMPORAINE DANS LES HAUTS-DE-SEINE (758-44-25)**

Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Ensemble d'instruments à vent de la police nationale.
Clamart, C.C. J. Arp, 21 h. : Quintette de saxophones A. Beun.

**FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (225-11-40)**

Sucy-en-Brie, église Saint-Martin, 20 h. 45 : Quatuor vocal de l'Ile-de-France (Mozart, Haydn).

### *En région parisienne*

Antony, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Athis-Mons, C.C. (938-79-78), 21 h. : Cuarteto Cedron.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 21 h. : Kevin Coyne.
Bezons, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), 21 h. : Frisch and Co.
Boulogne, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Frères Jacques.
Choisy-le-Roi, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), 21 h. : la Double Inconstance.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C (554-87-28), 21 h. : A. Balia.
Juvisy-sur-Orge, Théâtre de l'Eclipse (921-36-10), 21 h. : Portrait de l'artiste en costume de noce.
Meudon-la-Forêt, Mini-Théâtre (632-67-18), 20 h. : le Journal d'Anne Frank.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Fear and Loathing in Gotham.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Premier amour.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h. : Crime banal pour *motif de peu* d'intérêt.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 20 h. 45 : les Abysses.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h. : l'Homme de nulle part, de P. Chenal ; 19 h. : Hommage à K. Vidor : Conquering the women ; 21 h. : le Pré, de P. et V. Taviani.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h. : la Galerie des monstres, de Jaque-Catelain ; 17 h. : Rétrospective Helma Sanders : Sous les pavés, la plage ; 19 h. : la Race d'Ep, de L. Soukaz.

### *Les exclusivités*

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) sf Mar. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
L'AU DELA (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
AU-DELA DU REEL (A.) (*) (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point-Show (225-67-29) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BIDASSES AUX GRANDES MANŒUVRES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CONDORMAN (A.) (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) sous-titres anglais.
DESPERADO CITY (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Kinopanorama, 15e (306-50-30). V.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11).
GARDE A VUE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) sf mar. ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), H. Sp.
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. Sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
JULIETTE DU COTE DES HOMMES (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Studio 43, 9e (770-63-40).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.), A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
METAL HURLANT (A., v.o.), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MOI, CHRISTIANE F. (All., v.f.) (*), Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio-28, 18e (606-36-07).
NEW-YORK 1997, (A., v.f.), Marivaux, 2e (296-80-40).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
NOTRE FILLE (Fr.-Can.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).
POLYESTER (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE (Iran, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-45), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Paramount Bastille, 12e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta 20e (636-10-96).
REGARDS ET SOURIRES (Ang v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Bastille, 12e (343-79-17), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Orléans, 14e (540-45-01), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic Convention, 15e (828-20-64), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-30).
LE SANG DU FLAMBOYANT (Fr.) Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), Marignan, 8e (359-92-82), Olympic Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

# SPECTACLES

TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
TARZAN L'HOMME-SINGE (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE (It.) : v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).



UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.) : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. sp. ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

### Les grandes reprises

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BATAILLE D'ALGER (Fr., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (Chercheurs d'or) (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Images, 18e (522-47-94).
MON ONCLE (Fr.) Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (Ang., v.o.) Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
SOUPÇONS (A., v.o.) Olympic-Halles, 4e (278-34-15), Olympic, 14e (542-67-42).

STROMBOLI (It., v.o.) Action Christine bis, 6e (325-47-46), Action Lafayette, 9e (878-80-50).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE BLUES BROTHERS (A.) v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

### Les séances spéciales

AMARCORD (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). L., 20 h.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). D., 20 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11). V., S., 24 h. Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 35.
BOB ROGERS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23). S., 24 h.
BUFFET FROID (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 15.
CALIGULA (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 10.
CARRIE (A., v.o.) (**) ; Calypso, 17e (380-30-11), 0 h. 15.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). V., 20 h., S., 20 h. 30.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). V., 20 h. ; D., 14 h. 30 ; L., 17 h. 15 ; Mar., 22 heures.
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). S., D., 15 h.
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 18 h.
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA... (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 18 h. 20.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h. 40, 15 h. 30, St-Lambert, 15e (532-91-68), L., 19 h. 15 ; Mar., 19 h.
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-it., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h., S. 0 h. 25.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J. 21 h., S., 21 h. 15, L. 17 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20.
ET DIEU CREA LA FEMME (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. (sf S., D.).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44), J., S., 14 h. 15, D. 21 h.
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) : Boite Films, 17e (622-44-21), 23 h. 30.
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., V., 22 h. 30 ; L., 16 h. 30.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21), S., D., 15 h. 30.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boite à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Boite à films, 17e (622-44-21), 20 h. 10.
L'INDE FANTOME (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), Mar., 18 h. 30, 21 h.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50 ; V., 0 h. 30.
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Boite à films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 15.
LE LOCATAIRE (Fr.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), D., 21 h. 15.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 14 h., 20 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 23 h. 20.
MEDEE (It., v.o.) (*) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), S., 19 h. ; D., 21 h.
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), V., 17 h. ; D., 19 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 20 h. 30.
OUTLAND (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 10 h. 45.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), J., 22 h. 30 ; L., 22 h. 15 ; Mar., 16 h.
LE PONT DE SINGE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
REBECCA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 10.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., 15 h. ; Mar., 17 h. 30.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap. v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), J., 17 h., V., 19 h. 15, L., 21 h. 15, Mar., 14 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h., 22 h.
SHINING (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10, V., 0 h. 25 ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h. 30, 0 h. 15.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), 16 h., 22 h.
TOMMY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., 22 h. 30, S., 23 h. ; St-Lambert, 15e (532-91-68), J., 16 h. 15, Mar., 21 h.
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), V., 20 h. 30, L., 20 h. 45.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h. 15.
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), Mer., 21 h.
WOODSTOCK (A., v.o.) : Saint-Ambroise 11e (700-89-16), D., 20 h. 30.
ZORBA LE GREC (Grec, v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), D., 17 h. 30 ; L., 18 h. 15.







# RADIO-TÉLÉVISION

## Jeudi 12 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Téléfilm : Une saison dans la vie de Dostoïevski.
D'après « le Journal d'Anna Dostoïevskaïa », réal. G. Jerre. Avec M. Bozzuffi et C. Salviat.
22 h 10 Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Mythologies, l'imaginaire des peuples.
*Avec MM. Y. Bonnefoy, R. Boyer, M. Detienne, L. de Heusch et Mme N. Belmont, pour le Dictionnaire des mythologies.*
23 h 20 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'histoire en question : Qui a tué Ben Barka ?
De A. Decaux, réal. J.-C. Dudrumet.
*L'histoire de l'affaire Ben Barka, ancien président de l'Assemblée consultative marocaine, qui suscita le plus grave scandale de la Ve République.*



21 h 58 Document : André Malraux.
Le destin d'un jeune homme, de J.-M. Rouart, réal. P. Mase.
22 h 35 Magazine : Coups de théâtre.
L'actualité théâtrale, émission de G. Kahn.
23 h 30 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (hommage à Abel Gance) : Bonaparte et la Révolution (1re partie).
Film d'Abel Gance (1971). Avec A. Dieudonné, G. Mares, Koubitzky, Van Daele, A. Artaud.
*Bonaparte, lieutenant d'artillerie, est proscrit de Corse par les partisans des Anglais. A Paris, au milieu des excès de la Terreur, il devient un républicain sincère.*
22 h 30 Journal.
22 h 50 Cinéma : Bonaparte et la Révolution (2e partie).
*Après avoir fait la preuve de son génie militaire à Toulon, Bonaparte devient l'homme providentiel du Directoire. Il rencontre et épouse Joséphine de Beauharnais et devient général en chef de l'armée d'Italie.*

### FRANCE-CULTURE

20 h, Théâtre du siècle d'or espagnol : « la Dévotion à la Croix », de P. Calderon.
22 h 30, Nuits magnétiques : La dispute ; Les guérisseurs.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Orchestre national de France, dir. L. Maazel : « Rhapsodie espagnole », « la Valse », de Ravel, « Symphonie fantastique » de Berlioz ; « Madrigal », de P. Mefano.
23 h, Ouvert la nuit : Correspondances, F. Garcia-Lorca (Schoenberg, Mudarra de Narvaez, Tarrega, Debussy, Granados).

## Vendredi 13 novembre

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La contraception : le retour aux méthodes naturelles.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Education : L'hôpital aujourd'hui.
Le maniement du bras.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Yves Montand.
La solitude du chanteur de fond, accompagné du pianiste Bob Castella.
21 h 30 Théâtre : Le Loup-Garou.
(Retransmission) de Roger Vitrac. Avec R. Blanche, T. Apkine, D. Laroux... Réalisation P. Ducrest, mise en scène R. Weingarten.
*Névrose, burlesque, surréalisme boulevardier.*
23 h 45 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Jeux de dames.
15 h Série : L'Age de cristal.
Opération Judas.
15 h 50 Magazine : Quatre saisons.
16 h 50 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... un film.
Hôtel des Amériques, d'A. Téchiné.
18 h Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; les Quat'z'amis ; Tistou ; Fantôme rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les gens d'ici.*
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Non-lieu.
D'après P. Desgraupes, réalisation B. Gandillon, avec C. Denner et M. Lonsdale.
*Une adaptation de l'affaire de Bruay-en-Artois : un juge contre un notable.*
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Occupants, occupés. Avec M. Hillel (*Vie et mœurs des GI's en Europe*), B. Amouroux (*les Passions et les Haines*), H. Michel (*Paris allemand*), C. Nicoidski (*Couvre-feux*), et une interview de E. Junger (*Journal parisien*).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle film indien) : la Grande Ville.
Film indien de S. Ray (1963). Avec A. Chatterjee, M. Mukherjee, H. Banerjee, H. Chatterjee, V. Pedwood, J. Bhaduri (v.-o., sous-titrée, N. rediff.).
*L'épouse d'un modeste employé de banque de Calcutta est obligée de travailler. Sa vie s'en trouve transformée, car elle découvre l'indépendance. Problème de l'émancipation féminine dans la société indienne et mise en scène simple et rigoureuse d'un itinéraire moral. Présenté pour la deuxième fois au ciné-club d'Antenne 2, ce film important est toujours inédit en salles.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Les Wombles ; Mixmo-match ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération autonome des groupes de l'enseignement public.
19 h 10 Journal.
19 h 40 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Midi rouge, Midi bouge.
Avec des déclarations de P. Mauroy, premier ministre, et E. Cresson, ministre de l'agriculture, et la participation de MM. Vincon, directeur régional des douanes, Préau et Cortada, négociants et importateurs de vins, Courret, Maffre-Baugé, Verdale, Chayne, Amadieu, Huillet et Cases, responsables d'organisations agricoles, Tardieu et Monneil, arboriculteurs, Coordonnier et Boulet, de l'institut de la recherche agronomique de Montpellier, et le professeur Boubals.
21 h 30 Murailles de France : L'évolution des techniques. L'architecture militaire.
Vues aériennes sur les traces, les ruines qu'a laissées l'architecture militaire : ligne Maginot, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clés pour comprendre la biologie ; Kippour ou le retour sur soi des juifs d'Afrique du Nord.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le moi, l'autre et les autres. A propos de Roger Bastide ; à 8 h 32, Mouvements de l'esprit dans la langue du dix-septième siècle.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Les Bourbon-Busset, de J.-C. Varenne.
11 h 2, Les élèves de René Leibowitz : Michel Philippot.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musiques extra-européennes.
14 h, Sons : Revenir à Sao-Paulo.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Empire des nuages », de F. Nourissier.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Nigidus Figulus.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : réédition de « l'Histoire de la langue musicale » ; Feuilleton : Consolation des misères de ma vie.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : trois nouvelles de Peter Handke lues par Sami Frey.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les fibres optiques.
20 h, Relecture : Germain Nouveau, par Hubert Juin.
21 h 30, Black and Blue : Les Etats-Unis d'une côte à l'autre.
22 h 30, Nuits magnétiques : Défense et illustration de la dispute (les guérisseurs).

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Mozart, « Symphonie concertante pour violon, alto et orch. en mi bémol majeur » ; Liszt, « Quatre études d'après Paganini » ; 7 h 2, Actualité culturelle.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Darius Milhaud », œuvres de Jolas, Mefano, Amy, Milhaud.
12 h 2, Midi-deux : Magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Bonneau, Gershwin.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : Vents de France.
15 h, Points-contrepoints : Deuxième symphonie op. 40 de Prokofiev ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : Mozart, « Betulia Liberata », par les Chœurs de la radio de Berlin, dir. V. Negri.
18 h 30, Quotidien concert : Bach « Cantate B W V 131 » ; Mozart, « Messe en ut mineur », par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy.
20 h, Le royaume de la musique : œuvres de Tomasi et Honegger.
20 h 20, Concert : « Ouverture du Retour de l'étranger » ; « Concerto pour violon et orchestre », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 4 en fa mineur », de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. B. Weil, avec H. Kalafusz, violon.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, France Clidat (Liszt) ; 23 h 5, Vieilles cires : Beethoven ; 0 h 5, Jazz forum.

### TRIBUNES ET DEBATS

**JEUDI 12 NOVEMBRE**

— France-Inter consacre, à 19 h. 20, un dossier spécial à la fraude fiscale, avec la participation de *M. Laurent Fabius*, ministre du budget.

**VENDREDI 13 NOVEMBRE**

— Didier Lecat reçoit *M. Jean-Pierre Fourcade*, président du club Perspectives et réalités, sur France-Inter, à 7 h. 45.

— *Mme Indira Gandhi*, premier ministre de l'Inde, est l'invitée du journal de TF 1, à 13 heures.

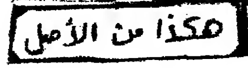
## PRÉAVIS DE GRÈVE A FR 3

Le préavis de grève qui vient d'être déposé à la fois par les syndicats S.N.R.T. (personnel technique et administratif) et S.N.J. (journalistes) pour le lundi 16 novembre — jour de la discussion du budget de la radiodiffusion à l'Assemblée nationale — traduit bien l'inquiétude des régions devant l' « état d'infériorité » dans lequel elles s'estiment placées depuis des années et la crainte que leur situation ne s'améliore pas dans l'avenir.

« *Les personnels de FR 3 ne peuvent accepter que l'on fixe des objectifs nouveaux sans concertation* », dénoncent-ils dans un communiqué. « *La faiblesse des crédits qui lui seraient attribués en 1982 va encore l'appauvrir en diminuant les moyens et en aggravant les conditions de vie et du travail des personnels.* » Selon M. Michel Barre, membre du bureau national du S.N.J. (et rédacteur en chef de FR 3 à Nancy), les crédits supplémentaires prévus « *qui sont de l'ordre de 34 à 36 millions de francs pour l'ensemble de la société, ne sont pas suffisants pour faire les cent cinquante minutes de plus par semaine qui avaient été décidés pour chaque station* ». M. Michel Barre estime qu'à l'échelon de sa station, par exemple, on pourra passer de vingt à vingt-quatre journalistes et non à trente-trois, comme il est nécessaire.

● *M. Rolf Liebermann*, ancien administrateur général de l'Opéra de Paris, a accepté la proposition de M. Pierre Desgraupes, président-directeur général d'Antenne 2 (*le Monde* du 1er octobre) : il sera un de ses conseillers pour la musique.

● *Les émissions de Radio-Sud* n'ont pas repris le 11 novembre, comme il était initialement prévu (*le Monde* du 12 novembre). Télédiffusion de France (T.D.F.) attend en effet l'autorisation des autorités de tutelle avant de mettre à la disposition de la station l'émetteur de Muret (Haute-Garonne). Selon Sud-Radio, d'autre part, les émissions reprendraient sans publicité jusqu'à l'achèvement du nouvel émetteur qui devrait être construit en Espagne.






# RADIO-TÉLÉVISION

## Les radios libres entrent dans la légalité

Les radios libres, qu'au ministère de la communication on préfère appeler « *privées* » et que le rapport Moinot suggère d'appeler « *radios locales privées* », sont entrées dans la légalité par la loi du 9 novembre 1981 (publiée dans le *J.O.* du 10 novembre) portant dérogation au monopole d'État de la radiodiffusion.

Rappelons que le Conseil constitutionnel avait estimé que cette loi était conforme à la Constitution, sauf pour ce qui concerne les territoires d'outre-mer (*le Monde* du 3 novembre).

D'autre part, la loi sur la réforme de l'audiovisuel qui devrait être soumise à l'Assemblée nationale au printemps 1982, pourrait revenir sur certaines dispositions de ce texte.

Il y a cependant peu d'espoir tées de la loi du 9 novembre : celle qui interdit à ces radios d'avoir recours à la publicité pour assurer leur *financement*. Sur ce point, le monopole d'État reste bien protégé, comme le monopole de fait des radios périphériques.

F. E.

## Les principales dispositions de la loi

Des dérogations au monopole peuvent être « *accordées à des associations déclarées selon la loi du 1er juillet 1901* » (associations à but non lucratif (1) pour la diffusion de programmes de radio en modulation de fréquence. « *Les dérogations sont précaires et révocables.* »

« (...) *Une même association ne peut être titulaire de plus d'une dérogation. Une même personne physique ou morale de droit privé ne peut, directement ou indirectement, ni exercer des fonctions de direction, de gestion ou de conseil dans plus d'une association titulaire d'une dérogation, ni participer au financement de plus d'une association titulaire d'une dérogation, cette participation ne pouvant excéder le quart des charges de création et de fonctionnement de la station de radiodiffusion.*

» *Les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent contribuer, directement ou indirectement, aux charges de création et de fonctionnement d'une ou plusieurs stations de radiodiffusion autorisées au titre du présent article, sans que le total de leurs contributions à une même station puisse excéder le quart de ces charges.* » (Art. 3-1.)

« (...) *La zone de couverture théorique est déterminée compte tenu des caractéristiques géographiques, démographiques, économiques et culturelles locales.*

» *La distance entre le point d'émission et le point le plus éloigné de ladite zone ne doit pas dépasser 30 kilomètres sauf dans les territoires d'outre-mer où un décret en Conseil d'État pourra fixer une distance supérieure.* » (Art. 3-2.)

« *La décision relative à l'octroi, au renouvellement, au refus ou à la révocation de toutes dérogations est motivée et prise après avis d'une commission dont les membres sont nommés par décret.*

» *Cette commission peut formuler son avis sur la base d'un rapport établi par des experts délégués par elle à cet effet dans chacune des régions* (...).

» *Cette commission comprend vingt et un membres* (2). » (Art. 3-3.)

« *Les dérogations sont accordées en tenant compte, notamment, des contraintes de la planification des fréquences* (...). »

« *Les dérogations au monopole et le partage des fréquences qui en résulte doivent, dans chaque zone considérée, assurer l'expression libre et pluraliste des idées et des courants d'opinion* (...). » (Art. 3-4.)

« *La dérogation est assortie d'un cahier des charges fixant notamment les caractéristiques techniques des émissions, leur objet principal, la durée minimale hebdomadaire du programme propre, ainsi que les règles applicables à la collecte, à la comptabilisation et au contrôle des ressources.*

» *La collecte des ressources publicitaires et la diffusion de messages publicitaires sont interdites.* » (Art. 3-6.)

« *Les émissions sont diffusées sous le contrôle technique de l'établissement public de diffusion (T.D.F.)* (...).

« *Lorsque l'émetteur est d'une puissance supérieure à une valeur déterminée par décret et sur proposition de la commission instituée à l'article 3-3 ou lorsque le titulaire le demande* (3), *la diffusion est faite par l'établissement public de diffusion, moyennant une rémunération fixée d'un commun accord entre l'établissement précité et le titulaire de la dérogation. En cas de désaccord, celle-ci est arrêtée par le premier ministre ou le ministre délégué par lui à cet effet, après avis de la commission précitée.* » (Art. 3-7.)

« *Toute personne qui, en violation du monopole prévu par la présente loi, aura diffusé une émission de radiodiffusion ou de télévision sera punie d'une amende de 4 000 F à 500 000 F.*

» *Dans le cas de récidive, ou dans le cas où l'émission irrégulière aura perturbé des émissions ou liaisons hertziennes d'un service public, l'auteur de l'infraction pourra être en outre puni d'un emprisonnement d'une durée maximum de trois mois ; en cas de condamnation, le tribunal pourra prononcer la confiscation des installations et appareils.* » (Art. 33 bis.)

(1) Ou à des associations à but non lucratif régies par la loi locale dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

(2) Un membre du Conseil d'État qui en assure la présidence ;
Deux députés et deux sénateurs, désignés par leur assemblée respective ;
Trois représentants des organisations professionnelles de la presse écrite ;
Cinq représentants des demandeurs et titulaires de dérogations ;
Trois représentants de l'État ;
Un représentant de l'établissement public de diffusion ;
Un représentant de la société nationale de radiodiffusion ;
Trois représentants d'associations culturelles et d'éducation populaire.

(3) Ce point explique « rétroactivement » la diffusion par T.D.F. d'une radio à Sevran (Seine-et-Marne) dont les émissions étaient temporaires (du 22 octobre au 6 novembre). Cette diffusion par T.D.F. avait suscité des réactions diverses et une question écrite à l'Assemblée nationale.





# CARNET

### Naissances

— John BURLEY, Françoise, née Michaud, et Natasha, ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie-Karen,

le 7 juillet 1981.
78 Mac Dougal Street
New-York N.Y. 10012.

### Décès

— M. Albert Amar,
M. et Mme David Amar,
M. et Mme Daniel Amar,
Mme Annie-Claude Amar Cohen et ses enfants,
Mme Josabeth Amar Alm et ses enfants,
M. Raphaël Cohen,
M. Pierre Alm,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anne AMAR,
née Médina,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu, le jeudi 12 novembre 1981, à Casablanca.
Villa « L'ensoleillée »,
avenue Kalide Ibnou Loualid,
Casablanca Anfa.

« *Et lorsque les jours de son ministère furent achevés, il s'en alla dans sa maison.* »
(Saint Luc, chap. I.)

— Mme François Bourgin,
Jean-Pierre, Myriam et Joëlle Bourgin,
Marie-Françoise Bourgin,
Foulques et Matthias de Jouvenel,
Dominique, Germain, Adeline et Marie-Pierre Ferec,
Marie-Aude, Bertrand, Matthieu et Julie-Aude Combeau,
Olivier-Georges Bourgin,
Mme Georges Bourgin,
M. et Mme Albert Daujat, leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Bourgin, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lefèvre, Maurice, Chaudié, Lubin, Antin, Javillier, Goby,
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-cinq ans, de

François BOURGIN,
préfet hors cadre,
inspecteur général
de l'environnement,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
valeur militaire 1961,

survenu, le 10 novembre 1981, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Le service religieux sera célébré, le vendredi 13 novembre à 16 heures, en l'église de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.
Les Peupliers
rue de Beaulieu,
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

[Né en 1916, entré dans le corps préfectoral en 1943, François Bourgin a été, en 1947, attaché au cabinet de Jules Moch, ministre de l'intérieur dans les gouvernements Queuille et Bidault. Il occupe divers postes, notamment ceux de directeur adjoint du cabinet du préfet de police, en janvier 1958, puis de sous-préfet de Bougie (Algérie), en août. A partir de 1967, il a été successivement préfet de la Mayenne, de la Corse, du Val-d'Oise, du Finistère. François Bourgin avait été placé en position hors cadre en 1978, après une visite de M. Barre en mars, après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz », visite au cours de laquelle le premier ministre avait été bousculé et chahuté par les manifestants. En 1979, il avait été nommé chargé d'inspection générale au ministère de l'environnement et du cadre de vie et, en 1980, président de l'Agence financière de bassin Adour-Garonne.]

— M. et Mme Michel Drucker,
Mlle Josabeth Drucker,
M. et Mme Jean-François Drucker et leurs enfants,
Mlles Marianne et Marie Drucker,
Ainsi que toute sa famille de l'île Maurice,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mlle Monique DRUCKER,

endormie dans la paix du Seigneur, à Compiègne, le 8 novembre.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à l'église de la Madeleine, sa paroisse, au début de décembre, à une date qui sera annoncée suffisamment à l'avance.

— Les « Cahiers du cinéma » ont le regret de faire part du décès de leur ami

Jean EUSTACHE,

survenu le 5 novembre 1981, et s'associent à la douleur de Patrick et Boris Eustache, ses enfants, de la famille de Jean Eustache et de ses nombreux amis.
9, passage de la Boule-Blanche,
75012 Paris.
[*Le Monde* du 7 novembre.]

— Oran, Paris,
Mme Pierre Lebhar, née Madeleine Thoreux, son épouse,
M. et Mme Ugo Boccara et leur fille,
M. et Mme Michel Bénot et leurs filles,
M. et Mme Claude Goudou et leur fils,
Ses neveux,
Ainsi que ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LEBHAR,

survenu le 7 novembre 1981.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 10 novembre, au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité.
29, rue des Boulets,
75011 Paris.

— Anne-Marie Marpeau et ses enfants, Pascal, Anne-Emmanuelle et Paule-Marie, ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur époux et père,

Yann MARPEAU,

survenu, le 29 octobre 1981, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Porstarz en Primelin (29).

En communion avec Yann, vous pouvez adresser vos dons à Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.
26, avenue des Grillons,
44700 Orvault.

— Mme Renée Rodière, son épouse,
Claude et Guy Lambrechts,
Françoise et Claude Bataillon,
Michèle Rodière-Nicolini,
Suzanne et Pierre Colboc,
Pierre et Marie-Jeanne Rodière,
Catherine Rodière et Werner Rein, ses enfants,
Rémy Lambrechts,
Gilles, Sparta, Cécile, Thomas, Marie Bataillon,
Juliette, Curtis, Jean, Fabrice Nicolini,
Simon, Gervanne Colboc,
Emilie, Elia Rodière, ses petits-enfants,
Sonia Bataillon, son arrière-petite-fille,
ont la très grande tristesse de faire part de la mort de

M. René RODIÈRE,
professeur émérite à l'université de Paris-II,
président du Centre français de droit comparé,
doyen de la Faculté internationale de droit comparé,
président honoraire de l'Association française de droit maritime,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,

survenue, le 8 novembre 1981, dans sa soixante-quinzième année, à Paris.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au temple de Meudon.

« *Oh Dieu, tu connais ma folie, et mes fautes ne te sont point cachées.* »
Psaume 69 VI-V.

29, bd Verd-de-Saint-Julien,
92190 Meudon.

[Né le 18 août 1907 à Alger, René Rodière, agrégé des facultés de droit avait enseigné, de 1937 à 1944, à la faculté de droit d'Alger, où il avait commencé ses études supérieures avant d'obtenir à Paris, en 1931, son diplôme de doctorat. De 1944 à 1950, il est secrétaire général adjoint, puis secrétaire général, du gouvernement tunisien. Après avoir occupé un poste de conseiller de l'UNESCO à Beyrouth, en 1951 et en 1952, il revient enseigner à la faculté de droit d'Alger, dont il est doyen en 1954 et qu'il quitte, cette année-là, pour devenir professeur à la faculté de droit de Paris, où il restera jusqu'en 1979. En 1959, il avait pris la direction de l'Institut de droit comparé de Paris. Depuis 1960, il était doyen de la Faculté internationale de droit comparé et, depuis septembre dernier, président de Centre français de droit comparé. René Rodière était spécialiste du droit des transports. Il avait, notamment, écrit un « Traité général de droit maritime » (1961).]

— Le Centre français de droit comparé a la profonde tristesse d'annoncer le décès de son président,

M. René RODIÈRE,
professeur émérite à l'université de Paris-II,
doyen de la Faculté internationale de droit comparé,

survenu le 8 novembre 1981.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le jeudi 12 novembre 1981, au temple protestant de Meudon.

### Remerciements

— Bernard Domat,
Ses enfants et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus lors lors du décès de

Mme Bernard DOMAT,

remercient vivement tous ceux qui se sont associés à leur grande douleur.
41, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.

### Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Louis CORD,

une pieuse pensée est demandée, en union avec les messes célébrées à son intention.

### Messes anniversaires

— Pour le centenaire de la naissance de

JEAN XXIII,

une messe sera célébrée, le dimanche 22 novembre à 11 heures, à l'église Saint-Louis des Invalides par S.E. Monseigneur Felici, nonce apostolique en France.

### Avis de messes

— Une messe sera célébrée, le mercredi 18 novembre à 18 heures, en la *chapelle Saint-Joseph des Carmes*, 70, rue de Vaugirard, Paris (6e), à l'intention de

M. Jean DESCOLA,
directeur du Centre ibéro-américain d'études et de recherches.

# LÉGION D'HONNEUR

### DÉFENSE

Par décret publié au *Journal officiel* du 6 novembre 1981.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Ernest Armengaud, Lucien Blanchard, Pierre Boulandet, Lucien Briolay, Jean Duthel, Dalmazzo Dutto, Gaston Duval, Pierre Gaillard, Raymond Laporte, Emile Noble, Gustave Pionnier, Henri Rousseau, Aimé Soulat, Octave Nantier, Emile Roux, Maurice Thomas, Jude Adiba, Henri Adnux, Jean Alnardi, Jean-Baptiste Alajouanine, Paul Amalric, Louis André, Raymond Andrieu, Alfred Antoine, Georges Antoine, Henri Auber, Paul Aubry, Eugène Audemard, Lucien Auger, Jean-Marie Auroussean, Lucien Bachotet, Paul Bador, Laurent Bailly, Arthur Balard, Raymond Barbé, Henri Barbotte, Jean Barbut, Maurice Bardin, Francis Barras, Annet Barrier, Adolphe Barry (de), Fernand Bau, Eugène Baud, Georges Baudoin, Paul Baumann, Eugène Bélard, Léon Belleret, Pierre Belon, Maurice Belot, Henri Bercier, Pierre Berjaud.

MM. André Bernard, Charles Bernhordt, Raoul Berthy, Etienne Bertin, Félix Bertin, Robert Besombes, Marie Besson, Jean Beyron, Charles Bezin, Paul Billard, Gaston Billaud, Raymond Billiault, Auguste Blanchard, Henri Blanchet, Pierre Boche, Aristide Bochot, Gustave Bodeau, René Bodez, André Boisson, Jacques Bonneton, Achille Bonneville, Georges Boutemps, Louis Bontus, Jean-Baptiste Bordas, Prosper Bouler, Augustin Bourelli, Aimé Bourgue, Arthur Boutry, François Bouvet, Henri Bouvet, Louis Bouveyron, Georges Branchu, Félix Breult, Gaëtan Brayet, Jean Brettes, Paul Breyton, Ludovic Briand, Joseph Brière, Yvan Briot.

MM. Henri Brouet, Julien Brun, Léon Brun, Jean-Marie Brunet, Isidore Brutsaert, Emile Bruwaert, Sylvain Brye, Victorin Buet, Marius Buissonnier, Robert Burette, Louis Cachelet, Emile Canillot, Pierre Cappe, Pierre Capus, François Caquet, Hippolyte Carayon, Pierre Cardon, Charles Carpentier Maurice Carrier, Marcel Cartier, Albert Castaing, Raoul Castelot, Marcel Cattin-Vidal, Charles Cauchis, Georges Cauchoix, Isidore Cazes, Pierre Ceinturier, Jean Chaboud, Constant Chantereau, Raymond Chardin, Henri Chardot, Jules Chauvaud, Léon Chemin, Benoît Chenaud, Adrien Chêne, Edmond Cheuet, Henri Chesnais, Augustin Chevalier, Jules Choplin, Charles Christ, Claude Clerc-Renaud, Joseph Cloarec, Vincent Cœur, André Colle, Lucien Collinet, Edouard Colombain, Camille Cornevin, Jules Cornille, Alexandre Cornuault, Marcel Cothinaud, Julien Coulange, André Coulon, Antoine Counilh, Pascal Courdil, Louis Cros, Gratien Curutchet.

MM. Pierre Dabancourt, Alexandre Daguet, Louis Daire, Marcel Daumas, Pierre Davenza, Alphonse David-Raison, Jules Dehroucker, Jean-Baptiste Deflassieux, Kléber Defontaine, Lucien Defrocourt, Edouard Delcambre, Gustave Delefosse, Etienne Delrieu, Louis Deschamps, Louis Deschiseaux, Emile Desplaces, Louis Desvaux, Georges Deville, René Dhuisme, Emile Diart, Nestor Dival, Jacques Diez, Marie Dojé, Lucien Doornick, Joseph Dournel, Claude Dubois, Emile Dubray, Charles Dumay, Edmond Dumazedier, Jacques Dumont, Georges Dupire, Pierre Duprat, Henri Durand, René Durvie.

MM. Basile Espinasse, Louis Excoffier, Fernand Facon, François Faret, Marcel Faup-Mandrat, François Fauvaud, Francisque Favre, Henri Fayolle, Arsène Ferre, André Feugray, Louis Filiaud, Louis Finck, Joseph Forestier, Eugène Fouquet, Emilien Foussat, Léandre Franchéteau, Hippolyte Frognet, René Gaillot, Ernest Gallard, Marcel Gallard, Emile Gandiot, Louis Gaonach, Jean Garbaye, René Gargarit, André Garnier, Pierre Gastaud, Jean-François Gateau.

MM. François Gaudy, Pierre Gaullon, Elie Gavalda, Louis Gavard-Molliard, Henri Gelé, Clément Gensous, Louis Girardeau, Joseph Giraud, Arthur Godard, Maurice Goguery, Alphonse Goichon, Laurent Gonon, Pierre Gorand, Louis Gourdon, René Gouvaté, Louis Grappe, Jean-Louis Gréciet, Emile Griffoul, Nicolas Grillon, Eugène Grivault, Anatole Grosgeorge, Henry Grosselet, Joseph Grual, Vincent Guenec, Victor Guezennec, Emile Guigues, Eugène Guilbert, Joseph Guillermin, Eugène Guy, Georges Hammond, Emile Harny, Félix Hatiez, Robert Henin, Ferdinand Henry, Georges Hérard, Fernand Hérét, Henri Heute, Albert Hobreaux, Louis Hoste, Fidèle Jacquesson, Camille Jacquot, François Javalaud, Etienne Jeantet, Noël Jollivet, Jean Joseph, Ferdinand Jouhannet, Auguste Joulin, Léon Juste, Yves Kéryvel, Marcel Klein, Jean Labeyrie, Léon Lacassagne, Etienne Lachèvre, Camille Lacroix, Paul Lacroix, Claude Lafay, Antoine Lagarde, Louis Lalouet, Maurice Lamaison, Emile Langellier, Jean-Louis Laporte, Louis Lardreau, Marc Laroche, Henri Laroue, Jean Larroque, Jean Lassale, Gabriel Latil, Marcel Laure, Marie Laurans, Alfred Laurent, Camille Laurent, Léon Laurent, Louis Laurent, Yvon Le Corre, Oscar Lefebvre, Eugène Lejeune, André Lemaître, Joseph Lemarié, Florentin Lemonnier, Robert Lemonnier.

MM. Jules Léonelli, Georges Leroux, Yves Le Roux, Don Lescht, René Lévy, Eugène Livache, Albert Louis, Emile Lucet, Louis Lulé, Louis Luxer, Jean Madelmont, Hippolyte Maeght, Etienne Maherou, Eloi Mahuet, Amédée Maillard, Maurice Maillard, Alexandre Maillols, Fernand Mailliot, Emile Mangel, Gabriel Manière, Xavier Maret, René Mariat, Jean Maridet, Valentin Marnat, Duchal Marot, Eugène Martin, Louis Martin, Louis Martin, Louis Massonnet, Paul Mathieu, Alphonse Maugard, Ange Medard, Félix Meignant, Guy Mercier, Félix Merle, Gustave Mespièdé, Georges Métivier, Félix Mayzonnet, André Michel, Hector Michel, Pierre Michel, Jules Magnard, Gabriel Mongeais, Emile Mongeannet, Louis de Gonzague Monségur, Charles Moreau, André Morechand, Léon Moriceau, Antonin Morin, Henri Morin, Arsène Mouche, Adelin Moulis, Emile Mouret, Paul Mouty, Georges Moyse-Bretou, David Mugnier, Philibert Mulnet, Philoxime Naveaux, Baptiste Neau, Joseph Nedey, Marius Nemro..., Pierre Nicklès, Alcide Nicolas, Bernard Noguès, Firmin Noiraud, Antonin Nougier, Antoine Ottavi, Emile Oudot, Jules Pagel, Paul Paris, Fernand Parotin, Henri Payelle, Louis Pelissier, Lévy Pellegrin, Adolphe Penin, Alfred Perdrigé, Henri Parge.

MM. Clément Perrat, Benjamin Perraud, Henri Petit, Joseph Petit, Marcel Petit, Viliam Petit, Maurice Peurey, Joseph Peyrat, Jean Peyriga, Pierre Philippe, Adrien Piedvache, Gaston Pigot, Ernest Pillet, Maurice Pillon, Léon Pinson, Henri Piquet, André Pitois, Jean Planell, Barthélémy Plantade, Léon Plumet, Auguste Pogliano, Edmond Poisbland, Louis Poisvert, Claudius Poizat, Marius Prat, Adolphe Prunier, Marcel Prunier, Jean Pusch, Joseph Quéméner Eugène Quennessen, Eugène Rabouan Alfred Rampon, Joseph Raspail, Emile Rebillon, Charles Remay, Eugène Renaudet, Charles Renivedeaud, Barthélémy Ribaut, François Ribouchon, Gustave Richaud, Jean Rigaudie, Jean Rinsau, Victor Riquier, Arsène Rivaud, Henri Robert, Charles Rollin, Louis Rollot, Gilbert Romaillat, Jules Romary, Benjamin Rossignol, Raoul Rousselle, François Roy, Paul Roy, Georges Saintpaul, Joseph Salissard, Georges Saulnier, Louis Sautois, René Segault, Marcel Segeral, Albert Séguinot, Emile Seiller, Camille Selve, Firmin Sergeant, Louis Seron, Ernest Sesquières, Jean-Marie Séverac, Alfred Siégel, Ernest Silve, Joseph Solana, Jacques Soulé, Joseph Soulé, Julien Souloy, Henri Suchel, Paul Sugier, Exil Suire, René Tafforeau, François Tauzias, Victor Teilhol, Benoît Teissèdre.

MM. Georges Thébault, Fernand Thévenet, Georges Thévenot, Henri Thiebault, Emile Thiébaut, Théodore Thierson, Aimé Thomas, Pierre Thomas, Alfred Tinchant, Emile Tissier, Léonard-Henri Tournieroux, Edmond Trolliet, André Truch, Achille Tyssère, Firmin Vaire, Eugène Val, Fernand Vallée, Charles Vallois, Robert Vanhesscha, Auguste Vannier, Pierre Vaslin, Auguste Venessy, Louis Verdun, Emile Vidal, Marius Vidal, Michel Vidal, Louis Vieillard, Elie Vierfond, Marcel Vignolles, Emile Vilaine, Alphonse Villard, Théodore Villebonnet, Pierre Viodé, Marcel Virard, Marius Viste, Emile Willaume, Eugène Wexler, André Yvon.

MM. Charles Albertelli, Auguste Balestra, Théophile Boneventure, Louis Bonjour, Diulio Cosentino, Maurice Nathan, Jean Paul, François Abaccuccio, Fernand Adet, Lucien Aigner, Clément Alaphilippe, Jacques Albertini, André Alexandre, Sylvain Allard, Isaac Amselliam, André Vitalis, Armand Andrieu, François Andrieu, Alexandre Anquetil, Léopold Arnaud, Joseph Astruc, Marcel Aubaud, Marcel Aubry, Eugène Audoin, Louis Aufrère, Victor Augé.

MM. Joseph Aumaitre, Roger Avenel, Roger Bafoil, Maurice Baillon, Charles Baigalier, Auguste Ballet, Charles Barbe, Eugène Barbeau, Marcel Barbier, Jean Barbot, Louis Bastiat, Bernard Battu, Louis Baud, Marcellin Baud, Oscar Baudevin, Abel Bauer, Jean Banjat, Léon Bausch, Marcel Bazelaire, Georges Beaurepère, René Beaussonnier, Marcel Beautier, Louis Beauviel, Gabriel Bébien, Paul Bechet, Maurice Bellaize, René Belorgeot, Samuel Benayoun, Lié Bennet, Auguste Benoist, Ernest Benoist, André Bergen, Pierre Bergeret, Abel Bergine, Jean Bergot, Alphonse Bernard, Camille Bernard, François Bernard.

MM. Jules Bernardini, Claude Berry, Alphonse Berthaux, Auguste Berthier, Joseph Berthomieu, Victor Bertout, Louis Bertoux, Félix Besançon, René Beugnot, Benjamin Bial de Bellerade, Louis Bigot, Albert Bischoff, Maximilien Blache, Hilarion Blanchard, Jean-Marie Blanchard, Joseph Blin, François Bodin, Louis Boishardy, Gaston Boisson, Henri Bonenfant, Julien Bonmarchand, Jean Bonnafous, Léopold Bonnay, Antoine Bonnet, Joseph Bordatto, François Bordier, Jean Borri, Jean Borrion, Jean Bosc, Jean Bosmel, Lucien Boubien, Georges Bouchard, André Boucher, Marcel Boucher, Jean Bouchiat.

MM. Fernand Boudeuit, Georges Boudin, Henri Bougard, Raymond Boulanger, Arthur Boulen, Jean-Marie Boulet, Jean-Pierre Boulitreau, Pierre Boulmier, Joseph Bouniot, Eusice Bouquin, Auguste Bourdelais, Joseph Bourgeois, Edmond Bourru, Michel Bourvie, Louis Boutarie, Marcel Bouverat, Charles Bouvier, Edmond Bouvier, René Boyer, Pierre Bozec, Jean Brassac, Léon Breteau, Gustave Brethenoux, Désiré Brethereau, Albert Bretonniere, Lucien Briatte, Lucien Brimaud, Eugène Brion, Emile Brisavoine, Gaston Brodin, Romain Bruandet, Eugène Bruel, André Brun, Louis Bruneau, Francis Brunel, Sylvain Bruron, Georges Bry, Albert Bryzselbout.

MM. Robert Buet, Pierre Buge, Louis Buhot, Fernand Bullier, Henri Burgat, Edmond Bussières, Pierre Cabaud, Paul Cacheux, Louis Cadic, Marcel Cahn, Jean-Marie Calastreng, Marc Cailliérez, Louis Calvet, François Cambon, Victor Cancel, Antoine Canestrier, Marceau Cantreul, Camille Carbonneau, Sylvain Carcenac, Joseph Carcopino, Désiré Cardinal, Stanislas Caridroit, Paul Cariven, Jules Caniard, André Carlen, Henri Carrié, Xavier Carrier, Jean Carrot, Jean Cassou, Henri Castets, Jean Castets, Aimé Catala, Lucien Cathala, Henri Cavallié, Ephrem Cayré, Alphonse Cazaux, Pierre Ceccaldi, Albert Cervino, Marcel Chabert.

MM. Gabriel Chaleil, Paul Challier, Eugène Chamaillard, Gabriel Chamayou, Joseph Chambet, Pierre Chambineud, René Champaux, Jean-Baptiste Champommier, René Chanay, Louis Chanoix, Irénée Chantalou, Guillaume Chanteloube, Eugène Chaotelove, André Chantemesse, Louis Chanut, Arcade Chapdelaine, Félix Chardon, Roger Charlot, Jean Chartier, René Chartier, Marcel Chartoire, Lucien Chatain, Gustave Chaudeau, André Chauffour, Jean-Louis Chavanne, Joseph Chavant, Pierre Chérier, Eugène Cherpi, Jean Chevalier, Constant Chevallier, Charles Chevanne, Kléber Chevrin, Gilbert Chignol, Félix Chirouze, Pol Choix, Georges Chouraqui, François Christin, dit Grumel.

(*A suivre.*)

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,46 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS

### ingénieur métallurgiste

**GRAND GROUPE ELECTROMECANIQUE FRANÇAIS**

recherche pour proche Banlieue Nord Paris
INGENIEUR METALLURGISTE

« De formation Grandes Ecoles ou universitaire (doctorat 3e cycle), le candidat est âgé de plus de 30 ans. Il lit, parle et écrit l'anglais.

De niveau IIIA ou IIIB il doit avoir notamment grande compétence :

- dans le choix des matériaux selon les impératifs de construction des machines.
- dans l'approvisionnement de pièces de forge, de fonderie et de "semi-produits".
- en soudage.

Il est responsable de l'approbation des procédures concernant tant les procédés spéciaux que les spécifications générales des contrôles non-destructifs.
Il s'assure de la formation et de la qualification des personnels de contrôle.

Déplacements de courte durée en Europe essentiellement.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 4990-M à Mamrégies qui transmettra. Discrétion assurée. »

Mamrègies
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

### Responsable des ventes
### France et exportation

**IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL**
recherche pour son secteur produits en aciers inoxydables le **promoteur** de sa gamme et l'**animateur** de son reseau de ventes en France et à l'étranger.
Au-delà du dynamisme, du goût pour les voyages, de la pratique courante de l'anglais et si possible de l'allemand, les "armes" suivantes permettront d'atteindre les objectifs de la fonction :

- formation supérieure,
- expérience confirmée de la vente de produits standard,
- capacité éprouvée d'animation d'agences stockistes en France et à l'étranger.

**Poste à Paris.**
**Ordre de grandeur de rémunération :**
**170.000 F +**

**Ecrire sous réf. WD 195 AM**

4, rue Massenet 75016 Paris — efap

### Carrières Industrielles
# JEUNES INGENIEURS de PRODUCTION

Plus une industrie est exigeante (feu continu, installations complexes, technologies modernes...), plus les hommes qui produisent doivent être performants. Cette Division (8 usines - 7 500 personnes en France), de l'un des premiers groupes industriels français, attache une importance primordiale au recrutement de ses ingénieurs. De la qualité de ceux-ci dépendent les performances à venir. Pour renforcer ses structures de production, elle crée trois nouveaux postes pour des hommes désireux de réaliser une partie de leur carrière en production.

Après une période de formation aux techniques spécifiques (verre creux) dans des fonctions déjà opérationnelles, ces ingénieurs évoluent rapidement dans une unité industrielle pour y prendre des responsabilités (humaines - techniques - économiques) plus larges.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes ingénieurs ayant acquis impérativement une courte expérience (2-3 ans) en fabrication. Ils veulent maintenant aller plus loin. Mobiles et disponibles, leur carrière les amènera à occuper des fonctions dans différentes usines réparties sur tout le territoire national.

*Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 42122 à*

**EGOR INDUSTRIE**
*8 rue de Berri 75008 Paris*

media-system

egor — PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

---

BANQUE PARIS 8ème
recherche pour son Service BOURSE

### un cadre confirmé
(No 1)

Diplômé d'études supérieures, de CULTURE ANGLO-SAXONNE et ayant déjà une première expérience de Bourse hors de France.

Il sera chargé de l'assistance et du développement de la clientèle étrangère.

### un jeune cadre
(No 2)

Diplômé d'études supérieures commerciales, parlant COURAMMENT l'anglais et ayant déjà une première expérience dans les domaines financier ou boursier. Il sera chargé des opérations de bourse et d'arbitrage à Paris.

Ces 2 Postes comportent des possibilités d'évolution.

Adresser C.V., photo, salaire actuel et prétentions en précisant le No du poste choisi (1 ou 2), sous référence 14.220 à CONTESSE et Cie
20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Université de Paris XI
I.U.T. de Sceaux
Le département GEA 2 recherche pour des T.D. en 1re année
UN SPÉCIALISTE DE L'INFORMATIQUE de GESTION
Tél. 660-06-83 (poste 66).

---

Organisme intercommunal recherche
RESPONSABLE GESTION ET SOCIO-ÉDUCATIF
Expérience
rens. : 16 (75) 69-42-70.

---

Agence de voyages PARIS CENTRE recherche

**H. ou F.**

EXPÉRIMENTÉ
pour devenir adjoint du chef d'agence et participer au développement de l'affaire.
Écrire avec C.V., photo et prét. sous le nº T 030243 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

---

**COMPTABLE**

Jeune et dynamique, 2 ans d'expérience P.M.E., libre immédiatement pour comptabilité générale. Organisme artistique situé Paris-14e, anglais souhaitable. T. 633-51-26 pr R.-VS.

---

La M.J.C. des Ulis recrute
un Animateur permanent à plein temps. Diffusion culturelle (recherche et organisation d'activités culturelles : musique, théâtre, expositions., etc.)
Participation technique aux relations extérieures (Publicité...). Connaissance Sérigraphie offset appréciée. Cadre d'un travail d'équipe incluant des bénévoles. Env. C.V. avant le 24/11/1981
M.J.C. des Ulis
24, rue de Courdimanche, 91940 LES ULIS - 907-48-04.

---

*Pour renforcer ses équipes techniques Notre Société, spécialisée dans l'étude, le développement et la fabrication de produits de haute technicité, recrute*

**Plusieurs**
### INGÉNIEURS I et II

Diplômés Grande Ecole exclusivement, de formation mécanique, électronique et physique électronique (ENSAM, ENST, ESE, ENSI, ISEP).
Intéressés par des postes d'avenir permettant une évolution de carrière.
Orientation en fonction des aspirations personnelles. Formation assurée par l'entreprise.
Lieu de travail : PARIS SUD
Adr. C.V., photo (retournée) à nº 14.597 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

---

**SOCIÉTÉ INTERNATIONALE**
spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel de pesage propose à un

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

de créer pour sa filiale française, le poste de

**RESPONSABLE INDUSTRIALISATION ET MÉTHODES**

Il se verra confier la mise en place totale du service et devra immédiatement prendre en charge :

1. L'organisation et la mise en œuvre des procédures nécessaires.
2. L'amélioration des produits existants.
3. L'industrialisation des produits nouveaux dès leur conception, cela en étroite collaboration avec les services de production et d'études.

Ce poste s'adresse à un candidat ayant acquis une expérience d'au moins 4 à 5 ans dans un service industrialisation d'une entreprise de fabrication de matériel électronique en moyenne série.
La connaissance de la langue anglaise serait appréciée.
Lieu de travail : Banlieue Est 94.

Adressez votre C.V. détaillé sous référence 7.473 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

---

## information divers

Emplois et carrières de la fonction publique
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## occasions

**MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE**
76 F. TTC - Tél. : 669-81-12.

## propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

## capitaux propositions commerciales

**SOCIÉTÉ SUISSE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE**
cherche
**DISTRIBUTEUR**
régional ou national pour ses cours de langues
Nous cherchons organisation ou personnalité ayant compétence et expér. pour la mise en place d'un réseau de vente national. Nous accueillerons toute proposition, même de Sociétés ou personnes travaillant déjà dans la vente par correspondance ou par démarchage.
Très bonne rémunération assurée par la vente de produits de haute qualité, déjà très connus.
Écrire à :
Sté Privée de Participations
Case Postale 154
1211 - GENÈVE 2

---

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
LOYER 150 à 300 F./MOIS
TÉLEX, SECRÉTARIAT
SERVICES SÉRIEUX
**AGÉCO 294-95-28**
R.C. PARIS 316.127.080.

---

Dans grande ville de Province 100 KM PARIS, à vendre SIÈGE SOCIAL DE SOCIÉTÉ : bureaux 378 m² environ avec terrains 7.450 m², possibilité 22.700 m². Vente en participat. S.C.I. en cours de formation. PARTS à partir de 100.000 F. RAPPORT 12 % indexé.
Écrire sous le nº 030155 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## travaux à façon

Entreprise. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 883-30-02.

## traduction demande

Traductrice diplômée université française, anglais, français, allemand, expérience littéraire technique cherche à élargir activités dans ce domaine. Téléph. : 226-58-50 le matin.

## automobiles

## ventes

**de 8 à 11 C.V.**

À VENDRE
CX 2200 PALLAS 1978
100.000 km (bon état mécan.)
PRIX À DÉBATTRE
T. pers. 086-09-80 le mat. uniq. bur. 906-50-64 l'après-midi.

**plus de 16 C.V.**

Belle ROVER 3500 S MK1, décembre 76, 78.000 km, marron, intérieur cuir clair, amortisseurs pneus, batterie, neufs, direction assistée, glaces teintées, roue de secours sur coffre, 4 phares iode (+ train de pneus hiver, 5.000 kms à débattre).
Prix 26.000 F.
271-09-45, heures bureau, 526-18-58, le soir.

---

**280 S.E.L.** Décembre 77 modèle 78, boîte automatique, climatiseur, teinture métal grisé. Intérieur cuir, 1re main : 130.000 km, très bon état. Prix : 75.000 F. Perret, 764-19-47 à partir de 15 h.

---

Cause départ Outre-Mer
Cède voiture de Direction
BMW 733 IA modèle août 1978
68.000 km, moteur, freins, pneus neufs. Prix à débattre.
Tél. : 288-09-70 (Hres Bur.).

---

Porsche Carrera 2,7 l. 1973
Blanche. Prix : 40.000 F.
Téléphone : 670-78-28.

## divers

PRIX CHOC
du 1/11 au 22/11
millésime 82
LANCIA
Coupé 1300 - 2000
HPE 1600 - 2000
336.38.35 +

## DEMANDES D'EMPLOIS

J. P., 30 ans, MAITRISE ES-LETTRES, très bonnes connaissances artistiques, anglais, russe, allemand courants, cherche situation.
Ecrire sous le nº T 030.240 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

SECR. de Direction, 40 ans, expérim., bonne connaissance anglais, libre de suite, cherche poste stable. Paris ou banlieue Sud-Est. Téléphone : 876-85-55.

---

M. 27 ans, studied geology though no degree, can speak english well, technically minded, not scared of outside adverse conditions, previous exp. in oil explo. for 2 years. Job prefered overseas.
Ecr. s/nº 1.947 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

J.F. niveau Bac 1, cherche emploi dans bureaux d'Études, région *Paris Nord-Ouest*.
Ecr. s/nº 6.197 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

VOUS : Agence de pub., s. de presse...
MOI : J.F., 23 ans, du dynamisme à revendre (peut-être à vous ?) en carence de créativité et de relations publiques.
Et si c'était la base d'un consensus ?
Ecr. s/nº 7.360 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

**F. CADRE ADMIN.**

Expér. 17 ans, polyvalente, aimant contacts hum., coordination cher. poste à responsab.
Ecr. s/nº 1.954 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

F. 49 ans, connaissance régime de retraite des cadres cherche emploi. Libre sous 3 mois.
Écr. s/nº 1.946 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

**PUBLICITAIRE**

F. 36 ans, expérience agence et presse, recherche annonceur ayant besoin d'une professionnelle.
Ecr. s/nº 6211 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

41 ans, Collaboratrice très haut niveau. Spécialiste de la communication et des relations publiques. Internationale. 4 langues. Possibilité voyages. Libre rapidement. Ecrire nº 13.873, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er.

---

J.F. 16 ans recherche emploi standardiste ou bureau, banlieue nord (Saint-Denis) et Paris. Téléphone : 523-49-39.

## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Importante Société d'ingénierie ayant pour vocation la fourniture d'ensembles industriels en France et à l'étranger recherche

### chef de section informatique

Rattaché au Chef du Département, il sera Responsable de la section «Technique Informatique Scientifique» et devra coordonner et animer une équipe de 5 ingénieurs.

Outre la parfaite connaissance du matériel CDC - systèmes SCOPE et NOS, des connaissances du matériel IBM seront appréciées.

Ce poste s'adresse à un ingénieur Grande Ecole (MINES - CENTRALE - ENSTA...), ayant une expérience minimum de 5 années dans une fonction similaire et dans les domaines de calculs numériques et graphiques.

Envoyez lettre manuscrite + CV détaillé + prétentions sous référence 6640 à rscg carrières 48 rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

rscg carrières

---

Société Industrielle proche banlieue Sud de Paris recherche

**DIRECTEUR**
SERVICE EQUIPEMENT ET SERVICES GENERAUX

- Dépend de la Dtion Générale.
- Arts et métiers ou équivalent.
- Homme d'expér. indispens.
- Investissements, matériels, installations.
- Entretien général.
- Service transports.
- Sécurité des biens.

Envoyez C.V. détaillé, manuscrit et photo s/nº 74.105 à PUBLIALE B.P. 153, 75062 Paris Cedex 02.

---

Ecole privée du 10e arrdt cherche

**PROFESSEUR**

en sciences naturelles chimie et biologie (classe 1re F8)
2 jours semaine mardi, merc., expérience et aptitudes à l'enseignement exigées.
Téléphone : 246-41-40.

---

FJT LIMOGES recrute

**ANIMATEUR**

ADJOINT DE DIRECTION
exp. + CAPASE ou DEFA même en cours souhaités.
Envoyer C.V., références, prét. et photo (perdue) à APLJT, 2, avenue Vincent-Auriol, 87100 LIMOGES.

---

P.-D.G. - P.M.E. Edition rech.

**BRILLANT SECOND**

préférence formation grande Ecole. C.V. manuscrit et photo à M. CID - 8, rue de Varenne, 75007 Paris, qui transmettra.

---

Administrateur de biens à PARIS recherche

**GESTIONNAIRE**

CONFIRMÉ pour syndicats, possibilité devenir rapidement PRINCIPAL.
13e mois, vacations + frais libre très prochainement.
Adresser C.V. détaillé à JOBEL, réf. nº 2034/N, 5, r. Alex.-Dumas. 75011 Paris.

---

OFUP MÉDICAL

**RECHERCHE 50 ÉTUDIANTS**
(FRANCE ENTIÈRE)

- Études médicales ou para médicales
- Bons vendeurs
- Horaires souples
- Rémunération élevée
- Travail sur les lieux d'étude.

Ecrire à l'OFUP
Herve MARC
70, rue Mouffetard
75255 PARIS CEDEX 05

---

Important groupe stés Afrique centrale francophone recherche

**CHEFS COMPTABLES**
qualifiés

possédant B.P. ancien régime ou DECS, connaissance plan OCAM souhaitée. Prière adresser C.V. et prétentions à M. Gouhen, B.P. 16, 41700 CONTRES.

## emplois internationaux

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

## Emplois régionaux

Entreprise commerciale de meuble et électroménager de Perpignan recherche

**Comptable gestionnaire**

de haut niveau. Expérience dans domaine souhaitée. Diplôme B.T.S. ou équival. Ecr. avec C.V. et photo à Havas, nº 3414/66, B.P. 442, 66004 Perpignan.

## L'immobilier

### A Megève, Mont d'Arbois

Avec un apport initial de :
**9.600 F**
pour réservation d'un studio de 320.000 F
prix fermes et définitifs.

INVESTIR DANS LA PIERRE, C'EST MIEUX A TOUS POINTS DE VUE !

Dans la résidence "SKI et GOLF" au pied des pistes, en bordure du golf, tennis privé, appartements du studio au 4 pièces, dans des chalets de grande tradition. Livraison avant Noël 81. Crédit neige UCB CFEC, possible sur 15 ans.

**BREDERO montagne**
36 rue Tronchet 69006 LYON

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Ski et Golf.
NOM ______ Prénom ______
Adresse ______ Ville ______
Tél. personnel ______ Tél. bureau ______
Envoyez ce coupon à "URBIPLAN BREDERO" 36 rue Tronchet à LYON 69006 ou Téléphonez au (7) 889.12.25.

هكذا من الأصل

# L'immobilier

## appartements ventes

**LA FONTAINE REBEVAL**
Boulevard de la Villette Paris 19e.

**Vivez un quartier d'avance sur les autres**

Vivre à Paris au cœur du vieux Paris, c'est vivre un quartier d'avance sur les autres. C'est ce que vous propose la Fontaine Rebeval : un immeuble de grande classe, avec terrasses, bow-windows et balcons. 85 appartements grand standing, du 2 pièces de 42 m² au 5 pièces de 112 m².

Avec la Fontaine Rebeval, vous faites du 19e un quartier peu banal. Bureau de vente : angle boulevard de la Villette/rue Rebeval 75019. Ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. TÉL. 205.29.52.

Je désire recevoir une documentation «La Fontaine Rebeval»
Nom ..............................
Adresse ..............................
Tél. privé ............ Tél. prof ............
Coupon à retourner à :
Capri 4, place Raoul-Dautry - 75015. TÉL. 321 47 93

CAPRI — LA VOLONTÉ DE BIEN CONSTRUIRE
MO 30/10
béller

### 2e arrdt

**1, RUE MONTSIGNY**
LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO 2 P. Livr. immédiate. Sur place ts les jrs 10 h à 12 h 30 14 h 30 à 17 h 30. 261-15-15.

BONNE-NOUVELLE, rue calme, au 3e, séjour, 25 m², 1 chbre, cuis., bains, 60 m², vue. 550.000 F. 320-69-90.

### 4e arrdt

**BEAUBOURG** 2 p., cuisine éq., chff.cent. ind., tot. rénov., 470.000 F. S.A. LE CLAIR 359-69-36.

### 5e arrdt

**9, RUE CENSIER**
Imm. récent, tt confort, 8e ét., 2 pièces, entrée, cuis., bains. Prix intéressant. TERRASSE. Jeudi, vendredi de 14 h à 17 h.

**JARDIN PLANTES**
Constr. GD LUXE en cours
**LE POLIVEAU**
DU 2 AU 5 P. ET DUPLEX
Vendredi au lundi de 11 à 19 h.
1 et 3, RUE POLIVEAU.
Renseignements : 267-37-37.

Propriétaire vend 3 pièces RUE GAY-LUSSAC T. 325-39-78, 10-12/18-20 h.

### 6e arrdt

**ST-GERMAIN-DES-PRÉS**
SITUAT. EXCEPTIONNELLE. APPARTEMENT 50 m² à rénov. 6e étage ascenseur.
**45, RUE BONAPARTE**
PPTAIRE SUR PLACE JEUDI de 13 heures à 17 heures.

**ODÉON**
Imm. p. de taille, tt cft, 8 p., 228 m² divisibles. Prof. lib. (2 accès). Tél. : 705-31-13.

Rue Notre-Dame-des-Champs 3 p., 70 m². IMPECCABLE. Px 730.000 F. T. 589-49-34.

### 7e arrdt

**RUE DE L'UNIVERSITÉ**
Beau studio calme, sur verdure. 590.000 F. Jean Feuillade, 566-00-75.

**BEAUNE - SEINE**
Duplex 190 m². Calme. Soleil. Caractère. Asc. 354-95-10.

**SOLFÉRINO 7e**
Luxueux appart. de caractère 8 P., 200 m², grand confort. MICHEL et REYL 265-90-05.

PAR NOTAIRE, rue des Saints-Pères pr. bd St-Germain, appt de caractère rénové, 3/4 P. + 2 loggias, tt cft, clair, calme. Px 1.610.000 F. T. 329-12-03.

TOUR MAUBOURG QUAI D'ORSAY pierre de taille, luxueux et sobre appartement 3/4 pièces, cft. 577-96-85.

Rue SAINT-DOMINIQUE, 60 m², séj., 2 chbres, cuis, bains. GARBI. Téléphone : 567-22-88.

### 8e arrdt

PARC MONCEAU, bel imm., appt 340 m², possib. division en 2 appts, prof. libérale poss. SANTANDREA FRANCE. Tél. : 260-67-36 (67-66).

PARC MONCEAU prox., bel appt 75 m², entièr. sur cour, dernier étage dans imm. standing. SANTANDREA FRANCE Tél. : 260-67-36 (67-66).

### 9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE STUDIO, cuisine, bains, w.-c., poutres. REFAIT NEUF. 140.000 F — 526-99-04.

### 10e arrdt

BD DE LA VILLETTE imm. p. de t., gd 3 p. à rénover. 290.000 F. Tél. : 607-57-15.

### 11e arrdt

**MÉTRO NATION**
**LES ARCADES DE LA NATION**
116, RUE DE MONTREUIL dans luxueux petit immeuble de 4 étages ayant seulement 30 APPARTEMENTS du studio au 4 et 5 pièces pour renseignements et vente
**Capri 321-47-93.**

Prox. Pl. Voltaire, 354-95-10 110 m², 2 chambres, plus :
**ATELIER ARTISTE.**

### 12e arrdt

NATION 890.000 F très bel imm. récent, calme, vaste séj., hall d'entrée, gde cuis. équipée, 2 chbres, tt cft, park. s.-sol. — 346-62-72.

NATION avec terrasse récent, beau 5 P., cuis., 2 w.-c., 2 bains, boxe, calme. 1.060.000 F. Tél. 346-63-85.

Mo GARE DE LYON Beau 3 P. tt confort à rafraîchir, SOLEIL, CALME. Imm. pierre de taille, 320.000 F. — 346-68-10.

**DAUMESNIL** Vaste studio tt cft, refait neuf, bel imm. pierre de taille 235.000. - 346-68-10.

PORTE VINCENNES étage élevé, asc., beau 3 P., cuis., 580.000 F. Tél. 307-70-27.

**PROCHE DU BOIS DE VINCENNES**
A 300 m. Mo Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers.
A vendre très beau 4 pièces 96 m² + balc. Px 905.000 F. Habitable immédiatement. Visite sur rendez-vous, les lundi, jeudi, vendredi, 14 h à 13 h.
**Tél. 825-29-48**
ou
**Capri 321-47-93.**

Mo MONTGALLET beau 3 P. à rénover immeuble pierre de t. 270.000 F. — 346-68-10.

### 13e arrdt

GOBELINS 5e et dernier étage soleil, vue sur parc, superbe 4/5 P. + terrasse 110 m², 1 s. de bains, 2 s. d'eau, park. Sur rendez-vous 320-28-35. MARTINE IMMOBILIER.

### 14e arrdt

MONTPARNASSE DUPLEX Living + 2 chbres, rénovation caractère. gd cft. 550-34-00.

### 16e arrdt

GEORGE VILLE. 140 m², 2 gdes réceptions, 3 chbres, 2 bains, chauffage central, asc. + 2 serv. 504-49-13.

**ÉTOILE - VICTOR-HUGO**
Luxueux appart. moderne 70 m². Séjour, chambre, bains, cuisine. Michel et Reyl 265-90-05.

**LA MUETTE**
Splendide appt. divisible. haute classe, 8 p. princ., 350 m² envir., 3 chbres service, parking, 2e étage. Prix : 4.000.000 F. 563-55-89.

O.R.T.F., 2 P., cft. balcons clair, impeccable. Immeuble classé. 350.000 F. 550-34-00.

### 17e arrdt

**PLACE PEREIRE**
Bel imm. Pptaire vend living + chbre, cuis., bains, refait neuf, à saisir 369.000 F. 325-75-42.

### 18e arrdt

PRES THEATRE ATELIER 3 P., 65 m² TOUT CONFORT. Refait neuf, soleil. Immeuble ravalé. 550-34-00.

LAMARCK-CAULAINCOURT
**2 et 3 P., ASC,**
LIBRES ET OCCUPÉS. Téléphone : 526-54-81.

**TOUT PARIS**
du 2/3 pièces, 5e étage, asc. Balcon au SACRÉ-CŒUR. Téléphone : 526-60-57.

**38 m² Prix 420.000 F.**
pl. du TERTRE. T. 550-34-00.

### 19e arrdt

LOFT TRIPLEX 120 m² tout confort, plein sud avec verrière, immeuble restauré. 8.500 F le m². 346-65-10.

A 100 m BUS, MÉTRO et BDS EXTÉRIEURS
**5 P. PLEIN SUD**
103 m² + balc. et loggia. Crédit long terme personnalisé.
S/pl. : 321, rue de Belleville de 11 à 13 h et 16 à 19 h sauf mardi et mercredi 241-81-74 ou SIAS — 285-17-17.

### 77 Seine-et-Marne

TORCY 77
500 m RER. Proche autoroute A 4. Vend dans parc boisé F 4, 95 m² + balc. + cellier + park. Écoles. Commerces à proximité. Libre début 82. Prix 380.000 F. Tél. 005-06-32 après 19 h.

### 78-Yvelines

**CELLE-ST-CLOUD** près gare
4 P., 50 m². Impeccable, cave, 2 park. 480.000 F. 955-00-60.

### 92 Hauts-de-Seine

**NEUILLY STUDIO**
Avenue Victor-Hugo 57 m² hab. Sur jardin 1 pièce de 45 m² + cuisine + salle de bains, 1 parking. Après 19 heures. 750-21-46.

SAINT-CLOUD
Dans résidence standing (1976) 105 m² hab. + 20 m². Balcons. Séjour 40 m² + 2 chambres + 1 s. de bains, 1 s. d'eau. Cuisine. Garage. Après 19 heures. 750-21-46.

VANVES VUE IMPRENABLE
**LIVING, 2 CHAMBRES**
tt cft. 7e, asc. — 550-34-00.

VANVES
stand., 3 P., 87 m², 9e étage, balcon, vue sur square. 6 mn train Montparnasse. Sur place vendredi 13 novembre sans interruption de 10 à 17 h 18, avenue de Verdun. MILAN 266-36-25.

**BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ**
Rue de l'Abreuvoir, dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRES BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS. Livraison début 1982. Visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vend., 14 à 19 h.
**Tél. 825-29-48**
ou
**Capri 321-47-93.**

BOURG-LA-REINE centre 6 P. neuf, standing, box, park., frais réduits. — 547-62-62.

**BOULOGNE**
immeuble récent, 4e étage, living double + grande chambre, loggia. Jean Feuillade 566-00-75.

### 93 Seine-Saint-Denis

**SAINT-DENIS** dans résidence 3 pièces, à vendre. Téléphone : 822-21-13.

### 94 Val-de-Marne

**RUE J.-D'ARC 5 P.**
SAINT-MANDÉ résidentiel 104 m² sud, cft, 2 parkings. 979.000 F. Deffiel 346-95-27.

A 150 m de Paris GENTILLY 3, 4 et 5 pièces habitables immédiatement. Prêts conventionnés possibles. Sur place 9, avenue Gallieni du jeudi au lundi. Téléphone : 546-23-25. Sinvim et Cie — 500-72-00.

### 95- Val-d'Oise

EAUBONNE
Appart. 3 P., ent. av. plac., cuis., s. de bns, s. à manger, 2 chbres (1 av. plac.) cuis. et s. de bns carrel., cave, gar. (pers.) 275-000 F. 959-38-24.

### Province

AVIGNON appt exclusif 90 m² dans hôtel particulier 17e siècle. Tél. (90) 82-61-46 après 20 h.

## appartements achats

**ETUDE RIVE GAUCHE**
Clientèle sélection, à satisfaire, 122, bd Raspail, Paris 6e. Tél. : 222-70-63, 20e année.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUBLES à Paris, 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

**RECHERCHE** Urgent. Paris 2 à 4 pièces. Bon quartier. Paie comptant chez notaire. Téléphone : 873-23-55.

**ACHÈTE** Comptant Paris. Bon quartier, STUDIO ou 2 P. Urgent. Mme Faure : 281-39-78. Le soir, domicile : 900-84-26.

Architecte recherche hôtel particulier, travaux même importants acceptés, 16e arrondissement, Neuilly, Boulogne, Saint-Cloud. Ecrire sous le no T 090.228 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## locations non meublées offres

### Paris

A LOUER, 9e arr., 2 P. cuis., salle d'eau, 3e ét. sur cour. 1.500 F. par mois, charges comprises. Tél. 874-59-35.

Paris-16e RUE DE LA POMPE magnifique 5 pièces, 250 m², 3 bains, balcons, cave, parking, chambre de service, 14.000 F ch. comp. Tél. : 503-11-21.

CITÉ FLEURIE, proximité 5e. Part. à part. loue petit STUDIO, kitch., w.-c., salle de bains, chauffage central, asc., clair. Ag. s'abstenir. 1.550 F + ch., 278-17-77 19-21 h. + w.-e.

### Région parisienne

**A SAISIR**
haut de Raincy, maison sur 3 niveaux, 250 m² environ, dans jardin aménagé de 2.300 m², nombreuses dépendances, Lib. de suite, 7.500 F mensuel. SEFIGESTION 562-49-21.

## locations non meublées demandes

### Paris

**PROPRIÉTAIRES LOUEZ**
SANS FRAIS rapidement vos appts, nous garant. vos loyers. Serv. gratuit. Tél. : 280-80-85.

Médecin psychanalyste recherche appartement professionnel ou mixte, calme, de préférence clair, 3.000 à 5.000 mensuel. Paris, prox. RER, Seine ou 6e. Ecrire sous le no T 030.241 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. tres banl. Loyer garanti 5.000 F. max. 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. Tél : 281-10-20.

## bureaux

*Locations*

**PARIS 11e** Propriétaire loue 1.600 m² en 1 au 2 lots. 563-67-78.

**SIÈGE SOCIAL**
Secrétariat, tél., Formalités.
**CONSTITUTION** de Société - TELEX.
**S.M.P. - 268-08-90.**

**BUREAUX MEUBLÉS**
SIÈGES DE STES AV. SECRET. TEL. TELEX. TTES DEMARCHES Pour création d'Entreprise.
**ACTE S.A. 281-80-88 +**
BORDEAUX (56) 81-96-90.

**SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS**
BUREAUX meublés · TELEX
**CONSTITUTION STÉS**
Permanence téléphonique
Prix compét. · délais rapides
**C P A 355.17.50**
**ASPAC 293.60.50**

## fonds de commerce

**NICE COTE-D'AZUR**
Quartier Gambetta-Promenade, à vendre, murs et fonds. GRAND MAGASIN, angle rue, 36 m. de façade, 300 m², superficie, licence. Prix : 4.000.000 F. Possibilité appartement 3 P. 100 m², tout refait : 800.000 F. Conviendrait à Agence Bancaire ou brasserie. Ecrire Havas, B.P. 346 - 06072 Nice Cedex, qui transmettra, réf. 0939.

**DÉPOT VENTE,**
16e arrond., gros chiffres. 320.000 F. Tél. : 525-11-38.

## boutiques

**18e** Murs boutiq. IMPRIMERIE avec atelier et sous-sol 137 m² environ. Bail juillet 76. Loyer 23.000 F., révis. juil. 82. Prix 250.000 F. Pptaire : 720-88-18, poste 7.

**20e** murs boutiq., QUINCAILLERIE, ÉLECTRICITÉ, bail, 8 oct. 76. Révisable oct. 82. Loyer 19.540 F. Px 210.000 F. Voir ppraire vendredi 14-16 h., 56, rue de Bagnolet.

## immeubles

**NICE**
Entre Victor-Hugo-Promenade vendons immeuble bourgeois, parfait état, tout confort, 5 étages, U.P.F.I., 3, Promenade des Anglais, 06000 Nice. Tél. : (93) 87-19-07.

AVIGNON, PLEIN CENTRE, imm. dont 1.800 m² surf. commerc., libre. COMMANDO, 8, place des TERREAUX 69001 LYON.

Marché notaires, enchères, 178, rue de Vaugirard, Mo Pasteur, ensemble 5 bâtiments, superficie, hors d'œuvre, 7.790 m², BUREAUX ET LOCAUX DIVERS, 21 parkings, cafétéria, 23 lignes tél., gardien. Mise à prix : 40.800.000 F. Visites - M. BRACQ - U.R.S.S.A.F. 851-16-20. P. SEJOURNANT notaire. Tél. (1) 329-21-09.

## hôtels particuliers

**VERSAILLES** Notre-Dame Prox. Château
Bel hôt. part., ancien, tt cft, 7/8 P. (+ réceptions, 90 m² avec boiseries XVIIIe), jardin clos. Prix : 3.250.000 F. VIMO. Propriété - 951-32-70.

## maisons individuelles

(02) 2 km gare TERGNIER. Maison individuelle, 2 P., cuis., véranda, chauff. central, cave, citerne, dépend., possib. s. de bs et garage, sur 576 m² clos. Téléphone : 959-38-24.

**BOULOGNE PRINCES**
réception, 5 chambres, terrasse, jardinet, prix intéressant. Téléphone : 604-53-94.

## pavillons

**95 - DOMONT**
Vd pavillon dans cadre résidentiel F 3 récent, cuisine, salle de bains, garage, dépend. Terrain 682 m², 2 sorties. 850.000 F. Tél. : 991-68-06.

Villeparisis 77. part. vend pav. 3 P., chre, s. de bs rénové, tout cft, jardin 414 m², 5 mn. gare, 30 mn. gare Paris-Nord, visite sur rend.-v. Tél. 007-01-02.

## villas

**ST-NOM-LA-BRETÊCHE**
(2 km), 6 p. 170 m² + 140 m² sous-sol, 750 m² jardin clos. Aménagem. luxe. 1.350.000 F + 2 % notaire - 955-00-60.

HOURTIN. Villa F 5, 180 m², nf, terr. 1.000 m², cft. Bezagu, 7, r. Castillon, 33000 BORDEAUX.

CHAVILLE, except. : stand., réc., composée de 2 appts de 3 pces + stud. 36 m², 2 gar., ter. de 400 m². 1.075.000 F. LELU. Tél. 534-57-40. Orpi.

**VÉSINET** Proche LAC INFERIEUR
sur beau jard. 1.400 m² arborisé. MAISON RENOVÉE, 190 m², hab., 6 p. 1.590.000 F Téléphone : 950-14-60.

## maisons de campagne

Prox. BROU (Eure-et-Loir) sur 700 m² planté. Maison meublée, 4 p. princ., cuis., s. de bs, w.c., chauffage, garage. Parfait état. 250.000 F - Tél. : 657-72-93.

**Les Charmilles, c'est aussi le tennis.**
Vélo, marche, équitation, golf, farniente, bon air... Tout ça, c'est à 12 minutes de chez vous, autour de l'étang de Saint-Quentin.
CAPRI — LA VOLONTÉ DE BIEN CONSTRUIRE
MO: 13/11

**Paris-Les Charmilles 26 mn à l'ouest pour retrouver une seconde nature.* A Montigny-le-Bretonneux.**
* Temps par train au départ de Paris-Montparnasse.

C'est sur place qu'il faut juger nos maisons. Alors ce week-end, venez aux Charmilles, à Montigny-le-Bretonneux, nous avons aménagé et décoré à votre attention les maisons de notre Hameau témoin.
Vous y découvrirez un petit havre de 4 hectares, avec 55 belles maisons d'un étage, chacune avec son jardin, les unes isolées et les autres jumelées. Des maisons qui offrent de 4 à 6 pièces allant de 141 m² à 177 m².
Confort, espace, espace vert, tout est là pour que vous retrouviez une seconde nature.
Bureau de vente : avenue Eric Satie. Tél. : 043 61 41.
Ouvert le lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h le samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Possibilité de prêt conventionné.

Je désire recevoir une documentation «Les Charmilles»
NOM ____________
ADRESSE ____________
TÉLÉPHONE, privé ________ professionnel ________
Coupon à retourner à : CAPRI, 4 place Raoul Dautry, 75015 PARIS TEL. 321.47.93
CAPRI — LA VOLONTÉ DE BIEN CONSTRUIRE
MO 13/11

## locaux commerciaux

**République Fédérale d'Allemagne**
**Salle moderne de 12.000 m²**
à louer à partir du 1er janvier 1982.
Accès facile, région économique du Rhein et du Neckar, à proximité des autoroutes fédérales.
Rez-de-chaussée, possibilité de chauffage, avec tous les aménagements techniques et commerciaux et grande surface libre. Idéal comme entrepôt.
Veuillez contacter Willi Knebel-Sauerbier, Am Kirchberg 6, D.6520 Worms - Téléphone : 1949-6241/52049.

Près HOTEL GEORGE-V 400 m², 3.800.000 F. *Libre tous commerces.* Conviendrait Restaurant ou Night-Club. Tél. : 251-24-32.

## terrains

GRAMAT (Lot)
Particulier vend terrain constructible, viabilité, 2.385 m², bonne situation, 800 m du centre. Prix à débattre. *Téléph.* apr. 19 h., (6) 046-15-96.
Ecr. s/no 6.209 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Terrain à bâtir, à 15 km de Bayonne (64), 4.000 m². Tél. 16 (59) 38-51-29 h. repas.

## viagers

NOGENT 50 m. b. de Vincennes, occ. pav. 5 p., jdin, calme, 130.000 + 4.000, 73 et 74 a. Viagers F. CRUZ 266-19-00.

**F. CRUZ 266-19-00**
8, rue La Boétie, Paris-8e. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire Paris-11e. Téléph. : 355-61-58 Spécialiste viager. Expér., discrétion, conseils.

## fermettes

**SUD DU CHER**
Fermette typique berrichonne à restaur., 2 vastes pces, poutres appar., cheminée, four à pain, dépend. et grenier (lucarnes), facil. aménageable. terrain attenant 1.700 m², eau, électricité sur place. PRIX : 95.000 F Crédit personnalisé jusqu'à 90 %.

**PROGECO II** 107, r. Nationale 36400 La Châtre
Tél. (15-54) 48-10-66.

## domaines

**FERMES**
EN AMERIQUE DU SUD
CONSEILLERS
C. GABRIELLI ET ASSOCIÉS
KRUMMBOGEN 98, D-23 KIEL.

## villégiature

**SKIEZ AUX ORRES**
05200 - KORN AR C'HOAT ** NN - Renseignements Hres bur. 16 (1) 568-11-73.

## propriétes

ERMONT (95) 20' DEFENSE (15' gare du Nord) : PROPRIÉTÉ Familiale, excel. état, séj, salon, 4 chbres, bns, jard. bien clos + PAVILLON indépend., meul., (2 P., s. d'eau), 940.000 F. Agce PERSE Tél. (1) 995-20-22.

**PRÈS MILLY-LA-FORET**
Maison originale, neuve, 8 P. + 2 s. de bains, s/17.000 m² boisés, vue imprenable. C.I. RAYNAUD, 32, av. OPERA, PARIS-2e. 742-68-34.

Belle DEMEURE sur 2.000 m² murs 60 cm, toit pet. tuile, parfait état dans joli village forêt d'OTHE. Prix exceptionnel 350.000 F. Pour visiter tél. : 906-25-52.

ORÉE FORÊT FONTAINEBLEAU 70 km A 6, ppté en fer à cheval, sur 4.000 m² clos de murs. Porche, 10 p. + dépendances, confort chauffage, cent. fuel. URGENT PRIX JUSTIFIÉ C.I.N., M. PLASSAIS, 22, rue de Paris, Nemours 428-26-63 et 428-53-63.

**50 KM OUEST**
FORET RAMBOUILLET CHAUMIÈRE, cachet except., 240 m² habitables, gd conft. dépendances, parc 2.400 m². 1.300.000 F., facilités. Téléphone : 483-51-55.

PROCHE FORÊT, BELLE
**MAISON ANCIENNE**
Entrée, gd séj., chem., s. à mang., cuisine, 3 chbres, bains, chauffage fuel, dépend., jardin. Prix : 476.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, fg Cappeville, à GISORS. Téléphone : (32) 55-06-20.

UNIQUE
A 25 km SAINT-TROPEZ
**LA GARDE FREINET**
MAISON DE CAMPAGNE
Terrain 5 ha. Habit. : 120 m² + poss. agrand. 120 m². Très retiré, calme absolu. Site sauvage. Pigeonnier aménageable habit. Gde piscine. Petite rivière. Eau forage. Electricité groupe. Prix : 1.800.000 F. Tél. : (91) 76-00-33. P. 4042.

**A GRUISSAN 195000 F, UN 2 PIECES A VOUS**



Au bord de la mer et du port de Gruissan un programme de qualité : des studios, 2 et 3 pièces avec grand balcon souvent plein sud et des cuisines équipées. Un parking numéroté vous est réservé.
Avec 5850 F vous pouvez réserver votre studio. Livraison été 82 - Prix fermes et définitifs.
Crédit spécial "Disponible SOVAC".

**BREDERO méditerranée**
36 rue Tronchet 69006 LYON

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Gruissan.
NOM ________ Prénom ________
Adresse ________ Ville ________
Tel personnel ________ Tel bureau ________ (7) 889.12.25

# SCIENCES

UN COLLOQUE A MONTPELLIER

## Quel avenir pour les réseaux locaux de télécommunications ?

**Montpellier. — « Des réseaux locaux ? » C'est la question que l'Institut de développement pour l'aménagement des télécommunications et de l'économie (IDATE) avait choisie cette année comme thème de ses Journées internationales qui ont récemment réuni, à Montpellier, plus de quatre cents personnes, industriels, universitaires et représentants de l'administration.**

Les réseaux locaux sont des réseaux de transmission de données mis en œuvre à l'abri du monopole des télécommunications, destinés à interconnecter des ressources matérielles ou logicielles hétérogènes : téléphone, télécopie, télétexte, vidéotexte, son haute fidélité stéréophonique, visiophonie, télé-alarme, télésurveillance...

Actuellement, plusieurs types de réseaux coexistent, par exemple le réseau téléphonique commuté, les réseaux spécialisés Transpac, les circuits de télévision par câble (dans les régions frontalières ou les zones d'ombre) ; mais nous vivons une époque charnière. L'évolution de la technologie annonce l'arrivée de réseaux très performants qui permettront d'intégrer tous les services connus et à venir sur les mêmes lignes et de les gérer grâce à des

De notre envoyé spécial

autocommutateurs électroniques privés, qui sont de véritables petits ordinateurs, ou aux terminaux, qui seront pourvus eux-mêmes d'une certaine « intelligence ».

Ces réseaux locaux peuvent être installés dans des administrations, des entreprises (réseau de bureautique intégrée, contrôle des processus industriels) ou dans des sites résidentiels (villes câblées, projet de fibres optiques à Biarritz), la différence entre réseau professionnel et réseau grand public ayant tendance à s'estomper grâce à l'intégration des services. Suivant les services demandés, différents types de supports peuvent être utilisés avec des capacités de transmission différentes : les câbles coaxiaux ou les fibres optiques.

Réseau local ne signifie pas réseau isolé. Bien qu'ils correspondent à des communautés particulières, les réseaux locaux peuvent être connectés entre eux par des passerelles d'accès (soumises, elles, au monopole des télécommunications puisqu'elles ne sont plus dans le domaine privé), comme Transpac ou, dans quelque temps, les réseaux de satellites de télécommunications, pourvu qu'il y ait compatibilité entre les réseaux eux-mêmes, ainsi qu'entre les modes de transfert et de consultation de données. Si tout le monde s'est accordé, au cours de ces journées, à reconnaître la nécessité de la normalisation, il semble que les buts de ces processus soient différents suivant les personnes concernées. Certains intervenants ont rappelé qu'il fallait faire vite pour éviter que les industriels imposent leurs normes au public, comme l'a fait Philips pour les vidéocassettes, ou comme est en train d'essayer de le faire Xerox pour les réseaux locaux d'entreprises avec son système Ethernet. Derrière la question de la normalisation dans les réseaux locaux, c'est le rôle de l'industrie française dans la « reconquête du marché intérieur » qui a été évoqué. Face à Xerox, l'Institut national de la recherche en informatique et automatique a conçu son propre réseau local, Danube (projet Kayak), mais les industriels français, en particulier Thomson, ont préféré adopter Ethernet.

### L'avenir de la T.V. par câbles

Autre enjeu évoqué : les réseaux grand public, qui laissent une large place à la télévision par câble qui s'est développée considérablement aux Etats-Unis. L'enjeu est important pour l'administration des télécommunications. Dans un réseau local large bande, les services télématiques ne représenteront qu'une part très faible de la consommation des ménages. De même, la visiophonie n'intéressera pas forcément des abonnés situés à quelques kilomètres les uns des autres.

En revanche, la télévision, qui apportera un « plus » au réseau local multiservices, a un bel avenir devant elle : on prévoit quinze millions d'abonnés à de tels réseaux locaux en l'an 2000. Seront-ils un vecteur de la communication dans les immeubles ou les quartiers ? Quelle sera la production et avec quels moyens financiers ? A l'heure où l'existence des radios locales privées est, de fait, remise en question, quel type de financement imaginer pour la mise en place de ces nouveaux réseaux ? « *Il faut laisser passer un peu de temps avant d'être sûr du diagnostic*, a déclaré M. Jean-Louis Missika, enseignant à l'université Paris-IX, *mais les premiers signes semblent indiquer qu'il existe un consensus dans l'ensemble de la classe politique pour se méfier de ce type de communication.* » Propos nuancés par M. Yves Stourdzé, chargé d'enseignement à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui a noté « *la prise en compte par le gouvernement actuel des risques que représente le contrôle de la production intellectuelle* ».

Autre point évoqué durant ces trois journées : la nécessité de préparer des cadres juridiques où l'on intégrerait le poids des élus locaux, des administrations, et celui du pouvoir central sur l'échelon local, ainsi que de définir clairement le financement des projets.

Alors qu'on en reste, aujourd'hui, à une stratégie technique qui ne peut être définie que par les industriels ou la direction générale des télécommunications, il existe déjà une pratique sociale des réseaux, rappelait une participante en citant l'utilisation du téléphone, du courrier, de la photocopie et des réunions. Ces approches pluridisciplinaires du problème des réseaux locaux auront été l'un des aspects importants de ces journées de l'IDATE. Une approche qui fait des trente chercheurs de cet Institut un creuset unique où l'on s'efforce de dégager des « *chemins possibles pour les prochaines décennies* » en tenant compte des contraintes institutionnelles et sociales.

RICHARD CLAVAUD.

*Le lancement de la navette spatiale*

## Guerre des nerfs à Cap-Canaveral

**Ce jeudi 12 novembre, dans la matinée, les techniciens de la NASA travaillaient encore d'arrache-pied sur la navette spatiale américaine Columbia pour permettre son lancement, vers 16 heures (heure française). Reporté une première fois, le 4 novembre, à cause de différents incidents — manque de pression d'oxygène dans des piles à combustible, filtres à huile bouchés dans des unités de puissance hydraulique et problèmes d'ordinateurs, — le tir de Columbia a enregistré un nouveau retard : il a été repoussé de 13 heures à 16 heures, à la suite d'une fuite du réservoir extérieur contenant l'oxygène et l'hydrogène liquides brûlés par les moteurs de la navette, puis du mauvais fonctionnement d'un système informatique. Toute une série de péripéties dont l'équipage de Columbia, composé de Joe H. Engle et Richard H. Truly, se dispenserait volontiers pour sa première mission dans l'espace.**

De notre envoyé spécial

Cap-Canaveral. — A une semaine d'intervalle, le spectacle n'a pas changé. Le même décor est en place, où les mêmes acteurs assistés d'une imposante figuration font face au même public. « *Quelques heures de retard... il n'y a pas lieu de s'en étonner* », disent les responsables du lancement. Des filtres bouchés, la fuite d'un réservoir d'hydrogène liquide, la défaillance d'un matériel électronique, tout cela est fâcheux certes, mais n'a rien d'anormal. Il s'agit, en effet, d'un vol expérimental. Néanmoins, on peut facilement déceler une certaine lassitude et quelque tension, aussi bien chez les acteurs que chez les spectateurs de cette importante mission spatiale qui doit donner lieu, pour la deuxième fois, au lancement dans l'espace de la navette Columbia. Le précédent vol avait eu lieu en avril.

### Une accumulation de difficultés

Les techniciens travaillent d'arrache-pied pour mettre en place le matériel électronique de remplacement, acheminé de Californie, pour permettre à la navette de décoller avec un peu moins de trois heures de retard, à 16 heures (heure française). Il s'agit d'un équipement qui code numériquement les informations transmises par les instruments de vol. Ces signaux numériques sont ensuite transmis aux ordinateurs de la navette ou diffusés vers les stations au sol.

Columbia aurait pu voler avec un seul de ces équipements. Mais le lancement exigeait le bon fonctionnement de l'ensemble. C'est pourquoi, en attendant la mise en place et la vérification d'un nouvel équipement pris sur la navette Challenger en cours de construction, le compte à rebours a dû être arrêté. Auparavant les techniciens ont réglé un problème de fuite dans le réservoir d'hydrogène liquide, permettant ainsi son remplissage.

L'accumulation de ces difficultés met évidemment à l'épreuve les nerfs des responsables du lancement, qui redoutent les réactions sceptiques, sinon hostiles, de ceux qui, à l'extérieur comme à l'intérieur du gouvernement, trouvent beaucoup trop élevé le budget de la NASA (3 milliards de dollars). Ceux-là n'ont pas manqué de faire des gorges chaudes quand ils ont appris que la NASA n'avait pas jugé utile de changer l'huile des unités de puissance — responsables en partie du report de tir du 4 novembre — après le vol d'avril dernier.

« *Nous devons envisager de modifier notre procédure et de changer l'huile entre les vols* », a admis un responsable immédiatement après l'ajournement du lancement. Néanmoins, ce nouveau délai, même de courte durée, entretient les doutes sur la fiabilité de la navette dont la raison d'être est justement d'être réutilisée avec un minimum de révision. De plus les retards coûtent cher : le premier report est estimé à 1,5 à 2 millions de dollars.

« *Good luck Columbia* » (Bonne chance), la formule d'encouragement qui s'inscrit au néon sur tous les motels de la région exprime bien les sentiments du grand public frustré par un nouveau retard dans la fête technologique attendue. Mais l'astronaute Richard Truly l'un des deux premiers rôles du spectacle, a bon espoir de fêter dans l'espace son quarante-quatrième anniversaire.

HENRI PIERRE.

● *Le quatrième essai en vol du lanceur européen Ariane* a été repoussé du 14 au 19 décembre. Ce nouveau report n'a rien à voir avec la charge utile de la fusée — le satellite européen de télécommunications maritimes Marecs-A — responsable du précédent glissement de la date de tir. C'est en fait une conséquence de la grève de dix jours que les personnels du centre spatial de Toulouse ont récemment déclenchée. Le satellite, qui est arrivé, lundi 9 novembre, à Kourou (Guyane), devrait être lancé de nuit.



# RÉGIONS

## La réintroduction du lynx dans les forêts vosgiennes

### On attend le feu vert de l'environnement

**Reverra-t-on des lynx dans les forêts vosgiennes ? Ce petit félin, de 12 à 15 kilos, nocturne et fort discret, vivait dans nos futaies jusqu'au début du siècle dernier. Sa réintroduction est à nouveau évoquée en Alsace et dans les Vosges. Selon notre correspondant à Epinal, Yvan Colin, l'affaire alimente les conversations et fait l'objet d'articles et de mises au point dans la presse locale.**

Depuis plusieurs années, un groupe de naturalistes et de chasseurs milite pour que l'on lâche quelques couples de lynx dans le massif vosgien, entre le Donon et la vallée de Masevaux, dans un secteur de 50 kilomètres de long. Il s'agit, dans leur esprit, de rétablir l'équilibre de la faune sauvage... comme on restaure un monument historique.

L'idée est en effet séduisante. Elle peut avoir aussi son utilité : se nourrit en partie de chiens errants, chats harets, martres et autres hermines qui peuvent être porteurs de la rage. Sa présence serait donc un frein à la maladie. L'animal, en s'attaquant aussi aux hardes de chamois et de chevreuils, a tendance à les disperser. Ces grands animaux causent donc moins de dégâts aux plantations d'arbres.

Aussi les forestiers sont-ils partisans de la réintroduction du petit carnassier. Et cela d'autant plus que la France est le dernier pays d'Europe à bouder ce type d'opération. Au cours de ces dernières années, des lynx ont été relâchés en Tchécoslovaquie, en Bavière, en Suisse, en Italie, en Yougoslavie et en Autriche. Personne ne s'en est plaint, bien au contraire.

En France, le principe de la réintroduction a été admis. Depuis deux ans déjà, le Conseil national de protection de la nature et le Conseil national de la chasse ont donné un avis favorable. Le ministère de l'environnement a signé un contrat avec l'université de Strasbourg pour étudier les modalités de l'opération. Le World Wildlife Fund (Fonds mondial pour la faune sauvage) est disposé à payer l'achat de six couples de lynx à *raison de 12 500 francs* par couple. Les animaux seraient capturés en Tchécoslovaquie où ils subiraient une première quarantaine. Puis ils seraient placés en France dans un enclos privé pour une seconde quarantaine. Enfin, ils seraient lâchés vers le mois de février, peu avant l'époque du rut.

Les animaux seraient munis de mini-émetteurs permettant aux scientifiques de suivre leurs déplacements. Les lynx ont besoin d'un espace vital de 10 000 à 20 000 hectares. Ces territoires boisés peuvent être facilement trouvés aux confins de trois départements : le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et les Vosges. Techniquement, les modalités de la réintroduction sont donc au point.

Reste à obtenir l'adhésion des agriculteurs et des chasseurs locaux. Les premiers ne souhaitent pas que, sous prétexte de protéger les lynx, on classe en réserve naturelle de trop grandes surfaces, ce que les naturalistes admettent : ils ont abandonné le projet de créer une réserve de 22 000 hectares dans le massif vosgien.

Quant aux chasseurs, ils craignent que les carnassiers ne se comportent comme des « braconniers à quatre pattes » et ne déciment les hardes de chamois et de chevreuils. Les observations faites dans les pays voisins devraient les rassurer. Trois couples de lynx ne prélèveraient, bon an mal an, qu'une trentaine d'animaux malades ou blessés sur un cheptel qui, dans la région considérée, se monte à neuf cents chamois et sept mille chevreuils.

Pour tenter de lever les dernières réticences, les naturalistes ont mené une active campagne d'information. Quinze mille personnes ont assisté à des conférences sur le sujet et les maires des quarante communes intéressées ont été contactés. « *Nous ne donnerons notre feu vert*, dit-on à la direction de la protection de la nature, à Paris, *que lorsque les études préparatoires seront achevées et que la concertation en cours aura débouché sur un consensus général.* » Ces conditions seront-elles réunies pour le mois de février 1982 ? On commence à le penser sérieusement dans les vallées vosgiennes. Dans ce domaine, la France serait alors à l'unisson des autres pays d'Europe.

MARC AMBROISE-RENDU.

## Faits et projets

### ABATTOIR GÊNANT DANS LES YVELINES

Une entreprise de Saint-Arnoult-en-Yvelines, florissante au point d'envisager d'embaucher une dizaine de personnes, se trouve menacée de fermeture après une série de procès intentés par ses voisins. Spécialisé dans l'abattage de porcs, le CADY (Centre d'abattage des Yvelines) va dès la mi-novembre licencier ses trente-cinq salariés si le préfet des Yvelines ne rapporte pas son arrêté rendant exécutoire les décisions de justice et ordonnant la fermeture des abattoirs.

Quatre jours par semaine, les camions viennent, la nuit, y décharger deux cent cinquante porcs dont les cris déchirants réveillent le voisinage. Entre 3 et 5 heures du matin, suivant les jours, l'abattage commence. Poussés vers les laboratoires où ils sont électrocutés avant d'être égorgés, puis dépecés, les cochons redoublent de hurlements.

« *C'est infernal* », explique Mme Fredouille, une enseignante à la retraite installée dans le voisinage. « *Aux cris des porcs et au vacarme des camions s'ajoutent les odeurs et les mouches. La décision de fermeture des abattoirs prise en janvier 1972 par le tribunal administratif de Versailles a été confirmée en juillet 1974 par le Conseil d'Etat.* »

A chaque contrôle effectué par un huissier avant 6 heures du matin, M. Fouchet, le propriétaire de l'abattoir, se trouvait en infraction mais payait les 2 000 F d'amende. « *Je n'avais pas le choix* », dit-il. « *Dans notre métier il faut travailler tôt pour être en fin de nuit à Rungis. Si je commence à abattre à 6 heures du matin comme le veut le tribunal, moi qui suis installé aux portes de la capitale, j'arriverai à Paris après les Bretons. Puisque cette décision de justice me condamne pour le confort de trois voisins, je préfère fermer.* » — (Corresp.)

### CONTRE LE BRUIT DES TRANSPORTS

Sur l'initiative de plusieurs dizaines d'associations réunies à Paris, le 25 octobre, a été créé un Comité de liaison des victimes du bruit des transports (1). Celui-ci réclame le « gel » des projets routiers contestés par les populations et le lancement d'un programme de protection contre le bruit : déviations routières, murs anti-bruit, déplacement de certains aérodromes civils et militaires. Les associations demandent au gouvernement de combattre les nuisances dues au bruit des transports routiers, aériens et ferroviaires, dont sont victimes « dix millions de Français ».

(1) 31, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 246-94-47.

### UN NOUVEAU PALAIS RÉGIONAL A ORLÉANS

Un nouveau palais pour les assemblées régionales a été inauguré, le 7 novembre, à Orléans. Edifié au pied de la cathédrale Sainte-Croix, dans le style des constructions des dix-huitième et dix-neuvième siècles qui avoisinent le parvis, le bâtiment, conçu par l'architecte Christian Langlois, et dont la construction a coûté près de 50 millions de francs, a une longueur de 70 mètres, possède une vaste salle en hémicycle pour les assemblées et de nombreux bureaux sur cinq niveaux.

Le projet avait été contesté par les associations de défense, qui avaient obtenu auprès du tribunal administratif d'Orléans l'annulation de la déclaration d'utilité publique de l'immeuble (*le Monde* du 8 avril 1979). Les travaux avaient en outre entraîné de nombreuses destructions archéologiques.

M. Jean Delaneau (U.D.F.), président du conseil régional, a affirmé, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion : « *Je souhaite le succès d'une véritable décentralisation, mais il ne faut pas que celle-ci soit le fruit, pour reprendre le titre d'un livre récent, d'une série de « sous-ensembles flous », car, si cette expérience certainement passionnante et pour beaucoup porteuse d'espoirs, devait échouer par précipitation, le centralisme s'en trouverait renforcé et la décentralisation déconsidérée.* »

M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense et maire socialiste de Chartres, qui présidait l'inauguration, a déclaré de son côté : « *L'unité nationale ne doit pas être confondue avec l'uniformité nationale. Au nom de l'unité à construire, des traditions régionales ont été balayées, mises à mal ; mais cette unité, qui est acquise et scellée maintenant entre nous, fait que nous devons à présent reconnaître les différences qui constituent la richesse de la France. C'est l'uniformité qui pourrait mettre en danger l'unité du pays.* » — (Corresp.)

### AVIGNON REFAIT SA PLACE

Les travaux destinés à moderniser et à transformer en zone piétonne la place de l'Horloge, à Avignon, ont commencé et dureront huit mois.

Les voitures ne pourront plus circuler devant l'hôtel de ville et le théâtre municipal ; un équipement sanitaire très complet et qui faisait défaut dans cette partie du centre-ville sera aménagé.

L'ensemble de ces transformations coûtera 12 500 000 F dont 35 % subventionnés par l'Etat dans le cadre des opérations « ville moyenne ».

Ce projet de financement a été adopté au conseil municipal par la majorité socialiste de la municipalité d'union de la gauche, présidée par M. Henri Duffaut, sénateur et maire socialiste, mais il a été contesté par les élus communistes.

Au nom du groupe communiste, Mme Landau a estimé pour sa part qu' « *le revêtement, qui immobilise 70 % de la dépense, est trop cher. Le dallage sera recouvert par la poussière ou caché par les terrasses des cafés* ».

« *Le but à rechercher*, poursuivait-elle, *est de rendre la place aux Avignonnais et aux touristes, en la transformant à un coût raisonnable, au lieu de la laisser se transformer en « un lieu de campement plus que douteux ».* — (Corresp.)

● *Les hôteliers vendéens contre le blocage des prix.* — Au cours de l'assemblée générale des hôteliers et restaurateurs de Vendée, le président de la fédération hôtelière, M. Blouard, a tenu des propos sans ambiguïté à propos du blocage des prix des services : « *Nous n'avons rien à perdre dans cette affaire et nous n'appliquerons pas le blocage des prix qui constitue un retour à un régime périmé.* » L'assemblée a décidé à l'unanimité d'adopter cette attitude.

### GROGNE CHEZ LES ARCHITECTES DU FINISTÈRE

Une centaine d'architectes et d'entrepreneurs du bâtiment ont défilé dans les rues de Châteaulin (Finistère), vendredi 6 novembre. Ils protestent contre le choix d'une entreprise parisienne par le conseil municipal pour la construction d'un collège. Le syndicat du Finistère résume ainsi la question : « *La municipalité de Châteaulin fait fi du problème du chômage en refusant de confier du travail aux architectes finistériens et aux entreprises locales.* »

En fait, l'affaire est plus complexe. Elle est née d'une différence d'interprétation entre les cinq architectes mis en concurrence pour présenter des plans et la ville.

Quant au patronat du bâtiment, qui doit affronter une crise qui va en s'accroissant, il déplore de ne pas être associé à ces travaux qui auraient permis à certaines entreprises de franchir une passe difficile. « *Nous ne pouvons penser que les réalisations parisiennes soient de qualité supérieure à celle de nos régions* », a écrit l'Union patronale du bâtiment et des travaux publics du Sud-Finistère à la municipalité.

Le coude-à-coude des architectes et des entreprises n'a pas fait fléchir les élus. « *Notre décision a été prise de façon démocratique* », a indiqué M. Tinevez, premier adjoint, aux protestataires qui, au terme du défilé, ont été reçus à la sous-préfecture et à la mairie.

Le conseil municipal, qui est dirigé par M. Jacques Le Guyader-Desprées (U.D.F.), comprend vingt-trois conseillers municipaux dont deux P.S. — (Corresp.)

# TRANSPORTS

## M. CLAUDE DES PORTES ENTRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIR FRANCE

M. Claude des Portes, conseiller-maître à la Cour des comptes, a été nommé au conseil des ministres de mardi administrateur d'Air France en remplacement de M. Christian Lherm, président de chambre à la Cour des comptes et dont le mandat venait à expiration.

Le conseil d'administration d'Air France compte dix-sept membres, dont deux sont des fonctionnaires désignés par le ministre chargé de l'aviation civile. C'est à ce titre qu'a été nommé M. des Portes. Sa nomination met fin aux rumeurs qui avaient couru sur une possible entrée de M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., au conseil d'administration de la compagnie nationale. M. Charles Fiterman, ministre des transports, a, la semaine dernière (*le Monde* du 6 novembre), formellement démenti une telle éventualité qui, dans le cas précis de la succession de M. Lherm, n'aurait eu aucun fondement juridique puisque M. Juquin n'est pas fonctionnaire de l'aviation civile.

[Né le 4 juillet 1913 à Verdey (Marne), entré à la Cour des comptes en 1938, M. des Portes a notamment appartenu aux cabinets de M. Jean Longchambon, secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, en 1954, et de M. Michel Soulié, secrétaire d'Etat à l'information en 1957. Il a été président de la commission des marchés de l'aviation civile et de la R.A.T.P.]

Le Monde

# économie

## SOCIAL

### Après les mesures sur le financement de la Sécurité sociale

## Notre action s'exerce dans le cadre de la majorité

### souligne M. Lajoinie (P.C.)

*L'Humanité* revient, jeudi 12 novembre, sous le titre : « Les salariés paient, la relance trinque », sur le relèvement d'un point de la cotisation des salariés à la Sécurité sociale. Le quotidien du P.C.F. cite la déclaration faite mercredi, sur Radio-Monte-Carlo, par M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale.

« *Cette ponction sur les salaires est économiquement mauvaise*, déclarait M. Lajoinie. *Cela va porter un coup à la relance et pas contribuer à la lutte contre le chômage qui est l'objectif numéro un.* » Il ajoutait : « *Notre action s'exerce dans le cadre de la majorité. Nos critiques vont dans le bon sens, dans le sens d'améliorer ce système de Sécurité sociale qui est une grande conquête nationale, dont les communistes ont été à l'origine. Et nous n'avons pas l'impression de mener une quelconque guérilla contre le gouvernement, mais au contraire de l'aider à mettre en place une politique juste qui corresponde à ce qu'attendent les Français.* »

Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., avait déclaré, le 10 novembre, que le relèvement de la part salariale avait été sanctionné par les travailleurs lors des élections présidentielle et législatives.

« *Au cours des cinq dernières années*, déclarait-elle, *la participation des salariés a augmenté de 27 % et celle des patrons de 4 % seulement. Et, dans le même temps, une pression constante était exercée sur les prestations et les droits sociaux.* »

Mme Bertrand ajoutait : « *Faire payer le patronat en fonction de ses profits est la seule solution juste et efficace. Le déplafonnement de 3,5 points des cotisations patronales va dans ce sens, mais ce n'est pas suffisant. Le déplafonnement total aurait permis d'assainir plus efficacement la situation financière de la Sécurité sociale, et ce sans pénaliser les petites entreprises qui, ayant en général de petits salaires, ne sont pas concernées par le déplafonnement, le plafond étant actuellement de 5 730 F.*

» *Il faut, en effet, comme le souligne le conseil des ministres, engager une réforme fondamentale des structures de la Sécurité sociale, de son rôle dans le système de santé et de l'assiette de son financement !*

» *Il est urgent que la totalité des profits intervienne dans l'assiette du financement, ce qui suppose de tenir compte de la valeur ajoutée des entreprises. Il est urgent de démocratiser la Sécurité sociale, d'en retirer la gestion au patronat, et de la confier aux assurés sociaux.* »

● M. JOSPIN (P.S.) : « *Les décisions ont été prises par le gouvernement tout entier.* » — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a souligné mercredi 11 novembre que les décisions concernant le financement de la Sécurité sociale « *ont été prises par le gouvernement tout entier* ». Concernant l'attitude des communistes sur ce point, il a estimé, au micro de Radio-Monte-Carlo, « *qu'on ne peut pas approuver des mesures dans le cadre du gouvernement et ne pas les approuver par ailleurs* ». « *Tout cela*, estime-t-il, *est une question de nuance, de degré. Il ne faut pas que certaines limites soient dépassées.* » A la question : « *Avez-vous l'impression que ces limites sont dépassées ?* », M. Jospin a répondu : « *Non, ce n'est pas mon impression. Nous avons une grande politique de réformes qui est en train de se mettre en place. Tout ne peut pas être que la « rose ». Il y a quelques épines. Et donc, on ne peut pas se partager les roses et vouloir laisser les épines à certaines.* »

● UNAF : « *Rattraper le temps perdu.* » — L'Union nationale des associations familiales estime que par le relèvement des cotisations de Sécurité sociale, « *le pouvoir d'achat du revenu du travail est amputé* ». Selon l'UNAF, « *10 % des ressources de la Sécurité sociale lui font défaut à cause du chômage qui atteint maintenant deux millions de personnes, voici le vrai problème* ». Elle ajoute que « *la restitution du pouvoir d'achat des prestations familiales doit se poursuivre pour rattraper le temps perdu et pour rompre avec des pratiques qui marquent la compensation des charges familiales du signe de l'assistance* ».

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (L.C.R., trotskiste) : « *Il est inadmissible que le prétendu déficit de la Sécurité sociale serve de prétexte à de nouvelles ponctions sur le pouvoir d'achat des travailleurs. Les arriérés des dettes patronales, le montant de la T.V.A. sur les produits pharmaceutiques et les constructions hospitalières, les dettes de l'Etat et des collectivités locales, représentent près de 28 milliards, soit l'équivalent du déficit évalué pour 1981-1982.* »

### « LA LETTRE DE LA NATION » : UN PLAN DE PANIQUE POUR SAUVER LES MEUBLES

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. du jeudi 12 novembre, Pierre Charpy recense les critiques adressées au plan de financement de la Sécurité sociale qui toutes « *se confondent dans la virulence* », et il ajoute : « *Il manque toutefois une protestation : celle du président de la République. Un des thèmes de la campagne présidentielle socialiste avait été le plafonnement à 42 % du produit intérieur brut des prélèvements fiscaux et sociaux. L'engagement n'a pas été tenu sur le plan fiscal. Il est maintenant rompu sur le plan social et c'est aux alentours de 45 % du PIB que va se situer le total des prélèvements obligatoires en 1982.*

» *Mais, dût-il se dédire, comment le président de la République pourrait-il protester puisque l'ampleur prévisible du déficit de la Sécurité sociale tient pour une large part à des décisions gouvernementales prises en application des engagements électoraux du président et du parti socialistes ? (...). La lutte contre les inégalités ne devait-elle pas commencer par une réforme en profondeur de la Sécurité sociale, de son mode de financement et de ses méthodes de gestion ? Cette réforme, le R.P.R. la propose depuis longtemps et avait reproché au précédent gouvernement comme à l'actuel de ne procéder qu'à un « colmatage ». Mais était-ce une raison suffisante pour prendre le problème à l'envers, se précipiter sur des réformes de structure, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles pouvaient attendre, et négliger une réforme si importante pour la vie des Français qu'il faut aujourd'hui un plan de panique pour sauver les meubles ?* »

### RÉGIME GÉNÉRAL DES SALARIÉS

## Évolution des taux de cotisation

Le décret fixant les nouveaux taux de cotisation au régime général d'assurance-maladie et vieillesse des salariés (tableau ci-dessous) est soumis au conseil d'administration des caisses. Les nouveaux taux de cotisation seront appliqués à la date du jour de publication du décret et porteront sur tous les traitements versés aux salariés à partir de cette date.

| | 1-1-1979 | 1-8-1979 | 1-1-1980 | 1-2-1981 (1) | 11-81 |
|---|---|---|---|---|---|
| **ASSURANCE-MALADIE** | | | | | |
| Salariés | | | | | |
| — jusqu'au plafond.... | 1 % | 1 % | 0 % | 0 % | 0 % |
| — sur totalité du salaire. | 3,50 % | 4,50 % | 5,50 % | 4,50 % | 5,50 % |
| Employeurs | | | | | |
| — jusqu'au plafond.... | 8,95 % | 8,95 % | 8,95 % | 8,95 % | 5,45 % |
| — sur totalité du salaire. | 4,50 % | 4,50 % | 4,50 % | 4,50 % | [illegible] |
| **ASSURANCE-VIEILLESSE** | | | | | |
| Salariés | | | | | |
| — jusqu'au plafond.... | 4,70 % | 4,70 % | 4,70 % | 4,80 % | 4,70 % |
| — sur totalité du salaire. | | | | | 0,10 % |
| Employeurs | | | | | |
| — jusqu'au plafond.... | 8,20 % | 8,20 % | 8,20 % | 8,20 % | 8,20 % |
| **PRESTATIONS FAMILIALES** | | | | | |
| Employeurs | | | | | |
| — jusqu'au plafond .... | 9 % | 9 % | 9 % | 9 % | 9 % |

(1) Pour l'assurance-maladie, les taux de cotisation sont, pour les fonctionnaires : salariés : 3,75 % ; employeurs : 4,50 % sur la totalité des rémunérations moins certaines primes, et 5,50 % en dessous du plafond. Pour les salariés agricoles : salariés : 4,50 % ; employeurs : 4,50 % sur la totalité des rémunérations, 6,95 % en dessous du plafond.

### LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES EN FAVEUR DES PERSONNES AGÉES

## Une série de mesures positives

***Ainsi que l'a annoncé M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, la France s'apprête à consentir un large effort en faveur des retraités. Dès l'an prochain, sept mille lits d'hospice seront reconvertis, grâce à un doublement des crédits en 1982. Ce n'est là que la première tranche d'un programme qui vise à rénover les établissements en une douzaine d'années, au lieu d'un quart de siècle** (le Monde du 12 novembre).*

Outre la majoration des retraites « avant loi Boulin » (neuf cent mille bénéficiaires), du taux de réversion des pensions de veufs et de veuves (un million de bénéficiaires) et du minimum vieillesse (un million huit cent cinquante mille bénéficiaires), le conseil des ministres du 10 novembre a mis au point une série de dispositions en faveur des personnes vivant en hospice ou en maison de retraite.

Dès l'an prochain, sept mille lits d'hospices seront reconvertis. Il y a actuellement deux cent cinquante mille lits de maisons de retraite et d'hospices publics, dont certains sont installés dans des conditions qui ne peuvent être tolérées plus longtemps. Un effort très important de modernisation et de reconstruction doit être fait : alors que seulement 150 millions ont été consacrés à la rénovation des hospices en 1981, le projet de loi de finances prévoit un montant de 300 millions de francs pour 1982.

A ce niveau des crédits, et malgré le doublement de l'année 1982, il faudra encore une douzaine d'années (au lieu de vingt-cinq ans sur la base de 1981) pour parvenir à l'amélioration des quatre-vingt mille lits qui sont à rénover ou à reconstruire. « *Avec les crédits prévus par l'ancienne majorité*, précise M. Franceschi, *il nous aurait fallu attendre l'an 2006. Mais je le rappelle, l'année 1982 n'est qu'une première étape, avec les mesures suivantes : création de mille quatre cents emplois dans les établissements ; amélioration et simplification de l'aide ménagère et extension du système, notamment pour les retraités de la fonction publique ; développement des services de soins infirmiers à domicile (vingt mille places créées avant fin 1983) ; réforme de la tarification du long séjour (600 millions de francs prévus au budget de 1982)* ».

Dans le domaine du logement, nous allons, selon M. Franceschi, « *vers une nouvelle politique architecturale* », avec la multiplication des petites résidences mieux intégrées au milieu urbain, notamment celles d'hébergement temporaire. Le secrétaire d'Etat a annoncé qu'il avait été chargé d'élaborer pour le début de l'an prochain un projet de loi garantissant les droits des locataires des foyers-logements. Des conseils de résidents « *seront rendus obligatoires dans les maisons de retraite, afin que les personnes âgées participent directement aux décisions qui les concernent* ».

Sur le plan des ressources, M. Franceschi a annoncé l'extension de l'allocation-logement à douze mille bénéficiaires supplémentaires, l'augmentation d'une demi-part du quotient familial en cas d'hébergement au domicile d'un ascendant titulaire de la carte d'invalidité, et une augmentation similaire pour les titulaires — ou leurs veuves — d'une pension de guerre ou de la carte de combattant âgés de plus de soixante-quinze ans, dont les revenus n'excèdent pas la limite supérieure de la sixième tranche, fixée à 25 %. D'autre part, à partir du 1er janvier, la carte vermeil de la S.N.C.F. sera délivrée aux hommes dès soixante-deux ans au lieu de soixante-cinq ans actuellement (soixante ans pour les femmes).

Enfin — et ce n'est pas la moins significative des nouvelles mesures décidées par le gouvernement — les personnes âgées seront représentées « *dans tous les organismes officiels qui les intéressent* », notamment, à partir du 1er janvier, dans les conseils économiques régionaux. Dans les jours qui viennent, a encore précisé M. Franceschi, le président de la République désignera lui-même des personnes âgées, « *ès qualités* », comme membres du conseil économique et social. Autant de mesures qui, sans conteste, s'inscrivent parmi les projets les plus progressistes du gouvernement dans le domaine de la Sécurité sociale. — J. B.




(Dessin de PLANTU.)

## F.O. prépare un dossier sur la pénétration des communistes dans l'appareil d'État

Force ouvrière va publier dans quelques semaines un dossier sur la pénétration des communistes à l'intérieur de l'appareil de l'Etat, a annoncé M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., lors de l'émission « Face au public » de France-Inter, le 11 novembre.

Auparavant, le syndicaliste (dont il fut rappelé qu'il était inscrit au parti socialiste depuis 1936) avait déclaré qu'il était en « *très bons termes* » avec l'actuel gouvernement et qu'il lui « *parlait très librement* ».

Toutefois M. Bergeron n'a pas encore rencontré les ministres communistes « *qui officient* » dans des secteurs comme les hôpitaux, la fonction publique, où F.O. est particulièrement bien implantée, et les journalistes évoquèrent la déclaration solennelle par laquelle les dirigeants de F.O. avait condamné l'entrée des communistes au gouvernement.

La centrale de M. Bergeron s'est toujours refusée depuis à tout commentaire sur cette attitude. Mais elle a montré sa vigilance en protestant contre des dispositions prises par des ministres communistes, telles que la circulaire sur le droit de grève dans les hôpitaux — contre laquelle F.O. a exercé un recours en Conseil d'Etat — et la faculté de tenir des réunions politiques dans les locaux de l'administration.

« *Nous pensons que, partout où ils le peuvent, les communistes placent leurs gens, ce qu'ils ont toujours fait, y compris au lendemain de la guerre. Mais cela non plus, ce n'est pas nouveau* », a encore dit M. Bergeron, tout en affirmant son rejet de toute chasse aux sorcières. « *Mes désaccords avec les communistes ne sont ni personnels ni mineurs. Mes désaccords proviennent du fait qu'ils travaillent à l'avènement d'un type de société aux vertus de laquelle je ne crois pas.* »

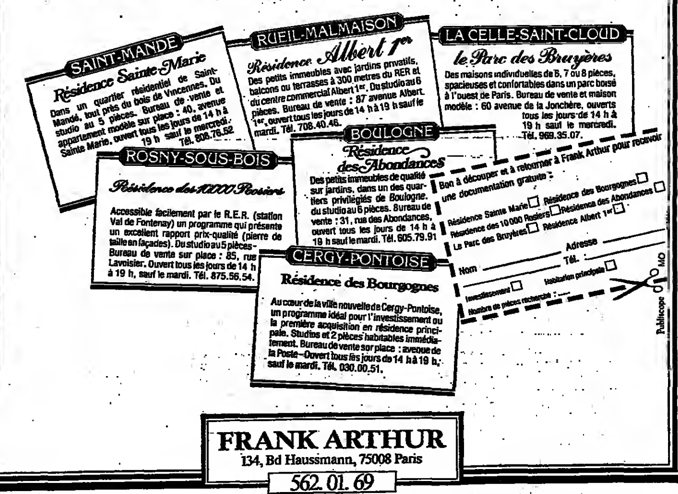
Née de la dernière scission de la C.G.T., en 1947, suscitée par la pesanteur de l'emprise qu'y exerçait le P.C.F., Force ouvrière a évidemment des raisons fondamentales pour s'opposer à la pénétration des partis politiques dans les syndicats et dans la vie professionnelle.

Ses craintes ont quelques raisons de se manifester en marge de différentes réformes en cours, comme la décentralisation, qui placera des fonctionnaires sous le contrôle des autorités politiques locales, comme les « *droits nouveaux* » des travailleurs dans les entreprises nationalisées.

Dans une confédération où se côtoient toutes les opinions, des anarcho-syndicalistes aux gaullistes, la méfiance ne vise pas seulement les communistes, mais il est sûr qu'ils reviennent plus fréquemment que quiconque dans le collimateur.

JOANINE ROY.






هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# SOCIAL

## LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. RENONCENT A L'OCCUPATION DE PEUGEOT A SOCHAUX

*(De notre correspondant.)*

Belfort. — La C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé, mercredi 11 novembre, de renoncer à l'occupation de l'usine Peugeot de Sochaux prévue pour jeudi matin. Deux éléments ont prévalu : d'une part, le « *cafouillage* » de mardi dernier — deux cents salariés avaient essayé sans succès de bloquer les chaînes de carrosserie pour précipiter l'occupation du centre de production décidée la veille — et d'autre part la très faible participation à la réunion de mercredi matin au cours de laquelle l'occupation devait être préparée. Deux cent cinquante à trois cents personnes seulement se sont retrouvées à Sochaux. La C.G.T. et la C.F.D.T. veulent maintenant relancer le mouvement revendicatif « *dans la pratique et pas seulement dans les votes* ».

Des négociations devaient débuter, jeudi matin, dans l'usine de carrosserie. Deux débrayages étaient prévus pour le lendemain. La C.G.T. et la C.F.D.T. demanderont aux grévistes de sortir de l'usine afin d'éviter les pressions de l'encadrement et afin de rassembler un plus grand nombre de personnes. « *Ce sera l'épreuve de vérité* », commente un militant cédétiste. — P. M.

## LES GRÉVISTES OCCUPENT CERAVER DEPUIS SEPT SEMAINES

A Tarbes, les deux usines Ceraver, filiale de la C.G.E., mille quatre cents personnes, sont maintenant occupées depuis sept semaines, après l'annonce de sept cent soixante-seize licenciements. Des militants C.G.T. ont envahi le 10 novembre les locaux de la chambre de commerce qui avaient été mis à la disposition de la direction. Plusieurs centaines de manifestants, à l'appel de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.G.C., ont exprimé le mécontentement de ces syndicats qui n'ont pas été consultés en même temps que la C.G.T. par le ministère de l'industrie.

A l'usine chimique de Boussens (Haute-Garonne), c'est aussi pour faire obstacle aux licenciements que des grévistes ont, du 10 au 11 novembre, retenu, durant dix-huit heures, trois membres de la direction dans leurs bureaux.

En revanche, le travail a repris dans le Val-d'Oise chez Hutchinson, à Persan-Beaumont (cinq cents personnes), et chez Quillery, filiale de Peugeot, à Argenteuil.

### En Haute-Saône

## LE SUICIDE DE DEUX CHOMEURS

*(De notre correspondant.)*

Vesoul. — « *Un brave gars.* » Tel apparaissait à ses camarades d'atelier Gabriel Duboi, un solide agriculteur de 130 kg, devenu manœuvre à l'usine Mischler de Fretigney, près de *Vesoul. Travailleur,* « *raisonnable* », ce « Gaby » père de cinq enfants, qui avait longtemps habité une H.L.M., venait de se faire construire une belle petite maison. Mais l'usine Mischler (huisseries métalliques), rachetée par le groupe Lambert, a menacé, au lendemain du 10 *mai, de fermer ses portes,* puis a été démantelée. La société qui a repris l'établissement de *Fretigney* ne l'a pas réembauché cet été, contrairement à *son épouse.*

Alors, à cinquante-trois ans, Gabriel Duboi a été profondément démoralisé. On l'a retrouvé dans sa cave, étranglé avec une ficelle. Et il a été porté en terre, lundi 9 novembre, par les « Mischler » — ceux qui ont été repris et ceux qui ne l'ont pas été — *et ses anciens patrons.*

Le même jour, un autre ouvrier de cinquante-trois ans, père de six enfants, que Gabriel ne *connaissait pas, René Beclier,* s'est pendu dans son garage à Raddon, également en Haute-Saône. En arrêt de travail depuis treize mois pour cause de maladie, il s'était entendu signifier par son employeur, la semaine précédente, que son contrat était interrompu.

*Apprenant ces deux suicides,* la C.G.T. a demandé une audience au préfet : « *Le chômage est responsable.* »

*En 1980, dans les cinq cités* urbaines du département, police-secours a dénombré 49 suicides et tentatives de suicide pour 60 000 habitants ; de septembre 1980 à septembre 1981, le chômage a progressé de plus de 50 % en Haute-Saône, dépassant aujourd'hui les 3 600 demandes d'emploi *non satisfaites* pour une population active de 45 000 personnes. — A. V.

# MARCHÉ COMMUN

## La Commission condamne les aides publiques accordées aux sidérurgies française, belge et italienne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les aides accordées, ces derniers mois, par la France, l'Italie et la Belgique à leurs sidérurgies sont contraires au code des aides de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Telle est la position qu'a prise, le 11 novembre, la Commission européenne, appliquant ainsi la décision adoptée par les Dix en juin dernier d'exercer un contrôle strict sur les crédits consentis par les gouvernements aux maîtres de forges européens.

Les autorités de Bruxelles viennent, en outre, d'infliger une amende de 2,2 millions d'ECU (13 millions de francs) à l'entreprise allemande Kloeckner, qui a dépassé les quotas de production fixés au titre du plan anticrise. Elles s'apprêtent à sanctionner, pour les mêmes raisons, une dizaine d'autres firmes dans plusieurs Etats membres, y compris en France.

Au début de l'année, l'Etat français a consenti à Usinor et à Sacilor des aides de fonctionnement et à la Compagnie française des aciers spéciaux *(créée par Usinor et Creusot-Loire)* un prêt de démarrage pour un montant total de 5,3 milliards de francs. Le gouvernement de M. Barre n'avait pas notifié à la Commission, comme le prévoient les règles de la CECA, le programme de soutien avant sa mise en œuvre.

A la demande de Bruxelles, le gouvernement de M. Mauroy a fourni le 26 août les informations qui auraient dû être communiquées plus tôt. La mise en demeure que la Commission doit adresser ces jours-ci à Paris porte non seulement sur cette question procédurale, mais aussi sur une demande d'explication concernant les aides accordées. Autrement dit, de fortes *présomptions pèsent sur leur compa*tibilité avec les règles de concurrence du Marché commun au moins pour une partie des aides. La procédure entamée par la Commission peut conduire l'affaire devant la Cour européenne de justice si Paris ne se conforme pas à la décision finale des autorités de Bruxelles.

L'Italie, qui a également accordé des aides de fonctionnement à Italsider, est dans le même cas. En ce qui concerne la Belgique, l'infraction est plus grave : l'Etat belge a consenti des prêts à ses sidérurgistes alors que la Commission avait déjà manifesté ses réserves sur le programme envisagé.

La sanction décidée la semaine dernière contre Kloeckner, qui a dépassé de 28 000 tonnes son quota de production pour le premier trimestre de cette année, est le premier cas d'infraction que constate la Commission depuis le contingentement autoritaire de la production d'acier, en octobre 1980 (déclenchement de l'état de crise manifeste au titre de l'article 58 du traité CECA). D'autres amendes devraient suivre, mais on fait déjà valoir dans l'entourage de M. Davignon, le commissaire responsable du secteur, *qu'elles ne seraient pas de* la même nature que celle appliquée à l'entreprise allemande ; celle-ci, qui a toujours récusé la légalité de l'application de l'article 58, s'étant livrée à une « *véritable provocation* ». Les dépassements qui devraient être constatés dans les prochaines semaines seront, estime-t-on à Bruxelles, essentiellement dus aux contraintes techniques de la production d'acier plutôt qu'à la volonté délibérée des sidérurgistes. Aussi, concluent les milieux communautaires, la Commission sera amenée, au pire, à décider des amendes de toute façon beaucoup moins lourdes que celle décidée pour Kloeckner.

MARCEL SCOTTO.

● *La Cour de justice européenne* a rejeté, mercredi 11 novembre, un recours que lui avait soumis I.B.M. en mars dernier contre la Commission européenne. Celle-ci a engagé, en décembre 1980, une procédure juridique contre I.B.M. pour infraction à la réglementation européenne sur la concurrence. La firme multinationale était accusée d'abus de position dominante. Elle doit maintenant fournir des applications écrites à la commission sur les faits qui lui sont reprochés. Au vu de ces réponses, la commission décidera des sanctions pécuniaires qu'il conviendra ou non d'infliger.



# AGRICULTURE

CRÉÉE POUR FREINER LES IMPORTATIONS ITALIENNES

## La taxe sur les vins de coupage menace aussi la viticulture corse

De notre envoyé spécial

Bastia. — *Un huissier de justice s'est présenté chez le préfet de la région Corse, le mardi 10 novembre, à Ajaccio, requis par le Centre cantonal des jeunes agriculteurs de Figari, afin de lui faire* « respectueusement sommation » *d'appliquer la loi sur les terres incultes. Au lendemain* de ce *nouvel épisode de la lutte des agriculteurs corses pour les questions foncières* (le Monde *du 23 octobre*), *une délégation de membres des cabinets de Mme Cresson et de M. Cellard est arrivée à Bastia. Elle doit rencontrer, ce jeudi 12 novembre et vendredi 13, les représentants de l'agriculture de l'île, afin d'en faire rapport au ministre. Le problème des terres incultes et des grands domaines que des jeunes agriculteurs corses entendent récupérer sera à l'ordre du jour, ainsi que la taxe de coupage sur les vins dont le principe a été adopté par l'Assemblée nationale.*

A quelques jours de la venue de la délégation ministérielle, dont la date a d'ailleurs été plusieurs fois reportée, la tension est brusquement retombée. « *On le sent à des choses difficilement perceptibles*, affirme M. Antoine Leschi, président du Centre départemental des jeunes agriculteurs de Haute-Corse. *Mais cela peut repartir aussi vite.* »

Pour les agriculteurs corses, jusqu'alors respectueux dans leurs divergences internes, de *l'« état de grâce »*, le changement tarde à venir. Que certains aient voulu forcer un peu la main des pouvoirs publics du continent en occupant plusieurs domaines viticoles ne fait guère de doute. Mais, au-delà du problème de la redistribution souhaitée des terres, se profile celui du statut particulier de l'île et de l'agence foncière, dont les principes de fonctionnement précisés par M. Defferre dans son discours du 5 août à Ajaccio inquiètent des agriculteurs corses.

### Dans la même région que l'Italie

Quant à la taxe de coupage, elle révolte les viticulteurs. Pour rendre cette taxe acceptable par la Communauté et, bien sûr, l'Italie, le gouvernement a prévu de l'appliquer en fonction des zones viticoles définies par la Communauté. Or, la Corse se trouve dans la même région que l'Italie et une partie du Var et des Pyrénées-Orientales. Ainsi, la Corse qui produit encore, en dépits des efforts de réencépagement du vignoble, plus de un million d'hectolitres de vins de coupage (sur une production globale oscillant entre 1,6 million et 1,8 million d'hectolitres) devra-t-elle subir une taxe de 15 francs par hectolitre livré sur le continent pour des assemblages. En ajoutant à cette taxe les coûts de transport, autant dire que les négociants ne se précipiteront plus dans l'île et qu'à court terme la viticulture est menacée. Instituée à la demande des départements du Midi pour freiner les importations de vin italien, cette taxe pénalise une autre région française. A Bastia, on raconte volontiers que déjà, en 1812, une taxe sur les « *exportations* » corses d'huile d'olive avait été instituée afin de protéger la production provençale.

Mais le coup porté à la viticulture n'est pas jugé d'un mauvais œil par tous les agriculteurs. Une partie du syndicalisme aîné et jeune, les bergers notamment, qui lorgnent vers les terres de plaine, sont favorables à une réduction du vignoble, réduction déjà largement entamée avec les primes d'arrachages, mais que l'application de la taxe pourrait accélérer. Le mouvement coopératif, toutefois, a réagi : la Fédération régional des caves coopératives, qui représente sept cent trente-six familles de producteurs et un volume commercialisé de 775 000 hectolitres, a demandé officiellement que soit annulé, pour la Corse, l'effet de la taxe sur les vins de coupage. Avec cette affaire, le ministère de l'agriculture entre de plain-pied dans les contradictions et les difficultés de l'agriculture corse.

JACQUES GRALL.

# AUTOMOBILE

## L'industrie américaine est frappée de plein fouet par la récession

De notre correspondant

**Washington. — L'automobile est frappée de plein fouet par la récession qui sévit aux Etats-Unis. Elle vient de connaître son plus mauvais mois d'octobre depuis 1958, avec des ventes en baisse de 27,2 % par rapport au même mois de l'année dernière.**

Pour avoir une vue exacte de la situation, il faut se reporter aux dix premiers mois de l'année. Les cinq constructeurs nationaux (General Motors, Ford, Chrysler, American Motors et Volkswagen-U.S.A.) ont vendu 5 416 550 voitures, soit 2,5 % de moins qu'en 1980. Une année qui pourtant avait été catastrophique. De surcroît, depuis le printemps dernier, Detroit bénéficie de la « limitation volontaire » des exportations de voitures japonaises aux Etats-Unis.

### Trop cher

La faiblesse des ventes ne peut être imputée à un manque de dynamisme commercial. Depuis des mois, les consommateurs américains sont submergés de publicité en faveur de l'automobile et d'offres alléchantes. Ils peuvent bénéficier de crédits ou de rabais exceptionnels. Pour certains modèles, Chrysler est allé jusqu'à baisser ses prix de 1 000 dollars (5 600 F). Plus personne aux Etats-Unis ne songerait maintenant à acheter une voiture au tarif officiel.

Les raisons de la crise ? Il y en a trois, déclarait récemment M. Lee Iacocca, P.-D.G. de Chrysler : « *Les taux d'intérêt, les taux d'intérêt et les taux d'intérêt* ». Ceux-ci sont passés en effet, pour l'achat d'une automobile à crédit, de 11 % en 1978 à 18 % aujourd'hui. Sans un net assouplissement de la politique monétaire fédérale, cet obstacle continuera à peser sur les ventes.

Mais des enquêtes d'opinion montrent qu'il ne faut pas surestimer ce facteur, comme le font les patrons de Detroit. Le public américain est surtout sensible à l'état général de l'économie, qui incite à reporter des dépenses non essentielles. Nombre d'acheteurs potentiels conservent leur vieille voiture. En attendant des jours meilleurs.

Il faut dire que les prix n'incitent pas à acheter, comme l'indiquent aussi les enquêtes. En 1978, le prix moyen d'une automobile américaine était de 6.500 dollars. Il est aujourd'hui de 10 000 dollars. D'autres produits d'usage courant ont suivi la même progression, mais cela se ressent moins, précisément parce qu'ils sont courants : quatre ou cinq années s'écoulant entre l'achat de deux voitures par la même famille, la différence de prix est alors fort bien perçue.

Trop cher ? Les constructeurs américains se déclarent innocents. Nos ouvriers, soulignent-ils, sont — de loin — les mieux payés de l'industrie américaine, leurs salaires dépassent de 80 % ceux de leurs homologues japonais. Et ils travaillent moins. En dix ans, une auto fabriquée aux Etats-Unis revient à 1.500 dollars de plus que de l'autre côté du Pacifique.

Mais, à prix égal, les acheteurs américains ont tendance à choisir des véhicules étrangers, lesquels leur apparaissent mieux finis, malgré les nouveaux produits lancés à Detroit depuis un an. Sur 100 voitures vendues aux Etats-Unis, 27 sont de fabrication étrangère, et, sur les 27, on en compte 21 « made in Japan ». Le vieux schéma des « belles américaines » contre les « petites japonaises » s'estompe, car Detroit produit maintenant de petites voitures, tandis que Toyota et ses consœurs commencent à élargir leur gamme.

### Quand les salariés achètent l'usine

En 1980, l'industrie américaine avait enregistré 4,2 milliards de dollars de pertes (environ 23 milliards de francs), un record absolu. La situation est meilleure si l'on peut dire ; au cours des trois premiers trimestres de cette année, le déficit global de General Motors, Ford et Chrysler n'a été que d'un milliard de dollars (environ 5,50 milliards de francs).

Seul G.M. (plus de 40 % du marché) pourrait faire des bénéfices au quatrième trimestre et aussi pour l'ensemble de 1981. Mais à quel prix ?. Le premier fabricant mondial d'automobiles a été contraint, le mois dernier, de vendre... à ses salariés une usine du New-Jersey. C'était ou la vente ou la fermeture. Ford est en train de tenter, avec moins de succès, une opération semblable.Ford qui a provisoirement arrêté, la semaine dernière, six de ses usines de montage pour éviter la surproduction...

Les regards se tournent, une fois de plus, vers Chrysler. Cette société au bord de la faillite avait engagé en 1980 l'opération de la dernière chance, grâce à d'importants prêts garantis par le pouvoir fédéral. Elle ferma des usines, licencia de nombreux salariés, lança sur le marché des voitures plus petites à grand renfort de publicité et réussit enfin, au deuxième trimestre de cette année, à gagner 12 millions de dollars (environ 65 millions de francs). L'euphorie a été de courte durée : 149 millions de dollars de pertes (800 millions de francs) au troisième trimestre. On commence à se demander si Chrysler ne va pas devoir réclamer la dernière tranche de prêts garantis (300 millions de dollars) qui lui ont été proposés.

Exceptionnellement le Syndicat des travailleurs de l'automobile (U.A.W.) avait accepté de revoir son contrat chez Chrysler et de renoncer à divers avantages acquis. C'était offrir à la société 600 dollars environ par voiture produite. General Motors et Ford demandent à leurs salariés les mêmes sacrifices. Le syndicat ne veut pas en entendre parler, mais il pourrait se trouver bientôt devant un choix très difficile : plus la récession dure, plus le patronat peut imposer un gel — sinon une diminution — des salaires.

D'énormes investissements ont été prévus par les constructeurs américains pour améliorer leur production. General Motors, par exemple, envisage de dépenser 40 milliards de dollars (230 milliards de francs) d'ici à 1985. Le numéro un de l'automobile veut multiplier par quatre le nombre de ses robots, généraliser la traction avant et battre des records de faible consommation d'essence. Ce programme est-il compromis ? On affirme que non. Mais il est clair que les plans initiaux devront s'adapter à la conjoncture. Déjà, G.M. a retardé la construction d'une usine de 500 millions de dollars (2,70 milliards de francs) dans le Michigan.

Quelque 6 millions et demi de voitures américaines seront sans doute vendues aux États-Unis cette année. On est loin des 10 millions de 1973. Ce niveau pourrait-il être atteint de nouveau, demandait récemment l'hebdomadaire *U.S. News* au P.-D. G. de General Motors, M. Roger Smith ? Réponse : « *En 1990, le marché mondial sera de 50 millions de véhicules, contre 30 millions aujourd'hui. Il y a beaucoup de pays qui se trouvent au même stade que les États-Unis en 1925. De ce point de vue, tous les pays veulent être comme les États-Unis. Et nous allons les y aider.* » En 1990, peut-être... Mais l'an prochain ?

ROBERT SOLÉ.

## Les syndicats néerlandais renoncent à s'opposer à la fermeture de Ford-Amsterdam

De notre correspondant

Amsterdam. — Les syndicats néerlandais ont abandonné leur action pour la sauvegarde de l'usine Ford-Amsterdam après que la direction eut menacé de demander le sursis de paiement. La faillite qui en serait résultée aurait mis en danger de licenciement immédiat plus de 1 200 salariés. Ainsi se termine une lutte entre les syndicats soutenus par les autorités amsterdamoises et la direction de Ford-Amsterdam. Celle-ci affirme que les dettes de ces derniers mois s'élèveraient à quelque 2 millions de florins (environ 4,6 millions de francs) par semaine. La société Ford-États-Unis avait, en outre, menacé de ne plus verser les indemnités de licenciement si l'usine n'était pas fermée avant le 30 novembre.

La direction de Ford-Amsterdam, installée dans la capitale néerlandaise depuis 1933, avait décidé au mois d'avril dernier de fermer l'usine fin septembre. Les syndicats, arguant que la direction n'avait pas suffisamment étudié les possibilités de survie, procédèrent alors à des occupations qui devaient amener la direction à engager une action en référé contre les syndicats et le comité d'entreprise.

En juin, le tribunal d'Amsterdam enjoignit au personnel d'évacuer l'usine. Mais, en même temps, la direction de Ford-Amsterdam, dont la société mère détient 95 % des actions, se voyait légalement obligée de tenir compte des résultats d'une enquête de la chambre d'entreprises de la cour de justice d'Amsterdam avant de prendre une décision définitive sur l'avenir de l'usine.

Les syndicats estimaient alors avoir gagné une bataille, mais la direction ne tarda pas à souligner qu'elle n'acceptait pas qu'une instance judiciaire lui donne l'ordre de continuer la production dans le seul but de sauvegarder les emplois des salariés.

C'était au tour de la direction de remporter une victoire quand, le mois dernier, la cour de justice d'Amsterdam était obligée d'attendre les résultats de l'enquête de la chambre d'entreprises mise en place pour juger le fond des conflits industriels. Les résultats de l'enquête ne seraient pas connus au début de ce mois comme il avait été annoncé, mais beaucoup plus tard.

L'affaire Ford avait dans un premier temps donné espoir à ceux qui croyaient pouvoir opposer le droit néerlandais à une grande entreprise multinationale.

RENÉ TER STEEGE.





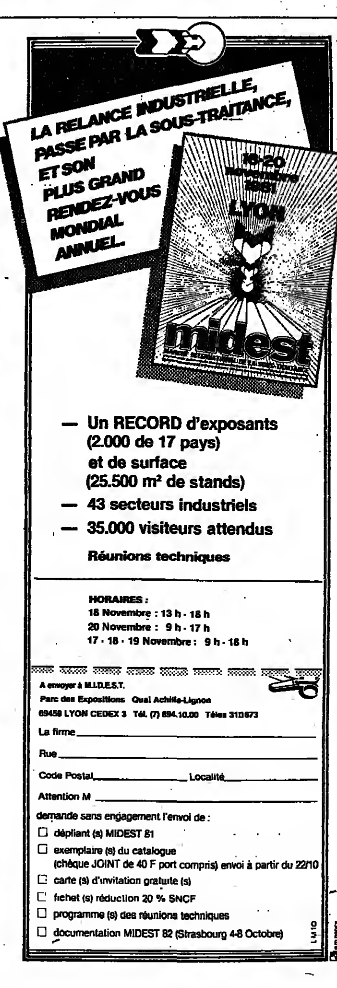










# FISCALITÉ

## LA DISCUSSION SUR L'IMPOSITION DES ŒUVRES D'ART

# Toute mesure de contrainte supplémentaire mettrait en péril notre patrimoine

## *nous déclare Me Tajan*

**Le président de la République, qui est intervenu au moment de la discussion, à l'Assemblée nationale, du projet de budget pour 1982, a obtenu que les antiquités, les objets de collection et les œuvres d'art ne soient pas retenus dans l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes. La loi de finances, actuellement en discussion au Sénat, doit faire l'objet de nouveaux amendements concernant les transactions sur le marché de l'art.**

**Parmi ceux qui avaient le plus vivement critiqué les mesures envisagées, Me Jacques Tajan, militant socialiste et associé gérant *de la première étude française de* commissaire-priseur, avait, dans des lettres adressées aux ministères intéressés et à l'Élysée, souligné les risques d'une stérilisation du marché de l'art français. Il nous a donné son avis sur l'ensemble des problèmes soulevés par ces textes.**

« *Quelles pouvaient-être les conséquences des mesures initialement envisagées ?*

— Ces mesures, inspirées par un esprit dogmatique, auraient eu pour conséquences certaines d'inciter les possesseurs d'objets d'art à les dissimuler, à les expédier vers l'étranger, à les vendre à Londres, New-York, Genève ou Monaco. Conséquence indirecte : toute activité officielle, publique et transparente, risquait d'être anéantie au profit d'un marché occulte échappant à tous contrôles et à toute imposition. Notre secteur d'activité, qui emploie ou procure du travail à cinquante mille salariés ou sous-traitants, aurait connu, à son tour, le chômage.

» Le trésor public aurait perdu des recettes substantielles puisque les ventes aux enchères publiques procurent, annuellement, à travers les droits d'enregistrement, les taxes départementales et communales et autres taxes, des recettes de l'ordre de 200 millions de francs. Pour l'ensemble des activités liées directement ou indirectement au marché de l'art en France, les recettes de l'Etat peuvent être évaluées à 1 milliard.

— *Comment expliquez-vous que l'on ait pu proposer de telles mesures ?*

— Je comprends qu'un ministre du budget, animé d'une conscience socialiste, considère comme nécessaire de corriger les inégalités supérieures en matière de patrimoine. Il a donc voulu chercher des ressources fiscales chez ceux qu'il tient pour des privilégiés. Du même coup, il a énoncé les mesures destinées à sanctionner les tricheurs. Cela conduisait à instaurer toute une politique d'inquisition.

» Le texte proposé risquait de provoquer d'énormes méfaits sans véritable contrepartie, de telle sorte que l'intérêt fiscal aurait finalement été nul pour la collectivité. C'est ce qu'a parfaitement compris le président de la République, dont l'intervention décisive s'inscrit dans l'optique d'un socialisme réaliste. Il a manifesté sa volonté de laisser tranquilles les collectionneurs pour qu'ils puissent continuer, chacun à sa façon, à enrichir le patrimoine artistique français, qui serait mis en péril par toute nouvelle mesure de contrainte.

— *Quel était, selon vous, le sens des mesures envisagées pour lutter contre la fraude fiscale ?*

— Demander de régler par chèque les achats supérieurs à 5 000 F, c'est vouloir photographier le citoyen. De même, exiger des compagnies d'assurances la communication des noms de ceux qui auraient déclaré des objets d'art, de collection ou des antiquités pour un montant supérieur à 100 000 F, c'était développer la délation et vouloir mettre les Français en fiches.

» De plus, on n'aurait pas compris que de telles dispositions ne s'appliquent pas aux fourrures, à la haute couture, aux croisières exotiques, à tout achat de luxe qu'on aurait pu continuer de payer en espèces. Car, enfin, pourquoi un collectionneur d'objets d'art serait-il obligé d'avoir un compte bancaire, faute de quoi il ne pourrait pas acquérir un objet de plus de 500 000 F ? Pourquoi le monsieur qui voudrait offrir une bague de 5 500 F à une dame ne pourrait-il pas le faire avec discrétion, mais serait contraint de le payer par chèque ? Et pourquoi le même monsieur, s'il voulait offrir une fourrure de 5 500 F, ne serait-il pas soumis à la même loi ? Une telle discrimination serait inacceptable.

» Je voudrais aussi me faire le défenseur des propriétaires de demeures anciennes. Dans ce domaine, il serait également injuste de pénaliser des gens de toutes conditions qui, au prix d'efforts considérables, ont choisi un mode de vie parfois ascétique pour sauver des vieilles pierres. Comme les petits collectionneurs, ils contribuent à défendre et à enrichir une part du patrimoine artistique de la France, et ils méritent d'être épargnés. Il faudra, pour eux tous, rechercher des aménagements.

» On voit bien le caractère intempestif des mesures énoncées. Pour être logique, il aurait fallu les appliquer à tout l'ensemble du marché de l'art. C'était alors mettre en place un système d'information sur tous les achats et porter gravement atteinte à nos libertés.

### La concurrence anglaise

— *Le risque d'inquisition fiscale vous semble-t-il écarté ?*

— Pour l'instant, la loi n'est pas votée. L'Assemblée nationale devra se prononcer après la discussion du Sénat. A mon sens, les mesures proposées par M. Laurent Fabius ne pouvaient se justifier que si l'on faisait entrer les biens artistiques dans la composition de la fortune. Mais elles n'ont aucune raison d'être retenues, dès lors que les antiquités, les bijoux et les objets d'art sont exceptés de cet impôt.

— *Si, comme on peut le penser, les antiquités et les objets d'art n'entrent plus en compte dans cet impôt, d'autres recettes fiscales seront certainement recherchées. N'est-il pas déjà question de doubler certaines taxes sur les ventes ?*

— On en revient au problème de la fiscalité qui pèse sur les ventes publiques françaises. Nous sommes victimes vis-à-vis de nos concurrents anglais d'une disparité statutaire, réglementaire et fiscale qui crée une situation de concurrence déloyale. Il serait désastreux d'aggraver cette inégalité et de creuser encore l'écart avec nos concurrents.

— *Dans quel sens devrait, selon vous, agir le gouvernement ?*

— Il faut revenir à l'esprit du traité de Rome qui prévoit la libre circulation des objets d'art à l'intérieur de la Communauté. Faut-il rappeller que le Conseil de l'Europe peut justement interdire les discriminations qui tendent à fausser la concurrence ? Il est permis d'espérer qu'un gouvernement socialiste, qui a l'intention de développer la coopération européenne, veillera à établir une concordance entre le statut des commissaires-priseurs français et les autres organisateurs de ventes publiques.

» Dans cet esprit, il faudrait diminuer les 7 % de droits d'enregistrement qui pèsent sur les seules ventes françaises. Cette privation relative de recettes serait largement compensée par une nouvelle croissance du marché de l'art français.

» Si les officiers ministériels que nous sommes n'avaient pas à supporter encore d'autres charges, telles que le droit de suite, la taxe sur les plus-values et la bourse commune, ils seraient en mesure de fabriquer un service de la même qualité que celui des Anglais. Nous demandons une parité de traitement fiscal qui pourrait, par l'assujettissement à la T.V.A., se substituer à la taxe sur l'enregistrement qui n'est plus adaptée aux conditions modernes de notre activité. Il serait encore souhaitable de donner aux commissaires-priseurs une compétence nationale qui ne soit plus seulement limitée à la commune et au département : ils pourraient alors exercer leur activité où bon leur semble. Un autre moyen de rentabiliser les études serait de revoir les tarifs des commissaires-priseurs, qui n'ont pas changé depuis vingt-cinq ans. Nous ne cessons de demander la modernisation de notre statut professionnel.

» Le monopole des commissaires-priseurs tel qu'il existe est en fait une illusoire protection qui nous fait subir des contraintes de tous ordres. Tout ce qui nous est interdit est permis à nos concurrents : publicité, avance d'argent aux vendeurs, garantie de prix, appel à des capitaux extérieurs... Il nous est impossible de continuer à accepter toutes ces disparités. »

Propos recueillis
par F. GERSAINT.

### LE DIRECTEUR DE SOTHEBY EN FRANCE : il faut libérer les transactions

« *Nous avons, nous aussi, accueilli avec soulagement la décision présidentielle de ne pas inclure les œuvres d'art dans le calcul de l'impôt sur la fortune* », nous a déclaré M. Marc Blondeau, directeur en France de Sotheby, la firme britannique qui est la plus importante entreprise de vente aux enchères du monde. « *Nous ne pourrions en aucune façon nous réjouir de nouvelles contraintes qui pèseraient sur les transactions en matière artistique. Sous prétexte de protéger le patrimoine, on risquerait d'étouffer le marché de l'art.* » « *En ce qui nous concerne*, ajoute M Blondeau, *l'obligation de règlement par chèque n'est pas de nature à nous gêner puisque toutes nos transactions se font au grand jour et sont soumises au contrôle des changes. En revanche, nous regrettons vivement que les acheteurs français à l'étranger soient pénalisés par de lourdes taxes puisqu'ils veulent rapatrier des œuvres qui enrichiraient le patrimoine français. Pour l'avenir, nous souhaitons une compétition sans barrières douanières, comme le veut le traité de Rome. Mais il faudrait alors en accepter les conséquences logiques et permettre aux maisons britanniques de vendre aux enchères en France.* »

# AFFAIRES

ÉCARTANT PROVISOIREMENT L'ACCORD AVEC LE JAPONAIS J.V.C.

## Le gouvernement demande à Thomson d'envisager une stratégie européenne pour développer l'électronique grand public

**Le groupe Thomson, qui fait partie des sociétés nationalisables, a été « invité » par les pouvoirs publics à reconsidérer sa stratégie dans le domaine de l'électronique grand public.**

Industrie lourde par l'ampleur des capitaux qu'elle mobilise ; industrie de pointe par les incessantes mutations technologiques de l'électronique ; industrie de masse, car elle s'adresse à des centaines de millions de consommateurs, l'électronique grand public devient, peu à peu, le domaine réservé du Japon. Face à des firmes nippones qui s'appuient sur un solide marché intérieur, une productivité, une capacité d'innovation et une organisation sans égales — fortifiées par leur succès aux Etats-Unis, — l'industrie européenne a bien du mal à survivre. La Grande-Bretagne est déjà passée, avec armes et bagages, dans le giron japonais. En Allemagne fédérale, la situation des constructeurs de téléviseurs, chaînes hi-fi et autres magnétoscopes, ne cesse de se dégrader. Hormis le géant européen Philips, qui n'est pas, lui non plus, exempt de difficultés, le groupe Thomson était un des seuls à avoir tenté de se maintenir à niveau et de constituer un « front européen » face à l'offensive généralisée des Japonais. Mais, confronté à des problèmes de financement des investissements et n'ayant pas misé à temps sur le développement industriel de nouveaux produits, la volonté de résistance du groupe a, peu à peu, faibli.

Au printemps de 1981, ce changement de stratégie apparaissait au grand jour avec l'annonce d'un accord entre la société japonaise J.V.C. (Japan Victor Cy., filiale de Matsushita) et trois groupes européens : le français Thomson, l'anglais Thorn-EMI et l'allemand A.E.G.-Telefunkun. L'idée était de constituer à parts égales (25 % pour chacun des associés) un groupement industriel chargé de gérer les fabrications de trois usines, chacune étant spécialisée sur un produit. Thorn-EMI devait fabriquer les futurs lecteurs de vidéodisques selon la technologie J.V.C. ; A.E.G.-Telefunken construirait, dans son usine de Berlin, des magnétoscopes selon le procédé J.V.C. (le V.H.S.) et Thomson-Brandt aurait eu en charge les caméras spécialisées pour les magnétoscopes. Chacun des trois groupes européens devait acheter les matériels fabriqués dans ces usines pour les revendre ensuite sous sa propre marque. La nouvelle chaîne hi-fi de Thomson-Brandt figurait également dans l'accord de commercialisation.

Cet accord, négocié dans les premiers mois de 1981 et annoncé entre les deux tours de l'élection présidentielle, était soumis à l'approbation des autorités françaises. Or, déjà, les équipes du précédent gouvernement n'étaient guère favorables à une telle orientation de Thomson. N'était-ce pas « baisser les bras », s'abandonner pour les nouveaux produits, aux technologies du Sud-Est asiatique ? Ces inquiétudes, ces doutes, la nouvelle équipe en charge de ce dossier industriel les partageait peu ou prou. En attendant de se faire une idée plus précise, il fut demandé à Thomson de surseoir à la signature de l'accord.

Ce réexamen de la stratégie de Thomson dans un cadre plus global, mené tant par la « mission filière électronique », rattachée au ministère d'Etat de la recherche et de la technologie, que par le ministère de l'industrie et le « délégué » du gouvernement auprès du groupe nationalisable, a débouché sur des « propositions » qui ont été notifiées aux dirigeants de la firme.

### Du côté d'A.E.G.-Telefunken

Dans l'état actuel des choses, l'accord avec J.V.C. ne doit pas être signé. En revanche, les négociations avec A.E.G.-Telefunken, qui connaît, on le sait, de très graves difficultés, seraient poursuivies. Actuellement, Thomson commercialise sous sa marque les magnétoscopes V.H.S. de J.V.C., qui sont importés du Japon. La société française s'approvisionnerait à l'avenir et prioritairement auprès de la future usine de Berlin d'A.E.G.-Telefunken. Les conditions d'une coopération dans les produits blancs (réfrigérateurs, lave-vaisselle, etc.) entre les deux groupes seraient également examinées.

Dans le même temps, Thomson est invité à effectuer un nouveau « tour de piste » pour étudier les possibilités de coopération en matière de produits futurs (magnétoscopes de la prochaine génération, vidéodisques) avec les groupes européens Philips te Grundig. Des contacts pourront être également pris avec Sony. Considéré comme « *le moins japonais parmi les japonais* », ce groupe serait prêt à discuter d'une normalisation des standards pour les futurs matériels vidéo. Il a d'ailleurs déjà adopté les techniques Philips pour les vidéodisques et le disque audiodigital.

L'idée des pouvoirs publics n'est pas tant de faire de grands accords spectaculaires que d'initier des coopérations ponctuelles s'appuyant, si possible, sur un « laboratoire européen commun ». A ce sujet, le tour d'horizon mené ces derniers mois dans les divers centres de recherches publics ou privés (notamment ceux de Thomson) ont montré qu'il existait en France un gisement technologique important en matière d'électronique grand public. Reste à l'exploiter, tant sur le plan industriel que commercial.

Au cas où ce tour de piste ne donnerait pas de résultats concrets, Thomson serait alors toujours à même de reconsidérer sa position vis-à-vis de J.V.C. et de Thorn-EMI.

### Quel avenir pour Vidéocolor ?

Le groupe, comme les pouvoirs publics, va, en tout cas, devoir intégrer une dimension supplémentaire dans la mise en place d'une nouvelle stratégie : la situation, très mauvaise de Vidéocolor, le second fabricant européen de tubes de T.V. couleur. Les pertes de la société ont connu cette année une brutale accélération, et le montant de la note devrait dépasser les 300 millions de francs. Le groupe américain R.C.A., en butte lui aussi à de sévère difficultés, a décidé de se retirer de Europacolor — la société mère de Vidéocolor, — dont il détenait 43 %, Thomson possédant 57 %. La négociation a eu lieu la semaine dernière. R.C.A. sort donc du capital d'Europacolor, mais, compte tenu des pertes prévisibles et de la situation du bilan, il est acquis que le groupe américain versera une somme équivalent à « sa part dans les pertes de Vidéocolor ». Il est prévu le maintien de liens techniques entre les deux sociétés.

Les dirigeants de Thomson ont, de leur côté, l'intention de fermer l'une des trois usines de Vidéocolor : celle d'Ulm (R.F.A.), qui appartenait autrefois à A.E.G.-Telefunken. Cette usine perd 180 millions de francs environ par an et fabrique neuf cent mille tubes d'un certain type (90°). L'idée de Thomson est de transférer les productions sur les deux autres usines de Vidéocolor (Agnani, près de Rome, et à Lyon) « *Mieux vaut deux usines qui tournent à plein que trois à moitié* », dit-on. Sans doute ! Il reste qu'il faudra un certain temps pour installer à Lyon te à Agnani des lignes de montage pour les tubes 90° fabriqués à Ulm. Ce délai ne sera-t-il pas mis à profit par les Japonais pour récupérer les clients de l'usine d'Ulm ? En outre, est-il de bonne politique, au moment où on entend jouer la carte européenne, de sacrifier la seule usine allemande de tubes, qui vient de surcroît d'A.E.G.-Telefunken ?

Certes, les pouvoirs publics de tutelle n'ont pas interdit à Thomson de procéder à cette fermeture d'Ulm. D'ailleurs l'unanimité est loin d'être faite sur ce chapitre dans les différents ministères. Car, à travers Vidéocolor, c'est encore une fois toute la future politique d'écrans T.V. et de terminaux qui est en jeu. La prochaine génération de tubes de T.V. sera « *tous azimuts* », c'est-à-dire que le même écran, à la définition plus fine, servira tout à la fois d'un écran classique T.V. et de terminal informatique. Un marché potentiel mondial qui se chiffre en centaines de millions de tubes... C'est dire que les enjeux sont d'importance et que l'avenir de Vidéocolor ne saurait laisser indifférent ni Thomson, ni les pouvoirs publics, ni les autres groupes européens de l'électronique.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

## HONDA ET BRITISH LEYLAND VONT LANCER EN COMMUN UNE VOITURE

Tokyo (*A.F.P.*). — Honda et British Leyland ont annoncé, jeudi 12 novembre à Tokyo, leur décision d'approfondir leur coopération en mettant au point ensemble une nouvelle voiture dont le lancement est prévu en 1985.

La lettre d'intention, signée jeudi par Honda et B.L. pour la mise au point sur une base d'égalité d'un modèle commun, est le « *débouché logique de la bonne coopération qui s'exerce déjà avec la Triumph Acclaim, version de la Ballade de Honda construite sous licence par B.L.* », a déclaré M. Raymond Horrocks, président de B.L. Cars Group, au cours d'une conférence de presse.

Le modèle envisagé est celui d'une voiture de catégorie moyenne située entre la Jaguar de B.L. et l'Accord de Honda. Il sera construit au Japon et en Grande-Bretagne. La commercialisation sur le marché nord-américain se fera par les réseaux des deux compagnies.

M. Horrocks a rappelé que la collaboration sur la Triumph Acclaim (moyenne cylindrée de conception japonaise montée et commercialisée en Grande-Bretagne) a permis de sauvegarder deux mille emplois. Quatre semaines après son lancement, a-t-il ajouté, l'Acclaim se classe déjà au cinquième rang des modèles le plus vendus aux Etats-Unis.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou Dép. — | UN MOIS | DEUX MOIS Rep. + ou Dép. — | DEUX MOIS | SIX MOIS Rep. + ou Dép. — | SIX MOIS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .. | 5,5870 | 5,5900 | + 70 | + 100 | + 150 | + 200 | + 430 | + 560 |
| $ can. ... | 4,6910 | 4,6960 | — 120 | — 80 | — 180 | — 110 | — 230 | — 80 |
| Yen (100) | 2,4530 | 2,4570 | + 170 | + 200 | + 340 | + 380 | +1060 | +1150 |
| D.M. ..... | 2,5260 | 2,5300 | + 90 | + 110 | + 190 | + 230 | + 620 | + 700 |
| Florin ... | 2,3000 | 2,3040 | + 50 | + 70 | + 120 | + 165 | + 410 | + 490 |
| F.B. (100) | 15,0350 | 15,0500 | — 220 | — 80 | — 600 | — 350 | —1400 | — 870 |
| F.S. ..... | 3,1560 | 3,1620 | + 155 | + 190 | + 300 | + 360 | + 870 | +1000 |
| L. (1 000). | 4,7260 | 4,7310 | — 300 | — 240 | — 630 | — 520 | —1730 | —1550 |
| £ ........ | 10,5200 | 10,5300 | + 0 | + 70 | + 80 | + 230 | + 480 | + 730 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| D.M. ..... | 10 3/4 | 11 | 10 1/2 | 11 | 10 1/2 | 11 | 11 1/4 | 11 5/8 |
| $ E.-U. .. | 13 1/2 | 14 | 13 5/8 | 14 | 13 5/8 | 14 | 13 7/8 | 14 1/4 |
| Florin ... | 12 | 12 1/4 | 12 | 12 1/2 | 12 | 12 1/2 | 11 1/2 | 12 1/4 |
| F.B. (100) | 13 | 14 | 16 | 17 | 17 | 18 | 17 | 18 |
| F.S. ..... | 5 | 5 1/2 | 9 | 9 1/2 | 9 3/4 | 10 1/4 | 9 3/4 | 10 1/4 |
| L. (1 000). | 19 | 20 | 21 1/2 | 22 1/2 | 22 1/4 | 23 1/4 | 23 | 24 |
| £ ........ | 15 | 15 1/4 | 15 | 15 1/2 | 15 1/8 | 15 5/8 | 14 5/8 | 15 1/8 |
| F. français | 15 1/4 | 15 3/4 | 15 3/4 | 17 1/2 | 17 1/4 | 18 | 18 1/2 | 19 1/2 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





## CORRESPONDANCE

### Les archives de la banque

*M. J. Bouvier, professeur d'histoire économique, nous écrit :*

J'ai lu avec un vif intérêt l'interview de Pierre Moussa (jadis mon condisciple) dans *le Monde* du 2 octobre. J'en fais mon profit, en tant qu'enseignant.

Je me donne la liberté de ne retenir de ce texte qu'un point tout à fait particulier. Pierre Moussa évoque « *la caricature* » que « *l'on veut donner de Paribas* ». J'en conviens. En tant qu'historien, chercheur, et responsable de directions de recherches, je fais remarquer qu'il n'y aurait pas « caricature » (laquelle a plus d'un siècle d'âge...) si les grandes banques françaises avaient, davantage qu'elles ne l'ont fait et ne le font, ouvert plus libéralement, plus franchement, leurs archives aux chercheurs universitaires. Elles nous ont certes aidés, et nous les en remercions. Mais dans des limites étroites, mesurées.

Si leur image de marque a trop longtemps été négative, elles en portent une part de responsabilité. Les mythes au détriment des banques se nourrissent de l'ignorance. Et celle-ci de l'attitude même des banquiers.

La formule de Pierre Moussa : « *J'espère que les historiens montreront que Paribas, du temps qu'il était purement privé, a tout de même largement œuvré pour l'intérêt général* » me remplit d'aise. « *Mais, cher ami,* lui dirais-je, *il ne tient (ou ne tenait) qu'à vous...* »

### « Ne planquez pas votre argent en Suisse »

*Nous avons reçu le texte suivant de M. Paul Brunin :*

Rien n'est plus dangereux que de placer irrégulièrement son argent en Suisse !

Eh oui, je suis bien placé pour m'en rendre compte, elle risque de le conserver.

Peut-être pas de votre vivant, mais vos enfants, et plus vraisemblablement encore vos petits-enfants, risquent d'être lésés un jour ou l'autre.

Au moment des successions, en effet, ils ont des trucs pour se sucrer au passage, et pas avec le dos de la cuillère. Votre seule garantie, à ce moment-là, serait l'aide que pourrait, que devrait vous apporter votre pays. Mais si cet argent est parti dans des conditions irrégulières, vous n'avez plus aucun recours...

Aussi médiocre, aussi répréhensible puisse être le pouvoir politique en France, croyez-moi, ne planquez pas votre argent en Suisse...

# ÉTRANGER

Aux Pays-Bas

## Le gouvernement veut instituer un « prélèvement de solidarité » pour la création d'emplois

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais envisage un « *prélèvement de solidarité* » pour la seule année 1982, dont les fonds seront destinés à la création d'emplois.

Pendant la longue et laborieuse formation de la coalition gouvernementale de centre-gauche, la mise au point d'un plan pour l'emploi avait été une condition *sine qua non* de la participation du parti socialiste (P.V.D.A.). Un différend entre ce parti, les chrétiens-démocrates et les libéraux de gauche portant sur le financement de ce plan avait provoqué, en octobre, la chute du second *gouvernement* Van Agt, trente-cinq jours après son installation. La semaine dernière, deux négociateurs socialistes avaient réussi à rassembler les trois partenaires autour d'un projet qui consacre en 1982 1 milliard de florins (1) à la lutte contre le chômage.

Le « *prélèvement de solidarité* » constitue une nouvelle expérience qui devra rapporter, selon le gouvernement, 500 millions de florins, soit la moitié de la somme engagée dans la lutte pour l'emploi.

Toutefois, au sein du gouvernement, les ministres ne sont pas encore arrivés à un accord concernant la forme que devra revêtir le « *prélèvement de solidarité* ». Les partisans de mesures fiscales temporaires sur les salaires et les revenus, d'un côté, les adeptes d'une augmentation de la T.V.A., de l'autre, devront trouver un compromis avant le 16 novembre, quand le gouvernement publiera sa déclaration de politique générale, plus de quatre mois après les élections législatives...

*Le gouvernement compte* pouvoir créer en 1982 quelque soixante mille nouveaux emplois, notamment dans la fonction publique et dans le secteur de la construction. Les Pays-Bas comptent actuellement environ quatre cent quarante mille chômeurs, soit près de 10 % de la population active. — R.T. S.

(1) 1 florin = 2,30 F.

# ÉNERGIE

## SHELL ET BP RÉDUISENT LEUR CAPACITÉ DE RAFFINAGE

Shell a annoncé le 11 novembre la suppression de huit cents emplois — 400 dans le raffinage et 400 dans l'industrie chimique — et la fermeture d'unités de traitement de pétrole brut dans les cinq années à venir. Cette politique, indispensable pour faire face à la surcapacité structurelle de l'Europe occidentale, ne nécessitera pas de licenciements.

D'autre part, la filiale allemande de BP (Deutsche BP) entend réduire de 2,5 millions de tonnes sa capacité de raffinage dans la Ruhr. Cette décision entre dans un plan général de réduction des capacités de 21 millions de tonnes par an actuellement à 14 millions de tonnes. BP, dont les unités de distillation simple n'ont tourné qu'à 64 % cette année, a déjà perdu 600 millions de marks depuis le 1er janvier en R.F.A.

En France, les pouvoirs publics préparent les grandes lignes de la politique pétrolière. Prévues pour le conseil des ministres du 25 novembre, les décisions pourraient être retardées de quelques semaines. Pour ce qui est du raffinage, il semble acquis toutefois que le gouvernement mettra au point une formule automatique de répercussion sur les prix des produits pétroliers des éléments du coût de l'approvisionnement national. En contrepartie, les compagnies pétrolières devraient s'engager à n'effectuer aucun licenciement (à respecter l'équilibre régional de l'emploi) et à entreprendre des investissements précis de conversion.

هكذا من الأصل





# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

10 NOVEMBRE

### Nouvel affaiblissement
### Repli de l'or

*Le léger mieux observé en début de semaine à Wall Street n'a apparemment pas eu le courage de franchir l'Atlantique, et la Bourse de Paris s'offre mardi un nouvel accès de faiblesse.*

*Au fil des jours, le volume des échanges continue à s'amenuiser (seuls 60 millions de francs ont été négociés à terme lundi) et, à peu de chose près, les mêmes titres constituent l'essentiel des transactions sur un marché de plus en plus sélectif.*

*Alors que l'indicateur instantané affiche un recul de 0,5 %, des écarts plus perceptibles sont constatés, notamment sur Labinal et Sefimeg, qui perdent respectivement 7,5 % et 3,7 %, s'inscrivant ainsi à leur plus bas niveau de l'année.*

*Par ailleurs, Maritime chargeurs, Thomson C.S.F., Saunier-Duval, Mérieux et Docks de France accusent des replis de 4 % à 8 %.*

*Côté hausses, relevons simplement Elf-Gabon (+ 5,6 %), Saulnes (+ 4,6 %), B.H.V. (+ 4,3 %) et Soreg (+ 4 %) parmi les écarts les plus significatifs.*

*Sur le marché de l'or, le repli est plus marqué. C'est ainsi que le lingot abondonne 1 750 F, à 75 700 F, et le napoléon 10 F, à 710 F alors que la parité se situe à 420,35 dollars l'once, accusant une « décote » puisque à Londres, par exemple, le cours du métal fin s'est inscrit à 422,75 dollars l'once au fixing de mardi matin.*

*Le dollar est nettement remonté sur le marché des changes pour s'établir à 5,60 F contre 5,5575 F la veille et la devise-titre se maintient aux alentours de 6,50 F.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**B.S.N.-GERVAIS-DANONE.** – La société annonce pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours un chiffre d'affaires (hors taxes) de 1,80 milliard de francs pour la société-mère, en hausse de 12 % environ sur la période comparative de 1980, tandis que le chiffre d'affaires consolidé a atteint 14,50 milliards de francs, contre 14 milliards, après prise en compte de la cession de Glaverbel S.A. et de celle de Maas intervenues ce juin dernier.

**AKZO.** – Le groupe chimique néerlandais annonce une amélioration de ses résultats financiers, le bénéfice net enregistré au troisième trimestre 1981 atteignant 51,7 millions de florins, contre une perte de 19,6 millions pour la même période de 1980. Pour les neuf premiers mois, l'entreprise fait état d'un bénéfice net de 127,7 millions de florins, en baisse sur les 133,4 millions de 1980, un écart qu'Akzo explique par l'augmentation des charges d'intérêts sur les emprunts.

**SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES.** – Le chiffre d'affaires consolidé à fin septembre 1981 de la S.G.E. est de 7 milliards de francs, toutes taxes comprises (6.282 millions de francs, hors taxes), *en accroissement de 12,4 %* par rapport à l'exercice précédent.

Le carnet de commandes à la même date dépasse 10 milliards de francs, en augmentation d'environ 25 % par rapport à la situation au 30 septembre 1980. On peut noter que l'accroissement de la part des travaux à réaliser à l'étranger est de près de 80 %.

**GROUPE D.M.C.** – Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1981, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe D.M.C. s'est élevé à 3.671,7 millions de francs contre 3.503,3 millions de francs à fin septembre 1980.

**INDICES QUOTIDIENS**
**(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)**

| | 9 nov. | 10 nov. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 81,7 | 81,2 |
| Valeurs étrangères | 131,3 | 131,4 |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
**(Base 100 : 29 déc. 1961)**

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 87,5 | 86,8 |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**

Effets privés du 12 nov. ........ 16

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 11/11 | 12/11 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 229,40 | 227,50 |

## NEW-YORK

### Légère amélioration

La Bourse de New-York continue à fluctuer dans d'étroites limites au fil des jours, les opérateurs manifestant toujours une certaine préoccupation à l'égard des perspectives économiques qui se sont singulièrement assombries ces derniers temps aux Etats-Unis, ainsi que l'admet à présent le discours officiel.

De nombreux opérateurs étaient absents de Wall Street, et les banques américaines avaient fermé leurs portes en raison du « Veteran's day ». En Bourse, le volume des affaires s'en est nettement ressenti, avoisinant seulement 42 millions d'actions contre 54 millions environ la veille, a finalement mis 3,14 points à son actif, s'établissant ainsi à 857,12 en clôture.

Les baisses, qui ont visé 716 titres (contre 754 hausses), n'ont pas été particulièrement sévères de l'avis des professionnels, ce qui a incité certains investisseurs à se mettre sur les rangs des acheteurs à l'approche du son de cloche final, leur intérêt se portant alors sur les actions de sociétés actuellement sous le feu de l'actualité.

Il en était ainsi de Marathon Oil, qui a recueilli présentement 5 milliards de dollars pour s'opposer à l'offre de rachat formulée par la compagnie Mobil Corp, la société affirmant haut et fort qu'elle entend conserver son indépendance. Figurant au quatrième rang des valeurs les plus actives de la séance, le titre Marathon Oil a progressé de 2 1/2 points pour inscrire un cours de 84 dollars.

| VALEURS | Cours du 10 nov. | Cours du 11 nov. |
|---|---|---|
| Alcoa | 23 1/4 | 23 1/4 |
| A.T.T. | 58 1/2 | 60 1/8 |
| Boeing | 23 3/4 | 24 |
| Chase Manhattan Bank | 58 1/4 | 56 |
| Du Pont de Nemours | 38 | 39 |
| Eastman Kodak | 96 3/8 | 96 8/8 |
| Exxon | 20 3/8 | 30 |
| Ford | 18 5/8 | 18 3/4 |
| General Electric | 56 | 55 3/4 |
| General Foods | 32 | 32 |
| General Motors | 36 3/4 | 36 3/4 |
| Goodyear | 17 6/8 | 17 7/8 |
| I.B.M. | 52 1/4 | 53 1/2 |
| I.T.T. | 28 | 28 1/4 |
| Mobil Oil | 25 | 24 3/4 |
| Pfizer | 45 8/8 | 45 3/8 |
| Schlumberger | 50 1/8 | 50 1/8 |
| Texaco | 31 3/4 | 32 |
| U.A.L. Inc. | 18 8/8 | 18 3/4 |
| Union Carbide | 48 1/4 | 48 1/4 |
| U.S. Steel | 29 1/2 | 30 3/8 |
| Westinghouse | 24 1/2 | 24 1/8 |
| Xerox Corp. | 39 7/8 | 40 |

# BOURSE DE PARIS 10 NOVEMBRE COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 25 | 6 337 |
| 8 % | 39 50 | 3 877 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 838 |
| 4 1/4 % 1963 | .... | 0 534 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 103 80 | 2 679 |
| Emp. 7 % 1973 | 6615 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 93 90 | 4 147 |
| Emp. 9,80 % 78 | 76 45 | 3 276 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | .... | 8 197 |
| E.D.F. 14,5 % 80-82 | .... | 5 635 |
| Ch. France 3 % | 213 | .. |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actibail (obl. conv.) | 168 | .... |
| Aciers Peugeot | 55 20 | 54 |
| Actibail | 121 | 120 |
| Agence Havas | 600 | 585 |
| A.G.F. (St Cent.) | 350 | 350 |
| A.G.P. Vie | 2600 | 2600 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agr. Inc. Madag. | 40 | 40 |
| Air-Industrie | 20 | 18 20 o |
| Alfred Herlicq | 63 | 60 50 o |
| Allobroge | 341 | 340 |
| Alsacienne Banque | 256 | 255 |
| Amrep | 860 | 840 |
| André Roudière | 96 | 104 d |
| Applic. Hydraul. | 225 | 225 |
| Arbel | 117 | 121 70 |
| A. Thiery-Sigrand | 23 | 22 10 o |
| Artois | 280 80 | 288 50 |
| At. Ch. Loire | 32 60 | 32 60 |
| Ausedat-Rey | 23 | 23 |
| Bain C. Monaco | 81 20 | 93 70 |
| Banania | 818 | 518 |
| Banque Hervet | 178 | 176 |
| Banque Hypoth. Eur. | 246 | 245 |
| Banque Nat. Paris | 391 | 400 |
| B.O.I.C. | 27 | 26 50 |
| Banque Worms | 158 80 | 158 80 |
| Bénédictine | 795 | 798 |
| Bernard-Moteurs | 50 | 50 |
| Biscuit (Génér.) | 399 10 | 395 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bongrain S.A. | 749 | 745 |
| Bon-Marché | 83 40 | 80 80 |
| Boris | 440 | 440 |
| Bras. Glac. Int. | 502 | .... |
| Bretagne (Fin.) | 72 50 | 72 |
| B. Scalb. Dup. | 120 50 | 120 |
| B.S.L. | 69 | 68 20 |
| Cambodge | 134 50 | 130 |
| C.A.M.E. | 95 | 95 |
| Campenon Bern. | 227 80 | 228 |
| Caout. Padang | 281 | .... |
| Carbone-Lorraine | 44 60 | 41 70 |
| Carnaud S.A. | 72 80 | 73 |
| Caves Roquefort | 559 | 543 |
| Cedis | 808 | 782 |
| C.E.G.Frig. | 132 | 127 |
| Centen. Blanzy | 486 | 482 |
| Centrest (Ny) | 118 90 | 117 a |
| Cerabati | 128 | 130 |
| C.F.F. Ferrailles | 157 20 | 186 10 |
| C.F.S. | 511 | 518 |
| C.G.I.B. | 11 66 | .... |
| C.G.Maritime | 18 20 | 17 35 o |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.G.V. | 116 | 113 |
| Chambon (M.) | 183 | .... |
| Chambourcy (M.) | 675 | .... |
| Champex (Ny) | 108 | .... |
| Chim. Gde Paroisse | 80 80 | 85 |
| C.I. Maritime | 238 | 235 |
| Ciments Vicat | 224 50 | 223 10 |
| CIPEL | 128 | .... |
| Citram (B) | 134 | 133 |
| Clause | 395 50 | 397 |
| Cl. MA (Fr.-Bail) | 288 | 290 |
| CMM-Mar Madag. | 41 | 41 |
| Cochery | 82 | 01 |
| Cofradel (Ly) | 440 | 470 d |
| Cogifi | 146 | 144 |
| Comindus | 327 50 | 330 |
| Comiphos | 126 20 | 126 10 |
| Comp. Lyon-Alem. | 181 30 | 167 20 |
| Concorde (La) | 257 | 256 |
| C.M.P. | 25 80 | 20 50 o |
| Conte S.A. (Li) | 25 | 26 |
| Crédit (C.F.B.) | 152 | 152 50 |
| Créd. Gén. Ind. | 174 50 | 174 50 |

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

# MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1975 | 4,6 % 1973 | 2085 | 2070 | 2069 | 2065 |
| 2805 | C.N.E. 3 % | 2791 | 2773 | 2788 | 2760 |
| 486 | Air Liquide | 432 | 425 | 425 | 429 90 |
| 320 | Als. Superm. | 318 | 305 | 305 | 305 |
| 100 | A.L.S.P.I. | 64 | 93 50 | 83 50 | 80 30 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 10/11 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 558 | 5 600 | 5 480 | 5 720 |
| Allemagne (100 DM) | 252 940 | 252 740 | 246 | 258 |
| Belgique (100 F) | 14 996 | 15 020 | 13 050 | 13 750 |
| Pays Bas (100 fl.) | 229 800 | 230 | 223 | 234 |
| Danemark (100 krd) | 75 440 | 75 400 | 73 600 | 80 500 |
| Norvège (100 k) | 96 650 | 96 | 93 | 98 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 535 | 10 818 | 10 200 | 10 900 |
| Grèce (100 drachmes) | 10 | 6 980 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 725 | 4 724 | 4 500 | 4 900 |
| Suisse (100 fr.) | 318 250 | 318 180 | 308 | 322 |
| Suède (100 krs) | 101 900 | 102 140 | 98 500 | 104 |
| Autriche (100 sch) | 36 025 | 36 040 | 35 100 | 36 700 |
| Espagne (100 pes.) | 5 887 | 5 900 | 5 500 | 5 900 |
| Portugal (100 esc.) | 8 750 | 8 740 | 7 700 | 8 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 670 | 4 698 | 4 850 | 4 780 |
| Japon (100 yens) | 2 455 | 2 441 | 2 350 | 2 480 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 10/11 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 78000 | 76100 |
| Or fin (en lingot) | 77450 | 75700 |
| Pièce française (20 fr) | 720 | 710 |
| Pièce française (10 fr) | 486 | 480 |
| Pièce suisse (20 fr) | 650 | 643 |
| Pièce latine (20 fr) | 650 | 600 |
| Souverain | 695 | 684 |
| Pièce de 20 dollars | 3499 60 | 3200 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1770 | 1780 |
| Pièce de 5 dollars | 925 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3620 | 3500 |
| Pièce de 10 florins | 620 | 600 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



● *A Covalaire (Var)*, six conseillers municipaux, élus en mars 1977 sur la liste socialiste du maire actuel, M. Paulin Léonelli, ont remis leur démission, mardi 10 novembre. Onze autre élus (les six modérés élus sur une liste « pour une gestion démocratique », les quatre élus sur une liste d'intérêt local et une élue de la liste du P.S.) avaient pris une semblable décision, le vendredi 6 novembre. Les dix-sept démissionnaires (sur un conseil municipal de vingt et un membres) reprochent notamment au maire ses méthodes de travail. Le conflit déborde le cadre de l'assemblée communale et touche la section locale du P.S., dont le maire est le secrétaire. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1981 a été tiré à 430 973 exemplaires.

A B C D E F G

# Les sociétés nucléaires Framatome et Novatome pourraient fusionner

La signature d'un protocole d'accord, sous l'égide des pouvoirs publics, entre le Commissariat à l'énergie atomique, Creusot-Loire et Framatome pourrait intervenir avant la fin de la semaine. Partie d'une vaste réorganisation du groupe Empain-Schneider, qui comporterait notamment une restructuration dans les chantiers navals et la métallurgie, cet accord consacrerait la transformation de Framatome en société en nom collectif *(le Monde* du 7 novembre).

Selon ce protocole, le C.E.A. devrait porter sa participation dans la société nouvelle de 30 à 34 %. En marge de cet accord, le Commissariat à l'énergie atomique apporterait dans la nouvelle société sa participation au capital de Novatome (34 %), le constructeur français de Superphénix et le vecteur industriel de la filière des surgénérateurs rapides.

Framatome détiendrait, alors, 85 % du capital de Novatome (les 15 % restants étant dans les mains d'Alsthom Atlantique). Cette opération préfigurerait une fusion pure et simple du constructeur de réacteurs à eau pressurisée et de sa filiale chargée des surgénérateurs dans les deux ans à venir.

Depuis deux ans déjà, les deux sociétés avaient recherché à renforcer leur complémentarité par un rapprochement technique de leurs services et l'on parlait des « *multiples raisons de symbiose entre les deux opérateur nucléaires* ».

La C.G.T. s'inquiétait cependant d'un rapprochement dans lequel elle voyait peser les hésitations de la politique gouvernementale en matière de surgénérateurs. Les conditions ont-elles changé ? Le poids technique et financier de Framatome aidera sans nul doute Novatome à passer la période d'incertitude qui sépare la construction de Superphénix d'une décision éventuelle de commande industrielle de surgénérateur, une fois testé ce prototype.

Un comité de l'énergie atomique, organe de direction « *politique* » du C.E.A., devait envisager l'ensemble de ces problèmes jeudi 12 novembre. — B. D.

## ASSOUPLISSEMENT LIMITÉ DU CONTROLE DES CHANGES

**Les marchés des changes étaient très calmes jeudi 12 novembre dans la matinée. Le dollar s'est maintenu aux environs de 2,213 D.M. à Francfort et de 5,59 F à Paris. Le cours de l'once d'or était de nouveau en baisse à 412 dollars environ (contre 422,75 dollars mardi).**

**Cependant, la circulaire précisant les modalités de l'assouplissement du contrôle des changes annoncé par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, est parue au « Journal officiel » du 11 novembre. Le desserrement très limité ne concerne pas les entreprises importatrices de certaines matières premières « sensibles » et uniquement agricoles : café vert, riz, cuirs et peaux, laines et poils en masse, coton et déchets de coton.**

**Les firmes pourront à nouveau acquérir trois mois à l'avance les devises nécessaires à leurs achats. Cette possibilité, déjà réduite le 22 mai, avait été supprimée le 19 septembre.**

## DÉBUTS DIFFICILES POUR LE PLAN AVENIR JEUNES

Le plan avenir jeunes connaît un démarrage difficile. Alors que les mesures prises par le nouveau gouvernement *(le Monde* du 12 juin) ont amélioré les dispositions contenues dans les anciens « pactes pour l'emploi », en donnant, notamment la priorité à la qualité et à la durée de la formation, les premiers résultats, enregistrés à la fin du mois d'octobre, sont pratiquement les mêmes que ceux obtenus l'an dernier à la même époque. Dans un cas, ils sont même en retrait, comme on peut le constater à la lecture des chiffres suivants :

— *Embauches avec exonération de 50 % des charges sociales patronales :* octobre 1981 : 32 800. Octobre 1980 : 35 500 ;

— *Apprentissages :* octobre 1981 : 56 340. Octobre 1980 : 55 800 ;

— *Contrats emploi-formation :* octobre 1981 : 20 500. Octobre 1980 : 20 130 ;

— *Stages d'expérience professionnelle* (anciens stages pratiques en entreprise) : octobre 1981 : 55 000. Octobre 1980 : 53 600.

Le gouvernement de M. Mauroy ayant fixé la barre très haut (embauche de 650 000 jeunes contre environ 500 000 lors des « pactes » précédents), ces prévisions statistiques sont loin d'être encourageantes. Elles montrent, en tout cas, que la volonté du C.N.P.F. de s'engager à fond dans la lutte contre le chômage ne s'est pas encore concrètement traduite sur le terrain.





# *Le chargé d'affaires américain à Paris échappe à une tentative d'assassinat*

### M. Chapman a été mitraillé par un inconnu alors qu'il quittait son domicile

**Un attentat a été commis, ce jeudi matin 12 novembre en début de matinée, à Paris, contre un diplomate américain, M. Christian Chapman, chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis en France. Cet acte n'a pas été revendiqué. M. Chapman n'a pas été blessé.**

Peu après 9 heures, alors que M. Chapman sortait de son domicile, 10, allée Paul-Deschanel, à Paris (7e), pour prendre place dans une voiture de l'ambassade, un inconnu venu à pied, a tiré plusieurs coups de feu sur le véhicule, avant de prendre la fuite. M. Chapman, qui avait, semble-t-il, réussi à se réfugier derrière le véhicule, n'a pas été blessé, pas plus que le chauffeur de l'ambassade qui, lui, se trouvait à l'intérieur de la voiture, une Plymouth blindée.

Selon les témoignages recueillis par les enquêteurs de la police judiciaire, l'auteur de l'attentat, qui a agi à visage découvert, serait un homme âgé d'une trentaine d'années, barbu et de type « oriental ». L'homme, vêtu d'un blouson, a vidé le chargeur d'un pistolet 7,65 en direction de M. Chapman, et les policiers devaient retrouver six douilles de ce calibre sur les lieux de l'attentat.

M. Christian Addison Chapman est depuis décembre 1978 au poste à Paris. Ministre conseiller, chargé d'affaires, il assure depuis deux mois, l'intérim du poste d'ambassadeur des Etats-Unis en France. En effet, après le départ de M. Arthur Hartman, l'ancien ambassadeur en France, devenu ambassadeur des Etats-Unis en Union soviétique, M. Chapman a assuré cette fonction en attendant l'arrivée prochaine à Paris du nouvel ambassadeur nommé par le président Reagan, M. Evan Galbraith.

M. Chapman, né en France en 1921, marié et père de trois enfants, a été en poste successivement à Casablanca (Maroc), Beyrouth (Liban), Téhéran (Iran), Saigon (Vietnam) et Vientiane (Laos).

M. Chapman, qui a combattu dans les rangs de l'armée française durant la dernière guerre, est officier de la Légion d'honneur.

## Protestation d'immigrés sans papiers
## GRÈVE SUR UN TROTTOIR

*Depuis deux semaines, une trentaine d'immigrés sans papiers, en majorité égyptiens, passant la nuit dans la rue, enroulés dans des couvertures et couchés sur le sol devant les bureaux de la société EHO, 2, boulevard de la Bastille, à Paris (12e). Ils entendent protester contre le refus de cette entreprise de dépannage de leur signer un contrat de travail d'un an, dans le cadre de la procédure de régularisation.*

*Comme la société D.M.S. (le Monde du 31 octobre), la société EHO employait de nombreux travailleurs clandestins pour la distribution de brochures publicitaires dans les boîtes aux lettres. La nouvelle réglementation, qui vise à réprimer sévèrement les employeurs frauduleux, a rempli d'espoir ces immigrés. Mais ils ont déchanté lorsque M. Assouline, responsable du secteur publicité de la société de dépannage, les a menacés de licenciement s'ils insistaient. Du coup, les « clandestins » ont occupé les locaux de la maison EHO, se heurtant aux « gros bras » d'une société de gardiennage appelés en renfort par le patron.*

*Selon un délégué C.F.D.T. extérieur à l'entreprise, présent sur les lieux, la police du douzième arrondissement était intervenue avec violence, la semaine dernière, contre les manifestants. Forcés de quitter l'immeuble entre une double haie de policiers et de vigiles — tandis que pleuvaient coups de poing et coups de pied — les « sans-papiers » ont alors décidé de camper sur le trottoir.*

*Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.), estimant « inadmissible que des travailleurs soient obligés de mettre en péril leur santé pour se faire reconnaître un droit fondamental », a demandé à M. Pierre Mauroy d'intervenir dans cette affaire. Le M.R.A.P. engage, en outre, des actions judiciaires au titre de la loi du 1er juillet 1972 contre le racisme.*

## NOUVELLES BRÈVES

● *Mgr Josef Glemp, primat de Pologne,* est arrivé mercredi 11 novembre à Paris, venant de Rome, afin d'inaugurer le centre Jean-Paul II, centre culturel pour la jeunesse polonaise. L'archevêque de Varsovie et Gniezno séjournera à Paris jusqu'à samedi. Il rencontrera notamment M. Pierre Mauroy, premier ministre, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et M. Jacques Chirac, maire de la capitale.

● *L'Etat d'Antigua et Barbuda* a été admis mercredi 11 novembre comme cent cinquante-septième membre des Nations unies, par un vote unanime de l'Assemblée générale. Le nouvel Etat est formé par trois anciennes colonies britanniques des Caraïbes, Antigua, Barbuda et Redonda, indépendantes depuis le 1er novembre. — *(A.F.P.)*

● *Manifestation anti-nucléaire à Cherbourg.* — Les militants anti-nucléaires de la région de Cherbourg occupent depuis le 10 novembre deux grues du port pour protester contre le débarquement prévu pour la fin de la semaine de déchets nucléaires japonais destinés à l'usine de retraitement de la Hague.

● A la Caisse d'épargne de Paris, la grève de vingt-quatre heures lancée par les syndicats de la Caisse d'épargne de Paris a été diversement suivie le 10 novembre. Dans la capitale, plusieurs centaines de manifestants ont défilé jusqu'au ministère des finances.

● *L'attribution des droits d'utilisation d'un satellite de télécommunications de la R.C.A.* ont donné lieu, lundi 9 novembre, à New-York, à une mise aux enchères peu commune. Les transpondeurs du satellite, c'est-à-dire les systèmes qui lui permettent notamment de relayer les émissions de télévision, ont fait l'objet d'une lutte âpre entre les cinquante-trois enchérisseurs présents. La vente a rapporté environ 90 millions de dollars en moins d'une heure. Il convient cependant de noter que ce satellite, dont le fonctionnement sera assuré entre avril 1982 et la fin de 1988, ne devrait pas être lancé avant le courant du mois de janvier. — *(Reuter.)*

● *Recherche européenne.* — Les ministres de la recherche des dix pays membres de la C.E.E., réunis le lundi 9 novembre à Bruxelles, ont approuvé le lancement de deux programmes communautaires, sur la microélectronique pour un montant de 40 millions d'unités de compte (une unité de compte vaut environ 6,15 francs) et sur le génie biomoléculaire pour 8 millions d'unités de compte. Les ministres de la recherche, qui ne s'étaient plus réunis depuis 1979, ont décidé de se rencontrer au moins deux fois par an. — *(A.F.P.)*

● *M. Lucien Vochel,* préfet de Paris, préfet de la région Ile-de-France, a été élu président de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Jean Rochet, préfet de la région du Centre.

## L'incendie du central Sévigné
## LES LYONNAIS PEUVENT A NOUVEAU SE SERVIR DU TÉLÉPHONE

Lyon, ses entreprises, ses banques et son administration reprennent progressivement contact avec le monde extérieur après l'incendie qui a dévasté le 9 novembre le central de télécommunications « Sévigné ».

Quatre cents techniciens, ingénieurs et ouvriers des transmissions travaillent sans relâche pour rétablir les liaisons à l'intérieur de l'agglomération et vers l'extérieur.

« *Les choses ne seront tout à fait normales que dans trois mois. Mais, dans dix jours, cet incendie n'aura plus aucune conséquence pour le public* », a estimé M. Jean-François Arrivet, directeur de la direction régionale des télécommunications.

80 %, estime-t-on, des abonnés de la région lyonnaise peuvent à nouveau communiquer avec Paris et sa banlieue, mais seulement 20 % d'entre eux peuvent à la fois appeler et recevoir leurs correspondants.

Il n'en est pas de même pour les abonnés du nord de l'Ain, dont ceux de Bourg-en-Bresse et de l'Isère autour de Bourgoin, qui sont toujours coupés du reste de la France. Les lignes spécialisées ou lignes directes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en particulier celles des téléscripteurs des journaux et de l'Agence France-Presse, ne devraient pas être rétablies avant le 13 novembre.

Les enquêtes continuent. Des policiers s'étonnent qu'au moment de l'incendie si peu de personnel se trouvait de surveillance aux premier et deuxième étages du central où s'est déclaré le sinistre. C'est un employé travaillant au troisième étage qui a donné l'alerte parce qu'il sentait une chaleur anormale sous ses pieds. En fait, il était déjà trop tard pour intervenir efficacement.

## LA CROIX-ROUGE LANCE UN APPEL CONTRE LA TORTURE ET LES DISPARITIONS « FORCÉES OU INVOLONTAIRES »

Manille *(A.F.P.)*. — Les délégués de la Croix-Rouge internationale, réunis à Manille, ont lancé, mercredi 11 novembre, un appel quasi unanime contre la torture, un sujet qui avait fait l'objet d'un rapport du président du C.I.C.R. *(le Monde* du 4 novembre). Les délégués ont rejeté une proposition uruguayenne qui recommandait de veiller à ce que « *la campagne contre la torture ne soit pas utilisée à des fins politiques indignes* ».

La conférence a en revanche adopté une résolution présentée par la Norvège et demandant à tous les gouvernements d'agir contre « *toute action se traduisant par des disparitions forcées ou involontaires, conduites ou perpétrées par des gouvernements, avec leur connivence ou leur consentement* ». Seuls les représentants de la Syrie et de l'Argentine se sont abstenus. Une étude avait fait état de onze mille cinq cents à treize mille disparitions répertoriées en un an dans une quinzaine de pays.

Enfin, les délégués ont adopté un appel présenté par le C.I.C.R. demandant aux instances internationales d'instaurer « *un climat de confiance (...) qui permettrait d'arriver, au-delà des intérêts particuliers, à un accord de désarmement* ». Des réserves ont été formulées au sujet de ce texte par les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, du Canada et de la Suisse, qui ont mis en garde contre le risque de voir la Croix-Rouge abandonner sa traditionnelle neutralité politique.









